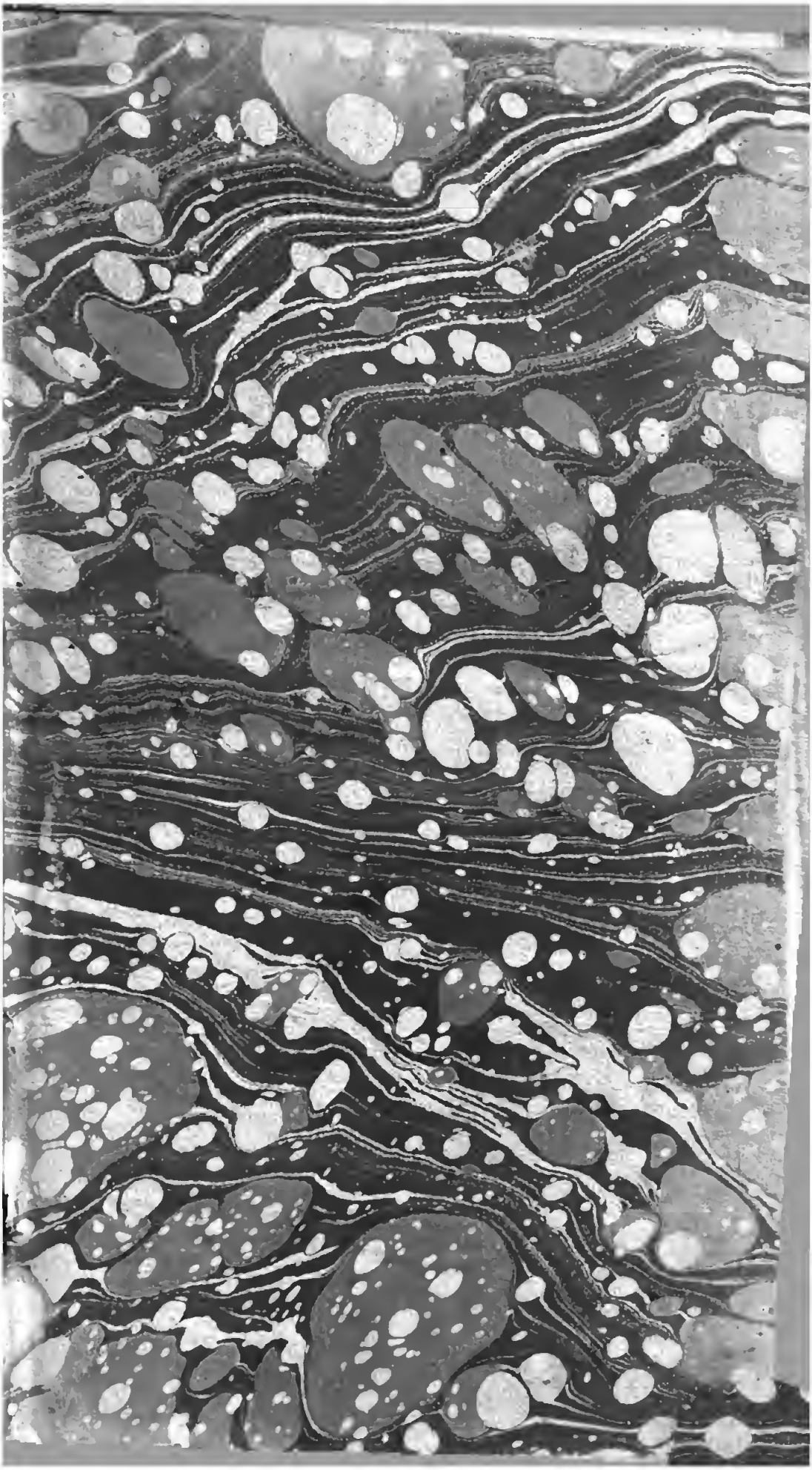

645. XI

II Suppl. Palat. A 2.11

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

627.h.27.

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

Le choix des pensées est invention.
LA BRUYÈRE.

Par S..... (de l'Oise.)

TOME XI.

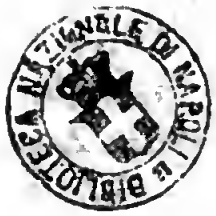

A PARIS,

Chez L'ÉDITEUR, Maison de GOUJON FILS,
rue Taranne, N.° 757.

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE,
rue des Mathurins, hôtel Cluny.

AN XIII—1805.

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

Le nombre des volumes qui doivent composer cet Ouvrage, en comprenant tout l'alphabet, est aujourd'hui calculé, et demeure invariablement fixé à *VINGT-UN*. On offre, et on délivre à ceux qui souscrivent pour l'édition entière, la promesse par écrit de l'Éditeur (Goujon, de la Somme), de fournir, en cas que le nombre excède *vingt-un*, les volumes excédans, *GRATIS*. *La souscription, qui n'a d'autre objet que d'assurer cette garantie, ne nécessite aucune avance.*

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

I.

On dit d'un homme exact jusqu'à la minutie, qu'il met les points sur les *i* :

On aura quelque part omis une virgule;
Que sais-je? on n'aura pas mis les points sur les *i*,
Aussitôt cela forme un procès ridicule.
(La Chaussée.)

ÏAMBE, ÏAMBIQUE. — Mot de deux syllabes, dont la première est brève et la dernière longue. L'*ïambe*, par sa cadence précipitée, est propre à la satire dans la poésie grecque et latine. Archiloque, Poëte Grec, passe pour en être l'inventeur :

Archilocum proprio rabies armavit Iambo. (Horat.)

Le principal objet de sa fureur et de sa vengeance, fut un nommé Lycambe, également homme de lettres, mais ennemi de la satire, ce qui lui fit re-

fuser sa fille à Archiloque. Archiloque s'en vengea, en l'accablant des traits envenimés de ses *ïambes*. Lycambe et sa fille, trop sensibles aux sarcasmes du satirique, se pendirent de désespoir.

ICI. (*Voyez* CIRCONFLEXE.)

Les biens sont loin de nous et les maux sont *ici*.
A la Chine, sans doute, il n'en est pas ainsi;
C'est de l'esprit Français la devise éternelle.

(*Voltaire.*)

* On sait que le fils de l'illustre Historien De Thou, fut décapité victime des intrigues du Cardinal de Richelieu. Mad. de Pontac, sœur de ce jeune infortuné, étant un jour dans l'Église de Sorbonne, et regardant le tombeau du Cardinal, s'écria : *Domine, si fuisses* HIC, *frater meus non fuisset mortuus!* Seigneur, si vous aviez été *ici*, mon frère ne serait pas mort!

* Péchantré, poëte toulousain du 17.e siècle, laisse sur la table d'une petite auberge où il prenait quelquefois ses repas, un papier sur lequel était écrit: *ICI le Roi sera tué.* L'aubergiste, frappé de la physionomie et des dis-

tractions du Poëte, porte cet écrit au Commissaire du quartier, qui, de son côté, ordonne de le faire avertir lorsque Péchantré reviendra. Quelques jours après, le Poëte, de retour, se voit tout-à-coup enveloppé par une troupe d'archers. Le Commissaire lui produit la preuve littérale de son prétendu crime de lèze-Majesté. Péchantré s'écrie : « Que je suis heureux de retrouver ce papier que je cherche depuis plusieurs jours ! C'est la scène où j'ai dessein de placer la mort de Néron, dans une tragédie à laquelle je travaille. » Le Commissaire et l'aubergiste, reconnaissant leur méprise, laissent le Poëte achever tranquillement son dîner et sa tragédie. (*Moréri.*)

IDÉE, IDÉALE.

Selon que notre *idée* est plus ou moins obscure,
L'expression la suit ou moins nette, ou plus pure.
(*Boileau.*)

* Helvétius aimait les disputes littéraires ; il avançait des paradoxes, pour avoir le plaisir d'entendre les combattre : il appelait cela aller à la chasse des *idées*. (*Ann. Franç.*)

* La beauté est *idéale*, et l'Indien rembruni, sur les bords du Gange, ne porte point envie à la blancheur des Européens.

IDENTIFIER. — C'est de deux choses n'en faire qu'une. — En 1599, deux frères, Espagnols, qui, bien qu'ils se fussent toujours cherchés, ne s'étaient jamais rencontrés, se retrouvent enfin au siége de Bommel, place de guerre où ils servaient dans deux compagnies différentes. Ils se sont à peine reconnus, qu'ils se serrent étroitement, collent leurs visages l'un à l'autre, et s'*identifient*, pour ainsi dire, quand un boulet de canon emporte leurs deux têtes, sans séparer leurs corps qui tombent ensemble. Ainsi périrent, dans le moment le plus doux de leur vie, deux frères que le sort semblait n'avoir réunis, après une longue séparation, que pour les *identifier* à jamais dans l'étroite enceinte d'un même tombeau !

IDIOME. — Langage propre à une nation, à une province, à un canton. — De quelle langue voulez-vous vous servir avec moi ? — De quelle langue ?

— Oui. — Eh parbleu de la langue que j'ai dans la bouche ; je crois que je n'irai pas emprunter celle de mon voisin. — Vous ne m'entendez pas. Je vous demande de quel *idiôme*, de quel langage. *(Pancrace et Sganarelle.)*

* L'Eglise Romaine semble avoir fait de la langue Latine son *idiôme* favori. Elle ne veut pas qu'on parle à Dieu un autre langage. Elle portait autrefois ses prétentions plus loin ; elle voulait qu'on n'écrivit qu'en cette langue sur les matières de religion. Le Cardinal Duperron est le premier qui se soit permis d'écrire dans l'*idiôme* français. Avant lui, cet usage était tellement propre aux seuls Huguenots, qu'on le regardait comme un caractère d'hérésie. *(Dict. des homm. ill.)*

IDIOTISME, IDIOT.

Je suis des *idiots* l'ennemi déclaré. *(Boursault.)*

— On appelle *idiotisme* un tour vicieux, une construction vicieuse dans le langage. L'*idiotisme* est, à l'art d'écrire, ce qu'est l'accent dans le langage. On peut dire de très-belles choses avec l'accent, comme on peut

écrire de très-bonnes choses avec l'*idiotisme* du pays. Il se trouve, dans la bibliothéque des Pères, des ouvrages très-savans, remplis d'*idiotismes*. Ils sont du modeste Abbé Raymond-Jordan, qui écrivait vers la fin du 13.e siècle. Comme l'auteur n'y avait point mis son nom, ces ouvrages ne s'appellèrent long-tems que *les Livres du savant* IDIOT.

IDOLÂTRIE, IDOLE, IDOLÂTRE.

Ami, peux-tu penser que, d'un zèle frivole,
Je me laisse aveugler pour une vaine *idole?*
(Racine, *dans Athalie.*)

* N'épousez point de femmes livrées à l'*idolâtrie;* une servante Musulmane, vaut mieux qu'une Princesse *idolâtre.* (*Règl. de Mahomet sur les femmes.*)

* On se peint, dans l'objet présent et plein d'appas,
L'objet qu'on *idolâtre*, et que l'on ne voit pas.
(*Piron.*)

* Certains peuples, quand ils n'obtiennent pas de leurs *idoles* ce qu'ils en espèrent, les injurient, les fouettent, et les traînent dans la boue. C'est une inconséquence et une folie, mais en

matière de religion peu d'hommes sont conséquens ou raisonnables.

* Celle qui souffre, en sa présence,
Qu'on vante de faibles appas,
Ou des vertus qu'elle n'a pas,
N'est qu'une *idole* qu'on encense.

IDYLE. — Petit poëme du genre pastoral, dont Théocrite est l'inventeur.

Telle qu'une Bergère, au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête;
Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornemens:
Telle aimable en son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante *idyle*.
Son tour simple et naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.
Il faut que sa douceur flatte, chatouille, éveille,
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.

(Boileau, *Art poët.*)

IF. — Dioscoride, Galien, et Pline, suivis de toute l'antiquité, ont regardé l'*if* comme un poison, et Jules-César dit que Cativulcus, Roi des Éburoniens, s'empoisonna avec le suc d'*if*. — Le père Schott, Jésuite, assure

que si l'on jette de l'*if* dans de l'eau dormante, les poissons en deviennent tout étourdis, de sorte qu'on peut les prendre avec la main. — M. de Bomare croit que cet arbre est plus ou moins dangereux selon le climat. Le Mercure du mois d'août 1776, parle de trois enfans empoisonnés en Angleterre, pour avoir pris d'une tisanne d'*if*, qu'un charlatan avait conseillé de leur donner pour chasser des vers qu'ils avaient dans le corps. Il y en a qui prétendent que l'ombre même de l'*if* est dangereuse :

Cieux ! gardez vos eaux fécondes
Pour le myrte aimé des Dieux ;
Ne prodiguez plus vos ondes
A cet *if* contagieux.
Et vous, enfans des nuages,
Vents, ministres des orages,
Venez, fiers tyrans du nord,
De vos brûlantes froidures
Sécher ces feuilles impures
Dont l'ombre donne la mort. *(J.-B. Rousseau.)*

IGNARE. — Du latin *ignarus*, *ignorant*. (*Voyez* ce mot.) — *Ignare* n'est d'usage que dans certaines phrases

du genre familier. — *Gens* IGNARES *et non lettrés*; expression consacrée dans les anciennes chartres de nos Rois, adressées aux Conseillers d'Election : *A nos amés et féaux* IGNARES ET NON LETTRÉS, *les gens tenant notre Élection de.....*

IGNOBLE. — Nous ne connaissons point de professions *ignobles*, disent les Turcs, dès qu'elles peuvent servir à la société. Quel est celui à qui Dieu a envoyé un Ange pour l'assurer qu'aucun accident ne le ferait point tomber, lui ou sa famille, dans l'indigence?

* D'un cœur *ignoble* et bas rien n'efface les taches.

(Du Resnel.)

IGNOMINIE, IGNOMINIEUX.

* ..... L'*ignominie!*...

On la mérite alors qu'on peut la supporter.

* Quelle que soit la main qui nous ôte la vie,
Qui meurt dans sa vertu, meurt sans *ignominie*.

(Gresset.)

* ...Fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,
Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne,
Ce long amas d'ayeux que vous diffamez tous,
Sont autant de témoins qui parlent contre vous.

Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie,
Ne sert plus que de jouet à votre *ignominie*.

(Boileau.)

IGNORANCE, IGNORANT.

Il est beau de savoir, il est bon d'*ignorer*.

(Delille.)

* Que vous ordonne votre Médecin? — Il m'ordonne du potage. — *Ignorant.* — De la volaille. — *Ignorant.* — Du veau. — *Ignorant.* — Des bouillons. — *Ignorant.* — Des œufs frais. — *Ignorant.* — Le soir des petits pruneaux pour lâcher le ventre. — *Ignorant.* — Et surtout de boire mon vin fort trempé. — *Ignorantus, ignoranta, ignorantum.* *(Molière.)*

* Rien n'est si dangereux qu'un *ignorant* ami:
Mieux vaudrait un sage ennemi.

(La Fontaine.)

* On demandait à Diogène ce qui pesait le plus sur la terre? Il répondit: c'est un *ignorant*.

* L'*ignorance* toujours est prête à s'admirer.

(Boileau.)

* Soumis à Dieu, que j'ai pour maître,
Je sais raisonner et connaître;
Je sais plus, je sais *ignorer*. *(Blanchet.)*

* Lison se dit *ignorante :*
Vous voilà tous bien surpris ;
Vous croyez qu'elle plaisante,
Moi, je suis de son avis.
Comment donc !... Oui, mes amis,
Je trouve que mille choses
Sont pour elle lettres closes.
Lison est pleine d'appas,
Et ne sait point qu'elle est belle ;
Lison est spirituelle,
Lison ne s'en doute pas.
Sa main gauche même *ignore*
Le bien que sa droite fait.
Que demandez-vous encore ?
Ce que tout le monde sait,
Ce qu'en elle chacun vante,
L'*ignorer !*... c'est, en effet,
Être une grande *ignorante*.

* J'ai vu dans plus d'une occurence
Qu'une fille se perd par sa propre *ignorance*.
(La Chaussée.)

* Devrait-on priser la science
Qui sèche et consume un Auteur !
Est-il heureux ? Non, le bonheur
N'est réservé qu'à l'*ignorance*.
De tout, sans avoir rien appris,
C'est l'*ignorance* qui décide ;
Elle est le fanal et le guide

De nos apprentis beaux-esprits.
Elle censure la vaccine,
Et de concert avec les sots,
Va répétant qu'on assassine
L'enfant qu'une saine doctrine
Sauve du plus grand des fléaux.
Pour elle, il n'est rien d'invisible;
Elle voit tout, elle a tout vu :
Dès long-tems elle avait prévu
Ce qu'on n'avait pas cru possible.
L'*ignorant!* il donne le ton
Aux cercles de nos femmelettes;
Il a du caquet, du jargon,
Et tout ce qui plaît aux caillettes :
Sur leurs goûts les plus dominans
Il disserte avec complaisance;
Si par un fâcheux contretems
Le sucre manquait à la France,
L'*ignorant* leur a dit d'avance
Qu'on en peut tirer d'Orléans.
Rien ne l'arrête, ne l'étonne;
De lui sans cesse satisfait,
Il parle, il gronde, il déraisonne;
Voilà l'*ignorant* trait pour trait;
Et lorsque la soif de la gloire
Brûle et dévore le savant,
L'*ignorant* dort profondément,
Peu soucieux de sa mémoire.

Si l'*ignorant* seul doit dormir
Grâces à son insouciance,
Amis, abjurons la science....
Que dis-je?... il nous faudrait vieillir
Dans une longue et triste enfance.
Non, jaloux de nous affranchir
Des lisières de l'*ignorance*,
Emparons-nous de l'avenir.
Telle fut l'unique espérance
De nos savans, de nos héros
Qui datèrent leur existence
Du moment seul où leurs travaux
Les signalèrent à la France. (*Blanchard.*)

* Trop heureux les mortels qui vivent *ignorés*.
(*Destouches.*)

IL, pl. ILS. — Pronom masculin de la troisième personne.

L'homme est à tout moment
La dupe de lui-même et de son changement.
Il aime, *il* hait, *il* craint, *il* espère, *il* projette,
Il condamne, *il* approuve, *il* rit, *il* s'inquiette;
Il se fâche, *il* s'appaise; *il* évite, *il* poursuit;
Il veut, *il* se repent; *il* élève, *il* détruit;
Plus léger que le vent, plus inconstant que l'onde,
Il se croit en effet le plus sage du monde,
Il est sot, orgueilleux, ignorant, inégal;
Je puis rire, je crois, d'un pareil animal.
(Regnard, *dans Démocrite.*)

* Dès que Couchini, depuis Maréchal d'Ancre, fut instruit de la mort d'Henri IV, il se présenta chez la Reine, entr'ouvrit la porte de son cabinet, avança la tête et dit : *è amazzato ; IL est mort*, la ferma et se retira. — On sent la valeur de ces paroles, et les affreuses conséquences d'un pareil discours. Entr'ouvrir la porte, dire simplement *IL est mort*, et le dire à la Reine, à la femme du mort ! Prononcer *IL est mort*, sans prononcer le nom du Roi, comme si le pronom *il* avait été un terme convenu entr'eux; refermer la porte sur-le-champ, comme pour aller pourvoir aux suites de l'assassinat ! Quelles conséquences ! quel crime n'en résulte-t-il pas ! (Bury, *hist. d'Henri IV.*)

— On se souvient encore du supplice d'un homme en place, déclaré convaincu d'un assassinat, sur une parole à peu-près semblable qu'il avait prononcée devant témoins. Il venait de tuer le mari de la fameuse Lescombat, dont il était amoureux, et qui avait exigé de lui, pour prix de la dernière faveur, la mort de son époux. Cette

femme était alors au spectacle. L'amant assassin va dans sa loge immédiatement après avoir fait le coup, et lui dit en l'abordant : IL *dort*. Ce seul mot conduisit les juges à la conviction du crime. L'amant fut roué, et l'épouse pendue.

* On disait à une Dame de Prusse : définissez-nous ce que c'est qu'un bon cœur. Elle écrivit sur-le-champ :

Il est ouvert à la pitié,
Il est sensible à l'amitié ;
Il sent l'offense et la pardonne ;
Il rend toujours plus qu'il ne doit :
Il sait jouir de ce qu'*il* donne,
Bien mieux que de ce qu'*il* reçoit.

ILE, INSULAIRE.

Les *îles* sont des eaux la plus riche parure.
(Delille, *Poëme des Jardins.*)

* Il est en Europe un pays capable de législation : c'est l'*île* de Corse. La valeur et la constance avec lesquelles ces braves *insulaires* ont su recouvrer et défendre leur liberté, mériteraient bien que quelqu'homme sage leur apprit à la conserver. J'ai quelque pressentiment

qu'un jour cette petite *île* étonnera l'Europe. (J. J. Rousseau , *Contrat Social , liv. 2 , ch. 10.*)

ILLÉGAL , ILLÉGITIME , ILLICITE.

Les Dieux mêmes, les Dieux, de l'Olympe habitans,
Qui d'un bruit si terrible épouvantent les crimes,
Ont brûlé quelquefois de feux *illégitimes. (Racine.)*]

* Les lois naissent des crimes, et non les crimes des lois. La fréquente invocation des lois est en raison de la fréquence des actes *illégaux :* les lois seraient donc moins multipliées , si les mœurs étaient moins dépravées, si l'on se livrait moins à des actions *illicites.*

ILLIMITÉ.

Il est bon d'être fort pour être respecté ;
Mais trop est trop , et l'excès de la force
A souvent son mauvais côté.
C'est une dangereuse amorce ,
Qu'un pouvoir trop *illimité. (Nivernois.)*

* Les pouvoirs que chaque Député de sa province emporta en se rendant aux Etats-Généraux, étaient circonscrits

par ses cahiers qui ne renfermaient autre chose que les doléances ou vœux des peuples, pour la réforme de tels ou tels abus. Si l'on s'en fut tenu à ne faire de tous ces cahiers particuliers qu'un cahier général, si l'on n'eut consulté que les vœux qu'ils renfermaient, si, avide de pouvoir, l'Assemblée Constituante n'eut pas prétendu qu'elle en avait reçu d'*illimités*, la France n'eut pas été pendant de longues années couverte et de deuil et de crimes !

ILLUMINER, ILLUMINATION. — C'est, dit-on, à la dévotion de Louise de Lorraine, que nous devons l'origine de l'*illumination* des rues de Paris. Elle établissait, dans tous les coins, des Madones, des Anges, des Crucifix, devant lesquels on allumait des lampes et des chandelles. Cette lumière était utile; elle donna l'idée d'éclairer les rues, alors mal gardées, obscures, et périlleuses à parcourir. — Sixte-Quint employa le même expédient pour éclairer Rome, qu'on ne voulait point *illuminer* à cause de la dépense. (*Journal de Paris 1786.*)

* Parmi les fêtes qui furent données à l'Archiduc Ferdinand, avant son départ de Vienne pour la Lombardie, en 1771, il fut question d'une *illumination* superbe, qu'on avait résolu de faire à Schombrun, l'avant-veille de son départ, et qui devait coûter beaucoup. On lui en montra le dessin, en présence de l'Impératrice Reine sa mère. On vit le jeune Prince, en considérant le plan de cette fête, s'attrister, soupirer, répandre même quelques larmes. L'Impératrice étonnée lui en demande vivement la cause. Ma mère, lui dit-il, voilà assez de fêtes qu'on me donne. Encore une *illumination !* cela coûtera tant, et c'est un plaisir si peu durable, si même c'en est un ! La cherté des grains, et le malheur des tems, ont réduit tant d'honnêtes familles dans la misère ! On pourrait employer l'argent que coûterait cette *illumination* à soulager les plus indigentes. L'Impératrice embrassa tendrement son fils, mêla ses larmes aux siennes, et se rendit à ses désirs. La somme qui devait être employée fut répandue en aumônes parmi les familles honnêtes, indigentes,

et honteuses. On garda dans la distribution le plus grand secret. Le lendemain l'Archiduc reparut devant sa mère, la joie peinte sur le visage, et l'embrassant, lui dit avec l'enthousiasme d'une belle âme transportée d'avoir fait une bonne action : oh ! ma mère quelle fête ! (*Ann. de Marie Thérèse.*)

* A la mémoire la plus féconde, joindre l'application la plus heureuse ; à la science la plus profonde, l'éloquence la plus maîtrisante ; c'était ce que Bossuet appelait de l'*illumination.*

* Un cordon-bleu fit un assez mauvais livre, qui avait pour titre ; de la Vie *Illuminative.* Furetière, qui le lut, fit ces vers sur l'auteur :

Ce cordon bleu si raffiné,
Qui se croit plus *illuminé*
Qu'aucun Auteur qui soit en Gaule,
En ce livre-ci se méprit :
Il avait bien le Saint-Esprit,
Mais ce fut *par-dessous l'épaule.*

ILLUSION, ILLUSOIRE.

O don du Ciel, tendre amour, doux désir,
On est encor heureux par votre image !
L'*illusion* est le premier plaisir. (*Voltaire.*)

* N'a pas qui veut des *illusions*, et l'homme le plus heureux est celui qui en a davantage. *(Mme. Du Chatelet.)*

* Les *illusions* heureuses sont ce qu'il y a de mieux dans le monde. Aussi Fontenelle en le quittant disait-il : il était tems que je m'en allasse ; je commençais à voir les choses telles qu'elles sont.

* Flatteuse *illusion*, erreur douce et grossière,
Vain effort de l'esprit, impuissante lumière ;
De qui le faux brillant prétend nous éblouir,
Que tu sais peu durer et tôt t'évanouir ! *(Corneille.)*

* Une vieille Dame, retirée dans son château, n'avait qu'un fils, joueur, débauché, mauvais sujet, qui s'était fait comédien, parce que sa mère ne voulait pas le voir. Le hasard fit que la troupe où il était engagé, vint précisément passer l'hiver dans la ville voisine du château. Quelques personnes l'ayant reconnu, en avertirent la mère qui, curieuse de voir jouer son fils, fit louer sous main une loge, et se rendit secrètement à la comédie, avec deux ou trois de ses amis. On donnait Béverley, et son fils était chargé du

rôle principal. Le rapport qui se trouvait entre sa conduite et celle du joueur anglais qu'il représentait, parut si frappant à cette mère, qu'à chaque trait elle s'écriait : le coquin ! toujours le même ! il n'a pas changé. L'*illusion* augmentait chez elle à mesure que la pièce avançait ; mais quand elle vit au cinquième acte l'acteur lever la main, pour massacrer son enfant, elle s'écria d'une voix terrible, et avec le frémissement de la nature : arrête, malheureux ! ne tue pas ton fils, je le prendrai plutôt chez moi. L'effet que *l'illusion* de cette bonne mère produisit par toute la salle fut tel, que la pièce ne put être achevée. *(Etr. de Thalie 1786.)*

* Un Casuiste nous apprend que si l'on voit un Prêtre commettre une action indécente, il faut penser que c'est une *illusion* du démon, qui prend quelquefois malignement la figure d'un saint homme pour causer du scandale. *(Dict. des G. du Monde.)*

ILLUSTRATION, ILLUSTRER, ILLUSTRE, ILLUSTRISSIME. — Il est plus glorieux d'*illustrer* sa maison,

que de descendre d'une maison *illustre.* — C'est par vous que commence l'*illustration* de votre famille, disait un ancien Noble à un Noble moderne ; et c'est en vous, répond celui-ci, que finit l'*illustration* de la vôtre.

* Pour feindre des vertus, à tort on dissimule;
Notre cœur tel qu'il est doit toujours se montrer :
Les défauts que l'on a rendent moins ridicule,
Que les fausses vertus dont on veut s'*illustrer.*

(Pannard.)

* Le décret des Papes, par lequel il fut ordonné qu'à l'avenir les Cardinaux seraient traités d'Eminence, date du 10 janvier 1630. Les Cardinaux rejetèrent alors unanimement la qualité d'*Illustrissime*, dont ils s'étaient contentés jusques-là. Encore, dit Pasquier, l'*Illustrissime* n'était-il que pour ceux qui étaient nés Princes, les autres se contentant du *révérendissime.* — Camus, Evêque du Belley, qui, à cette époque, faisait des romans dévots et des sermons plaisans, disait en chaire : MM. les Cardinaux ont abandonné aux Evêques le titre d'*Illustrissime* et de *Révérendissime*, comme ils abandonnent à leurs

valets-de-chambre leurs vieux habits violets, et leur linge sale.

— On agitait, au Concile de Trente, la question de la réforme des Cardinaux. Barthéleiny des Martyrs vota pour l'affirmative, et dit : les très-*illustres* Cardinaux, ont bon besoin d'une très-*illustre* réforme. (*Encyclopédiana.*)

Je crains un honneur dangereux :
S'il est beau d'être *illustre*, il est doux d'être heureux.
(*François de Neufchâteau.*)

IMAGE. — Le philosophe Plotin, qui vivait au 3.e siècle, ne voulut jamais se laisser peindre. Son disciple Amélius l'en pria inutilement. C'est assez, disait-il, que nous soyons condamnés à porter avec nous cette *image*, dans laquelle la nature nous a renfermés, sans que nous transmettions à la postérité l'*image* de cette *image*, comme un spectacle digne de l'attention des siècles à venir.

* L'objet qui dans la tombe emporta notre hommage,
Reste encore près de nous, et vit dans son *image*.
(*Lemierre.*)

* Il est dit, au premier chapitre de

la Genèse, que Dieu fit l'homme à son *IMAGE : Faciamus hominem ad IMAGINEM nostram :*

Depuis, l'homme, amoureux de son sot esclavage,
Fit, dans ses préjugés, Dieu même à son *image :*
Nous l'avons fait injuste, emporté, vain, jaloux,
Séducteur, inconstant, barbare comme nous.

(Voltaire.)

— Le philosophe de Ferney a reproché au Poëte Santeuil d'avoir, dans son hymne pour la fête de tous les Saints, donné à Dieu une contenance peu digne de la Majesté de l'Être Suprême, en s'exprimant ainsi :

Altis secum habitans in penetralibus,
Se Rex ipse suo contuitu beat :

Dans ses appartemens le Monarque suprême
Se voit avec plaisir et vit avec lui-même.

S'exprimer ainsi, dit le sévère censeur, n'est-ce pas peindre Dieu comme un fat, occupé sans cesse à se regarder dans sa glace, et à contempler sa figure ? Ce n'est plus là faire l'homme à l'*image* de Dieu, c'est faire Dieu à l'*image* de l'homme.

IMAGINER, IMAGINATION. — L'*imagination* est un magasin d'extravagances en tout genre. (*Dict. Port.*) — L'*imagination*, disait Pope, offre toujours deux chemins; l'un est à droite, l'autre est à gauche : c'est le plus fréquenté. — L'*imagination* est la folle du logis, la raison en est le gardien. (Cette pensée est attribuée à Montaigne, à Mallebranche, et à Ste.-Thérèse.) — Quand la tête se monte, l'*imagination* la mieux réglée devient folle comme un rêve. (*Baumarchais.*) — Ce n'est qu'au feu de l'*imagination*, que les passions s'allument, dit Jean-Jacques, c'est la raison de l'axiome, *ab assuetis non fit passio.*

* Si, prompte à s'enflâmer, trop vive ou trop féconde,
L'*imagination* en mille objets abonde,
Le jugement languit et se laisse emporter
Par un torrent fougueux qu'il ne peut arrêter.
(*Du Resnel.*)

* Le père Tournemine était d'une *imagination* vive et très-enflammée. Il aimait à raconter des choses extraordinaires. Il s'en frappait tellement l'*imagination*, qu'il les croyait véritables.

On disait, de son tems, quand on parlait de quelqu'un de ce caractère :

Il ressemble à Tournemine,
Qui croit ce qu'il *imagine*.

* Un bourgeois de Paris, qui faisait l'homme d'importance, s'*imagina* que Molière l'avait pris pour l'original de son *Cocu* IMAGINAIRE. Il en marqua son ressentiment à un ami : comment, lui dit-il, un comédien aura l'audace de mettre impunément sur le théâtre un homme comme moi !.... De quoi vous plaignez-vous, répartit l'ami? Votre femme vous dira comme moi qu'il vous a peint du bon côté, en ne faisant de vous qu'un *cocu* IMAGINAIRE. (*Espr. de Molière.*)

* Un ami de Santeuil lui parlait avec douleur de l'infidélité de sa femme. Voilà une belle affaire, dit le religieux ! Ce n'est là qu'un mal d'*imagination*; peu en meurent, beaucoup en vivent.

* En 1537, un arrêt du Parlement de Grenoble légitima un enfant né après quatre ans d'absence du mari de la mère, sur l'attestation de plusieurs

Médecins, portant qu'une femme peut concevoir sans copulation, mais par la seule force de l'*imagination*, et en rêvant.

* *Imaginative* se prend quelquefois pour l'esprit d'*imagination*, d'invention :

Rare et sublime effort d'une *imaginative*
Qui ne cède en vigueur à personne qui vive!
(Molière.)

* ..... J'ai l'*imaginative*
Quand je la mets en train, aussi prompte que vive.
(Destouches.)

IMBÉCILLITÉ, IMBÉCILE.

De grâce, apprenez-moi comment l'on fait fortune,
Demandait à son père un jeune ambitieux ?
Il est, dit le vieillard, un chemin glorieux,
C'est de se rendre utile à la cause commune,
De prodiguer ses jours, ses veilles, ses talens,
Au service de la patrie.
— Oh ! trop pénible est cette vie,
Je veux des moyens moins brillans.
— Il en est de plus sûrs ; l'intrigue. — Elle est trop vile ;
Sans vice et sans travail je voudrais m'enrichir.
— Eh bien ! sois donc un *imbécile*,
J'en ai vu beaucoup réussir. *(Florian.)*

* Sixte-Quint, étant Cardinal de Montalte, contrefit si bien l'*imbécile* pendant près de quinze années, qu'on l'appelait communément l'âne d'Ancône. Cette *imbécillité* simulée fut un des ressorts artificieux qu'il fit jouer pour parvenir à la Papauté, qu'il exerça d'ailleurs avec beaucoup de hauteur et d'inflexibilité, mais avec encore plus de génie et de dignité.

* L'Abbé Terrasson était, sur la plupart des choses ordinaires, d'une simplicité et d'une naïveté qui ressemblait à de la bêtise. Aussi Mad. de Lassai disait de lui : il n'y a qu'un homme de beaucoup d'esprit qui puisse être d'une pareille *imbécillité*. (*Alman. littér. 1793.*)

IMBERBE. — Louis XIII étant monté *imberbe* sur le trône, ç'en fut assez pour dégoûter les courtisans de leur *barbe*, dont ils avaient été fanatiques un demi-siècle auparavant. (*Pogonolog.*)

* Un Seigneur de la Cour d'Henri IV avait la *barbe* rousse. Etant à sa maison de campagne, où le Roi s'était rendu pour une partie de chasse, il crut divertir

ce Prince, en demandant à son jardinier, qui était *imberbe*, pourquoi il n'avait pas de *barbe*. Monsieur, répondit le jardinier, quand le bon Dieu fit la distribution des *barbes*, j'arrivai tard. Les blondes, les brunes et les noires étaient données, il n'en restait plus que de rousses, et j'ai mieux aimé rester *imberbe*, que d'en avoir une de cette couleur. *(Passe-tems agr.)*

IMBIBER, IMBOIRE, IMBU.

Certain âge accompli, le vâse est *imbibé*.
(La Fontaine.)

* L'Académie, qui reconnaît le mot *imbu*, rejette le verbe *imboire*. Quelques auteurs, qui peuvent faire autorité, l'emploient. Jean-Jacques a dit en parlant de lui-même : celui qui vous parle est un solitaire qui, vivant peu avec les hommes, a moins d'occasions de s'*imboire* de leurs préjugés.

IMITER, IMITATION, IMITATEUR.

L'esprit *imitateur* trop souvent nous abuse.
(Delille.)

* Dans un âge où le cœur ne sent

rien encore, il faut faire *imiter* aux enfans les actes dont on veut leur donner l'habitude, en attendant qu'ils les puissent faire par discernement et par amour du bien. L'homme est *imitateur*, l'animal l'est aussi. Le goût de l'*imitation* est de la nature bien ordonnée, mais il dégénère en vice dans la société. Le singe *imite* l'homme qu'il craint; il n'*imite* pas les animaux qu'il méprise. Il juge bon ce que fait un être supérieur à lui. Parmi nous, au contraire, nos arlequins *imitent* le beau pour le dégrader, pour le rendre ridicule; ou s'ils *imitent* les objets qu'ils admirent, on voit dans le choix des objets, le faux goût des *imitateurs*. (*Emile.*)

* Le singe est né pour être *imitateur*,
Mais l'homme doit agir d'après son cœur.
(*Voltaire.*)

* La Supérieure du Monastère des Capucines d'Alcala disait de Ste.-Thérèse: « Sa conduite n'a rien qui soit extraordinaire, elle boit, elle mange, elle parle, elle rit comme toutes les autres, sans affectation, sans façon, sans cé-

rémonie, et l'on voit pourtant bien que c'est une Sainte. Ainsi Dieu soit béni de nous avoir fait connaître une Sainte que nous pouvons tous *imiter*. » — Une Sainte ou un Saint que l'on croit pouvoir *imiter*, ne ressemble-t-il pas bien à ces hommes d'un génie si naturel, qu'ils font dire, quand on lit leurs *inimitables* écrits : il semble que j'en écrirais autant. *(Merc. de Fr. 1784.)*

* L'Evêque de Rochester disait : si vous n'*imitez* pas, vous ne serez jamais *imité*.

* Boileau était excellent pantomime. Il contrefesait ceux qu'il voyait, jusqu'à rendre parfaitement leurs démarches, leurs gestes, et même leur son de voix. Racine, le fils, rapporte dans ses mémoires que Boileau ayant entrepris de contrefaire un homme qui venait d'exécuter une danse fort difficile, il exécuta avec précision cette même danse, quoiqu'il n'eut jamais appris à danser. Il amusa un jour le Roi en contrefaisant devant ce Prince tous les comédiens. Le Roi voulut qu'il contrefit aussi Molière, qui était présent, et demanda

ensuite à l'auteur du Misantrope s'il s'était reconnu. Nous ne pouvons, répondit Molière, juger de notre ressemblance, mais la mienne est parfaite, s'il m'a aussi bien *imité* qu'il a *imité* les autres.

* Le Prince de Conty et le Prince de Condé étant prisonniers, au Hâvre, le premier demanda une *Imitation* de J. C. Ce que nous avons de mieux à *imiter* pour le présent, dit le Prince de Condé, c'est M. de Beaufort (qui s'était sauvé récemment du château de Vincennes.) (*Huetiana.*)

* J.-J. Rousseau disait après Fontenelle : puisque l'Evangile est d'un Dieu, le livre de l'*Imitation* est du premier des hommes.

* L'*Imitation* de J. C. est un des plus excellens traités de morale qui aient été faits. Heureux celui qui en pratique le contenu, non content de l'admirer. (*Leibnitz.*)

* P. Corneille, rebuté du Théâtre, entreprit la traduction en vers de l'*Imitation.* Il y fut porté par les conseils de plusieurs Jésuites, ses amis, par des sentimens de piété qu'il eut toute

sa vie, et sans doute aussi par l'activité de son génie, qui ne pouvait demeure oisif. Cet ouvrage eut un succès prodigieux. Cependant, dit Fontenelle, si j'ose en parler avec une liberté que je ne devrais peut-être pas me permettre, je ne trouve pointr, dans cette traduction, le plus grand charme de l'*imitation*, je veux dire sa naïveté et sa simplicité. Elle se perd dans la pompe poétique, si naturelle à Corneille, et je crois qu'absolument la forme des vers lui est contraire. Ce livre, le plus beau qui soit sorti de la main d'un homme, puisque l'Evangile n'en vient pas, n'irait pas droit au cœur comme il fait, et ne s'en saisirait pas avec tant de force, s'il n'avait un air naturel et tendre à quoi la négligence même du style prête beaucoup.

* L'Abbé de Choisy fit une traduction de l'*Imitation* de J. C. Il la dédia à Mad. de Maintenon, qui était alors tout à la fois dévote, et maîtresse de Louis XIV. Pour faire sa cour à la favorite, il fit graver, à la tête du livre qu'il lui dédiait, une es-

tampe où on la voyait au pied du crucifix, avec ces paroles du Roi-Prophète : *audi, filia, concupiscet rex decorem tuum.* Ecoutez, ma fille ! le Roi brûlera pour vous du plus ardent amour. — Cette gravure, au lieu d'édifier, scandalisa la Cour et la ville, et le traducteur fut obligé de la retrancher de tous les exemplaires. (*Loisirs d'un Min. d'Etat.*)

* Le Prince Eugène portait, dans toutes ses expéditions militaires, le livre de l'*Imitation* de J. C. (*Dict. Hist.*)

IMMACULÉ. — (Qui est exempt de la tache originelle.) — La question, si la Vierge Marie était née *maculée*, ou *immaculée*, fut long-tems une question religieuse pour laquelle on se disputait, on se haïssait, on s'anathématisait réciproquement. — La guerre pour et contre l'*immaculée* conception se faisait surtout entre les Religieux du couvent des Dominicains ou frères Prêcheurs, autrement dit les Jacobins, à cause de la rue St.-Jacques où était le grand couvent, et ceux du grand couvent des Cordeliers, qui a donné son nom à la rue dans laquelle

il était situé. On a vu depuis les couvens des religieux Jacobins et Cordeliers érigés en clubs de révolutionnaires Cordeliers et Jacobins. Les pères de ces anciens couvens s'étaient damnés réciproquement pour des questions théologiques auxquelles ils ne comprenaient rien ; les frères et amis des nouveaux clubs s'entregorgèrent pour des questions politiques auxquelles ils n'entendaient pas davantage. On peut bien dire, s'il est permis de mêler un jeu de mots aux événemens déplorables de ces derniers tems, que les conceptions qui sortaient de ces cerveaux impurs, n'étaient rien moins que des *conceptions* IMMACULÉES.

IMMANQUABLE, IMMANQUABLEMENT.

Si j'avais un enfant, que je serais heureux !
Pour l'obtenir je fais au Ciel des vœux,
Mais il est sourd à ma prière.
— C'est qu'il n'est pas content de ta sotte manière
De l'invoquer. En tous cantons
N'a-t-il pas commis des patrons
Faits pour désarmer sa colère,
Faits pour rendre ta femme mère,
Faits pour te donner un enfant,

Dit un Brame ? pourquoi crier au firmament ?
Que ne va-tu, plutôt que ne va-t-elle
Invoquer quelque saint ! Ta femme est jeune et belle,
Et dans neuf mois, très-*immanquablement*....
— Vous pensez que le Ciel alors moins implacable...
— Fais partir ta moitié... l'effet est *immanquable*.

IMMATERIALITE, IMMATÉRIELLE. — L'immortalité de l'âme n'a jamais fait la matière d'un doute, non-seulement chez ceux que la foi, mais encore chez ceux que la raison seule éclaire. Il n'en a pas toujours été de même de son *immatérialité*. Plusieurs docteurs, plusieurs Pères de l'église ont déclaré formellement que l'âme était matérielle. La corporalité de l'âme, a-t-on dit, éclate dans l'Evangile : *Corporalitas animæ in ipso Evangelio relucescit. (Tertullien.)* Il n'est rien de créé qui ne soit corporel, ni dans le Ciel, ni sur la terre, ni parmi les choses visibles, ni parmi les invisibles ; et les âmes, soit qu'elles habitent un corps, soit qu'elles en sortent, ont toujours une substance corporelle. *(St.-Hylaire.)* Nous ne connaissons rien d'*immatériel*, que la seule vénérable Trinité. *(St.-Ambroise.)*

Il n'a donc pas moins fallu que le corps de l'Église entière pour décider que l'âme est *immatérielle. (Quest. encycl.)*

IMMÉDIAT. (Sans l'intervention d'un tiers.) — Cromwell, voulant mettre tous ses soldats sous la protection *immédiate* des auteurs de J. C., par sa mère, faisait porter le nom de l'un d'eux à chacun de ses régimens; ce qui a fait dire à un auteur anonyme de ce tems: Cromwell a battu le tambour dans tout le vieux Testament; on peut apprendre la généalogie de notre Seigneur par les noms de ses régimens. Le sergent-major ou le fourier, n'avait pas besoin d'autre liste que le premier chapitre de St.-Mathieu.

IMMENSITÉ, IMMENSE. — L'Astronomie et l'Anatomie sont les sciences qui représentent le mieux les deux caractères principaux de l'Être Souverain. L'une annonce son intelligence infinie par la mécanique des animaux, l'autre son *immensité* par celle des espaces célestes. L'Anatomie a cependant, sur l'Astronomie, l'avantage qu'a l'intelligence sur l'*immensité*, dit Fontenelle.

L'abbé Sabbatier, dans son Dictionnaire des Trois Siècles, art. *Thomas*, reproche à cet écrivain de mettre son lecteur sans cesse aux prises avec des expressions scientifiques, toujours déplacées dans des ouvrages de littérature, et plus encore dans des discours. Le mot *immense* est un des termes que l'Aristarque reproche à l'auteur d'avoir trop souvent employés.... Partout, dit-il, ce sont des ouvrages *immenses*; des étendues *immenses*; des génies *immenses*; des ames *immenses*, etc.

Ce sont ces *immensités* de toute espèce qui ont aussi fait dire à un poëte, satirique moderne :

Thomas est assommant, quand sa lourde éloquence
Souvent pour ne rien dire ouvre une bouche *immense*.

IMMERSION. — Action par laquelle on plonge dans l'eau.

— Dans les premiers siècles du Christianisme, on baptisait par trois *immersions*. C'est pour cela que le Huron, qui n'avait encore lu d'autre livre que le nouveau Testament, prétendait qu'il ne pouvait y avoir de meilleur baptême pour lui que son *immersion* dans la

petite rivière de Rence. *(L'Ingénu, ou hist. du Huron.)*

IMMEUBLE, IMMOBILIER. — Se dit de tous biens-fonds, ou qui tiennent nature de fonds, pour parler le langage des Jurisconsultes. — Une rente de cinq sols, au principal de cent sols, était, avant le nouveau Code civil, réputée un *immeuble*. Un billet de cent mille écus, dont on tire d'avance un intérêt de cent mille francs, n'était pourtant qu'un meuble. Tout est souvent abus dans les mots comme dans les choses.

— Une bulle d'Innocent VIII, octroie à chaque fidèle le droit de s'emparer de tous les meubles et *immeubles* des hérétiques, sans autre forme de procès. *Jus bona quæcumque mobilia et* IMMOBILIA *quibuscumque licitè occupandi.*

IMMINENT. — Prochain, qui doit bientôt arriver.

— Plusieurs personnes, qui lisent Homère, sont choquées de la fuite d'Hector à la vue d'Achille. Mais Homère, qui avait bien étudié les hommes,

n'ignorait pas qu'un péril certain et *imminent* décourage l'homme le plus intrépide. — Quelqu'un félicitait un jour Milord Pétesborowgh, de n'avoir jamais eu peur. Monsieur, répondit-il, montrez-moi un danger que je croie réel, et *imminent*, et je vous promets que j'aurai autant de peur que vous.

IMMISCER. — Terme de Pratique. — Celui qui s'est *immiscé* dans une succession, n'y peut plus renoncer. *(Dict. de l'Ac.)* — Ce terme s'emploie néanmoins quelquefois dans le langage ordinaire de la société : s'*immiscer* dans une affaire ; s'en mêler. — Chez les Athéniens, la loi frappait de mort tout étranger qui s'introduisait dans une assemblée populaire, comme ayant tenté de s'*immiscer* dans les affaires de la République ; ce qui n'appartenait qu'au peuple souverain.

IMMOBILITÉ, IMMOBILE.

Si je trouvais d'*immobiles* appas,
Je saurais bien qu'en faire. *(La Fontaine.)*

* Le ciel fut le premier livre de Gassendi ; encore enfant, il se privait du sommeil, pour jouir du spectacle des

étoiles. Un soir il s'éleva, entre ses camarades et lui, une dispute sur le mouvement de la lune et celui des nuages. Ses amis voulaient que la lune eut un mouvement sensible, et que les nuages fussent *immobiles*. Gassendi entreprend de les détromper par les yeux; il les mène sous un arbre, et leur fait observer que la lune paraît toujours entre les mêmes feuilles, tandis que les nuages se dérobent à leurs yeux. Que de maîtres n'auraient pas imaginé une manière aussi simple d'instruire des ignorans. *(Ann. Franç.)*

* Fléau de la Religion !
Impie ! à l'Inquisition !
Disait un Franciscain, fort grave personnage,
Apostrophant publiquement
Un philosophe anglais, un sage
Qui démontrait le mouvement
De notre monde planétaire.
Chien d'athée ! à Madrid ! tu penses que la terre
Tourne autour du soleil ! Porte ailleurs tes discours :
Apprens que Josué, ce guerrier qu'on révère,
Du soleil arrêta le cours.
— Je le sais bien, mon père ; aussi l'astre docile,
Depuis ce tems est *immobile*.

* Mesmer, le magnétiseur, se vantait, devant l'abbé Cérutti, d'avoir la puissance de rendre *immobile* tout un troupeau. Je crois effectivement, dit l'ex-Jésuite, que vous avez tout pouvoir sur les bêtes.

IMMODÉRÉ.

Les lieux où nous naissons nous semblent trop serrés ;
Il faut que nous courrions le monde ;
Et nos désirs *immodérés*
Nous mettent à l'étroit sur la terre et sur l'onde.

IMMODESTIE, IMMODESTE. — Le 18 janvier 1674, Louis XIV entrant dans sa chapelle de Versailles, présenta à ses Aumôniers un imprimé qui lui avait été remis, par lequel la Noblesse suppliait le Roi de réformer l'*immodestie* de son Clergé, et d'enjoindre aux Evêques d'être, quand Dieu était seul dans la chapelle, comme quand le Roi y était avec lui. (*Lett. de Sévigné.*)

IMMOLER, IMMOLATION.

A l'objet de ses vœux, il faut *immoler* tout,
Le penchant, les désirs, l'habitude et le goût.
(*Destouches.*)

* Nous ne savons que trop à quel point avait prévalu, chez les anciens Velches, l'exécrable coutume d'*immoler* des victimes humaines. C'était là, s'écrie Voltaire, cette simplicité, cette bonne-foi, cette naïveté gauloise que nous avons tant vantée ! C'était le bon tems, quand des Druïdes, ayant pour temples les forêts, brûlaient les enfans de leurs concitoyens dans des statues d'osier, plus hideuses que ces Druïdes mêmes !

* Madame, pour sauver notre honneur combattu,
Il faut *immoler* tout, et même la vertu.
(OEnone à Phèdre.)

IMMONDICITÉ, IMMONDE. — Il y avait, chez les Juifs, une *immondicité* légale; c'était l'espèce d'impureté que l'on contractait en touchant quelque chose d'*immonde*. Les femmes étaient *immondes* à certaines époques périodiques; il fallait qu'elles se purifiassent légalement de cette *immondicité*.

IMMORALITÉ, IMMORAL. — Ah ! que ma vie passée nuira à la chose publique, disait Mirabeau quelque tems

avant de mourir. Il me faudrait, ajoutait-il la veille de sa mort, il me faudrait encore deux ans pour expier l'*immoralité* de ma jeunesse !

IMMORTALITÉ, IMMORTALISER, IMMORTEL. — La religion chinoise est la seule de toutes les religions qui ont régné, ou qui règnent sur la terre connue, qui n'ait point enseigné l'*immortalité de l'âme*; encore ne la combat-elle pas. (*Voltaire.*)

* Warburton, Evêque de Glocester, dit en parlant de Moïse : S'il était instruit du dogme de l'*immortalité* de l'âme, il est coupable de ne l'avoir pas enseigné; s'il l'ignorait, il était indigne d'être Législateur.

* Le Prince Léopold, Duc de Brunswick, si cher à l'humanité dont il a été le héros toute sa vie, et la victime à 32 ans (*voyez* DÉBORDER), avait coutume de dire : qu'on ne me conteste pas l'*immortalité* de l'âme; je sens que je ne puis m'en passer. (*Alman. litt. 1787.*)

* Où serait sans la mort l'espoir de la vertu?

Va, l'*immortalité*, quand le juste succombe,
Comme un astre naissant se lève sur sa tombe.
(Ducis.)

* Ulysse qui, pour sa sagesse,
Fut si célèbre dans la Grèce,
Quoiqu'amoureux et bien traité,
Refusa, malgré sa tendresse,
D'accepter l'*immortalité*
A la charge d'aimer toujours une Déesse. *(Pavillon.)*

* Le tribut d'admiration publique que Voltaire reçut avant sa mort à Paris, soit au sein de l'Académie, soit au théâtre, a fait dire, de ce génie *immortel*, qu'il avait assisté à son *immortalité*.

IMMORTELS, au pluriel, se prend pour les Dieux :

* Les *immortels* ont les regards sur nous.
(La Fontaine.)

* Les *immortels* commandent à la terre,
Mais la beauté commande aux *immortels*.

* Noushirvan, Roi de Perse, surnommé le Juste, trouvait de la bassesse à se réjouir de la mort d'un ennemi. On vint lui dire un jour : Prince, votre ennemi est mort : et moi, dit-il, suis-je donc *immortel* ?

* Louis XIV mourant, et voyant ses domestiques fondre en larmes au pied de son lit, leur dit : pourquoi pleurez-vous ? Pensiez-vous que je fusse *immortel ?*

* On avait été 200 ans à bâtir le temple d'Ephèse, qui passait pour une des sept merveilles du monde. Erostrate y mit le feu le même jour qu'Alexandre naquit ; interrogé pourquoi il avait commis un tel sacrilège, l'incendiaire répondit que c'était pour s'*immortaliser.*

* Quand vous arriverez dans la demeure sombre
Où la Parque mettra tous vos lauriers à l'ombre,
Livrés à des remords cruels :
Héros ! vous vous direz : Insensés que nous sommes,
Fallait-il pour être *immortels*
Faire mourir cinq cents mille hommes !

(Pannard.)

* Frédéric (le grand) fit faire, dans ses belles manufactures de porcelaine, la statue de Voltaire. Au bas de cette statue, avant de l'envoyer à celui qu'elle représentait, il écrivit de sa propre main : *viro* IMMORTALI ; A l'homme *immortel.* Le philosophe répondit au Souve-

rain : Sire, vous me donnez une terre dans vos domaines. — Des voyageurs qui étaient à Ferney, admiraient ce monument : Voltaire, voyant qu'ils s'arrêtaient avec plaisir à l'inscription *viro* IMMORTALI, dit : Messieurs, c'est la signature de celui qui me l'a envoyée.

* La veille de la fête à l'Être Suprême et à l'*immortalité* de l'âme, Chaumette, Procureur-Syndic de la Commune de Paris, va trouver l'abbé de Lille, et lui dit : il me faut des vers sur l'*immortalité* de l'âme. De Lille s'en défend. — Point tant de modestie, il m'en faut, je ne te donne que vingt-quatre heures. Le lendemain de Lille présente au farouche Syndic les vers suivans :

O vous qui de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez ! vous êtes *immortels !*
Et vous, vous du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
Consolez-vous, vous êtes *immortels !*

Cela est fort beau, dit Chaumette, mais cela n'est pas encore bon à publier. Je t'avertirai quand il sera tems. Peu de tems après, l'échafaud avait fait justice de Chaumette.

* Philbert, musicien du dernier siècle, excellent chanteur, grand fleuriste et homme très-plaisant dans son genre, eut le bonheur de plaire à Louis XIV. Ce singulier artiste imitait parfaitement le mauvais langage des étrangers qui commencent à parler français, ainsi que le jargon et l'accent de ceux qui vivent dans les provinces éloignées de Paris. Il contrefaisait agréablement les caractères et la façon de parler de tous les âges, de tous les états, et de toutes les professions. Il imitait le son des cloches, et carillonnait en frappant avec un bâton sur une poële à frire. Un jour que Philbert montrait tous ses agréables talens au poëte Lainez, celui-ci lui dit en plaisantant: Philbert, tu m'as réjoui, je t'*immortaliserai*. Effectivement il lui envoya, deux jours après, ces vers, où le musicien dut reconnaître son portrait :

Cherchez-vous des plaisirs? allez trouver Philbert,
Sa voix, des doux chants de Lambert,
Passe au bruit éclatant du tonnerre qui gronde:
Sa flûte seule est un concert.
La fleur naît sous ses mains dans un affreux désert,
Et sa langue féconde
Imite en badinant tous les peuples du monde.
Si dans un vaste pavillon
Il sonne le tocsin ou fait un carillon,
En battant une poële à frire;
Le héros *immortel* que nous révérons tous,
Devient un homme comme nous;
Il éclate de rire.
Cherchez-vous des plaisirs? allez trouver Philbert,
Sa flûte seule est un concert.

IMMORTELLE. (Fleur.)

L'Amour est cette fleur si belle
Dont Zéphire ouvre les boutons;
Mais l'amitié, c'est l'*immortelle*
Que l'on cueille en toute saison. (*Dumas.*)

IMMUNITÉ. — La prérogative de l'*immunité* attachée à certains lieux, procurait autrefois, à ceux qui les habitaient, l'exemption de certains droits, de certaines sujétions, de poursuites criminelles, etc.

* Les *immunités* ecclésiastiques sont

célèbres par leurs abus. Elles sont toujours absurdes, et souvent atroces.

— Dans la guerre d'Italie de 1701, deux dragons de la garnison française qui était dans Mantoue, passaient dans la rue. Un Italien, irrité contre l'un des deux, lui enfonce son poignard par derrière, le tue sur la place, et se réfugie dans un endroit privilégié. Le camarade du mort poursuit l'assassin dans l'asyle sacré, et l'y massacre. Le peuple, indigné qu'on ait osé violer les *immunités* ecclésiastiques, s'attroupe, et veut fermer les portes; le meurtrier s'étant fait jour l'épée à la main, se retire dans la maison de son Colonel. Le Colonel, dans la vue d'appaiser le tumulte, fait aussitôt conduire le dragon, chargé de fers, dans une prison, et pendant la nuit, le fait partir pour une place éloignée. Quelques jours après, on produit, aux yeux du peuple, un cadavre qu'on dit être celui du dragon. La multitude le croit, et s'appaise, en rendant des actions de grâces pour cette mort, qu'elle regarde comme un coup du Ciel, et qui a vengé la violation des

immunités de l'église. (Labat, *Voyage d'Espagne et d'Italie.*)

IMMUTABILITÉ, IMMUABLE. — Mon ami, soyons conséquens; si vous voulez *immutabilité*, que l'adjectif soit *immutable*. — Mais le dictionnaire de l'Académie ne veut admettre qu'*immuable*. — Mon ami, il donne là, comme en mille autres endroits, un coup de canif à l'étymologie, et plus encore au bon sens. (*Linguet.*)

* A d'*immuables* lois Dieu soumit la nature.
(*Voltaire.*)

* La tromperie est odieuse partout, disait Henri IV; mais elle l'est bien davantage chez les Princes, dont la parole doit être *immuable*.

* J'ai reçu de Dieu, disait Mad. Dudéfant, une de ces âmes tendres et *immuables* qui ne savent ni déguiser, ni modérer leurs passions; qui ne connaissent ni l'affaiblissement, ni le dégoût, et dont la ténacité sait résister à tout, même à la certitude de n'être plus aimée. J'ai été assez heureuse pendant dix ans par l'amour de celui qui

IMPALPABLE. — Qui ne peut être palpé, touché :

Avez-vous pénétré, philosophes nouveaux,
Cet instinct sûr et prompt qui sert les animaux ?
Dans son germe *impalpable* avez-vous pu connaître
L'herbe qu'on foule aux pieds et qui meurt pour renaître ?

(Voltaire.)

IMPARDONNABLE. — Le crime le plus *impardonnable*, aux yeux d'une vieille coquette, est d'avoir deviné son âge. — On ne dit jamais *impardonnable* que des choses et non des personnes, parce que pardonner n'a que le régime indirect du datif, *je lui pardonne*, et non le régime direct de l'accusatif, *je le pardonne*, ce qui serait un solécisme. Pour les personnes, il faut dire : vous êtes *inexcusables*, ou, vous êtes indignes de pardon. *(Mél. de Mad. Necker.)*

IMPARFAIT, IMPERFECTION.

Loin de scruter, avec un œil sévère,
Ceux de qui l'existence est pour nous un bienfait,
En faisant leurs défauts, songeons que sur la terre
Le meilleur des humains est le moins *imparfait*.

(Demoustier.)

★ Quelqu'achevés que fussent ses tableaux, Appelles les jugeait encore *imparfaits*. Aussi mettait-il ordinairement au bas : *faciebat Appelles*. Il ne mit le mot *fecit* qu'à trois de ses chefs-d'œuvres. Le premier est le portrait d'Alexandre-le-Grand, tenant en main le foudre de Jupiter. Ce portrait était en effet si *parfait*, qu'on disait, selon Plutarque : l'Alexandre de Philippe est invincible ; celui d'Appelles est inimitable. Le second tableau auquel ce peintre croyait qu'on ne pouvait reprocher d'*imperfection*, était une Vénus endormie. Le troisième représentait cette divinité sortant du sein des mers.

IMPARTIALITÉ, IMPARTIAL. — La partialité est le partage de la bassesse et de la bêtise. L'*impartialité* est la vertu des grandes âmes.

— Le Ministre le plus *impartial* qu'ait eu l'Autriche, dans le siècle dernier, était M. de Kaunitz. L'Impératrice-Reine le consulte pour savoir à qui elle doit confier le Département de la guerre. Il lui nomme un Officier-

Général qu'il n'aimait pas. L'Officier est appellé. Il sait qu'il doit sa nomination au premier Ministre ; il fait des démarches pour se rapprocher de lui. Non, dit M. de Kaunitz; j'ai rendu à son mérite un témoignage *impartial ;* j'ai obéi à la voix de ma conscience ; mais libre dans mes affections particulières, je ne veux pas plus vivre avec lui que je ne le voulais avant son élévation.

* Crébillon ne pouvait supporter les louanges. Dans les derniers jours de sa vie, s'étant fait lire ses tragédies, il n'en dissimula ni les beautés, ni les défauts. Je me juge, dit-il, aussi *impartialement* que j'ai fait les autres. *(Rec. d'Epit.)*

IMPASSE. (*Voyez* CUL-DE-SAC.)

IMPASSIBILITÉ, IMPASSIBLE. — L'*impassibilité* est l'attribut des corps glorieux après la résurrection, et la vertu affectée des Stoïciens, dont Zénon fut le chef. On ne peut nier que ce philosophe, prêchant d'exemple, n'ait fait preuve d'une sorte d'*impassibilité*,

quand il se coupa la langue avec les dents, et la cracha au nez du tyran Néarque, contre lequel il avait conspiré, et qui voulait le forcer, par la violence des tourmens, à révéler ses complices.

— Pyrrhon le Sceptique pratiquait la philosophie des Stoïciens. Dans un voyage qu'il fit sur mer, son vaisseau fut sur le point de faire naufrage. Comme il vit tous les gens de l'équipage saisis de frayeur, il les pria, d'un air tranquille, de regarder un pourceau qui était à bord, et qui mangeait à son ordinaire. Voilà, leur dit-il, quelle doit être l'*impassibilité* du sage.

IMPATIENCE, IMPATIENT, IMPATIENTER.

L'*impatience* allonge les instans. (*Parny.*)

* M.lle Scudéri a dit : la vie est trop courte pour se tuer; ce n'est pas la peine de *s'impatienter*.

* Après qu'on eut ôté de la torture l'infâme, l'exécrable Ravaillac, ce monstre fanatique dit humblement à son confesseur : je m'accuse de quel-

qu'*impatience* dans mes tourmens. Je prie Dieu de me les pardonner, et de pardonner à mes persécuteurs. (St.-Foix, *Ess. hist.*)

* Un homme en place disait avec beaucoup d'esprit : la faction que je redoute le plus, est la faction des *impatiens*.

* ..... En fait de mariage
La plus *impatiente* est toujours la plus sage.
(Destouches.)

IMPATRONISER. (S') — Ce mot n'est guères d'usage que dans le style familier ; il s'y prend ordinairement en mauvaise part :

Certes, c'est une chose aussi qui scandalise
De voir qu'un inconnu céans s'*impatronise*.
(Molière.)

IMPAYABLE. — Aux fêtes du mariage de Louis XVI, encore Dauphin, Louis XV demanda à l'abbé Terrai comment il trouvait les fêtes de Versailles? *Impayables*, Sire, répondit le Contrôleur-général des finances.

IMPÉNÉTRABLE.

Aux traits de la beauté rien n'est *impénétrable*.

* Quand on voit un minois de quinze à vingt ans, à l'œil noir et bien fendu, au teint de rose, aux dents d'ivoire, au cou d'albâtre, d'un maintien honnête quoique vive et enjouée, on dit comme Lélie dans l'Etourdi :

Vois si les plus cruels et plus durs sentimens
Ont rien d'*impénétrable* à des traits si charmans.

* Il y a, dit Massillon, des hommes enfoncés, *impénétrables*, sur le cœur desquels un voile fatal est toujours tiré ; qui ne s'attirent, qu'en se cachant, le respect des peuples ; qu'on ne révère que parce qu'on ne les a jamais vus, et qui, comme les autres, qu'une vaine religion consacra jadis, n'ont rien de vénérable que leur obscurité.

* Seigneur, dans ton temple adorable
Quel mortel est digne d'entrer ?
Qui pourra, grand Dieu pénétrer
Ce sanctuaire *impénétrable ?*
(J.-B. Rousseau.)

IMPÉNITENCE, IMPÉNITENT.

De l'enfer foudroyé quels sont donc les prestiges ?
De la Religion en ce signe éclatant

Contemplez, ô Chrétiens, à la fois deux prodiges,
Un Dieu mourant pour l'homme, et l'homme *impénitent* !

Ces vers sont de Piron. Il les écriv au bas d'un crucifix qu'il avait dai sa chambre.

* Après la paix faite entre Henri II Roi de France, et Philippe II, Ro d'Espagne, en 1559, ce dernier s'e retourna dans son Royaume, sans avoi tiré l'épée. En arrivant à Valladolid, i apprend que l'Inquisiteur venait de don ner un autodafé, où plus de trent criminels avaient été condamnés à l mort. Il demande que ce spectacl affreux soit renouvelé en sa présence et en celle du Prince Dom Carlos, soi fils, de la Princesse sa sœur, et de Seigneurs de sa Cour, qui avaient déj assisté à la première exécution. Le Mo narque espagnol voit, avec une satis- faction barbare, quarante de ses mal- heureux sujets, tant hommes que femmes qui sont conduits au supplice. Don Carlos de Sessa, fils d'un prélat d'Es- pagne, qui l'avait eu étant laïc, fu de ce nombre. Il avait été condamné

à être brûlé vif avec Sanchez, tous deux comme *impénitens*. De Sessa, dans le tems qu'on le traînait au bûcher, apercevant le Roi, lui cria : « O mon Prince, grâce! grâce! Comment pouvez-vous être le témoin des tourmens de vos sujets? Sauvez-nous de la mort, nous ne la méritons pas. » Non, lui répond Philippe, périssent toi et tes semblables! quand ce serait mon fils je le livrerais moi-même aux flammes s'il était hérétique ou *impénitent!!!*

IMPERCEPTIBLE, IMPERCEPTIBLEMENT.

..... Fantôme d'un moment
Notre être *imperceptible* est voisin du néant.
(*Voltaire.*)

* Un Critique a dit des ouvrages de Marivaux, qu'ils renfermaient tous.

Une métaphysique où le jargon domine,
Souvent *imperceptible*, à force d'être fine.

* Nous mourons en détail *imperceptiblement*.
(*Mad. Deshoulières.*)

IMPERDABLE. — Il est au Brelan, un coup *imperdable*; c'est le tricon ou brelan carré. Il est fou de s'exposer à le

perdre, et peu délicat de le gagner. Un homme honnête rougit de parier à coup sûr. Comment ne rougit-il pas de jouer à coup sûr? Jouer, n'est-ce pas parier?

* Au Biribi, à pair ou non pair, au passe-dix, à la roulette, etc., il y a, pour ceux qui tiennent la banque, un coup *imperdable*, qui doit arriver une fois sur quinze, l'un dans l'autre. Ce sont les rafles, les zéros, rouge, noire, double, etc. Quand les banquiers perdent le coup, il est nul; quand ils le gagnent, il est bon, et ils ramassent l'argent de ceux qui ont parié contre. Ces coups doivent se répéter, d'après la chance ordinaire, 48 à 50 fois en douze heures. Ils doivent porter contre cinq joueurs sur dix au moins, dont chaque tapis se trouve composé, en supposant que ces cinq joueurs n'auraient exposé chacun qu'un écu par coups, c'est 50 écus pour leurs cinquante coups, en douze heures ou par jour. C'est au total 750 francs pour les cinq joueurs. En supposant que chaque salle de jeu ait cinq tapis ou tables, c'est par salle 4500 livres. Admettons à présent qu'il y ait à Paris une maison de jeu par

arrondissement, et six tant pour le palais du Tribunat, autrement dit palais Royal, que pour ses alentours, cela fait 80. à 100 mille francs qui sortent tous les jours, rien que par la chance des coups *imperdables*, de la bourse des dupes dans celle des fripons. Il est vrai que quelquefois il arrive que les chances varient, et que la banque saute; mais pour un qui s'enrichit à ses dépens, combien d'autres, qu'elle ruine, se brûlent la cervelle, ou vont se précipiter dans la Seine!

IMPÉRIALE. — On appelle *impériale* le dessus d'un carrosse; on appelle *impériale* un jeu de cartes, qui a pris son nom de l'Empereur Charles-Quint, qui l'aimait beaucoup. — Le Marquis de Bièvre voyageait avec une précieuse, qui pour tuer le tems, lui proposa de jouer. — Je le veux bien, dit-il. — Mais comment, reprit la dame? — Eh bien, jouons le dessus de la voiture. — Vous êtes un impertinent; pour qui me prenez-vous? — Madame, vous avez tort. — Comment, Monsieur, j'ai tort! — Oui, Madame. Est-ce que c'est vous fâcher que de vous proposer l'*impériale?*

IMPÉRISSABLE. — Les Philosophes soutiennent que la matière est *impérissable*. Elle s'altère, disent-ils, se décompose et change; mais elle ne périt pas. Elle ne passe pas de l'être au néant. Le système des *impérissables* mène à celui de la métempsycose.

IMPÉRITIE. — On appelle de ce nom le défaut d'habileté, d'habitude ou d'expérience dans son état, dans sa profession. — Si l'*impéritie* est dangereuse dans un particulier, à quel excès de maux n'entraîne-t-elle pas, dans les fonctionnaires publics ou dans l'homme chargé de commander aux autres? Quelle conséquence fâcheuse l'*impéritie* de Louis XVI n'a-t-elle pas eu pour la France et pour lui-même! Quel ravage n'a pas causé l'*impéritie* législative, conventionnelle et directoriale!

IMPERTINENCE, IMPERTINENT. — *Impertinence* est ce qui n'appartient pas à l'ordre ou au développement d'une idée; ce qui est étranger à une bienséance, à un besoin ou à une circonstance. Lactance dit: ce que nous lisons dans St.-Thomas est *impertinent* à ce

sujet, c'est-à-dire, n'appartient pas au sujet dont il s'agit; *non est pertinens.*

—Il y a souvent loin de l'étymologie du mot à l'idée qu'on y attache; et tel n'est aucunement fâché qu'on lui dise: vous vous écartez de la question, qui serait furieux si on lui disait: vous faites une question *impertinente*, ou ce que vous dites est une *impertinence.*

* Partout l'*impertinence* est un vice choquant,
Et le Français lui seul en a fait un talent. (*Borde.*)

* On écrivait de Lyon, le 21 août 1786: « En revenant de Toulouse, je passai par Carcassonne, où je m'arrêtai 24 heures. J'attendais le dîner dans une auberge où étaient rassemblés plusieurs voyageurs. Un jeune homme, fraîchement débarqué de la diligence de Paris, entra dans la salle, vêtu dans le costume le plus élégant et le plus nouveau, portant une grosse cravatte au col, frisé en boucles énormes, à demi-poudré, frac à larges boutons, avec toutes les lettres de l'alphabet, gilet du meilleur goût, rosettes aux jarretières et aux souliers; rien ne lui manquait pour briller dans les galeries du Palais-Royal.

Il entre sans saluer, va se regarder dans le miroir, fredonne un air d'opéra-comique, en toisant, d'un air de côté, chacun des assistans de la tête aux pieds. Un jeune homme, vêtu très-simplement, lisait dans un coin, et n'avait pas levé les yeux sur le jeune élégant. Celui-ci, piqué sans doute de cette indifférence, s'approche du liseur, le salue légèrement, et lui dit : Monsieur lit? — Comme vous voyez, Monsieur, lui répond froidement l'inconnu. — Oserait-on vous demander quel livre? — Des comédies. — Et quelle est la pièce qui nous prive ainsi de votre conversation? — Le Curieux *impertinent*. — Le questionneur entendit parfaitement le propos, rougit, et dit, en balbutiant un peu : Oserai-je demander le nom de celui qui me répond de ce ton de persiflage? — — C'est le chevalier de***, colonel à la suite du régiment de***; vous devez connaître ce nom-là, Monsieur Guillaume ; votre père est venu souvent chez moi m'apporter des étoffes. Tout ce qui était dans la chambre partit d'un grand éclat de rire. M. Guillaume pâlit, et sortit sans prononcer un seul mot ;

du reste, le dîner fut d'une gaîté extrême. »

* Au commencement de la captivité de M. de la Fayette, en Autriche, le commandant de Vesel lui donna lecture d'une lettre de l'Empereur, portant que si le Général avait quelque plan à proposer contre la France, cela pourrait contribuer à adoucir son sort. « Moi, des plans contre la France, s'écrie le prisonnier ! Moi, faire cause commune avec les puissances coalisées, pour détruire la liberté de mon pays! Cela est par trop *impertinent!*

— Un député de la Convention, Félix Faulcon, également détenu, et présent à cette conférence, observa au Général prisonnier, que la proposition qui lui était faite venant d'une tête couronnée, l'épithète d'*impertinente* dont il la qualifiait, était peut-être déplacée. Depuis que je vis, reprend M. de la Fayette, j'appelle les choses par leur nom, et quoique je sois prisonnier d'un Roi, ce n'est pas pour moi un motif de lui passer cette *impertinence. (Mélang. légis., hist. et pol. de Félix Faulcon.)*

IMPERTURBABILITÉ.—Le cardinal de Ximenès, à la tête de l'armée qu'il conduisait, à ses frais, à la conquête d'Oran, fait signe, de la main, qu'il avait à parler. Il se fait d'abord un profond silence; mais à peine a-t-il commencé son discours, qu'un soldat s'écrie insolemment : de l'argent, point de harangue. Ximenès le cherche des yeux, l'aperçoit, commande qu'on l'arrête, le fait pendre sous ses yeux, et reprend le fil de sa harangue avec la même *imperturbabilité* que s'il n'eût pas été interrompu.

IMPÉTUOSITÉ, IMPÉTUEUX.

Vous connaissez l'*impétueuse* ardeur
De nos Français; ces fous sont pleins d'honneur,
Ainsi qu'au bal ils vont tous aux batailles.

(Voltaire.)

* Mercier n'a pas voulu que le substantif *impétuosité*, et l'adjectif *impétueux*, allassent sans l'infinitif *impétuoser*, et conséquemment le verbe j'*impétuose*, tu *impétuosais*, il *impétuosera*, nous avons *impétuosé*, etc. *Impétuoser* un discours, c'était-là, dit-il, le talent de Diderot, de Mirabeau. Qui

ne les a point entendu, ne comprendra pas mon expression. *(Néologie.)*

IMPIÉTÉ, IMPIE.

Nulle paix pour l'*impie* ; il la cherche, elle fuit.

(Racine.)

* J'ai vu l'*impie* adoré sur la terre,
Semblable au cèdre, il portait dans les cieux
Son front audacieux.
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre ;
Il foulait à ses pieds ses ennemis vaincus.
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

(Le même.)

IMPITOYABLE.

La jeunesse se flatte et croit tout obtenir ;
La vieillesse est *impitoyable*.

(La Fontaine.)

* L'humanité publique est quelquefois *impitoyable* envers les particuliers. Lorsqu'un vaisseau est surpris par de longs calmes, que la famine a, d'une voix impérieuse, commandé de tirer au sort la victime infortunée qui doit servir de pâture à ses compagnons, on l'égorge *impitoyablement* et sans remords. Ce vaisseau est l'emblême de chaque nation; tout devient légitime,

même vertueux, pour le salut public.
(Helvétius.)

* Pendant un tems, M. Pitt, en Angleterre, eut un parti pour et un parti contre lui. On appelait le premier la faction des *pitoyables*, et le second la faction des *impitoyables*. *(Merc. de Fr. 1768.)*

IMPLACABLE.

Dieu tient en main la chaîne, et n'est point enchaîné,
Par son choix bienfaisant tout est déterminé.
Il est libre, il est juste, il n'est point *implacable*.
(Voltaire.)

* On disait de Fénélon qu'il était *plus tendre pour la vertu qu'*IMPLACABLE *contre le vice. (Suard.)*

IMPLORER.

Non, je ne veux jamais *implorer* qui m'offense.
(Voltaire.)

*..... Pour vaincre l'imposture,
Si ce n'est point assez des pleurs de la nature,
Toi dont je n'eus jamais *imploré* le secours,
Si je ne l'*implorais* pour l'auteur de mes jours,
Amour! viens dans son cœur guider ma voix tremblante,
Et prête ta puissance aux larmes d'une amante.
(Gresset, dans Edouard III.)

IMPOLITESSE, IMPOLI. — Louis XIV avait entendu vanter le lord Stair, comme un homme si bien élevé, qu'il n'avait jamais commis la moindre *impolitesse.* Je le mettrai à l'épreuve, dit le Monarque, qui s'y connaissait. A quelques jours de là, le Roi invite le Lord à une promenade; la portière du carrosse ouverte: montez, Mylord, dit le Prince. Mylord Stair obéit; il entre le premier. On ne se trompe pas, dit le Roi, dans le caractère que l'on donne à cet homme-là; un autre que lui eût fait des façons, et m'eût fort *impoliment* refusé par ses cérémonies.

IMPORTANCE, IMPORTANT, IMPORTER. — Qu'*importe?* mot avec lequel le sage se console de tout.

En prose, en vers, comme en peinture
Je reçus pour mon lot petit quart de talent;
J'en rends graces à la nature;
S'il eut été demi, j'eusse fait l'*important.*

* On donnait, du tems de Mad. de Sévigné, un opéra dans lequel on chantait ces mots: Quand on obtient ce qu'on aime, qu'*importe*, qu'*importe* à quel

prix? Un jeune homme qui voulait faire l'*important*, se présente un jour chez cette dame pour faire une première visite. Sa figure, ses airs, son ton, donnèrent d'abord de lui l'idée la plus favorable. Mais hélas! frédonnant l'air et les mots du nouvel opéra, il dit: quand *on n'a point* ce qu'on aime, qu'*importe*, qu'*importe* à quel prix? On crut avoir mal entendu. Il eut le malheur de répéter la même sottise, et le porteur d'une figure d'*importance* ne parut plus qu'un ignorant insupportable.

IMPORTUNER, IMPORTUN.

..... Les bourgeois
Doivent très-rarement *importuner* les Rois.
(Voltaire.)

* Quelle affaire avez-vous? — Je n'en ai jamais qu'une,
C'est de fuir avec soin tout ce qui m'*importune*.

* Savez-vous l'usage que je fais de ma lunette-d'approche, disait Mad. de Sévigné à sa fille? Je ne cesse de la tourner du côté dont elle éloigne; les *importuns* qui m'environnent disparaissent, et je ne pense plus qu'à vous.

* Pour obtenir des grands, il faut leur demander jusqu'à l'*importunité*.

* Il n'est que les honteux qui manquent leur fortune;
Les Dieux veulent souvent que l'on les *importune*.
(Legrand.)

— Mettez-moi donc à même de vous obliger, disait un grand Seigneur à un homme de mérite. — Monseigneur j'ai déjà pris la liberté de solliciter de Votre Altesse, sans avoir le bonheur d'obtenir. — C'est que vous ne m'avez pas *importuné*.

* Que de gens ici bas doivent leur réussite
A l'*importunité* bien plus qu'à leur mérite.
(Picard, *dans le Mari ambitieux*.)

IMPOSER, IMPOSITION, IMPÔT.

— L'*impôt* est une lèpre, qui ne quitte plus le corps auquel elle s'est attaché.

* Bernard de la Monnoye appelait l'*impôt* le malheur d'un peuple heureux.

* Denys le tyran ayant mis un nouvel *impôt*, ses sujets s'en plaignirent. Il l'augmenta, ils ne firent plus que s'en moquer. C'est assez, dit Denys, puisqu'ils rient de l'*impôt*, c'est qu'ils en sont au point de ne pouvoir le payer.

* Les *impositions* sont à l'Etat ce que les voiles sont au vaisseau. Elles ne doivent point l'accabler par leur poids ; elles doivent le lester et le tenir en équilibre.

* Avant Philippe-le-Bel, la France, dont le Gouvernement comptait déjà neuf siècles, ignorait encore le nom odieux de l'*impôt*. Philippe, par les conseils d'Enguerrand de Marigni, voulut, de son autorité privée, et sans y apporter d'autres précautions, faire percevoir le 50.e denier sur tous les biens de ses sujets... Les bourgeois de Paris, Rouen, Orléans et Reims, proposèrent entr'eux un arrêt de mort contre les préposés à la levée de l'*impôt*, et le mirent à exécution en les massacrant. Philippe, effrayé, ne poussa pas plus loin la chose. Il fit assembler à Paris les Etats, et leur demanda gracieusement ce qu'il n'était pas en droit d'exiger par force. La Nation connaissant ses besoins, consentit à un *impôt*, mais seulement pour le tems que durerait la guerre.

— Charles VII fut le premier Roi de

France qui osa mettre des *impôts* sans le consentement de la Nation ; mais, c'était lorsque la moitié de la France, étant au pouvoir des Anglais, l'Assemblée des Etats-généraux était devenue impossible.

— Louis XV mit à lui seul plus d'*impôts* sur ses peuples, que tous les Rois ses prédécesseurs, collectivement pris.

— Je ne veux plus ni *impôts*, ni emprunts, disait Louis XVI, peu de jours avant la révolution.

* Lequel de l'*impôt* ou de l'emprunt est préférable ou moins préjudiciable à un Gouvernement. — Dans la nécessité de choisir entre ces deux maux, dit Linguet, c'est à l'*impôt*, sans contredit, que la préférence est due. — 1.° L'*impôt* est préférable, parce qu'il est plus difficile à établir. Il a toujours un air de violence et d'oppression qui effraie. Le peuple murmure, et l'embarras de faire passer un nouvel *impôt* fait quelquefois qu'on a recours à l'économie. Dans l'emprunt, au contraire, tout le monde est ou satisfait, ou tranquille;

il n'y a que la Nation de vendue, et elle est vendue en effet par l'emprunt, puisqu'une hypothèque assignée sur elle est une véritable aliénation. — 2.° Les rentrées de l'*impôt* sont lentes, la difficulté de l'arracher écarte la tentation de le prodiguer. On touche facilement l'emprunt; la facilité de rceevoir, fait oublier l'économie dans l'emploi des fonds qu'il rapporte. — 3.° Avec le tems on est forcé d'éteindre ou au moins de diminuer l'*impôt*; jamais on ne songe à rembourser le principal de l'emprunt. Ainsi l'oppression qui résulte de l'*impôt* est passagère; celle que produit l'emprunt est éternelle. — 4.° L'emprunt ne dispense pas de l'*impôt*; il faut payer l'intérêt des fonds accumulés et évanouis. On établit, pour payer les arrérages de l'emprunt, un *impôt* qui aurait suffi pour faire face aux besoins qui ont fait naître la demande du capital.

* Dans le cours des triomphes de Louis XIV, dans le tems où la misère publique et la tyrannie fiscale renaissaient à la suite de la gloire, Colbert ne proposait jamais que des *impôts*. Le

Parlement commençait par le chicaner, par le contrarier, et finissait par l'engager à se contenter d'un emprunt. Colbert, citoyen probe autant que ministre éclairé, ne pouvait s'empêcher de s'écrier, en recevant la nouvelle de l'enregistrement: ces gens-là ne se lasseront-ils pas de fournir aux ministres les moyens de ruiner la France? Mot plein de sens, et que ses successeurs, dans les derniers tems de la Monarchie surtout, éloignèrent trop de leur pensée.

IMPOSER, IMPOSANT.

Il est force gens dans le monde
Qui n'en *imposent* qu'un moment. *(Piery.)*

* Il faut avouer, disait un démocrate, que l'Assemblée Nationale est bien *imposante!* On ne peut en *imposer* davantage, reprit quelqu'un qui pensait tout différemment.

* Peut-on se soutenir à moins qu'on en *impose?*
(La Chaussée.)

* Pour en *imposer* aux hommes, il vaut mieux être bizarre et monstrueux, qu'être leur pareil. Tant il est vrai qu'ils se font bonne justice intérieurement! *(Mad. Necker.)*

IMPOSSIBILITÉ, IMPOSSIBLE.

Tel esprit fort, soit-disant infaillible,
Nie avec même orgueil tout ce qui le surprend :
Je ne le conçois pas : donc il est *impossible !*
Vrai syllogisme d'ignorant.

(Montcrif, *Dissert. sur les Chats.*)

* Louis XIV ayant montré à Boileau des vers qu'il s'était avisé de faire, on ne sait pourquoi, ce Prince lui en demanda son avis. Sire, répondit le poëte, Votre Majesté a voulu faire de mauvais vers, et elle en a fait : tant il est vrai que rien ne lui est *impossible.* (*Voyez* INATTAQUABLE.)

* L'Ambassadeur d'une puissance du Nord, auprès du Roi de Siam, lui racontant de son pays tout ce qu'il jugeait devoir l'intéresser, en vint à lui dire qu'à certaine époque de l'année, l'eau durcissait à tel point, que les hommes marchaient dessus avec leurs chevaux. « Oh ! Monsieur l'Ambassadeur, dit le Roi, j'avais pris jusqu'ici plaisir à vous entendre, mais vous me dites-là des choses *impossibles*, je ne vous en crois plus. » (Izarn, *Lithol. Atmosph.*)

IMPOSTURE, IMPOSTEUR.

.... Je connais l'envie et l'*imposture :*
Eh! quel cœur généreux échappe à leur injure!
(Voltaire, *dans Tancrède.*)

* Lorsque Piron vit jouer l'*Imposteur* (comédie), il s'écria : ah! Messieurs, si cet ouvrage sublime n'était pas fait, il ne se ferait jamais. (*Ann. Franç.*)

IMPOTENT. — *Non potens ;* qui ne peut.

— Les Antonins, Chanoines réguliers de St.-Augustin, étaient, dans l'origine, hospitaliers-séculiers. Leur fondateur fut St.-Antoine, prieur d'un prieuré dans le Viennois, proche duquel il y avait un hôpital dont ils devaient avoir soin, et particulièrement des *impotens ;* et, pour répondre à cette pieuse fonction, ils devaient porter sur leur manteau une marque bleue en forme d'un *T* qui représente une potence, par allusion au mot *impotent*, parce que les infirmes et les *impotens* se servent d'un bâton en forme de potence qu'ils mettent sous leurs aisselles pour pouvoir se sou-

tenir et marcher. Les Antonins ont en effet porté jusqu'à la fin ce *T* ou potence sur leur habit, mais il y avait long-tems qu'ils en avaient oublié la signification. Ils furent sécularisés avant la destruction des ordres monastiques.

IMPRATICABLE.

Je forme des souhaits
Pour que l'art des guerriers ne s'exerce jamais,
Et qu'enfin l'équité fasse régner sur terre
L'*impraticable* paix de l'abbé de Saint-Pierre.
(Voltaire.)

IMPRÉCATION. — Expressions forcées que le désir de la vengeance nous arrache, et qui nuisent plus à celui qui les fait qu'à celui contre lequel on les fait :

Où vais-je m'emporter? Vains regrets, vains éclats,
Les *imprécations* ne nous soulagent pas.
(Voltaire, *dans les Scythes.*)

* Un jour que M.lle Dumesnil, jouant le rôle de Cléopâtre, prononçait toutes ses *imprécations*, et prête à expirer dans sa rage, disait :

Je maudirais les Dieux s'ils me rendaient le jour,

Elle se sentit frappée d'un grand coup de poing dans le dos par un vieux militaire qui était dans les balcons du théâtre, précisément derrière elle, et qui lui dit à haute et intelligible voix : va chienne à tous les diables ! Ce trait de délire, qui interrompit pour quelques instans, et le spectacle et l'actrice, n'empêcha pas celle-ci de remercier l'Officier après la pièce, comme du témoignage le plus flatteur qu'elle eût pu recevoir de l'illusion produite par la vérité de son jeu. (*Étr. de Thalie.*)

IMPRÉGNER, IMPRÉGNATION.

— *Imprégnation* est un terme de pharmacie, qui désigne l'action par laquelle les sels ou autres particules d'un corps se dissolvent dans un liquide quelconque. *Imprégner* se dit au figuré comme au propre. — L'approche d'un malade *imprégné* de la peste est moins dangereuse que l'approche d'un ami *imprégné* de vices.

IMPRENABLE. — A quelque distance de Mosul, ville de Turquie, est une forteresse appelée Bidlis. On raconte

qu'Alexandre-le-Grand, ayant trouvé ce lieu commode par sa situation, et pour la bonté de ses eaux, y laissa un de ses Officiers auquel il ordonna d'y bâtir un fort qui fût *imprenable*. Ce Prince, à son retour de Perse, passa par le même lieu, et voulut visiter la forteresse nouvellement bâtie. On lui en ferma les portes. Outré de cet affront, il en forma le siége; mais, n'ayant pu venir à bout de son entreprise, il fut contraint de l'abandonner. Alors l'Officier alla le trouver, lui présenta les clefs et dit: j'ai donc réussi à bâtir un fort *imprenable*, puisqu'Alexandre n'a pu le prendre. *(Voy. de l'abb. Prevost.)*

* Quelqu'un ayant rapporté à Philippe, Roi de Macédoine, qu'un château qu'il voulait attaquer était *imprenable*, il demanda si l'on ne pouvait pas y faire entrer un mulet chargé d'argent.

IMPRESCRIPTIBLE. — Les droits des peuples sont *imprescriptibles*. Malheur aux tyrans qui l'oublient! Malheur aux Nations que la tyrannie force à s'en souvenir! Il leur en coûte toujours cher pour les recouvrer.

IMPRÉVOYANCE, IMPRÉVU. — L'*Imprévoyance* est souvent la marque d'un esprit léger et superficiel.

Les plaisirs *imprévus* sont toujours les meilleurs.
(La Chaussée.)

* L'esprit ne se sent point plus vivement frappé
Que lorsque d'un sujet, d'intrigue enveloppé,
D'un secret tout à coup la vérité connue
Change tout, donne à tout une face *imprévue*.
(Boileau.)

IMPRIMER, IMPRESSION.

L'*impression* demeure; en vain croissant en âge,
On change de conduite, on prend un air plus sage;
On souffre encor long-tems de ce vieux préjugé;
On est suspect encor lorsqu'on est corrigé:
Et j'ai vu quelquefois payer, dans la vieillesse,
Le tribut des défauts qu'on eut dans la jeunesse.
(Voltaire.)

* ..... Les premières *impressions*
Laissent au fond du cœur de profondes blessures.
(La Chaussée.)

IMPRIMERIE, IMPRIMEUR, IMPRIMÉ. — Entre 1420 et 1450, vivait à Harlem, ville importante de la Hollande, un nommé Laurent Jansen, plus connu sous le nom de Coster. Cet

homme se plaisait à couper en bois toutes sortes de figures. Se promenant un jour dans le bois de Harlem, et ramassant une branche de hêtre, il s'amusa à y tracer quelques lettres. L'ayant ensuite enveloppée dans du papier, il s'assit à terre, et s'y endormit. Pendant son sommeil, l'humidité de l'air, ou quelques gouttes de pluie mouillèrent le papier ; à son réveil, il s'aperçut qu'il y avait sur le papier les traces colorées de quelques-unes des lettres qu'il avait taillées dans la branche. Il fit là-dessus ses réflexions; il tailla des lettres sur une pièce de bois, et y ayant appliqué du papier, il vit que les lettres y étaient *imprimées* d'une manière lisible. — Après cette expérience, il coupa, sur des planches de bois, des figures de toutes les façons, accompagnées de quelques sentences ; et par le moyen d'une encre roussâtre, ou de couleur de feuille morte, il les *imprima* sur du papier. Ensuite il s'avisa de tailler le bois pour en faire des lettres détachées en caractères mobiles, puis d'en faire de pareilles, à la main, en plomb ou en étain. Trouvant cela trop

pénible, il imagina, quelque tems après, de fondre ces métaux, de les jeter dans des moules, et vint à bout, par les caractères fondus et mobiles, d'*imprimer* un livre intitulé : *le Miroir du Salut; Speculum humanæ salvationis.* C'est en 1440 que fut ainsi consommée cette précieuse découverte.

* L'*Imprimerie*, chez les Turcs, est d'un usage moderne. Une loi expresse leur défendait, auparavant, de lire aucun livre *imprimé.* Un missionnaire italien, ayant un jour fait présent à un Prince musulman d'un livre des Evangiles, parfaitement bien *imprimé*, en caractères arabes, le Musulman le prit, avec beaucoup de respect, le baisa, le porta sur sa tête, et le rendit aussitôt, en disant : je respecte Jésus et sa loi; tout vrai Musulman doit penser ainsi, mais je ne puis accepter ton présent; tout livre *imprimé* est profane pour nous. (*Nouv. méth. pour entendre le sens des Ecritures.*)

* C'est sur l'autel de la patrie
Que les peuples reconnaissans,
En l'honneur de l'*Imprimerie*,
Devraient prodiguer leur encens.

* En 1471, Louis XI, désirant de mettre dans sa bibliothèque une copie du livre du médecin Rasis, emprunta l'original de la Faculté de Médecine de Paris, et donna, pour sûreté de ce manuscrit, douze marcs d'argent, vingt livres sterlings, et l'obligation d'un bourgeois pour la somme de cent écus d'or. Il est bien singulier qu'un Roi donne non-seulement des gages, mais encore caution bourgeoise, pour un livre qu'il emprunte dans son Royaume. Du reste on voit par là combien il était difficile d'avoir des livres, et combien ils étaient cher avant l'usage de l'*Imprimerie*. — Il ne s'établit des *imprimeurs* en France qu'en 1470. Ils dédièrent à Louis XI, cette même année-là, un des premiers livres qu'ils y avaient *imprimés*, et c'est l'année suivante que ce Prince emprunte un livre, pour en avoir une copie manuscrite! On prétend, dit St.-Foix, que 20,000 personnes en France subsistaient de la vente des livres qu'elles copiaient; c'était une raison, sans doute, ou au moins un prétexte pour ne pas favoriser l'*imprimerie*.

* Personne ne parlait avec plus de

sincérité que Fontenelle, aux auteurs qui le consultaient. Soit qu'on eût profité, ou non, de ses avis, même de celui de supprimer l'ouvrage, il n'avait plus que des louanges à lui donner, dès qu'il était *imprimé*. Il les donnait non-seulement en public, mais encore en particulier et tête-à-tête avec les auteurs mêmes. Il disait : je suis grand ennemi des manuscrits, mais grand ami des *imprimés*.

* D'Hèle, auteur des paroles du *Jugement de Midas*, de l'*Amant Jaloux*, et des *Evénemens Imprévus*, parlait peu, mais toujours bien. Il ne se donnait pas la peine de dire ce que l'on doit savoir : et il interrompait les raconteurs en disant : c'est *imprimé*. (*Alman. littér. 1778.*)

IM-PROMPTU, mieux IN-PROMPTU. — Ce mot, devenu français, est composé de deux mots latins *in* et *promptu*, sur-le-champ, sans préparation. L'exactitude ortographique demande donc qu'on écrive *in-promptu*, et non *impromptu*, ainsi qu'on écrit *in-cognito*, *in-folio*, et non *incognito*, *infolio*. (*Ann. littér. 1773.*)

* C'est ainsi que le poëte Hamilton a défini l'*in-promptu* :

Je suis un petit volontaire,
Enfant de la table et du vin ;
Vif, entreprenant, téméraire,
Etourdi, négligé, badin ;
Jamais rêveur, peu solitaire,
Quelquefois délicat et fin,
Mais tenant toujours de mon père.

* *Enseigne d'un Poëte.*

Sur sa porte, on lit; Que veux-tu?
Car tout est de sa compétence.
Enigmes, Chansons, Drame, Stance,
Des Bouquets pour sainte Vertu,
Ou des Madrigaux pour Constance.
Une Epigramme, une Romance,
Un sujet neuf, ou rebattu,
Un Poëme de conséquence,
Voire un Acrostiche pointu ;
Et quand on veut un *In-promptu*
On le prévient un mois d'avance.

(Pons de Verdun.)

* L'abbé de Lattaignant jouant à des petits jeux de société, eut pour pénitence de faire un *in-promptu* à la plus jolie personne de la compagnie. Il s'en acquitta à l'instant, par ce couplet :

En *in-promptu*
Je n'ai rien chanté de ma vie,
En *in-promptu;*
Mais que vos yeux ont de vertu!
Belle, quand on est si jolie,
On a bien droit d'être servie
En *in-promptu.*

* Sandis! jé suis bien uné dupe;
En un clin d'œil Damis fait un couplet;
Et moi, depuis trois jours un *in-promptu* m'occupe,
Et je né sais encor quand il sera parfait.

IMPROPRIÉTÉ, IMPROPRE.

En vain vous me frappez d'un ton mélodieux,
Si le terme est *impropre* ou le tour vicieux. *(Boileau.)*

* Vaugelas disait qu'un mauvais raisonnement fait ordinairement moins de tort qu'un mot *impropre*, parce qu'il n'y a que les gens à réflexions qui connaissent la fausseté d'un raisonnement; au lieu qu'une expression vicieuse est remarquée de tout le monde.

IMPROVISER, IMPROVISATEUR, IMPROVISTE. — (*Voyez* le Discours préliminaire en tête du t. 1er.) — C'était la manie des anciens poëtes Italiens d'*improviser* des vers. C'était la manie de

nos modernes Solon d'*improviser* en prose des lois, ou sur les lois, quoique rien ne demande autant à être médité. Depuis le marquis de Bièvre jusqu'en l'an IX exclusivement, c'était la manie d'*improviser* des calembourgs.

* Sous l'empereur Domitien, les Sénateurs invitaient des beaux-esprits à dîner, à condition qu'ils *improviseraient* à table. Martial reproche à Stella la dureté de cette condition :

Lege nimis durâ convivos scribere versus
Cogis, Stella, licet scribere nempè malos.

* La Cour de Léon X était entichée de la ridicule manie des vers *improvisés*. Parmi les parasites qui assiégeaient la table de ce Pape bel-esprit, il y avait un ivrogne qui modestement s'était donné le nom d'Archi-poëte. Un jour Léon X lui ordonna de faire, à table, quelque vers à l'*improviste*. Il fit celui-ci, en demandant à boire :

Archi-Poëta facit versus pro mille Poëtis.

Léon X ajouta sur le-champ ce pentamètre :

Et pro mille aliis Archi-Poeta bibit.

* Le roi Dagobert fit présent de deux bœufs attelés à sa voiture, à un *improvisateur*. (*Voy.* Bœuf.) Louis XIV donna un appartement, à St.-Germain, au marquis de Dangeau, à cause de son talent pour l'*improvisation;* il fut même question, pendant vingt-quatre heures, de le faire ministre de la Marine, à cause de sa prodigieuse mémoire. (*Voy.* Appartement.) (*Monit. an IX.*)

* L'Égypte a aussi ses *improvisatrices:* une éducation plus soignée que celle des autres femmes, leur a fait donner le nom d'*Almés*. Pour être *Almés*, il faut posséder une belle voix, bien connaître sa langue, les règles de la versification, et pouvoir sur-le-champ réciter des couplets adaptés aux circonstances.

* L'hôtel de Rambouillet était, comme on sait, le rendez-vous des beaux-esprits. On proposa à Bossuet, qui n'avait alors que seize ans, d'*improviser* un sermon sur un sujet qu'on lui désigna. Le jeune Théologien trouva tant de ressources dans ses connaissances et son imagination, que le sermon se prolongea de-

puis neuf heures jusqu'à onze du soir; ce qui fit dire à Voiture qu'il n'avait jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard.

* Les *improvisateurs* en général, ont plus de mémoire que de génie; ce qu'ils disent appartient plus à la réminiscence qu'à l'imagination; ils sont aux penseurs profonds ce que les escamoteurs sont aux physiciens.

IMPROVISTE. — A l'*improviste*, tout-à-coup.

Souvent des immortels la justice implacable
Confond, à l'*improviste*, un fortuné coupable.
(Rochefort.)

IMPRUDENCE, IMPRUDENT. — L'évêque constitutionnel Gobel, ne sachant où aller dîner, imagina d'aller demander la soupe à un ancien procureur au parlement, qui avait été de ses amis. Il y a peut-être de l'*imprudence* à moi, dit-il en entrant. — De l'*imprudence*, répond l'ex-procureur, c'est encore un air (un *r*) que vous vous donnez: je vous prie de vous adresser ailleurs.

* Un moment d'*imprudence* a souvent fait verser
Des larmes, que le tems n'a pu faire cesser.
(La Chaussée.)

* Un esprit d'*imprudence* accompagne toujours
Les hommes égarés par de folles amours.

IMPUDENCE, IMPUDENT.

Je sais que l'*impudence* est la reine du monde.
(La Chaussée.)

* Il y a une hardiesse qui tient de l'*impudence*, une autre de la fermeté. Quand, dans un instant d'emportement où Vespasien menace Helvidius de la mort, Helvidius répond au tyran : Vous ai-je dit que je fûsse immortel? Vous ferez votre métier de tyran en me donnant la mort, moi celui de citoyen en la recevant sans trembler; Helvidius est un homme ferme. Mais quand Alexandre demande à Diogène, assis dans son tonneau, ce qu'il désire de lui, et que Diogène lui répond : que tu te retires de mon soleil; Diogène est un *impudent*. *(Helvétius.)*

* L'*impudence* des gens vient de celle des maîtres.
(Piron, *dans l'Ecole des Pères.*)

IMPUDEUR, IMPUDICITÉ, IMPUDIQUE. —St.-Jérôme dit : on ne saurait garder une femme *impudique* : une femme *pudique* n'a pas besoin qu'on la garde.

* La pudeur et l'*impudicité* sont, aux yeux de certains philosophes, l'une une vertu, l'autre un vice de préjugé. Nous sommes loin d'adopter ce sentiment; mais il est certain que l'éducation, les lieux, les tems et les circonstances, ont rendu les peuples plus ou moins pudiques ou *impudiques*. Les jeunes Spartiates, garçons ou filles, allaient nus et ne se croyaient pas *impudiques*. Lycurgue avait même voulu qu'ils allâssent ainsi, par un principe de continence et de retenue.

* En Egypte, qu'une femme se laisse voir nue, des pieds jusqu'à la tête exclusivement, il n'y a rien à dire; mais si elle découvre son visage, elle est une *impudique* qui mérite la mort.

* A la cour de nos derniers Rois, les femmes se montraient partout avec une nudité que les filles du monde n'osaient afficher à leurs balcons. On respectait les premières, on regardait les dernières comme des *impudiques*. Pudeur, *impudeur!* vous n'êtes donc aussi que des mots de circonstances et de convention !

IMPUISSANCE, IMPUISSANT. — M. de *Langeais* (1) fut poursuivi par sa femme, au parlement de Paris, pour cause d'*impuissance*, et par une fille, au parlement de Rennes, pour cause de *puissance*, c'est-à-dire pour lui avoir fait un enfant. Il paraissait indubitable que s'il perdait une affaire, il gagnerait l'autre, puisque les deux renfermaient la proposition contradictoire. Il les perdit toutes deux, et fut chaque fois condamné aux dépens. Regnard, dans une de ses épîtres, fait allusion à ce fameux procès :

..... Dandin, pour partager sa vie,
Avait pris femme laide et servante jolie :
Conduite par l'esprit du démon du Palais,
Chacune un beau matin lui suscite un procès :
La femme demandait que, pour fait d'*impuissance*,
De permuter d'époux on lui donna licence ;
La servante voulait que Dandin fut tenu
D'alimenter l'enfant qu'elle avait de son crû.
Dandin prenait en paix la bizarre aventure,
Et se flattait du moins, dans cette procédure,
Malgré tous les détours d'un Maurice importun (2),

(1) Et non *Lanjac*. (*Voy.* ATTRAPER.)

(2) Apparemment quelque Procureur ou Avocat célèbre de ce tems.

Que de ces deux procès il en gagnerait un.
Il les perdit tous deux ; et dans la même affaire
Par un arrêt nouveau fut *impuissant* et père.

* Mad. B....., d'une famille très-distinguée dans la magistrature, avait de l'esprit et entendait très-bien la plaisanterie. Se trouvant dans une fort nombreuse compagnie, on osa lui dire que son mari avait l'air faible et fluet. Vraiment, répondit-elle, j'ai entendu dire à ma belle-mère que Messieurs B .., depuis plus de 200 ans qu'ils sont connus dans le monde, ont toujours été *impuissans* de père en fils. Cette dame avait un garçon, le dernier de la famille.

* Un Capucin, profès et prêtre,
De douleur de la pierre étant fort travaillé,
On ordonna qu'il fut taillé ;
Et comme il était prêt à l'être,
De crainte et d'horreur frémissant :
Messieurs, s'écria ce bon père,
Par l'opération que vous allez me faire,
Ne serai-je pas *impuissant ?*

IMPULSION. — Dans l'ouvrage de Malbranche, intitulé : Recherches de la Vérité, on lit : Dieu nous donne une *impulsion* à l'aimer, que nous arrêtons

et détournons par notre volonté. Sur quoi Mad. de Sévigné s'écriait : Cela paraît bien rude, qu'un être très-parfait, et par conséquent tout puissant, soit ainsi arrêté au milieu de sa course !.... Je suis toujours choquée de cette *impulsion* que nous arrêtons tout court.... J'aimerais mieux me taire que de parler ainsi. On en pourrait dire autant de bien des questions métaphysico-théologiques.

IMPUNITÉ, IMPUNÉMENT. — L'*impunité* commence par rendre les lois inutiles, et finit par les rendre ridicules :

Maxima peccandi illecebra, spes IMPUNITATIS. *(Cicéron.)*

— Trop de clémence invite à la témérité,
Et l'amour des forfaits croît par l'*impunité*.

* Lorsque l'on proposa à Mad. de Simiane, héritière de M. de Grignan, de faire imprimer les lettres de Mad. de Sévigné, qu'elle avait en sa possession, elle s'y refusa, en disant que dans sa famille, on voulait avoir de l'esprit *impunément*. *(Préface des Lettres de Sévigné.)*

* Pensez-vous être saint et juste *impunément?*
(Racine, *dans Athalie.*)

IMPURETÉ, IMPUR. — Nous avons vu suffisamment la malade, et sans doute qu'il y a beaucoup d'*impuretés* en elle. — Quoi, ma fille est *impure!* — C'est-à-dire qu'il y a beaucoup d'*impuretés* dans son corps. (Molière, dans *l'Amour médecin.*)

— C'est à cette scène, où Molière tourne si fort en ridicule la médecine et les médecins, que Mad. de Sévigné fait allusion, quand elle écrit à sa fille: Les eaux et la douche de Vichy, m'ont si bien savonnée, que vous pouvez dire: ma mère n'a rien d'*impur*.

* Le latin dans les mots brave l'honnêteté,
Mais le lecteur français veut être respecté:
Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image,
Du moindre sens *impur* la liberté l'outrage.
(*Boileau.*)

IMPUTER, IMPUTATION.

Jamais à ce qu'on aime on n'*impute* d'offense.
(*Corneille.*)

* Si l'hymen après soi traîne tant de dégoûts,
On n'en doit *imputer* la faute qu'aux époux.
(*Regnard.*)

* Chacun à son industrie
A soin d'*imputer* son bonheur :
Mais s'il faut de quelque malheur
Que notre faute soit suivie,
Tout aussitôt nous l'*imputons* au sort.
Chose n'est ici plus commune :
Le bien, nous le faisons, le mal c'est la fortune.
On a toujours raison, le destin toujours tort.
(La Fontaine.)

INABORDABLE. — Lorsque Denys le tyran, surnommé l'Ancien, était obligé de haranguer le peuple, il le faisait du haut d'une tour, persuadé qu'il se rendrait invulnérable, en se rendant *inabordable.*

INACCESSIBLE.

Est-il à la valeur un mur *inaccessible?*
(Laharpe.)

* On disait de Charles-Emmanuel I, qui était fort dissimulé, et qui avait fait fortifier la Savoie, qu'il avait rendu son pays aussi *inaccessible* que son cœur.
(Dict. hist.)

INACTION, INACTIF. — On accusait, devant Louis XIV, le maréchal de Turenne de rester dans l'*inaction*, au

fort de la guerre. Louis XIV, po
toute réponse aux envieux de la glo
de ce grand Capitaine, dit : N'entend
vous donc pas le bruit du canon ? I
effet, pendant que Turenne était c
lomnié, il assiégeait et prenait une vill
Turenne savait être *inactif*, comme F
bius savait temporiser.

INALIÉNABLE. — Jean-le-Bon, r
de France, montra la plus grande fe
meté pendant tout le tems de sa déte
tion en Angleterre. Edouard III lui aya
proposé la liberté, à condition de l
faire hommage du royaume de Franc
comme relevant de celui d'Angleterr
il répondit : Pourquoi me faire des pr
positions que je ne veux pas écoute
Les droits de ma couronne sont *inal*
nables.

INALTÉRABLE.

La sagesse n'est pas toujours *inaltérable.*
(La Chaussée.

INAMOVIBLE. — M. B.... de S..
fut fait premier président *inamovible*
parlement Maupeou. Ce magistrat avai
à l'hôtel de la Présidence, un petit coch

qu'il aimait et qu'il caressait. L'animal têtu, comme tous ceux de son espèce, eut beaucoup de peine à en déguerpir lorsque son maître en sortit; ce qui donna lieu à l'historiette suivante :

Du corps *inamovible* un de nos Présidens,
Que, sauf respect, B..... l'on nomme,
Dans son hôtel avait, depuis quatre ans,
Petit cochon dont par fois le bonhomme
Se récréait quand travaux importans
Avaient fatigué sa cervelle ;
Douce harangue ou gentille oraison
Il lui faisait : entr'eux sympathie était telle,
Que le goret était de la maison
Le grand ami. B....., comme son frère,
Le festoyait, et lui faisait grand'chère.
Tous les reliefs il lui portait ;
Partant le drôle profitait,
Etait gras comme père et mère.
En animal reconnaissant,
En bon cochon, il caressait son maître ;
Puis se vautrait en l'abordant,
Sitôt qu'il le voyait paraître ;
Sans cesse il lui disait hon, hon :
Chacun harangue à sa façon ;
Hon, hon, dans son style veut dire :
Devoir, soumission, respect (1).

(1) Expression d'un certain lit-de-justice.

Le Président, à son aspect,
En le flattant daignait sourire.
L'ami cochon, dans l'hôtel bien traité,
N'en eut voulu déguerpir de la vie.
Mais tout prend fin, tout n'est que vanité
Dans ce bas monde; et liesse est suivie
De repentirs et de soucis cuisans.
Témoin B....., qui pour avoir, quatre ans,
Inamoviblement, seul, rendu la justice,
N'a pour lui que la honte et le désagrément
De chercher nouveau logement (1),
Il faut du sien qu'il déguerpisse;
Ce qu'il a fait très-doucement.
Mais son cochon pense autrement:
Le déloger est la chose impossible;
Le drôle se croit bonnement
Plus que son maître *inamovible* (2).

INANIMÉ.

Désir de femme est un feu qui dévore,
Désir de femme grosse est cent fois pis encore:

---

(1) Ce Président de fraîche date, lors de la réintégration du Parlement, fut obligé de quitter l'hôtel de la Présidence, et de le rendre à l'ancien Président.

(2) Allusion au mot du Chancelier, qui dans l'édit de création du Parlement Maupeou, faisait dire au Roi que ces nouveaux magistrats seraient *inamovibles* comme les anciens (qu'il venait de destituer.)

En cet état on se croit tout permis.
Depuis un mois étaient unis
Palémon et la jeune Flore ;
Un mois ! l'espace est court, et déjà les vapeurs
Jouaient leur jeu. — Mon ami, je me meurs !
— Vîte, un flacon. — Attens, il me prend une envie.
— Ah ! parles ! dans l'instant tu seras obéie,
Tous tes désirs pour moi seront des lois...
— Je viens de voir à la jeune Euphémie
Un déshabillé..., mais d'un choix !
D'un goût divin ! — Hé quoi ! c'est-là la source
Du trouble qui t'agite ? Avant que le soleil
Ait demain terminé sa course,
Je t'en ferai faire un pareil....
Le lendemain Flore est parée
De ce déshabillé qui fait tous ses plaisirs.
Est-elle satisfaite ? Oh non, quelques soupirs,
Malgré l'habit de goût dont elle est décorée,
Dénotent de nouveaux désirs.
J'ai vu, dit-elle, au doigt d'Annette
Un diamant qui jette mille feux....
Le lendemain, Flore, sur sa toilette
Trouve ce bijoux précieux.
Puisse-t-elle être satisfaite !
Le lendemain Flore avait des vapeurs ;
Est-ce la fleur d'orange, ou bien l'eau de mélisse
Qui lui convient ? Oh non, c'est une plisse
Qui de l'iris imite les couleurs,
Elle en a vu le matin à Clarice...

C'est-là la moindre des faveurs.
Le lendemain, Flore à la promenade
Sent en passant le fumet d'un ragoût
Qui par l'odeur laisse à juger du goût.
Si Flore n'en a pas, elle en sera malade,
Son fruit sera marqué : partant prompte ambassade
Est envoyée, et dans l'instant
Flore reçoit ce mets tentant.
La belle se porte à merveille
Ce jour-là ; mais le lendemain,
Il lui fallut quelque bouteille
D'un vin mousseux qu'un sien voisin
Avait en cave. Aussitôt l'on députe
Vers le bonhomme, et ce nectar divin
Fut apporté dans la minute.
Le lendemain Flore a les yeux battus ;
Quel nouveau désir a la belle ?
Est-ce encor le nectar que nous offre Bacchus ?
Quelque pompon, quelque dentelle ?
Non, c'est quelque chose de plus.
Mon Dieu ! qu'Alain me plaît, dit-elle ;
C'est un si bon enfant ! si gracieux ! si doux !
Je voudrais seule avoir sa compagnie,
Une heure au plus.—Tout beau, lui dit son vieil époux,
De vos désirs à la fin je m'ennuie,
Quant à l'*inanimé* je ferai tout pour vous ;
Mais pour Alain, alte-là, je vous prie.

INANITION. — Palaprat logeait au

Temple chez M. le Grand-Prieur, où quelquefois il n'y avait point de dîner, et où d'autres fois il y avait des repas énormes. Palaprat disait sur cela : Dans cette maison, on ne peut mourir que d'indigestion ou d'*inanition*. (*Nouv. Bibl. de Soc.*)

INAPPLIQUÉ.

Le grand monde est léger, *inappliqué*, volage.
(*Voltaire.*)

INAPPRÉCIABLE. — On lit dans le Ghulistan, que le calife Haroun ayant demandé à un derviche fort austère, si quelqu'un pouvait porter le détachement plus loin qu'il ne faisait, le derviche lui répondit : Oui, Seigneur, c'est vous-même ; car pour moi je n'ai abandonné pour le ciel que les biens de ce monde, qui sont méprisables, tandis que pour ce monde vous abandonnez les choses du ciel, qui sont *inappréciables*.

INAPTITUDE. — L'*inaptitude* que l'on suppose aux enfans pour nos exercices, que l'on croit au-dessus de leur âge, est imaginaire, dit Jean-Jacques. Si on ne les voit point réussir dans

quelques-uns, c'est qu'on ne les y exerce pas.

INARTICULATION, INARTICULE. — De quelque cause que vienne l'*inarticulation*, on sait que Démosthènes, et à son exemple plusieurs auteurs, ont corrigé ce vice de la nature, en plaçant de petits cailloux sous leur langue. Pour expliquer un succès aussi extraordinaire que constant, il ne faut pas imaginer une vertu particulière dans les petites pierres; il y a apparence qu'elles ne produisent leur effet que parce qu'en irritant les mamelons, elles peuvent rendre aux nerfs leur élasticité, au fluide sa célérité, fondre et diviser les matières huileuses, grasses et rameuses dont la salive est naturellement imprégnée. (*Consid. philosop. sur l'action de l'Orateur.*)

INASSERMENTÉ. — Mot nouveau, qui fut appliqué à ceux des ecclésiastiques qui, exerçant le ministère, refusèrent de reconnaître, en 1790, la Constitution civile du clergé, ou de prêter le serment de soumission aux loix de la république.

—Sous le régime de la Terreur, un

ecclésiastique est arrêté comme *inassermenté*. Il n'avait été fonctionnaire public, c'est-à-dire exercé le ministère, que provisoirement. Traduit au tribunal révolutionnaire, on lui demanda s'il avait exercé. Il pouvait répondre que non: c'était le conseil que lui avait donné son défenseur. Le déni aurait suffi pour le sauver. La vie la plus heureuse, répondit-il, ne vaut pas assez, pour que je veuille l'acheter par un mensonge. La vérité m'oblige de dire que, quoiqu'*inassermenté*, j'ai exercé les fonctions du sacerdoce. Il fut condamné et marcha intrépidement à l'échafaud.

INATTAQUABLE.

Un héros, digne fils du père des Bourbons (1),
Aimait à rassembler ses braves compagnons:
Mars et le Dieu du vin présidaient à sa table;
Et d'armes et d'amour on contait ses hauts faits.
Débitant ses revers et ses heureux succès:
Un loyal officier cite un trait remarquable;
Je trouvai, disait-il, un poste *inattaquable*...
Vendôme l'interrompt, d'un ton fier, mais aimable,
Et s'écrie: Ah! monsieur, ce mot n'est pas français.

(*Année litt.* 1786.)

(1) Le Duc de Vendôme.

INATTENDU.

Un bras *inattendu* porte un coup plus certain.
(Gresset.)

* La veille du jour que César fut assassiné, Marcus-Lepidus lui donna à souper. Il signa, comme il avait assez coutume de faire, quelques dépêches pendant qu'il était à table. Tandis qu'il les signait, les autres convives agitant différentes questions, l'un d'eux demanda quelle était la mort qu'on pouvait regarder comme la plus heureuse? César les prévenant tous, répondit en élevant la voix: la plus *inattendue. (Plutarq.)*

INAUGURATION. Du mot *augurer.* —Ce fut vers l'an 420 que Pharamond, premier roi de France, élevé sur un bouclier, et montré à toute l'armée, fut proclamé et reconnu chef de la nation. C'était-là, dit Velly, toute l'*inauguration* de nos anciens Roi.

* En 1790, quatre bustes furent *inaugurés*, à la maison commune de Paris. Trois ans après, pas un seul de ces bustes n'était debout. Les *inaugurés* eurent tous le malheur de survivre à

leur apothéose. C'était Necker, qui s'enfuit de France, et il en était tems ; La Fayette, qui fuit à son tour, pour aller se faire enfermer en Autriche, avec sa malheureuse épouse ; Bailly, peu fait, sans doute, pour se voir *inauguré* de son vivant, mais moins fait encore pour terminer sa trop longue carrière, en portant sa tête sur un échafaud ; enfin Louis XVI, victime de l'ambition, de l'intrigue, de la vengeance, et peut-être de la peur.

INCAPACITÉ, INCAPABLE. — Les Athéniens se plaignaient, devant Antisthène, de la difficulté de trouver des chevaux pour le labourage. — Employez des ânes, leur dit Antisthène. — Mais des ânes sont-ils *capables* de bien labourer? — Vos chefs sont-ils plus *capables* de vous bien gouverner ; cependant vous en avez fait choix sans tant de difficultés. *(Porte-f. Fr. an X.)*

INCARCERER, INCARCERATION. — Du latin *carcer*, prison, cachot. *Incarcérer* dit plus qu'emprisonner ; il suppose une détention plus rigoureuse et plus longue. — Lorsque la France gé-

missait sous le joug tyrannique des lettres-de-cachet, il arrivait souvent que le Ministre ou les grands seigneurs faisaient *incarcérer* les maris pour coucher avec leurs femmes. C'est ainsi que le B.... de B..... voulant avoir pour maîtresse en titre une Mad. Servien, jeune et jolie femme, fit *incarcérer* son mari, sous prétexte d'inconduite. — B..... après avoir eu plusieurs enfans de cette femme, la céda au duc de Chartres, depuis duc d'Orléans. Ce dernier en eut un fils qu'il fit mettre aux enfans-trouvés, malgré les larmes de la mère, qu'il abandonna ensuite. L'*incarcération* de Servien dura jusqu'à sa mort; son épouse expira de chagrin et de misère. *(Vie de L.-Ph.-J. Duc d'Orléans.)*

INCARNAT. — L'*incarnat* est une espèce de couleur entre la couleur de cerise et la couleur de rose:

L'industrieux pinceau d'un carmin délicat
D'un visage arrondi relève l'*incarnat*. *(Voltaire.)*

INCARNATION, INCARNER. — Dans l'*incarnation*, la Ste. Vierge joue un grand rôle, disait Mad. de Sévigné, mais ce n'est pas le premier. *(Let. 84.)*

* Le savant Dubucq appelait les mots, la pensée *incarnée*.

INCARTADE. — Emportement brusque et subit.

..... Quittez toutes ces *incartades*;
Le monde par vos soins ne se guérira pas.
(Molière, *dans le Misantr.*)

* Henri IV, parlant des deux maréchaux de Biron, disait qu'il avait eu beaucoup à souffrir de l'ivrognerie du père et des *incartades* du fils.

INCENDIER, INCENDIE.

Souvent d'une étincelle on fait un *incendie*.
(*Sanlèque.*)

* Un forcéné, dont l'échafaud expia les erreurs, disait à la tribune de la Convention : Il faut *incendier* les quatre coins de l'Europe; notre salut est là.

* C'était une chose de mauvaise augure, chez les Romains, que de prononcer le nom d'*incendie* dans un repas.

* Lord Carwen, du tems de Charles II, avait une attention particulière à porter du secours dans les *incendies*. Il avait toujours dans son écurie un cheval sellé et bridé pour courir partout où sa pré-

sence pourrait être nécessaire. Il donnait même des récompenses à ceux qui l'avertissaient les premiers du lieu où le feu avait pris. Une conduite aussi charitable ne pouvait échapper au ridicule, dans nne cour voluptueuse. Un jour on instruit le Roi d'un violent *incendie.* Le Roi demande aussitôt si lord Carwen s'y est rendu. Comment, Sire, Votre Majesté en doute-t-elle, répond un courtisan? il y était avant que le feu commençât, il l'attendait. Il a eu deux chevaux tués sous lui. *(Journ. Ency.)*

* Lizinka, fille de Wolvikoff, gouverneur de Novogorod, reçoit mystérieusement, en l'absence de son père, Féodor, qu'il ne voulait point lui donner pour époux. A peine les amans sont-ils ensemble, que le redoutable père rentre chez lui. Lizinka fait cacher Féodor sous des carreaux, sur lesquels le père va se reposer par hasard, et en peu de tems le jeune homme, d'une complexion faible, est étouffé. L'infortunée fille cherche, après le départ de son père, à faire disparaître le corps de son amant mort. Elle prie un esclave de lui

rendre ce bon office, et le conjure de lui garder le secret le plus inviolable. L'esclave met au service qu'il rend des conditions avilissantes, auxquelles la nécessité force Lizinka de souscrire. Journellement cette jeune personne est exposée à des affronts de la part de l'être vil qui, non content d'assouvir sur cette fille malheureuse son infâme passion, veut un jour l'obliger à se prêter au libertinage de ses compagnons de débauche. Cet excès lui fait projeter, sur-le-champ, une vengeance digne des coupables. Elle profite de l'ivresse dans laquelle son esclave infâme se plonge avec ses camarades, sort de la taverne où ils sont à se divertir, prend un flambeau, les enferme, et *incendie* la maison dans laquelle ces scélérats deviennent la proie des flammes. De là elle vole aux pieds de Catherine II, impératrice des Russies, lui avoue sa faiblesse, ses malheurs et son crime; l'Impératrice pardonne à cette infortunée *incendiaire* en faveur des motifs, et la prend sous sa protection, à l'ombre de laquelle elle vécut au sein d'une retraite religieuse. Cette anecdote a fait le sujet du

drame de *Féodor et Lizinka*, ou *Novogorod sauvé. (Merc. de Fr. 1786.)*

INCERTITUDE, INCERTAIN.

Il n'est rien de si sûr que tout est *incertain.*
(Regnard.)

* Rien de plus certain que la mort; rien de plus *incertain* que l'heure où elle doit frapper. Cette vérité, pour être rebattue, n'en est pas moins une vérité, dont il importe de se bien pénétrer pour être constamment vertueux.

* Si l'*incertitude* n'est pas une peine, elle est au moins un des plus grands désagrémens de la vie.

* L'*incertitude* est mon plus grand supplice. *(Piron.)*

* Cependant en amour un peu d'*incertitude*
Flatte sovent plus que la vérité. *(Regnard.)*

INCESSAMMENT.

J'approche *incessamment* du jour sans lendemain.

* L'espoir est une comédie
Presque toujours sans dénouement;
Tel qui n'aura rien de sa vie,
Croit tout tenir *incessamment.*

Quand je disais à ma maîtresse,
Rends heureux un fidèle amant;

Elle me répondait sans cesse :
Tu le seras *incessamment.*

Damis, tu me dois une somme,
Et j'ai besoin de mon argent.
— Ne crains rien, je suis honnête homme,
Et je te paye *incessamment.*

Un beau jour partit ma maîtresse,
Mon débiteur en fit autant :
Depuis deux ans, j'ai la promesse
Qu'ils reviendront *incessamment.*

Un professeur en Alchimie
Meurt de faim assez fréquemment,
Tout en rêvant, dans sa manie,
Faire de l'or *incessamment.*

Pas de jour où la mort n'attrape
Quelque malade au lit gissant,
Qui sur la foi d'un Esculape
Comptait guérir *incessamment.*

Plus d'un jouveneeau téméraire
Va rester éternellement
Au bas du Pinde, qu'il espère
Escalader *incessamment.*

Je plains l'élève de Thalie,
Qui s'imagine bonnement,
Quand il a fait sa comédie,
La voir jouer *incessamment.*

Tant de pièces ratent la scène,

Que je crains avec fondement
De ne jamais y voir la mienne
Qu'on doit jouer *incessamment.*

INCESTE, INCESTUEUX.

Un seul jour ne fait pas d'un mortel vertueux,
Un perfide assassin, un lâche *incestueux.*
(Racine, *dans Phèdre.*)

* Coucher avec une jeune et jolie personne, c'est séduction; l'enlever pour coucher plus librement avec elle, c'est rapt; y coucher malgré elle et par force, c'est viol; coucher avec la femme d'autrui, c'est adultère; coucher avec sa nièce, ou même sa cousine-germaine, c'est un *inceste* charnel; coucher avec sa filleule ou sa maraine, c'est un *inceste* spirituel: tous crimes que les lois punissaient en France d'une manière plus ou moins sévère, selon la nature du délit.—Il en était de même à Rome. Cornélie Maximille, l'une des Vestales sous l'Empereur Domitien, fut accusée d'un *inceste* spirituel avec un chevalier nommé Céler. Domitien crut que la punition de ce crime, bien que non-prouvé, était une belle occasion d'illustrer son règne. Il fit condamner la Vestale

à être enserrée toute vivante. Elle protesta de son innocence jusqu'au dernier moment. Quoi ! César me déclare *incestueuse*, moi dont les sacrifices l'ont fait triompher, s'écria-t-elle en allant au supplice ! Cette vierge fut impitoyablement descendue dans la tombe. En la descendant, sa robe se trouva accrochée, elle se retourna, et se débarrassa avec autant de tranquillité que de modestie, conservant jusqu'au dernier moment une âme pure et inébranlable.

(Nouv. Dict. hist.)

* On trouve dans l'ancienne histoire des rois de Perse, que non-seulement ils épousaient leurs cousines-germaines et leurs nièces, mais encore leurs propres sœurs, afin de ne point s'allier avec leurs sujets, et encore moins avec des princesses étrangères. C'est sans doute ce qui a fait dire au poëte Regnier :

Charnellement se joindre avec sa parenté,
En France c'est *inceste*, en Perse charité.

INCIDENT.

N'offrez point un sujet d'*incidens* trop chargé.

(Boileau.)

INCISER, INCISION. — Les Mèdes et les Lydiens, dans leurs alliances, avaient coutume, pour les cimenter, de se faire des *incisions* aux bras, et de lécher mutuellement le sang qui en coulait. *(Hist. Anc.)*

* En 1673, le chevalier de Vendôme et le duc-maréchal de Vivonne, tous deux amoureux de Mad. de Ludre, prirent querelle. On dit à M. de Vivonne, qui dans ce tems avait eu l'épaule cassée, d'où il s'était suivi un grand nombre d'*incisions* encore saignantes, que le chevalier de Vendôme voulait se battre contre lui. Moi, dit le Duc! il se peut bien faire qu'il veuille que je me batte; mais il ne se peut pas qu'il me le fasse vouloir. Qu'il commence par se faire casser l'épaule; ensuite qu'il se fasse faire dix-huit *incisions* au bras; et puis... On croit qu'il va dire: et puis nous nous battrons.... Pas du tout. Et puis... nous nous accommoderons. Le Maréchal, quoique très-brave, continua de le prendre sur un tel ton, que le Chevalier fut obligé de demander quartier sur la cassure de l'é-

paule, les *incisions*, en un mot sur toute la plaisanterie. *(Lett. de Sévig.)*

INCITER, INCITATION. — Exciter, c'est engager, pousser par des paroles, par des cris ; *inciter*, c'est engager, induire, par des raisons ou par des exemples, quelqu'un à faire quelque chose. — Le clergé de Paris *incitait* annuellement le Lieutenant de police à faire fermer les spectacles pendant la quinzaine de Pâques, et M. de Sartine disait que de toutes les *incitations* qui lui étaient faites, c'était celle qui l'embarrassait le plus.

INCIVILITÉ, INCIVIL. — Duclos était à se baigner dans la Seine ; une jolie femme passe dans une voiture fort élégante. Le cocher n'aperçoit pas un trou près du rivage. Le carrosse culbutte : voilà la dame étendue d'un côté dans la boue, et ses laquais de l'autre. Duclos sort de l'eau tout nu, et accourt à elle. Madame, lui dit-il, en lui donnant la main pour la relever : Je n'ai point de gants, mais vous excuserez mon *incivilité*. *(Rec. d'épit.)*

* J'aime mieux être *incivil* qu'importun : expression servile de l'homme humble devant l'être important qui lui permet de s'asseoir ou de se couvrir en sa présence, et que Molière met dans la bouche d'un bourgeois qui a l'honneur de parler à un homme de la Cour.

INCIVISME. — Beaucoup d'hommes vertueux, beaucoup de patriotes zélés, périrent, sous le régime de la Terreur, pour cause d'*incivisme*, c'est-à-dire, parce qu'ils n'approuvèrent pas ou qu'ils eurent l'air de condamner les horreurs de tout genre qui se commettaient alors.

INCLÉMENCE. — Clémence se dit des dieux, des peuples et des Rois; *inclémence* des tems, des saisons et de l'air. Cependant Racine a dit : l'*inclémence* des dieux, mais cette expression n'a passé qu'en faveur de son auteur.

(Précis des lois du goût.)

INCLINER, INCLINATION.

Les *inclinations* ne se peuvent forcer.

(Destouches.)

* Lorsque les Russes entrent dans une

chambre, ils commencent par s'*incliner* devant un Saint, qui est toujours placé dans le lieu le plus apparent, et ordinairement devant la cheminée ; après quoi ils saluent la maîtresse de la maison. Sous le règne du Czar Pierre, les étrangers commencèrent à s'établir en Russie, et au lieu d'une niche avec son Saint, ils ornèrent de glaces leurs cheminées. Les Russes qui entraient y cherchaient le Saint accoutumé. Se voyant dans la glace, ils s'*inclinaient* profondément; et comme ils voyaient que l'*inclination* leur était exactement rendue, ils s'écriaient avec admiration : les Saints des étrangers sont bien plus polis que les nôtres ! *(Mélanges de Madame Necker.)*

* Arcesilaüs ou Arcesilas, forma la secte appelée la seconde Académie. Il partageait son tems entre l'étude, la table et les femmes. Mais lorsqu'il se livrait à la lecture d'Homère, qu'il aimait par-dessus tous les auteurs, il disait qu'il était avec sa maîtresse d'*inclination*.

INCLUS. — (Enfermé.)

Quand dans la tombe un pauvre homme est *inclus*,
Qu'importe un nom, un bruit qu'il n'entend plus?
(Voltaire.)

INCOGNITO. — Mot italien que nous avons francisé, et qui signifie, *sans être connu.* — Le duc d'Albemarle passant un soir dans une rue de Londres, aperçut le poëte Dryden, qui se retirait secrètement d'un endroit suspect. D'où venez-vous, Monsieur le Poëte, lui cria-t-il? Mylord, lui répond Dryden en continuant son chemin: supprimons les qualités; la nuit, je voyage *incognito.*
(Encyclopediana.)

* Le roi de Danemarck vint à Paris en 1768. Dans son passage par la Hollande, un Seigneur de ce pays-là lui présenta une généalogie, par laquelle il prétendait lui appartenir. — Mon cousin, lui dit le Roi, je suis ici *incognito*; faite de même.

INCOHÉRENCE, INCOHÉRENT. — Qui manque de liaison.

Gardez que mal unis, des effets différens
Ne forment qu'un cahos de traits *incohérens.*
(Delille.)

INCOMBUSTIBLE. — On trouve dans l'île de Chypre une pierre que l'on nomme la pierre d'amianthe, dont on tirait autrefois du papier et de la toile *incombustibles*. On a perdu le secret de la filer, et les Grecs de ce tems sont trop peu industrieux pour renouveler cette singulière découverte. — Le docteur Arfird, Saxon de naissance, inventa, en 1786, des cartons *incombustibles*, dont il fit l'expérience en présence du duc Frédéric de Brunswick et de plusieurs autres personnes de distinction. On avait, à cette fin, construit une petite maison de bois, dont on avait doublé l'intérieur de ces cartons *incombustibles*: on y mit le feu, qui malgré sa violence n'endommagea aucune des matières cartonnées. Ce carton est non-seulement *incombustible*, mais il est encore à l'épreuve de l'humidité de l'air.

— On fit aussi, en l'an 7, dans le jardin de l'Élysée-Bourbon, à Paris, l'expérience d'une maison (de bois) rendue *incombustible* au moyen d'une liqueur dont tout l'intérieur était enduit. Un feu continuel et nourri pendant plusieurs heures, ne put l'endommager.

INCOMMODER, INCOMMODIT. INCOMMODE.

J'ai beau crier, et me rendre *incommode*,
L'ingratitude et les abus
N'en seront pas moins à la mode.

(La Fontaine.

* Le Duc de Vivonne étant malad on envoya chercher un médecin, sa son ordre. Il vint; on l'annonça au Du qui répondit : Dites à cet homme qu'i tant *incommodé*, je ne puis le voir.

* Après la dissolution de l'Assembl Constituante, le Duc de la Rochefoucau fut nommé à la présidence du départ ment de Paris. La considération perso nelle dont il était environné, et son in branlable fermeté dans tout ce qui éta bon et juste, ne pouvaient manquer de rendre très-odieux aux brigands, q commençaient à s'emparer de la dom nation. « C'est une vertu trop *incon mode*, observa l'un d'eux avec une f roce naïveté. » Pour se débarrasser cette *incommodité*, sa mort fut résolu Des sicaires se portèrent sur la route Paris à Forges, d'où il revenait, et fut égorgé sous les yeux de sa mère

de sa femme, peu de jours après le trop fameux *Dix-août. (Mél. de littér. de Suard.)*

INCOMMUNICABILITÉ, INCOMMUNICABLE. — Les Rois de France avaient, de tous tems, été reconnus inviolables, aux yeux même de la loi. L'Assemblée Constituante avait proclamé elle-même ce principe. Moins de deux ans après, la Convention osa dire que l'inviolabilité du Roi de France était *incommunicable* au Roi des Français. Elle partit de là pour le juger, le condamner, et l'envoyer à la mort.

INCOMPARABLE.

Quand nous faisons besoin, nous autres misérables
Nous sommes les chéris et les *incomparables* ;
Mais dans un autre tems, dès le moindre courroux,
Nous sommes les faquins qu'il faut rouer de coups.

(Mascarille à son maître, dans l'Etourdi.)

INCOMPATIBILITE, INCOMPATIBLE. — Lorsque Louis XIV gratifia Fénélon de l'archevêché de Cambrai, le nouveau Prélat dit au Roi : Sire, je ne regarde pas comme une récompense, une grâce qui m'éloigne de M. le Duc de

Bourgogne. — Je ne prétends pas vous obliger à résidence, dit le Roi, je sais trop combien vous êtes utile à mes petits-fils. — Sire, l'éducation des Princes et l'archevêché de Cambrai sont deux emplois *incompatibles ;* le concile de Trente ne permet que trois mois d'absence, encore pour les affaires du diocèse. — Eh bien ! vous résiderez dans votre diocèse les neuf mois qu'exige le concile de Trente, et vous nous donnerez les trois qu'il vous accorde.

* Les Zuricois enferment dans une tour sur le lac, pendant quinze jours, tête à tête, le mari et la femme qui demandent le divorce, pour *incompatibilité* d'humeurs. Ils n'ont qu'une seule chambre, un seul lit de repos, une seule chaise, un seul couteau; etc.; de sorte que pour s'asseoir et se coucher, pour reposer et manger, ils dépendent absolument de leur complaisance réciproque; il est rare qu'ils ne soient pas réconciliés avant les quinze jours.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ, INCOMPRÉHENSIBLE.

L'adresse d'une femme est *incompréhensible.*

(Destouches.)

* Le docteur Hill disait d'un prédicateur Anglais, que ses dettes obligeaient de se tenir caché : il est invisible six jours de la semaine, et le septième il est *incompréhensible.*

* Catherine de Médicis fut caractérisée sous le titre de Princesse *incompréhensible.*

* C'est à Montaigne que nous devons le mot *incompréhensibilité.*

INCONCEVABLE. — (*Voyez* ININTELLIGIBLE.)

INCONCILIABLE.

Le vice et la vertu sont *inconciliables.*

Ainsi la franchise et la dissimulation, la sagesse et la débauche, la bonne-foi et la perfidie, la douceur et la barbarie, la piété et l'athéisme, la religion et l'hypocrisie, ne se peuvent *concilier.* Il n'en est pas ainsi des vertus, ni des caractères. Les vertus peuvent toujours se concilier, et les caractères les plus opposés entr'eux, ne sont pas toujours *inconciliables.* On peut unir le zèle à la tolérance, la sincérité à la prudence, la

douceur à la fermeté, l'économie à la libéralité, la justice à l'humanité. On voit tous les jours les sages s'amuser des propos enjoués d'un aimable libertin; les dévots sourire aux sarcasmes d'un bel-esprit mécréant, et les époux les plus heureux sont souvent ceux dont les qualités les plus *inconciliables* en elles-mêmes se concilient le mieux entr'eux.

INCONDUITE. — L'*incondaite* des pères est le sinistre présage de l'*inconduite* des enfans. Tel père, tel fils, dit le proverbe.

Ton *inconduite*, infâme fils!
Me révolte et me désespère.
— Je le crois, c'est ce que jadis
Te répétait feu mon grand'père:
Et c'est encor ce que j'espère
Répéter à ton petit-fils. (*S.*)

INCONGRUITÉ, INCONGRU. On appelle *incongruités* des fautes graves contre la bienséance dans le discours, ou dans les manières, et *incongru* celui qui se rend coupable de ces fautes. — Le moyen de bien recevoir des gens qui

sont tout-à-fait *incongrus* en galanterie! (Molière, *dans les Précieuses.*)

— *Incongruité*, *incongru*, s'emploient presque toujours ironiquement ou par pure plaisanterie :

Parlerai-je, monsieur, selon ma conscience,
Ou comme auprès des grands on le voit usité?
Userai-je de complaisance,
De crainte d'*incongruité?*
(Le même, dans Amphytrion.)

INCONNU.

Que j'ai de mouvemens qui me sont *inconnus!*
(Mad. Deshoulières.)

* Le calife Hégiage avait de la justice, mais il était sévère, et son nom seul inspirait la terreur à tous ses sujets. Un jour qu'il parcourait son empire, seul, et sans aucune marque de distinction, il rencontra un Arabe du désert, marcha avec lui, l'entretint, et lui demanda s'il connaissait Hégiage? C'est, dit l'Arabe, un monstre altéré de sang humain. — Mais de quoi l'accuse-t-on? — De tous les crimes des tyrans. — L'as-tu jamais vu? — Jamais. — Eh bien, regardes, dit le Calife, c'est à lui que tu parles. —

L'Arabe le fixe, et lui dit sans s'émouvoir: Ceux de ma famille sont tous frappés d'un accès de folie, un jour de l'année; c'est aujourd'hui mon jour. Hégiage sourit, donne à l'Arabe l'anneau qu'il avait au doigt, et lui dit: Lorsque tu rencontreras un *inconnu*, ne dis pas qu'Hégiage est un monstre altéré de sang humain.

* De tout être *inconnu* le sage se défie.

(La Fontaine.)

INCONSEQUENCE, INCONSEQUENT.

Combien l'homme est *inconséquent!*
Tel qu'une girouette, il change à chaque instant.
Il veut, il ne veut plus; il condamne, il approuve,
Il juge tout; sur tout en maître il veut trancher,
Et même au bien qu'en son chemin il trouve,
Il préfère le mal qu'il faut aller chercher.

* J'admire des humains l'*inconséquence* extrême.

(Palissot.)

* De toutes les *inconséquences* célèbres, la plus éclatante, la plus riche en preuves et en détails, c'est la révolution française. Le dénouement l'a fait voir. *(Public. an XI.)*

* L'Amour rend comme un autre un sage *inconséquent.* (*La Chaussée.*)

INCONSIDÉRÉ. — A Paris, aussitôt qu'un homme a parlé, on ne s'informe plus de sa conduite; il a tout fait, il est jugé. L'honnête homme n'y est pas celui qui fait les bonnes actions, mais celui qui dit de belles choses; et un seul propos *inconsidéré*, lâché sans réflexion, peut faire, à celui qui le tient, un tort irréparable, que n'effaceraient pas quarante ans d'intégrité. (*J.-J. Rousseau.*)

— Chaque démarche, chaque parole de l'homme *inconsidéré*, sont autant de trébuchets où il ne tarde pas à se prendre. Un propos *inconsidéré* coûte quelquefois plus cher que quarante ans d'injustices et de crimes.

INCONSOLABLE.

Ci gît, et chacun s'en étonne,
Une femme qui fut fort bonne;
On fit pour la sauver cent efforts superflus.
Son époux a raison d'en être *inconsolable* :
Cette perte pour lui peut être irréparable,
Et l'on craint qu'il n'en trouve plus.

INCONSTANCE, INCONSTANT.

L'*inconstant* doit toujours s'attendre à la vengeance,
Et l'infidélité doit punir l'*inconstance*. (*Murville.*)

* Attends dans le silence et le calme, le retour de ton époux *inconstant*. Place d'avance le pardon et le sourire sur tes lèvres ; reçois-le comme arrivant d'un long et périlleux voyage. (*Maxim. de Pythagore.*)

* Pour écarter l'indifférence,
Il est tant de secrets charmans ;
Faut-il que contre l'*inconstance*
L'Amour n'ait point de talismans !

INCONSTITUTIONALITÉ, INCONSTITUTIONNEL.

Ces mots sont.... longs, sans contredit ;
Ils sont passés de mode et de crédit.

INCONTESTABLE, INCONTESTABLEMENT.

Ce que l'un dit *incontestable*,
Est par un autre *contesté*. (*Vaud.*)

* Dans le Sénat de Venise il existe un Officier public, dont la fonction est de contester toutes les propositions même les plus *incontestables*, afin d'en mettre

la vérité plus évidemment au grand jour.

INCONTINENCE, INCONTINENT. — L'*incontinence*, disait l'Empereur Julien, suffit pour déparer la plus belle vie.

* L'*incontinence*, suivant Montesquieu, est une suite nécessaire du luxe, et les sages Législateurs, en proscrivant le luxe des Républiques, n'ont pas moins eu en vue d'en proscrire l'*incontinence*. (*Montesquieu.*)

INCONTINENT. — De suite, sur-le-champ.

Ce qu'un enfant a dans la fantaisie,
Incontinent il faut l'exécuter,
Si l'on ne veut l'ouir toujours crier.

(*La Fontaine.*)

INCONVÉNIENT. — Plus une autorité est indépendante des lois, plus elle doit un compte rigoureux de ses actions. La loi répond des *inconvéniens* qu'on éprouve quelquefois en la suivant; mais l'homme est responsable des *inconvéniens* qui arrivent, lorsqu'il s'écarte de la lettre. (*D'Aguesseau.*)

* Quand Henri IV et Sully n'étaient pas d'accord, c'était le Prince qui cédait. Il connaissait les intentions et le jugement de son Ministre; il se contentait de lui dire : vous le voulez, et moi aussi; s'il en arrive *inconvénient*, je m'en prendrai à vous.

INCORPORER, INCORPORATION. — *Incorporez* le lâche, le timide parmi les braves; placez-le au centre. Poussé par l'armée en masse, il ne pourra, il n'osera reculer.

* C'est au Comte de Caylus que nous devons l'art d'*incorporer* les couleurs dans le marbre. (*Ann. Franç.*)

INCORRECT. — J.-J. Rousseau ayant écrit un billet à une dame, se rappela qu'il y avait mis une phrase *incorrecte;* il ne put se le pardonner, et renvoya chez la dame chercher le billet pour le corriger. (*Journ. de Paris 1787.*)

INCORRIGIBLE. — La charité et la générosité de St.-François de Sales, faisaient que très-souvent son économe était embarrassé pour trouver l'argent nécessaire aux dépenses journalières de la

maison, ce qui le mettait de mauvaise humeur, et le portait à quereller le vertueux prélat, qui lui disait en riant : vous avez raison, mais vous avez affaire à un *incorrigible*, et qui pis est à un *incorrigible* qui a l'air de vouloir l'être long-tems. *(Dict. hist. d'Éduc.)*

— Mais on n'est pas toujours *incorrigible*.
(Voltaire.)

INCORRUPTIBILITÉ, INCORRUPTIBLE.

Qu'un juge *incorruptible* est un homme étonnant.
(Piron.)

*Sous le régime des Triumvirs français, le nom d'*incorruptible*, par excellence, fut donné au plus scélérat d'entr'eux, à l'infâme Robespierre, dont toute l'*incorruptibilité* consistait à ne pas épargner le sang innocent. — Ce fut à la fête de l'acceptation de la première Constitution, que ce nom fut déféré pour la première fois à ce monstre, et celui de vertueux à Péthion. *(Ess. hist. sur la Révol.)*

INCRÉDULITÉ, INCRÉDULE. — Aristote dit que l'*incrédulité* est le commencement de la sagesse.

* Ninon Lenclos disait un jour au père d'Orléans, Jésuite : il y a des articles de foi sur lesquels je suis encore *incrédule*. Eh bien ! Mademoiselle, lui répondit-il, en attendant que vous soyez convaincue, offrez à Dieu votre *incrédulité*. Fontenelle, auquel Ninon fit part de cette réponse, le dit au Poëte Rousseau, qui en fit une épigramme.

* Voltaire, séjournant chez D. Calmet, abbé de Sénones, profitait, pour travailler, d'une très-belle bibliothèque, et employait de jeunes moines à faire des extraits. Il mangeait au réfectoire, et assistait quelquefois aux offices. Il suivit un jour une procession, et comme il était faible, il s'appuyait sur le bras de son secrétaire, qui était Protestant. Le Marquis d'Argens, devant qui l'on racontait cette singulière anecdote, dit : voilà la première fois qu'on a vu *l'incrédulité* s'appuyer sur l'hérésie (*Alm. littér. 1783.*)

INCROYABLE.

Jamais au spectateur n'offrez rien d'*incroyable*.
(*Boileau.*)

* Lorsqu'après le 9 thermidor, les Français commencèrent à respirer, les petits-maîtres, qui se tenaient très-soigneusement cachés, reparurent sous le titre d'*incroyables*, qui leur fut donné par les plaisans, à cause de la ridicule affectation de ces petits messieurs, dont la manie était de dire sur tout ce qu'ils voyaient : mais c'est *inc-oiable*, pa-ole d'honneur, *inco-iable.*

INCRUSTER. — A leur arrivée à Cusco, l'une des principales villes du Pérou, les Espagnols trouvèrent les murailles des temples *incrustées* d'or et d'argent. *(Raynal.)*

INCULPER, INCULPATION. — Pour *inculper* quelqu'un, il faut être en état de l'accuser ; pour l'accuser, il faut être en état de prouver. L'anecdote suivante prouvera combien les juges doivent être en garde contre la malignité des *inculpations :*

— Elisabeth Canning, Anglaise de nation, disparaît, pendant un mois, de la maison de ses parens. Elle revient ensuite, maigre, défaite, et n'ayant que des habits délabrés. — Oh ! mon

Dieu, dans quel état vous voilà ! Où avez-vous été ? D'où venez-vous ? Que vous est-il arrivé ? — Hélas ! ma tante, je passais par Morfilds, pour retourner à la maison, lorsque deux bandits vigoureux me jettèrent par terre, me violèrent, et m'amenèrent dans une maison à dix milles de Londres. (La tante et les voisins ne manquent pas de pleurer à ce récit.) — Ah ! ma chère enfant, n'est-ce pas chez cette infâme Madame Web, que ces brigands vous ont menée, car c'est juste à dix milles d'ici qu'elle demeure ? — Oui, ma tante, c'est chez Mad. Web. — Dans cette grande maison à droite ? — Oui ma tante. — Une des voisines dit qu'on joue toute la nuit chez cette femme, et que sa maison est un vrai coupe-gorge, où tous les jeunes-gens vont perdre leur argent. — Ah ! mon Dieu oui, un vrai coupe-gorge, ma tante ! — On y fait bien pis, reprend une autre voisine ; les deux brigands, qui sont cousins de Mad. Web, vont sur les grands chemins, prendre toutes les petites filles qu'ils rencontrent, et les font jeuner au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'elles soient

obligées de s'abandonner aux joueurs qui se tiennent dans la maison. — Hélas! ne t'a-t-on pas mise au pain et à l'eau, ma chère nièce? — Oui, ma tante. — Alors la tante et les voisines recommencent à pleurer. On mène aussitôt la petite Canning chez un M. Adamson, protecteur de la famille depuis long-tems. C'était un homme de bien, qui avait grand crédit dans sa paroisse. Sur ces *inculpations*, il monte à cheval avec un de ses amis aussi zélé que lui; ils vont reconnaître la maison de Mad. Web; ils ne doutent pas, en la voyant, que la petite n'y ait été renfermée; ils jugent même, en apercevant une petite grange où il y a du foin, que c'est dans cette grange qu'on a détenu Elisabeth en prison. La pitié du bon Adamson en augmente; il fait convenir Elisabeth, à son retour, que c'est-là qu'elle a été retenue; il anime tout le quartier; on fait une souscription en faveur de la jeune demoiselle si cruellement traitée. A mesure que la jeune Canning reprend son embonpoint, et sa beauté, tous les esprits s'échauffent pour elle. M. Adamson fait présenter au Shérif une plainte,

au nom de l'innocence outragée. Mad. Web, et tous ceux de la maison, qui étaient tranquilles dans leur campagne, sont arrêtés, et mis tous au cachot. M. le Shérif, pour mieux s'instruire de la vérité du fait, commence par faire venir chez lui, amicalement, une jeune servante de Mad. Web, et l'engage, par de douces paroles, à dire tout ce qu'elle sait. La servante, qui n'avait jamais vu en sa vie Miss Canning, ni entendu parler d'elle, répondit d'abord ingénûment qu'elle ne savait rien de ce qu'on lui demandait. Mais quand le Shérif lui eut dit qu'il faudrait répondre devant la justice, et qu'elle serait infailliblement pendue, si elle n'avouait pas, elle dit tout ce qu'on voulut. Enfin les Jurés s'assemblèrent, et neuf personnes, *inculpées* dans cette malheureuse affaire, aussi justement l'une que l'autre, furent condamnées à être pendues. Le tems de l'exécution des neuf accusés approchait, lorsque le papier, qu'on appelle des Sessions, tomba entre les mains d'un homme humain et judicieux, nommé M. Ramsai : il lut le procès, et le trouva absurde d'un bout

à l'autre. Cette lecture l'indigna, il se mit à écrire une feuille dans laquelle il posa pour principe que le premier devoir des jurés est d'avoir le sens commun. Il fit voir que Mad. Web, les deux cousins, et tout le reste de la maison, étaient formés d'un autre pâte que les autres hommes, s'ils faisaient jeûner au pain et à l'eau des petites filles dans le dessein de les prostituer; qu'au contraire ils devaient les bien nourrir, et les parer, pour les rendre agréables; que des marchands ne déchirent ni ne salissent la marchandise qu'ils veulent vendre. Il fit voir que jamais Miss Canning n'avait été dans cette maison, qu'elle n'avait fait que répéter ce que la bêtise de sa tante lui avait suggéré; que le bonhomme Adamson avait, par excès de zèle, produit cet extravagant procès criminel; qu'enfin il en allait coûter la vie à neuf Citoyens, parce que Miss Canning était jolie, et qu'elle avait menti. La servante qui avait avoué bêtement au Shérif tout ce qui n'était pas vrai, n'avait pu se dédire juridiquement: quiconque a rendu un faux témoignage, par enthousiasme ou par

crainte, le soutient d'ordinaire, et ment, dans la crainte de passer pour menteur. C'est en vain, dit M. Ramsai, que la loi veut que deux témoins fassent pendre l'accusé qu'ils *inculpent*, de quelque nature que soit l'*inculpation*. Si M. le Chancelier, et M. l'Archevêque de Cantorbéry, déposaient qu'ils m'ont vu assassiner mon père et ma mère, et les manger tout entiers à mon déjeûner, en un demi-quart d'heure, il faudrait mettre à Bedlam (hôpital des fous), M. le Chancelier et M. l'Archevêque, plutôt que de me brûler sur leur beau témoignage. Mettez d'un côté une chose absurde et impossible, et de l'autre mille témoins et mille raisonneurs, l'impossibilité doit démentir les témoignages et les raisonnemens. Cette petite feuille fit tomber les écailles des yeux de M. le Shérif, et de tous les Jurés; ils furent obligés de revoir le procès. Il fut avéré que Miss Canning était une petite friponne qui était allé accoucher, pendant qu'elle prétendait avoir été en prison chez Mad. Web; et toute la ville, qui avait pris parti pour elle, fut aussi honteuse qu'elle l'avait été, lorsqu'un char-

latan proposa de se mettre dans une bouteille de deux pintes, et que deux mille personnes, étant venues à ce spectacle, il emporta leur argent, et laissa sa bouteille. *(Extr. des papiers angl. de 1753.)*

INCULQUER. — Prives-toi pour jouir. C'était la maxime que le sage Abudéneck avait *inculquée* à la belle Rémire, sa fille, que la belle Rémire *inculquait* à Omar, son amant, et que tout instituteur doit *inculquer* à son élève, pour l'intérêt de ses plaisirs et de sa santé. *(Merc. de Fr. 1786.)*

INCULTE. — Rien ne ressemble plus à une terre *inculte*, qu'un homme sans instruction. Le terrain qu'on laisse *inculte*, ne produit que des ronces et des chardons. L'ignorant ne dit que des sottises, ou des grossièretés.

INCURABLE.

Chez tout sot bel-esprit, le vice est *incurable*.
(Voltaire.)

* Les Hollandais ont des faiseurs de paix, qui ne permettent de plaider qu'à

ceux dont la folie est *incurable*, comme on abandonne des membres gangrenés à l'amputation des chirurgiens.

* Lorsqu'un peuple est corrompu par les lois, le mal est *incurable*, parce qu'il est dans le remède même.

* C'est une maladie, disait-on, que la passion de ce pauvre abbé Trublet, pour être de l'Académie. Il y pense nuit et jour. Monsieur, répondit Duclos, l'Académie n'est pas faite pour les *incurables*. (*Mél. de Mad. Necker.*)

* Un certain abbé Gaultier était tout à la fois chapelin des *Incurables*, confesseur de l'abbé de Lattaignant, et de Voltaire, à l'époque de sa dernière maladie. Ces divers emplois de l'abbé Gaultier, donnèrent lieu aux vers suivans :

* Voltaire et Lattaignant, tous deux d'humeur gentille,
Au même confesseur ont fait le même aveu ;
En tel cas il importe peu
Que ce soit à Gaultier, que ce soit à Garguille :
Monsieur Gaultier pourtant me paraît bien trouvé.
L'honneur de deux cures semblables
A bon droit était réservé
Au Chapelain des *Incurables*.

INDE, INDIEN. — Pendant que les Espagnols s'établissaient à Saint-Domingue, en 1502, deux cavaliers espagnols, Valdénébro et Pontevréda, aperçoivent un *Indien* qui passait son chemin. Valdénébro, se détachant aussitôt de son camarade, court sur l'insulaire, la lance haute. L'*Indien* veut le prévenir, et lui tire une flèche, mais il le manque, et dans le moment le cavalier lui passe sa lance au travers du corps. L'*Indien* l'arrache aussitôt, saisit la bride du cheval de son ennemi, et l'allait percer, lorsque celui-ci lui enfonce dans le ventre son épée jusqu'à la garde. Il la retire, comme il avait fait de la lance, et quoique le Castillan la tint encore par la poignée, il la lui fait lâcher. Valdénébro prend son poignard, et le plonge encore tout entier dans le corps de l'*Indien*, qui s'en délivre avec la même facilité qu'il avait fait de l'épée et de la lance. Pontevréda, qui voit son compagnon désarmé, et en danger, pique aussitôt son cheval pour le secourir. L'*Indien* l'attend de pied-ferme, quoique perdant tout son sang par les trois larges plaies que lui

avait faites Valdénébro. Pontevréda lui en fait successivement trois autres de la même manière, et avec le même succès ; deux cavaliers se trouvent désarmés et mis en fuite par un seul de ces hommes qu'ils jugent à peine dignes de leurs chiens. Un moment après l'*Indien* tombe mort, saisi de deux lances, de deux épées, et de deux poignards. (*Hist. de Saint-Domingue.*)

* Si les *Indiens* sont courageux, les *Indiennes* sont courageuses. Une *Indienne*, quand son mari vient à mourir, quoiqu'elle ne l'aime pas, se brûle sur un bûcher. Observons que ce terrible sacrifice est un acte de sa pure volonté ; qu'elle n'y est pas forcée ; que sa religion l'y exhorte, mais ne l'y contraint pas ; qu'elle ne l'accomplit que parce qu'on lui en fait un point d'honneur ; et convenons, dit M. de St.-Foix, qu'il n'y a point d'âme plus ferme et plus courageuse que celle qui se respecte.

INDÉCENCE, INDÉCENT. — Philippe, Roi de Macédoine, assistant à la vente de quelques captifs, s'y tenait dans une posture *indécente*. Un de ces

esclaves l'en avertit. Qu'on mette cet homme en liberté, dit-il, je ne savais pas qu'il fut de mes amis.

* Bayle ne s'est permis que trop souvent, dans ses écrits, des obscénités et des traits qui font rougir la pudeur. Mais c'était en lui un défaut d'usage, et même une ignorance de la force des termes. Il avait l'ingénuité de La Fontaine. Il arrivait même à Bayle de parler des matières les plus cachées de l'Anatomie, dans un cercle de femmes, comme les chirurgiens dans leurs écoles. Les femmes baissaient les yeux, ou détournaient la tête. Il en était le premier surpris, et demandait tranquillement s'il était tombé dans quelqu'*indécence*. (*Almanach littér. 1793.*)

INDÉCHIFFRABLE.

Le symétrique sillogisme
Est suivi, la plupart du tems,
De l'*indéchiffrable* sophisme. (*Demoustier.*)

* Beaucoup de gens de lettres écrivent de façon qu'ils ne peuvent lire eux-mêmes leurs propres ouvrages. Le poëte

Rousseau avait un caractère d'écriture *indéchiffrable.* (*Ann. littér. 1762.*)

INDÉCISION, INDÉCIS.

L'honneur ne souffre rien d'*indécis* sur son compte.
(*La Chaussée.*)

INDÉFINISSABLE, INDÉFINI, INDÉFINIMENT. — *Ajourner* INDÉFINIMENT ; espèce d'escamotage politique. Quand une question embarrasse, quand elle paraît *indéfinissable*, ou insoluble, l'orateur enveloppe son insuffisance dans la proposition d'un *ajournement* INDÉFINI, et il croit avoir sauvé la patrie.

INDÉLÉBILE. — Il n'y a point de caractères *indélébiles* dans le monde, que le caractère des moines, a dit Voltaire.

— Le caractère d'époux est *indélébile* entre mari et femme, comme celui de parens est *indélébile* entre frère et sœur, dit Théophilacte.

INDEMNISER, INDEMNITÉ. — Scarron, pressé de vendre un bien qu'il tenait de ses pères, le propose à M.

Dublé, pour une somme de 18,000 fr. M. Dublé, s'en rapportant au propriétaire, lui paye la somme demandée. Peu après, M. Dublé apprend qu'il a fait une excellente affaire, et que ce qu'il a payé 18,000 en vaut 24. Il va trouver Scarron, et lui dit : je m'en étais rapporté à vous pour l'estimation de votre bien ; vous me l'avez cédé pour un quart moins qu'il ne vaut. Je vous dois une *indemnité* de 6,000 francs. La voici. *(Lect. Mor. et Amus.)*

— Parmi les Présidens de cantons appelés dernièrement au sacre, nous en avons vu un, arrivant des extrémités de la Basse-Bretagne, profiter de son voyage à Paris, où il n'était jamais venu, pour offrir et payer aux anciens possesseurs d'un bien déclaré national, une *indemnité*, comme l'ayant acheté au-dessous de sa valeur. Ce procédé est d'autant plus délicat, que celui qu'il honore n'a acheté le bien que de la seconde main (1).

* Un Magistrat a le malheur de se

(1) Nous apprenons la mort de ce magistrat estimable, au moment où nous rédigeons cet article. Il était Maire de Quiberon.

laisser aller au sommeil pendant la tenue d'une longue audience, et de ne se réveiller qu'au moment où l'on va aux opinions. Il donne sa voix au hasard; il s'aperçoit ensuite qu'une des deux parties ne doit, qu'à une seule voix, le gain de son procès. Cette circonstance le saisit, et porte dans son âme la plus vive inquiétude. Il craint que l'affaire n'ait été mal jugée; et sa conscience lui reproche d'avoir déterminé ce jugement. Pour appaiser les remords qui l'agitent, il fait apporter chez lui les pièces des parties, les examine avec la plus sérieuse attention. Cet examen lui prouve que sa crainte est fondée, et sur-le-champ il prend sa résolution, fait appeler la partie condamnée, et il l'indemnise, de ses propres deniers, tant des frais que du capital. (*Lect. Mor. et Amus.*)

INDÉPENDANCE, INDÉPENDANT.

L'injustice, à la fin, produit l'*indépendance*.
(Voltaire, *dans Tancrède.*)

Qui vit content de peu, connaît l'*indépendance*.
(*Bernis.*)

* Cornificia, sœur du poète Cornificius, et poëte elle-même, disait que la science était la seule chose *indépendante* de la fortune.

* Dufresny, auteur et acteur, jaloux de conserver une parfaite *indépendance*, avait imaginé d'avoir trois ou quatre logemens dans différens quartiers de Paris. Dès qu'il soupçonnait être connu de quelqu'un, dans celui qu'il habitait, il le quittait aussitôt. *(Tabl. des littér.)*

* Lors de la révolte de l'Angleterre, contre Charles I, Cromwel se mit à la tête d'une faction qu'on appelait les *Indépendans*. C'était de toutes les factions qui agitaient les esprits, la plus redoutable.

— On n'en put pas dire autant des membres de l'Assemblée Constituante, qui s'appelèrent les *Indépendans*, et qui semblaient dépendre de tous les partis Cette coterie mixte n'eut jamais de volonté bien prononcée. Ils penchaient pour ce qu'on appelait les Feuillans (1), et

(1) Du nom de l'Eglise des Feuillans, où s'assemblait le parti des modérés.

votaient avec les Jacobins dès qu'ils entendaient dans les tribunes publiques les cris ou les menaces de quelques femmes dévergondées, à qui l'on donnait quarante sols par jour pour répandre l'effroi. On comptait néanmoins, parmi les *Indépendans*, des hommes très-probes et surtout très-instruits, mais qui n'avaient pas assez calculé la chance dangereuse de leur faiblesse. (*Hist. de la révol.*)

* Mariez-vous, disait Lindor
A la coquette Mélanie ;
Craignez de différer encor ;
On n'est qu'un tems jeune et jolie.
— L'*indépendance* est ma folie,
Quoi ! j'irais contraindre mes goûts !
Un ami vaut bien un époux....
Il est vrai, reprit-il, madame,
Qu'en France, il est plus d'une femme
Qui pense à peu près comme vous.

INDESTRUCTIBLE. — De tous les ouvrages construits de la main des hommes, les Pyramides d'Egypte passent pour ceux qui ont résisté le plus aux ravages du tems. C'est d'elles qu'un poëte (Delille) a dit :

Leur masse *indestructible* a fatigué le tems.

INDÉTERMINATION, INDÉTERMINÉ. — L'*indétermination*, disent les philosophes, est inhérente à la matière; *indéterminée* pour le repos ou pour le mouvement, elle n'a d'elle-même ni l'une, ni l'autre de ces qualités, mais elle est également capable de recevoir l'une et l'autre.

INDÉVOTION, INDÉVOT. — De l'*indévotion* à la superstition, il n'y a souvent qu'un pas, et tel faisait parade de ne pas croire en Dieu pendant sa vie, qui, à l'article de la mort, a une peur affreuse du diable.

INDEX. — Ce mot est pris du latin, et signifie la même chose que la table d'un livre. On appelle *index* ex-purgatoire, ou simplement *index*, un catalogue de livres défendus à Rome par les grands Inquisiteurs. L'Histoire Ecclésiastique de M. de Fleury, que nous regardons comme très-religieuse à Paris, est à l'*index* à Rome, comme suspecte d'irréligion. C'était-là ce qui faisait dire à Baluze, un des plus profonds écrivains du 17.e siècle, quand on lui demandait

à quoi il s'occupait : je travaille pour l'*index*. (*Merc. de Fr. 1743.*)

* Je ne sais, dit un auteur moderne, si c'est que nous n'avons pas le sens commun, ou si c'est la congrégation de l'*index* qui en manque ; mais il est sûr qu'il n'y a presque pas un bon livre de piété ou de morale dans notre langue, que la Cour de Rome n'ait proscrit.

* On donne au second doigt de la main le nom d'*index*, du latin *indicare*, montrer, *indiquer*, parce que le second doigt de la main sert ordinairement à montrer ou *indiquer* quelque chose.

— On assure qu'à Morey, département du Jura, douze jeunes gens se coupèrent l'*index* de la main droite pour se soustraire à la réquisition. Un d'entr'eux ne s'étant que blessé légèrement, et craignant que cela ne fût pas suffisant pour obtenir l'exemption de service, en témoigna ses craintes à sa femme. Celle-ci, pour le rassurer, prend un couteau et achève l'opération. Pour punir ces rebelles qui ne pouvaient plus marcher en qualité de soldats, leur mu-

nicipalité, en les dénonçant, proposa, et elle obtint, de les faire marcher comme charretiers. *(Journ. de l'an IV.)*

INDICE. — Un règlement de Philippe-le-Bel sur le duel, ordonnait que quand on n'aurait que des *indices* contre un accusé, le duel y suppléerait ; comme si un homme était innocent ou coupable selon qu'il est fort ou faible, adroit ou maladroit !

* Redoutez le faux jour d'un spécieux *indice.*
(Lemierre, *dans Artaxerce.*)

INDICIBLE. — C'est à Montaigne que nous devons le mot *indicible. (Mél. d'une gr. bibl.)*

INDICTION. — Terme de chronologie qui se dit d'un espace de 15 ans. Cette époque fut établie en Orient dès le règne de Constantin. Ce ne fut que dans le 6.e siècle qu'on en fit usage dans la Gaule. L'*indiction* commença en France au 24 septembre de l'an 573. On la commença ensuite le 1.er du même mois, puis le 1.er janvier. Elle n'est plus en usage que dans les bulles du Pape. *(Hist. de l'Égl. Gallicane.)*

INDIFFÉRENCE, INDIFFÉRENT.

Les *indifférens* n'ont qu'une âme,
Lorsque l'on aime on en a deux. *(Saint Péravi.)*

* Rien n'est *indifférent* à des cœurs bien épris.

* Vous vous êtes bien gendarmée de ma déclaration, vous êtes bien satisfaite de vous-même, votre vertu a fait son tintamarre; mais voulez-vous gager qu'au bout du compte vous m'aimerez ? oui, vous m'aimerez. Je sais bien ce que je dis, je sais bien ce que je sens qui me répond que je me ferai aimer. N'ayez point si bonne opinion de votre *indifférence*, j'ai de la constance pour vaincre quatre *indifférences* comme la vôtre. Le tems ne me coûte rien en fait d'aussi jolies personnes que vous. Faut-il des années ? hé bien ! des années, soit ; je n'ai rien de plus agréable à faire. Enfin prenez tel parti qu'il vous plaira, je ferai enrager votre *indifférence*, et après bien du tems, comblée de services, de fidélité, de tendresse, de respect, vous ne saurez plus de quel côté vous tourner, et il faudra que vous m'aimiez, ne serait-ce que par lassitude. *(Lett. gal. de Fontenelle.)*

* Un siècle entier d'*indifférence*,
Ne vaut pas un moment d'amour.

* L'*indifférence* est un de ces forfaits
Que la beauté ne pardonne jamais ;
La laideur même en est scandalisée.

* St.-François de Sales avait coutume de dire qu'il ne devait pas être *indifférent* de s'attacher obstinément à la pratique des choses *indifférentes*, lorsque le prochain ne les regardait pas avec des yeux *indifférens*. (*Vie de St.-François de Sales.*)

* L'amour est mal guéri quand il l'est par la haine ;
L'*indifférence* est plus certaine,
On revient tous les jours de la haine à l'amour,
Mais de l'*indifférence*, on n'y revient qu'un jour.
(*Corneille.*)

INDIGENCE, INDIGENT.

Jamais de l'*indigence* on n'a chomé la fête.
(*Boursault.*)

* Socrates donnait le nom d'avare au riche qui ne comptait pas quelqu'*indigent* au nombre de ses amis.

* Près de la timide *indigence*
Jamais on n'arrive trop tôt ;

Quand il s'agit de bienfaisance,
Aujourd'hui doit être le mot.

*Il n'est point sans les mœurs de grandeurs véritables,
Et la vraie *indigence* est celle des vertus.

(La Chaussée.)

INDIGESTION, INDIGESTE. — Ninon Lenclos avait coutume de dire que l'amour ne mourait jamais de besoin, mais souvent d'*indigestion.*

* Devant certain Chanoine, au teint frais et vermeil,
Un jeune homme disait : il n'est que vous au monde
Pour jouir de la vie, et nul sort n'est pareil
A celui que goûtez, car chez vous tout abonde.
Jamais vous n'éprouvez nos trop cuisans soucis ;
Vous n'avez point d'ennemis à combattre,
Vous n'avez point de femme acariâtre
Qui ne vous laisse pas un instant de sursis.
Alte-là, mon ami, répond l'homme d'Eglise !
Pour se plaindre ici bas, chacun a ses raisons :
Vous en jugez à votre guise :
Mais comptez-vous pour rien les *indigestions ?*

INDIGNER (S'), INDIGNATION, INDIGNE, INDIGNITÉ.

Rarement à prier un grand cœur se résigne,
Le coupable supplie, et l'innocent *s'indigne.*

(Laharpe.)

* On a prétendu que, lors des premiers troubles de Paris, au commencement de la révolution, la Reine (Marie Antoinette) s'était écriée dans un moment d'humeur: les Français sont des *indignes!* Et que Mad. Adelaïde, tante du Roi, lui avait répondu avec un grand sang-froid : non Madame, ils ne sont qu'*indignés.*

* Un moment pousse et rompt un transport violent;
Mais l'*indignation* qu'on prend avec étude,
Augmente avec le tems et porte un coup plus rude.
(Corneille.)

* Le séjour de Fréjus déplaisait à l'abbé de Fleury, qui en était Evêque. Il disait plaisamment que, lorsqu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage. C'est d'après cette manière dont il était affecté, que signant une lettre qu'il écrivait au Cardinal Quérini, il mettait: *Fleuri, Evêque de Fréjus, par l'*INDIGNATION *divine. (Fastes de Louis XV.)*

* On appelait *indigne* Evêque, *indigne* Français, *indigne* homme, l'*indigne* Pierre Cauchon, Evêque de Beauvais, qui livra *indignement* aux flammes la

célèbre et malheureuse Jeanne d'Arc, autrement dite la Pucelle d'Orléans.

* L'Archevêque d'Iorck, mort vers 1630, avait été Doyen, puis Evêque, avant de parvenir à l'Archi-Episcopat. Il fit lui-même, peu avant sa mort, l'épitaphe qu'on lit encore sur son tombeau: *INDIGNUS Decanus; INDIGNIOR Episcopus; INDIGNISSIMUS Archi-Episcopus.*

* Sophie Dorothée de Zelle, une des plus belles et des plus aimables Princesses de son tems, fut sacrifiée à la politique en épousant son cousin Georges, Electeur de Hanovre, connu depuis sous le nom de Georges I, Roi d'Angleterre. Soupçonnant la fidélité de son épouse, Georges la fit enfermer dans une étroite prison, après avoir fait jeter dans des latrines le jeune Seigneur qu'il croyait l'amant heureux de sa femme. Sophie, interrogée, répondit en peu de mots. Il ne fut pas possible de la convaincre. C'est alors qu'elle dit fièrement à ceux qui lui faisaient entendre qu'il ne serait pas impossible de la réconcilier avec son mari: qu'il ne s'en flatte pas:

si le crime dont il m'accuse est vrai, je suis *indigne* de lui : s'il est faux, il est *indigne* de moi. *(Amours malheureux de Sophie de Hanovre.)*

* Phocion, avec la même vertu que les Aristide, les Socrate, les Démosthène, et tant d'autres, fut aussi accusé, et condamné à boire la ciguë. Il avait, en allant au supplice, le même visage et la même contenance que lorsqu'il sortait de l'Assemblée pour commander les armées, et que les Athéniens l'accompagnaient jusques chez lui au milieu des acclamations et des louanges. Un homme du peuple, plus insolent que les autres, vint pardevant, et lui cracha au visage. Phocion ne fit que se retourner vers les Magistrats, et leur dit : quelqu'un n'empêchera-t-il pas cet homme de commettre de si salles *indignités?*

INDIQUER, INDICATION.

Chaque être a son objet, et dans l'instant marqué,
Il marche vers le but par le Ciel *indiqué. (Volt.)*

* Parmi les Maures infortunés que Ferdinand, surnommé l'*Ajourné* (voy.

ce mot), força d'évacuer Gibraltar, après en avoir fait la conquête pour Mahomet III, dit l'Aveugle, se trouvait un vieillard qui, apercevant le Roi vainqueur, s'approcha de lui, courbé sur son bâton, et lui dit : « Roi de » Castille, qu'ai-je fait à toi ou aux » tiens? Ton bisayeul Ferdinand m'a » chassé de Séville ma patrie. J'allais » chercher un asyle à Xérès; ton ayeul » Alphonse m'en fit sortir. Retiré dans » les murs de Tariffe, ton père Sanche » m'en exila. Enfin j'étais venu cher- » cher un tombeau à l'extrémité de » l'Espagne, sur le rivage de Gibraltar, » et ta fureur m'y poursuit encore. *In-* » *dique* moi donc un lieu sur la terre, » où je puisse mourir loin des Espagnols. » Le lieu que j'ai à t'*indiquer* est encore » loin d'ici, lui répondit Ferdinand.... » Passe les mers.... Et il le fit con- » duire en Afrique. » *(Florian.)*

INDIRECT, INDIRECTEMENT. — Ce n'est pas, dit le poëte Saadi, par la voie *indirecte* de ceux qui l'entourent, qu'un Roi doit recevoir la plainte du

malheureux. Il faut qu'elle aille droit à lui.

INDISCRÉTION, INDISCRET.

Tu vas dévoilant mon secret;
Et pour cela; Damis, *indiscret* je te nomme:
J'ai grand tort, je devais mieux connaître mon homme;
Et c'est moi qui suis l'*indiscret*.

* Le papillon coquet
Aime le badinage,
A la rose, au muguet,
Il offre son hommage.
Il est léger, il est volage,
Mais il est muet.
Vous qui le prenez pour modèle,
Imitez-le dans ce portrait;
Amant, pour l'honneur d'une belle,
Gardez bien le secret:
On excuse un infidèle,
Mais jamais un *indiscret*.

INDISPENSABLE. — Scipion, surnommé l'Africain, n'avait encore que dix-huit ans lorsque, par une action de la plus grande bravoure, il sauva, à la bataille du Tésin, la vie à son père, qui était alors Consul. Il se porta au milieu d'un gros d'ennemis, dont

son père était enveloppé, et l'épée à la main, écarta tout ce qui le pressait. Il le dégagea de cette sorte, dans le tems qu'il allait être pris ou tué. On voulut lui donner la couronne civique, en mémoire de ce qu'il avait sauvé la vie à un Citoyen, et même à son Général; mais comme ce Général était son père, ce jeune héros fit lui-même observer que son action ne méritait pas de récompense, parce qu'il n'avait que satisfait à un devoir *indispensable.*

* En Angleterre, le sac à ouvrage des dames, que nous nommions ici un *ridicule*, se nommait un *indispensable*; et il faut avouer que puisqu'il suppléait aux poches, il était mieux nommé à Londres qu'à Paris. Cette dénomination est enfin parvenue jusqu'à nous :

On ne peut se passer de lui,
Aussi chez nos femmes aimables
Les ridicules aujourd'hui
Sont devenus *indispensables.* (*Vaudev.*)

INDISPOSITION, INDISPOSÉ. — Un Spartiate pressait pour avoir audience d'un Prince, qui fit dire qu'il était *indisposé :* dites, répondit le Spartiate,

que je ne suis pas venu pour me battre avec lui, mais pour lui parler.

INDISSOLUBILITÉ, INDISSOLUBLE. — Les liens du mariage sont *indissolubles*, telle est la loi de l'église, telle était celle de l'Etat, en France, avant la révolution. Il fut décrété depuis que l'incompatibilité d'humeur suffirait pour autoriser le divorce. On ne pouvait trancher un nœud plus fort, avec un instrument plus faible.

INDISTINCTEMENT. — Une loi antique de l'île de Ceylan, assujettissait le Roi à l'observation de la loi, et le condamnait à la mort, s'il osait la violer. Si les peuples connaissaient leurs prérogatives, cet ancien usage subsisterait dans toutes les contrées de la terre. La loi n'est rien, si son glaive ne plane *indistinctement* sur toutes les têtes. (*Raynal.*)

INDIVIDU. — La condition des hommes est misérable. Outre la mort, à laquelle ils sont condamnés tôt ou tard, la peste, la guerre, et mille autres événemens fâcheux, les moissonnent

avant la saison. La condition des perdrix est plus misérable encore. Les renards et les oiseaux de proie les dévorent, les chasseurs les tuent, les cuisiniers les rotissent, et cependant il y en a toujours. La nature veille à la conservation de chaque espèce, sans s'embarrasser des *individus*. (Voltaire, *du droit de la guerre.*)

INDIVISIBILITÉ, INDIVISIBLE. — L'idée métaphysique de l'*indivisibilité* de la République, a donné lieu par opposition à l'idée chimérique du système fédératif ; et le prétendu fédéralisme, qui signifie union, a divisé les frères, et servi de prétexte pour abattre des têtes.

INDOCILITÉ, INDOCILE.

Il vaut bien mieux qu'un Roi, sur le trône remis,
Commande à des sujets malheureux et soumis,
Que d'avoir à dompter, au sein de l'abondance,
D'un peuple trop heureux l'*indocile* arrogance.

(Voltaire, *dans Brutus.*)

INDOLENCE, INDOLENT.

Après dîner, l'*indolente* Glycère
Sort pour sortir, sans avoir rien à faire.

(*Voltaire.*)

* Il n'y a pas quarante ans qu'*indolence* et *indolent* n'étaient presque pas supportables. Quand ces mots commencèrent à s'introduire dans le monde, Scarron disait dans une épître chagrine :

Mille à la Cour se servent d'*indolence*
Pour exprimer langueur et nonchalance,
Et vous diront d'un ton triste et dolent :
Depuis huit jours je suis un *indolent*.

INDOMPTABLE, INDOMPTÉ.

Un courage *indompté*, dans le cœur des mortels
Fait ou les grands héros, ou les grands criminels.
(Voltaire, *dans Catilina.*)

* Les Francs, nos ayeux, passaient pour *indomptables* dans l'esprit des Romains. Leurs orateurs disaient : les autres Nations craignent les atteintes des bêtes féroces auxquelles on les expose; les Francs les affrontent, les irritent, et témoignent par là qu'ils peuvent mourir, mais qu'ils ne peuvent être *domptés*.

INDU. — Le sophiste Polémon chassa de chez lui, à une heure *indue*, l'Empereur Antonin le Pieux, qui n'était encore que Pro-Consul : il était minuit. Quelque tems après il chassa du théâtre

un acteur, mais à une heure moins *indue* : il était midi. Le comédien alla s'en plaindre à Antonin, alors sur le trône. Quelle heure était-il quand il vous chassa ? dit le Prince. — Il était midi... Et moi, reprend Antonin, il était minuit, et j'ai pris patience. (*Voyez* APPARTEMENT.)

INDUBITABLE, INDUBITABLEMENT. — Les adverbes sont insupportables dans la poésie, ceux surtout qui ont au-delà de quatre syllabes, comme dans ce vers :

La rose se flétrit *indubitablement.*

(*Encyclop. littér.*)

Cependant il est des circonstances où un adverbe de plus de quatre syllabes, et même l'adverbe *indubitablement*, peut ajouter à la force du vers, comme dans cette ouverture de scène du Misantrope, où Alceste, abordant Célimène, lui dit :

Madame, voulez-vous que je vous parle net ?
De vos façons d'agir je suis mal satisfait,
Contre vous dans mon cœur trop de bile s'assemble,
Et je sens qu'il faudra que nous rompions ensemble ;

Oui, je vous tromperais de parler autrement,
Tôt ou tard nous romprons *indubitablement*.

INDUIRE, INDUCTION. — Il est aisé de trouver partout des hérésies; on en trouverait dans l'Oraison Dominicale, et si quelqu'un disait aujourd'hui, pour la première fois: *Ne nous* INDUISEZ *pas en tentation; Et ne nos* INDUCAS *in tentationem*, il suffirait d'une cabale pour faire condamner au feu cette prière.

* On dit prouver une chose par *induction*, c'est-à-dire, *induire* de plusieurs propositions antécédentes, et liées l'une à l'autre, la dernière proposition qui en est la conséquence.. C'est ainsi qu'un académicien prouvait qu'il était le plus savant de l'univers. C'est, disait-il, en Europe que l'on trouve les hommes les plus savans de l'univers; c'est en France que se trouvent les hommes les plus savans de l'Europe; c'est à Paris que se trouvent les hommes les plus savans de la France; c'est à l'Académie que se trouvent les hommes les plus savans de Paris; c'est moi qui suis le plus savant de l'Acadé-

mie ; donc c'est moi qui suis le plus savant de l'univers (1).

INDULGENCE, INDULGENT.

Comme les Dieux sont bons, ils veulent que les Rois
Le soient aussi : c'est l'*indulgence*
Qui fait le plus beau de leurs droits,
Non les douceurs de la vengeance.
(La Fontaine.)

* Et chacun est toujours *indulgent* pour soi-même.
(Boileau.)

* Femme qu'on loue est toujours *indulgente*.

* Croyez que tout mortel a besoin d'*indulgence*.
(Chénier, *dans Fénélon.*)

* Un jeune homme s'était enivré ; un derviche le lui reprochait avec amertume. Il fallait ne pas t'apercevoir de ma faute, lui dit le jeune homme, ou du moins il fallait la taire. O toi, qui prétends à la perfection, apprends d'abord à être *indulgent* ; apprends ensuite à cacher que tu as de l'*indulgence!*

* L'esprit est *indulgent*, quand le cœur est sensible.
(Marq. de St.-Marc.)

---

(1) On attribue cet argument à d'Alembert.

* Le jardinier d'une des maisons de campagne du Pape, (Villa Patrizzi), ayant su que S. S. devait y faire une promenade, prépara une corbeille de très-beaux fruits, qu'il présenta au St.-Père, à son arrivée. Le Pape, qui savait fort bien que cet empressement n'était pas sans espoir de récompense, tira de sa poche un paquet d'*INDULGENCES in articulo mortis*, et en fit cadeau à son jardinier, en lui disant : votre attention pour moi mérite une récompense ; je vous en donne une bien précieuse ; avec cela vous êtes en état de bien mourir. Le jardinier prit le paquet, l'examina un instant, et dit en secouant la tête : Très-St.-Père, Votre Sainteté sait que pour bien mourir, il faut bien vivre. Daignez reprendre la moitié de vos *indulgences*, et les convertir en espèces courantes ; avec celles-là je vivrai, et je mourrai avec les autres. Le Pape avoua qu'il ne s'était pas attendu à si bonne répartie, et satisfit pleinement le jardinier. (*Journ. Encycl. 1773.*)

* Luther étant entré chez les religieux Augustins, il y reçut l'ordre de la prê-

trise, et alla enseigner la philosophie à Wirtemberg. Léon X occupait alors le siége pontifical. Ce Pape, le protecteur des arts, avait formé le projet d'achever la magnifique basilique de St.-Pierre de Rome. Pour venir à bout de cette grande entreprise, il avait accordé des *indulgences* à ceux qui contribueraient aux frais de cet édifice. La prédication, et la collecte des *indulgences*, furent confiées aux Dominicains; les Augustins en conçurent de la jalousie. Luther reçut ordre de son Général de s'élever contre les nouveaux quêteurs. Cette commission convenait à la violence de son caractère. Le moine fougueux, incapable de se renfermer dans les bornes de la modération, attaqua non-seulement la conduite des collecteurs et des prédicateurs des *indulgences*, mais il se déchaîna sans ménagement contre les *indulgences* mêmes. Léon X l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fut terminée en Allemagne, par le Cardinal Cajétan, son Légat. Cajétan avait ordre de faire rétracter l'hérésiarque, ou de s'assurer de sa personne. Il ne put exé-

cuter l'une ni l'autre de ces commissions. Luther, après avoir tenu tête au Légat dans deux conférences fort vives, et craignant le sort de Jean Hus, avait pris secrètement la fuite. Il avait auparavant fait afficher un acte d'appel, du Pape mal informé au Pape mieux informé. Du fond de sa retraite, il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le Purgatoire, le Libre Arbitre, la Confession Auriculaire, les Vœux Monastiques, les Pélerinages, et surtout contre les *Indulgences*, etc. Luther disait sur tout cela des choses très-peu intelligibles, et que l'on aurait dû mépriser. Léon X crut néanmoins être obligé, par le devoir de sa place, d'anathématiser tous ces écrits. Peut-être aurait-il mieux fait d'adoucir Luther par le moyen d'un Chapeau Rouge; mais il ne prévoyait pas alors toutes les suites de l'hérésie, et il ignorait combien Luther avait depuis sans protecteurs en Allemagne. Lorsque la bulle de Léon X parut, Luther, pour toute réponse, la fit brûler publiquement à Wirtemberg, avec les Décrétales des autres Papes ses prédécesseurs.

(Dict. des Homm. ill.)

* Au nombre des factions multipliées qu'imaginaient Robespierre et ses complices (Couthon et Saint-Just), était la faction des *indulgens*. Ce fut comme chefs de cette faction imaginaire, que Camille, Danton, Phelippeaux, Fabre-d'Églantine, et plusieurs autres, furent envoyés à l'échafaud. *(Hist. de la rév.)*

INDUSTRIE, INDUSTRIEUX. — L'*industrie* est fille du besoin : axiôme dont la vérité est consacrée par une expérience de tous les pays et de tous les âges :

Avec l'esprit et l'*industrie*
La moitié de l'année on vit,
Et l'on passe l'autre partie
Avec l'*industrie* et l'esprit.

INÉBRANLABLE.

Il n'est point de pouvoir qui soit *inébranlable*.
(Destouches.)

* Dans la guerre dite de la Liberté, en 1792, un Adjudant prussien étant venu sommer le Capitaine Meunier de rendre la citadelle de Kœnigstein qu'il défendait depuis un mois avec un courage héroïque; ce brave Officier fit à l'instant assembler sa garnison, com-

posée de 400 hommes, et leur dit : soldats de la liberté ! si, comme je n'en doute pas, vous restez *inébranlables*, nous défendrons Kœnigstein, tant qu'un seul de nous restera vivant : si, contre toute attente, je vous trouvais faibles, ce moment serait le dernier de ma vie. En même tems, il leur montre le pistolet dont il se propose de se brûler la cervelle. Aussitôt toute la garnison crie : vaincre ou mourir ! Alors le Commandant se tourne vers l'Envoyé du Roi de Prusse, allez, lui dit-il, redire à votre maître ce que vous venez de voir et d'entendre, c'est toute ma réponse. *(Feuille Villag.)*

* Le tems qui donne à tout le mouvement et l'être,
Produit, accroît, détruit, fait mouvoir, fait renaître,
Change tout dans les cieux, sur la terre et dans l'air.
L'âge d'or, à son tour, suivra l'âge de fer :
Flore embellit d'un champ l'aridité sauvage ;
La mer change son lit, son flux et son rivage :
Tandis que l'Eternel, le Souverain des tems,
Demeure *inébranlable* en ces grands changemens.
(Voltaire.)

INEFFABLE, INENARRABLE, INEXPRIMABLE. — Synonimes. — Le

premier s'emploie quand il s'agit de la gloire de Dieu, et du bonheur des élus; le second exalte les bienfaits de la providence ou des merveilles de la nature; le troisième exprime la joie du cœur ou du plaisir des sens. — Le nom de Dieu (Jehova), était *ineffable* chez les Hébreux; il n'était permis qu'au Grand-Prêtre de le prononcer. Les merveilles de la nature sont *inénarrables* dans la bouche de celui qui les contemple et les étudie. Les délices de la volupté sont *inexprimables* de la part de deux amans qui les goûtent.

INEFFAÇABLE. — Le poëte Danchet fut souvent en butte aux traits satyriques de ses ennemis, et ne se permit jamais d'user de représailles à leur égard. Un poëte, son rival, l'ayant attaqué avec amertume dans une satire, Danchet répliqua par une épigramme sanglante. Mais sentant bientôt que la connaissance qu'il en donnerait au public exposerait pour toujours au ridicule le plus mortifiant, celui qui en était le sujet, il se contenta de la lui envoyer, en lui mandant : vous voyez combien il me serait facile

de me venger de vous par cette épigramme; je ne la communiquerai pourtant à personne, de peur qu'elle n'imprime sur votre front une tache que la vérité pourrait rendre *ineffaçable.*

INÉGALITÉ, INÉGAL. — Un *homme inégal* n'est pas un seul homme, ce sont plusieurs. *(Labruyère.)*

* La meilleure forme d'un Etat, dit Thalès, est celle où le partage des biens n'est pas trop *inégal.* On n'a point alors des pauvres à défendre, et des riches à contenir.

* Corneille se négligeait beaucoup à l'extérieur. Quand ses amis lui en faisaient reproche, il disait: je ne suis pas moins Corneille. — Il s'est peint lui même dans ces six vers, adressés à Pélisson :

En matière d'amour je suis fort *inégal :*
J'en écris assez bien, et le fais assez mal.
J'ai la plume féconde, et la bouche stérile ;
Bon galant au théâtre, et fort mauvais en ville ;
Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
Si je ne me produis par la bouche d'autrui.

(Etrennes de Thalie, 1786.)

INÉLIGIBILITÉ, INÉLIGIBLE. — Il fut un tems, et ce tems n'est pas éloigné, où l'*inéligibilité*, loin d'être un titre d'infamie ou d'incapacité, était une preuve des plus grands talens et des plus sublimes vertus. Tel avait montré une âme sensible, un cœur généreux, un esprit droit et judicieux qui était jugé incapable d'*élire*, et d'être *élu*.

INEPTIE, INEPTE. — Je ne connais rien, disait Catule, de plus *inepte qu'un* rire *inept; Risu* INEPTO INEPTIOR *nulla res est.*

* L'on aime à bien augurer des enfans, et l'on a regret à ce flux d'*inepties* qui vient presque toujours renverser les espérances que fait naître quelqu'heureuse rencontre qui, par hasard, leur tombe sur la langue. (*Emile.*)

* Un homme *inepte* est celui qui ne voit pas ce que demande de lui la circonstance où il est, qui en dit plus qu'il n'en faut; qui affecte de se montrer; qui, enfin, en quelque genre que ce soit, reste en-deçà, ou va au-delà du point où il doit être. Voilà ce que l'on appelle un homme *inepte* en latin, et

ce que nous nommons un sot en français. Il n'y a point, dit Cicéron, de terme qui soit plus énergique que celui d'*ineptus*. — C'est Montaigne qui l'a francisé le premier. Du tems de Destouches, ce mot était encore neuf, du moins pour les campagnards. — Quand M. Pincé dit à la Ramée (dans le Tambour nocturne) : ta réflexion n'est pas *inepte : inepte*, reprend le villageois ! est-ce qu'il parle latin ?

INÉPUISABLE.

La source des soupirs
Est une source *inépuisable* (*La Fontaine.*)

* Si ta beauté, Lays, est périssable,
D'un bien qui fuit hâte-toi de jouir :
Si ta beauté ne doit jamais périr,
Prodigue alors un bien *inépuisable*. (*Laboüisse.*)

INERTIE, INERTE. — Incapacité d'agir, qui n'empêche pas de mal penser. *Inertie, inerte*, sont connus depuis longtems dans la physique ; ce n'est qu'au milieu du dernier siècle qu'on les a employés figurément dans le langage ordinaire. Le Mercure du mois de septembre 1734 faisait des vœux pour que ces mots, qui commençaient à naître, fissent fortune.

INÉVITABLE.

Le penchant fut toujours un mal *inévitable ;*
S'il entraîne le cœur, le sort en est coupable.

(Corneille.)

* On peut éviter le mal de la colère ; le mal de la haine est *inévitable.*

* Monde, n'espère pas qu'après toi je soupire,
Tu m'étales en vain tes charmes impuissans ;
Tu me montres en vain, dans tout ce vaste empire,
Les ennemis de Dieu pompeux et florissans :
Il étale, à son tour, des revers équitables,
Par qui les grands sont confondus ;
Et les glaives qu'il tient pendus
Sur les plus fortunés coupables,
Sont d'autant plus *inévitables*,
Que leurs coups sont moins attendus.

(Corneille.)

INEXACTITUDE, INEXACT.

Craignez surtout qu'après une pénible étude,
On ne découvre encor quelqu'*inexactitude*
Dans vos narrations. Le lecteur scrupuleux
Ne veut rien d'*inexact*; il fuit le merveilleux ;
Il recherche le vrai : parlez-lui sans emphases,
N'omettez rien du fait ; épargnez-vous les phrases.

(S.)

INEXORABLE.

Les pères ne sont pas toujours *inexorables*,
Un fils au désespoir en peut tout espérer.

(La Chaussée.)

* Nous pardonnons volontiers à ceux qui nous prêtent des vices; nous sommes *inexorables* pour ceux qui nous refusent de l'esprit. (Suard, *Mél. de littér.*)

* Colbert fut enterré dans l'église de St.-Eustache de Paris. On y voyait, avant le dépouillement des églises, son tombeau avec sa figure à genoux, revêtu du manteau et du collier des ordres du Roi. Un critique, ou quelqu'un de mauvaise humeur contre ce Ministre, pendit au cou de sa statue un carton où était écrit en lettres capitales :

Res ridenda nimis! Vir inexorabilis *orat.*

« C'est une chose fort plaisante de voir en prière celui qu'aucune prière n'a jamais pu fléchir. »

INEXPLICABLE. — En 1650 ou 51, M. Vincent, Supérieur général de la Mission en France, reçoit de Tunis, le même jour et par la même voie, deux lettres.

La première portait : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous faire part que Dieu a appelé à lui M. Guérin, mon confrère, décédé, ici, de la peste. (*Signé* Le Vacher.) » L'autre : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous faire part que Dieu a appelé à lui M. Le Vacher, mon confrère, décédé, ici, de la peste. (*Signé* Guérin.) » On peut juger qu'elle fut la surprise du Supérieur, en lisant les lettres de deux hommes qui mandaient la mort l'un de l'autre, de la même manière, et avec les mêmes circonstances. Ce fut pour lui, et pour tous ceux auxquels il les communiqua, une énigme absolument *inexplicable.* Au bout de quelques années on parvint à découvrir le mystère. Les prêtres Le Vacher et Guérin faisaient tous deux la fonction de missionnaire à Tunis. La peste qui survint dans cette contrée, en 1650, frappa d'abord Le Vacher, qui fut tenu pour mort, et qu'on ensevelit. Le même jour, Guérin ayant su qu'un vaisseau était prêt à faire voile pour la France, apprend à son Supérieur la nouvelle de la mort de son confrère, et confie sa lettre au patron du vaisseau

prêt à partir. Cependant, comme on était sur le point de mettre Le Vacher dans sa bière, il fait quelques mouvemens qui indiquent qu'il n'est pas mort. On le reporte dans son lit, on le secourt, et une crise salutaire lui rend la santé. Guérin tombe malade à son tour, et, en fort peu de tems, succombe à son mal. Le vaisseau, chargé de la lettre qui mandait la mort de Le Vacher, contrarié par les vents, n'était pas encore parti. Le Vacher, qui ne sait pas que Guérin a été si prompt à faire part de sa mort à leur Supérieur, mande la mort de son confrère sans faire part que lui-même avait été tenu pour mort. Il confie sa dépêche au même patron qui, arrivé en France, fait parvenir à leur adresse commune, et dans le même tems, les deux lettres, si long-tems *inexplicables* aux yeux de ceux qui les lisaient.

INEXPÉRIENCE. — Les fautes que les leçons de l'expérience ne corrigent pas, n'invitent point au pardon : on est autorisé à les regarder comme partant d'un vice du cœur. Celles que commet

la jeunesse *inexpérimentée*, ne sont très-souvent qu'un travers de l'esprit : elles réclament l'indulgence. On ne tient guères contre les supplications d'un jeune fou, ou d'une jeune étourdie ; on est toujours prêt à leur dire avec l'oncle du Métromane :

Rejetons le passé sur l'*inexpérience*.

INFAILLIBILITÉ, INFAILLIBLE.

Quand la troupe écarlate à Rome fait un choix,
L'élu, fut-il un sot, est dès-lors *infaillible*.

(*Voltaire.*)

* Ce fut sous le pontificat de Jules II, que commença à s'établir l'opinion de l'*infaillibilité* du Pape. (Fleury, *disc. sur l'Hist. Ecclés.*)

INFAMIE, INFÂME.

Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'*infâme* !
Dit ce fourbe sans foi, sans honneur et sans âme ;
Dans mon coffre, tout plein de rares qualités,
J'ai cent mille vertus en louis bien comptés.

(*Boileau.*)

* Le poëte Rousseau nia constamment qu'il fut l'auteur des couplets *infâmes* qui coururent sous son nom ;

mais il ne put nier quelques épigrammes licencieuses, qui déparent ses œuvres. Il disait pour s'excuser : puisque j'ai bien pu mettre des psaumes en vers, sans être dévot, j'ai bien pu aussi mettre des *infamies* en vers, sans être *infâme*.

* Tel qui peut vivre *infâme* est indigne du jour.
(Corneille, *dans le Cid.*)

* Caton, insulté par un homme diffamé, lui répondit avec cette fierté qui sied si bien à la vertu : le combat est trop inégal entre toi et moi ; ta coutume est de dire et de faire des *infamies ;* je n'en dis, ni n'en fais.

INFANTERIE. — Du mot espagnol *infant* ou *enfant*. La première *Infanterie* fut composée de jeunes-gens levés en différens pays ; on les appelait enfans de Paris, enfans de Lyon, d'Orléans, de Flandre, de Picardie, etc. Cette étymologie est plus honorable pour l'*Infanterie* que celle de fantassin, qui vient de l'italien *fante*, serviteur. (*Voyez* FANTASSIN.)

* Une dame qui croyait qu'*infanterie* était la même chose qu'enfance,

dit fort naïvement en grande compagnie : j'avais l'humeur fort gaie quand j'étais dans l'*Infanterie*. (*Le génie de la langue franç.*)

* Ce fut sur le pont Notre-Dame, que le 3 juin, 1590, le Légat du Pape passa en revue l'*Infanterie* ecclésiastique de la ligue. Capucins, Minimes, Cordeliers, Jacobins, Carmes, Feuillans, tous, la robe retroussée, le capuchon bas, le casque en tête, la cuirasse sur le dos, l'épée au côté, et le mousquet sur l'épaule, marchaient quatre à quatre, le Révérend Evêque de Senlis à leur tête, avec un esponton. Les Curés de St.-Jacques de la Boucherie, et de St.-Côme, faisaient les fonctions de sergens-majors. Quelques-uns de ces *fantassins*, sans penser que leurs fusils étaient chargés à balles, voulurent saluer le Légat, et tuèrent, à côté de lui, un de ses Aumoniers. Son Eminence trouvant qu'il commençait à faire trop chaud à cette revue, se dépêcha de donner sa bénédiction, et s'en alla. (*Hist. de la Ligue.*)

INFANTICIDE. (Tueur d'enfant.) — *Infanticide* se dit du crime et du criminel.

« L'*infanticide*, dit Beccaria, est l'effet presqu'inévitable de l'affreuse situation où se trouve une infortunée qui a cédé à sa propre faiblesse ou à la violence. D'un côté l'infamie, d'un autre la destruction d'un être qui n'est pas capable de sentir; voilà le choix que les lois lui laissent. Doutera-t-on qu'elle ne préfère le parti qui la dérobe à la honte et à la misère, elle et le triste fruit de ses plaisirs? Le moyen le plus efficace pour prévenir cette espèce de crime, ce serait d'assurer à la faiblesse toute la protection des lois, contre la tyrannie, qui ne s'élève guères que contre les vices qu'on ne peut pas couvrir du manteau de la vertu. »

* Mad. Dubarry ayant été avertie qu'une jeune fille de Liancourt, convaincue d'*infanticide*, était condamnée à être pendue, sollicita vivement pour cette infortunée auprès du Chancelier, auquel elle écrivit une lettre pleine d'esprit et de raison. Elle obtint sa grâce.

* Le plus célèbre *infanticide* dont l'Histoire ait parlé, fut Hérodes, surnommé le Grand. Ce monstre, après

avoir fait noyer Hyrcan, son ayeul, massacrer ses deux beaux-frères, assassiner Sohême son confident, poignarder Mariamne son épouse, et Elvalt sa maîtresse, ainsi qu'Alexandra sa belle-mère; après avoir fait empoisonner un nombre infini de ses amis, de ses courtisans et de ses valets; après avoit fait étrangler ses deux fils Alexandre et Aristobule; couronna cette vie massacrante par l'égorgement général de tous les enfans mâles de la Judée, depuis le berceau jusqu'à l'âge de deux ans, dans la crainte que l'Enfant-Dieu, né à Bethléem, ne parvint à le détrôner un jour.

* Richard Smith était dégoûté d'être réellement malheureux. Il avait été riche, et il était pauvre; il avait eu de la santé, et il était infirme : il avait une femme à laquelle il ne pouvait que faire partager sa misère. Un enfant au berceau était le seul bien qui lui restait. Richard Smith, et Bridget Smith, d'un commun consentement, après s'être tendrement embrassés, et avoir donné le dernier baiser à leur enfant, commencent par se rendre coupables d'*infanticide*, en tuant cette innocente créature, et ensuite

se pendent aux colonnes de leur lit. Je ne connais nulle part, ajoute Voltaire en rapportant ces faits, aucune horreur de sang-froid qui soit de cette force; mais la lettre que ces infortunés écrivirent à M. Brindlai, leur cousin, est aussi singulière que leur mort même. Nous croyons, disent-ils, que Dieu nous pardonnera. Nous avons quitté la vie parce que nous étions malheureux et sans ressource, et nous avons rendu à notre fils unique le service de le tuer, de peur qu'il ne devint aussi malheureux que nous. — Il est à remarquer que ces gens, après avoir tué leur fils, par tendresse paternelle, écrivirent à un ami pour lui recommander leur chat et leur chien. Ils croyaient apparemment qu'il était plus aisé de faire le bonheur d'un chat et d'un chien, dans le monde, que de faire celui d'un enfant, et ils ne voulaient pas être à charge à leur ami!

INFATIGABLE.

Surtout j'admire en vous ce cœur *infatigable*
Qui semble s'affermir sous le faix qui l'accable.
(Pharnace à Mithridate.)

* Spinola disait que la Noblesse de

France était *infatigable* en présence de son Roi.

INFATUER.

En bornant aux meilleures plumes
Ma bibliothèque et mes vœux,
Je laisse aux savantas poudreux
Ce vaste cahos de volumes,
Dont l'erreur et les sots divers
Ont *infatué* l'univers. (*Gresset.*)

INFECTER, INFECTION.

Toute source *infectée*, *infecte* ses ruisseaux.
(*Racine fils.*)

INFÉRIORITÉ, INFERIEUR. — Il était dangereux, à la Cour même d'Alexandre, de paraître trop grand homme. Mon fils, fais-toi petit devant Alexandre, disait Parménion à Philotas; ménage-lui quelquefois le plaisir de te reprendre, et souviens-toi que c'est à ton *infériorité* apparente que tu devras son amitié.

* Le Roi de Suède, pendant son voyage en France, prenait un air de familiarité quand il parlait à la Reine, et reprenait le ton de la grande politesse lorsqu'il s'adressait aux courtisans.

L'Empereur Joseph II était au contraire très-respectueux avec le Roi. C'est, disait-on, que l'un craint de passer pour supérieur, et que l'autre au contraire craint d'être regardé comme *inférieur.* (*Mél. de Mad. Necker.*)

INFERNAL. — Quelqu'un demandait à un des plus célèbres de nos poëtes ce qu'il pensait de Milton : ma foi, répliqua-t-il avec enthousiasme, ses conversations *infernales* sont toutes célestes.

INFESTER. — De quel droit *infestes*-tu les mers, disait Alexandre à un pirate? — Du droit dont tu *infestes* l'univers, répondait le pirate. Parce que je n'*infeste* les mers qu'avec une petite flotte, on m'appelle brigand, et parce que tu les *infestes* avec une grande, on t'appelle conquérant. Cette réponse, dit St.-Augustin, est pleine d'esprit et de vérité. (*Hist. des Conquér.*)

INFIDÉLITÉ, INFIDÈLE.

Infidèle en amour, *fidèle* à l'amitié. (*Voltaire.*)

* Il est moins difficile à une jolie

femme de n'être jamais *infidèle*, que de n'être qu'une fois *infidèle* :

En fait d'*infidélité*,
Il n'est près de la beauté
Que le premier pas qui coûte. *(Dumoustier.)*

* Apprenez, bienheureux amans,
Qu'il n'est point d'amour éternelle!
Quand on ne veut point voir sa maîtresse *infidelle*,
Il ne faut pas vivre long-tems. *(Pavillon.)*

M.lle Clairon, célèbre actrice du théatre Français, jouait, dans une ville de nos provinces méridionales, le rôle d'Ariane. Dans la scène où cette Princesse cherche, avec sa confidente, quelle peut être sa rivale :

Est-ce Mégiste, Eglé, qui le rend *infidèle ?*

Un jeune homme, les yeux en pleurs, se penche vers elle, et lui crie d'une voix étouffée : c'est Phèdre, Mademoiselle, c'est Phèdre. *(Dict. d'Anecd.)*

* Veux-tu que ta femme soit sage?
Ne prens pas de jaloux ombrage
Qu'une heureuse sécurité
Te fasse bien vivre avec elle :
Un soupçon d'*infidélité*
Fait quelquefois une *infidelle*.

* En 1765, M.lle Robbé débuta à l'Opéra. Elle inspira de l'amour au Comte de Lauraguais, qui fit part à M.lle Arnould, autre actrice et sa maîtresse, de l'impression que la nouvelle fée avait faite sur son cœur. Celle-ci reçut la confidence avec philosophie ; elle prit sur elle de suivre le nouveau goût de son *infidèle*, et d'en apprendre des nouvelles de sa propre bouche. Un jour qu'elle lui demandait où il en était, il ne put s'empêcher de lui témoigner qu'il était désolé de rencontrer toujours, chez sa nouvelle divinité, un certain Chevalier de Malthe, qui l'offusquait fort. — Un Chevalier de Malthe, Monsieur le Comte ! mais vous avez raison de craindre ces gens-là.... Ils sont établis pour chasser les *infidèles* (1). *(Mém. Secr.)*

(1) Cette anecdote se trouve rappelée dans le Vaudeville intitulé *Sophie Arnould*, avec cette différence qu'on présente le chevalier de Malthe, amant de Mlle Robbé, comme l'amant de Sophie, qui dit au Comte :

D'*infidélités* envers moi,
Si par fois vous fûtes coupable ;
Le Chevalier que je reçois
Doit vous sembler bien redoutable.

* Laissez-là les méchantes âmes,
Eh ! qu'importe leurs faux discours ?
Epoux, n'en croyez que vos femmes ;
Dormez en paix sur vos amours.
Pour de vains bruits, faut-il contre elles
Armer votre cœur prévenu ?
Tel qui vous les dit *infidelles*,
Ne se plaint que de leur vertu.

* Dablancourt avait une connaissance approfondie des langues savantes, et s'adonna par goût au genre des traductions. Son style est pur, noble, élégant ; mais il apporta trop peu d'exactitude à rendre le sens des auteurs qu'il *traduisait* ; c'est ce qui a fait appeler chacune de ses traductions, la belle *infidèle*.

INFINITÉ, INFINI. — Un prédicateur avait répété, dans son sermon, vingt fois le mot de grâces *infinies*. Rendons des grâces *infinies*. Nous avons reçu des grâces *infinies*. Grâces *infinies* vous soient rendues, etc. En descendant de chaire,

---

Qui mieux que lui peut, en effet,
Prendre parti dans nos querelles ?
Un Chevalier de Malthe est fait
Pour combattre les *infidèles*.

il trouva un de ses amis qui lui dit : l'assemblée vous rend des grâces *infinies* d'avoir *fini*. (*Voltaire.*)

* Des gens de toute espèce, ou nobles ou manans,
Sages ou libertins, ou grossiers ou galans,
Soit oisifs fortunés, soit d'état mercenaire,
Sans examen, chantent à tous venans :
Ils ont (c'est le style ordinaire)
Infiniment d'honneur, de savoir, de bonté,
De vertu, de sagacité,
D'élégance, de goût, de ce qu'il faut pour plaire.
Sous la voûte du firmament
Chacun a pour l'esprit de tout *infiniment*.
Juges insensés que nous sommes !
Ainsi donc l'*infini* se voit déterminé !
Ah ! que l'*infini* chez les hommes
Est, suivant leur calcul, un *infini* borné !
Le sage Salomon a bien mieux raisonné,
Quand, plein de la verve féconde,
D'où coulaient aisément ses sages et bons mots,
Il voulait qu'en ce vaste monde
L'*infini* se trouvât dans le nombre des sots.

INFIRMITÉ, INFIRME, INFIRMERIE. — Grégoire VII disait que le Pape devenait Saint du moment qu'il était élu Pape. Malheureusement, on n'a eu que trop d'exemples du contraire,

et St.-Paul s'est montré plus infaillible en disant que tout Pontife, choisi parmi les hommes, est sujet à toutes les *infirmités* humaines : *Omnis pontifex ex hominibus assumptus, circumdatus est* INFIRMITATE.

* Misérables jouets de notre vanité,
Faisons au moins l'aveu de notre *infirmité*.
(Boileau.)

* Le père Mabillon appelait la solitude, l'*infirmerie* de l'âme.

* Les *infirmités* du corps sont non-seulement un obstacle pour entrer dans l'état ecclésiastique, mais les religieux mêmes qui faisaient profession solennelle de chasteté, de pauvreté et d'humilité, ne voulaient que des novices bien conformés. Du tems de l'abbé de Rancé, un pauvre ecclésiastique de Lille, s'étant présenté pour être reçu à la Trappe, l'abbé assembla les religieux pour demander leur avis, parce que ce prêtre, estropié du bras gauche, paraissait ne devoir être qu'à charge au monastère. Ayant commencé, comme c'est la coutume, par le dernier des frères, pour recueillir les voix, ce jeune

religieux répondit : « Je vous dirai, mon père, que mon avis serait de recevoir au plutôt cet homme que Dieu appelle, et s'il ne peut travailler, nous le servirons tous. » Le chapitre entier applaudit à cet avis, et le postulant fut reçu, d'une voix unanime. *(Dict. d'Anecd.)*

INFLAMMABILITÉ, INFLAMMABLE. — Il y a des plantes dont les émanations sont *inflammables*, et qui brûlent dès qu'on en approche une bougie allumée. La fraxinelle est de ce nombre. Louis XV s'amusait souvent à faire cette épreuve dans les jardins de Trianon, où l'on en cultivait une grande quantité. *(Bibl. de Soc.)*

* C'est sur l'*inflammabilité* de l'esprit de vin, qu'est fondée toute la magie de ces bateleurs qui brûlent un linge aux yeux du peuple, sans qu'il se consume jamais. Ils trempent d'abord le linge dans l'eau, ils l'expriment un peu afin qu'il ne soit qu'humide, ensuite ils l'imbibent dans l'esprit de vin. Lorsqu'on y met le feu l'esprit de vin brûle ;

tandis que l'eau dont le linge est imprégné l'empêche d'être *inflammable*.

* Ce fut par l'*inflammabilité* de l'esprit de vin que, peu de tems après la conquête du Canada, un Officier éclairé rétablit pour toujours son pouvoir affaibli, et fit rentrer dans le devoir des sauvages révoltés. Après les avoir rassemblés : savez-vous, leur dit-il, quel maître vous osez braver ? Savez-vous quelle est ma puissance ? Vous allez en voir les effets. Qu'on m'apporte un seau d'eau. Ses gens, qui avaient le mot, lui présentent un seau rempli d'esprit de vin. Il y met le feu. Les sauvages étonnés tombent à ses pieds. — Perfides ! ajoute-t-il, c'est ainsi que je brûlerai votre fleuve Saint-Laurent, si vous avez la pensée de vous écarter de l'obéissance qui m'est due.

INFLEXIBILITÉ, INFLEXIBLE.

Voir un ingrat qu'on aime, et le voir *inflexible*,
C'est de tous les ennuis, l'ennui le plus sensible.

(Th. Corneille, *dans Ariane.*)

* De porter la douleur dans un cœur insensible,
Et de faire fléchir un courage *inflexible*,
C'est-là ce que je veux, c'est-là ce qui m'irrite.

(Racine, *dans Phèdre.*)

* Trop heureux les mortels quand leur maître est sensible,
Quand son orgueil est noble, et n'est point *inflexible*.
(*Voltaire.*)

INFLEXION. — Se dit particulièrement en parlant de la voix. — Au siége de la Rochelle, un soldat protestant défendit seul, pendant plusieurs heures, un poste que la multiplicité des coups d'arquebuse qu'il tirait, et les diverses *inflexions* de sa voix, avaient fait croire être gardé par un grand nombre d'hommes. Sur le point d'être forcé, il demande quartier pour lui et les siens. On le lui accorde. Aussitôt il met bas les armes, et montre, dans sa seule personne, toute la garnison. (*Hist. de la Rochelle.*)

INFLIGER, INFLICTION. — Despréaux, Racine, La Fontaine, Furetière, Chapelle, et quelques autres beaux-esprits de leur société, avaient adopté une maison où ils se rassemblaient souvent. On y était convenu d'*infliger* une peine à celui des sociétaires qui commettrait une faute soit contre la pureté de la langue, soit contre la justesse du raisonnement. Pour cela on avait eu soin de poser sur

la table de l'assemblée un exemplaire de la Pucelle de Chapelain, qu'on y laissait toujours. Le délinquant était jugé à la pluralité des voix, et la peine ordinaire qu'on lui *infligeait*, était de lire un certain nombre de vers de ce poëme. Quand la faute était considérable, il était condamné à en lire davantage; mais il fallait que sa faute fût énorme pour qu'on lui *infligeât* la peine d'en lire une page entière. *(Dict. des Homm. Ill.)*

INFLUER, INFLUENCER, INFLUENCE.

* Je sens de vos discours l'*influence* bénigne,
Je bâille!..... *(Voltaire.)*

* De mon pouls inégal que la marche incertaine
Introduise la fièvre en ma brûlante veine,
Mes esprits en désordre, errans, tumultueux,
Portent dans mon cerveau leur délire fougueux.
Que d'un sang épaissi la pourpre rembrunie
Des diverses humeurs détruisant l'harmonie,
Dans les vaisseaux gonflés circule lentement,
Le corps dans la langueur se traîne pesamment;
De l'esprit affaissé la tardive pensée
De nuages obscurs est toujours éclipsée.
Pourquoi faut-il qu'au corps le génie asservi,

De tous les maux du corps sans cesse poursuivi,
Du tems et des saisons éprouve l'inconstance,
Et de chaque élément subisse l'*influence!*

IN-FOLIO. — Livre dont les feuilles ne sont pliées qu'en deux. — Tout l'esprit de Bayle se trouve, de son propre aveu, dans un seul tome. Ce philosophe judicieux, ce juge éclairé de tant d'auteurs et de tant de sectes, disait souvent que s'il n'avait écrit que pour lui, et non pour ses libraires, il n'aurait pas composé plus d'un *in-folio.* (*Voltaire.*)

INFORME. — Descartes, élevé au collège de la Flèche, fit dans ses études des progrès qui annoncèrent de bonne heure son génie. Au lieu d'apprendre, il doutait, et il était encore très-jeune que déjà on l'appelait le philosophe. La logique de ses maîtres lui parut chargée d'une foule de préceptes, ou inutiles ou dangereux. « Je m'occupais alors à les en séparer, dit-il lui-même, comme le statuaire travaille à tirer une Minerve d'un bloc de marbre qui est *informe.* »

INFORMER, INFORMATION. — En 1486, le Pape Innocent VIII osa

mettre un impôt du 10.e sur les biens ecclésiastiques de l'Allemagne, dont le Hainaut faisait partie. Le Clergé s'opposa hautement à l'exécution de la bulle, et appela du Pape mal *informé* au Pape mieux *informé*. L'Empereur intervint dans cette affaire, et le St.-Père retira sa bulle.

* ..... Si notre heure est une fois marquée,
Le Ciel de nos raisons ne sait point *s'informer*.
(Racine, *dans Phèdre.*)

* Des espions étant venu *informer* Jean Sobieski, Roi de Pologne, que les ennemis contre lesquels il marchait étaient en grand nombre, il répondit : je ne m'*informe* jamais combien, mais où sont les ennemis.

* Mad. de Cornuel avait coutume de dire : quand tout ce qu'on raconte de l'autre monde ne serait qu'un bruit de ville, cela vaudrait toujours la peine de s'en *informer*.

* Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'*informer*.
(*Boileau.*)

INFORTUNE, INFORTUNE.

Qu'on est *infortuné* quand on l'est par le crime!
(Borde.)

* Le Cardinal de Richelieu prétendait qu'*infortuné* et imprudent étaient synonymes, parce que l'on ne pouvait être l'un sans l'autre. *(Spect. Angl.)*

* Malheurs, disgrâces, revers, autant de leçons pour les Grands, qui ne les reçoivent pas assez souvent. L'*infortune* est pour eux la meilleure école de prudence, de sagesse, d'humanité et de vertu. C'est là qu'Henri IV apprit à être tout ce qu'il fut et ce qu'il devait être. C'est là qu'Henri III cessa d'être tout ce qu'il était, et ce qu'il ne devait pas être.

* Valois avait besoin d'un destin si contraire,
Et souvent l'*infortune* aux Rois est nécessaire.
(Henriade.)

* Au malheur de la vie on n'est point enchaîné,
Et l'âme est dans la main du plus *infortuné*.
(Bergerac.)

INFRACTION, INFRACTEUR. — Toute *infraction* à la loi, quelque légère fut-elle, dit Jean-Jacques, est un crime; et si la loi ordonnait aux Ma-

gistrats de n'entrer au Conseil que du pied droit, il faudrait punir l'*infracteur* qui oserait y entrer du pied gauche.

INFRUCTUEUX. — *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur. (Math. 3.)*

Mettez la hache au pied de l'arbre *infructueux*.

INFUSER, INFUSION. — Un Prince Indien voulant un jour s'assurer de la sincérité de ses courtisans, leur fit servir une *infusion* de tabac, au lieu de café. A peine en eurent-ils goûté, qu'ils se regardèrent entr'eux d'un air assez embarrassé; puis ils levèrent un œil timide sur le maître, qui prenait tranquillement son breuvage, et en faisait l'éloge sans affectation. — Excellent, répondirent-ils tous à la fois! excellent! Et ils en burent la coupe jusqu'à la lie.

INGAMBE. — Léger, dispos. — Le Dictionnaire de l'Académie donne ce mot pour être du style familier:

..... Les seigneurs de village
Doivent avoir un droit de vasselage.
— Pourquoi cela! sommes-nous pas faits

D'un seul limon ? de lait comme eux nourris ?
N'avons-nous pas, comme eux, des bras, des jambes,
Et mieux tournés, plus forts et plus *ingambes* ?
(Voltaire, *dans le droit du Seign.*)

INGÉNIER(s'), INGÉNIEUR, INGÉNUITÉ, INGÉNU. — Chacun s'*ingénie* dans ce monde. L'un entreprend une manufacture d'étoffes ; l'autre, de porcelaine. Celui-ci entreprend l'opéra ; celui-là fait la gazette ecclésiastique ; cet autre, une tragédie bourgeoise, ou un roman dans le goût anglais, etc. *(Voltaire.)*

Tel vous dit, d'un air *ingénu*,
Ce qu'il n'a ni vu, ni connu,
Et qui vous ment à chaque page.

* Vauban, fait Maréchal de France, ne trouva point au-dessous de lui de faire l'office d'*Ingénieur*, à l'armée. (*Voy.* BATON.)

INGÉRER. (S') — (Se mêler.)

Tel s'*ingère* en choses d'autrui
Qui serait bien en peine,
Si dans pareille scène
Il avait à faire pour lui.

INGRATITUDE, INGRAT.

Répandez vos bienfaits avec magnificence,
Même aux moins vertueux ne les refusez pas ;
Ne vous informez pas de la reconnaissance,
Il est grand, il est beau de faire des *ingrats*.

(*Voltaire*.)

* S'il est beau de faire des *ingrats*, il est affreux de l'être. Aussi les peuples les plus sages de l'antiquité, les Perses, les Lacédémoniens, les Athéniens, recevaient en justice l'action contre les *ingrats*. Le remords fait souvent leur supplice :

Il est pour les *ingrats* de rigoureux instans.

(*Th. Corneille.*)

* Louis XIV disait que quand il nommait quelqu'un à une place, il faisait quatre-vingt-dix-neuf mécontens, et un *ingrat*.

* Une dame de beaucoup d'esprit disait, en parlant des *ingrats*, qu'ils commençaient à devenir rares, parce que les bienfaits n'étaient plus si communs.

* Quand un ami tendre et sincère
Prévient et comble vos souhaits,
Il faut divulguer ses bienfaits ;

C'est être *ingrat* que de se taire.
En amour, c'est une autre affaire,
Il faut savoir dissimuler;
Les faveurs veulent du mystère;
C'est être *ingrat* que d'en parler.

Mad. de Sévigné a dit : l'*ingratitude* est la porte par où sortent la plupart de ceux que la reconnaissance embarrasse.

* L'homme est la plus parfaite de toutes les créatures, et le chien une des plus viles (1). Cependant le chien reconnaissant l'emporte sur l'homme *ingrat*. Le chien n'oublie jamais la main bienfaisante qui lui a donné du pain, quand bien même elle le frapperait. Vous avez obligé un *ingrat* dans mille occasions; la plus légère circonstance où il croira que vous lui avez manqué, effacera de sa mémoire le prix de tous vos services. (*Max. Orient.*)

* On a érigé en maxime que l'*ingratitude* était la vertu des Républiques. Il suffit en effet de lire l'Histoire pour s'en con-

(1) Le chien est regardé comme un animal immonde par les mahométans.

vaincre. — A Athènes, Phocion, qui fut quarante-cinq fois Général, qui redonna à sa patrie son antique supériorité, qui chassa Philippe de l'Hellespont, qui gagna à 80 ans une bataille décisive; Démosthènes, qui balança par son éloquence les armes victorieuses de Philippe; Miltiade qui, avec 30,000 hommes, défit une armée de 300,000; qui rétablit Athènes ruinée de fond en comble par les armées des Perses; Cimon son fils, devenu pendant un tems l'idole des Athéniens par son courage et ses vertus; Aristide, que sa réputation avait rendu l'arbitre de toutes les familles, et auquel ses concitoyens avaient déféré le nom de Juste par excellence; Socrate, dont la sagesse était telle qu'on le croyait inspiré; Alcibiade, dont les Athéniens idolâtraient jusqu'aux défauts; Caton de la Grèce, plus grand peut-être que celui de Rome; Solon, non moins illustre par la douceur de ses mœurs que par la sagesse de ses lois; tous ces grands hommes furent obligés de fuir, et de se réfugier chez les ennemis, moins à craindre pour eux que leurs propres concitoyens. — A Lacédémone, Lycurgue,

accablé d'outrages, après avoir tout fait pour les siens, perdit un œil dans une émeute, et fut obligé de se bannir lui-même. — A Sparte, Agis fut étranglé par un Ephore, pour avoir voulu réformer les abus. — Annibal, qui fit trembler Rome, fut persécuté dans Carthage, sa patrie, et obligé d'aller chercher un asyle dans les pays lointains. — A Rome, le premier Scipion, qui avait sauvé son pays, et vaincu Annibal, fut, à son retour, poursuivi par l'envie, la jalousie, et la tracasserie de la malignité. Il s'exila volontairement, et se voyant près de mourir, éloigné de sa patrie, il ordonna qu'on gravât sur sa pierre sépulcrale : Patrie *ingrate!* tu n'auras pas mes cendres. — Son frère, qui avait vaincu Antiochus, et triomphé de l'Asie, fut accusé sans raison, condamné sans preuves, et traîné sans pitié dans les prisons des criminels: — Son fils adoptif, le second Africain, si célèbre par sa tempérance et par son courage, fut encore plus maltraité. Après avoir détruit Numance et Carthage, il fut assassiné dans sa maison, sans qu'aucune voix se soit élevée pour en demander

vengeance. — Camille, l'un des hommes qui honora le plus le nom Romain, fut accusé de péculat et condamné à l'exil dans le moment qu'il venait de perdre un fils chéri et de la plus haute espérance. Enfin les Romains prenaient ombrage des vertus qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'admirer, et ces fiers républicains aimaient mieux proscrire leurs bienfaiteurs, que d'avoir à craindre que leurs bienfaiteurs ne les assujettissent.

INGRÉDIENT.

Chacun de nous, sans doute, est né,
Ayant en soi la suffisante dose
D'*ingrédiens* pour former le bonheur;
Mais il s'agit de les mettre en valeur.

(*Nivernois.*)

* Le Maréchal de La Ferté, que son grand âge et ses infirmités avaient mis hors d'état de servir, avait un fils dont il faisait préparer les équipages de guerre. Son maître-d'hôtel ayant, par les ordres de ce fils, fait une ample provision de truffes, morilles, champignons et autres *ingrédiens* propres à faire d'excellens ragoûts, fit de ces divers *ingrédiens* un

mémoire qu'il présenta au Maréchal. Le Maréchal ne l'eut pas plutôt envisagé qu'il le rejeta avec indignation. Allez dire à mon fils, s'écria-t-il, que ce n'était pas ainsi que, de mon tems, nous tenions la campagne ; de la grosse viande simplement apprêtée, composait tous nos mets. Dites à mon fils que je ne veux entrer pour rien dans une dépense aussi folle et aussi indigne d'un homme de guerre.

* Le tems, dit M. de Buffon, est un *ingrédient* nécessaire en beaucoup de choses. C'est par lui que la nature et l'art produisent leurs merveilles.

INHABILETÉ : INHABILE. — Le Pape Grégoire VII, non content d'être un parjure, voulut encore être prophète. Il déclara qu'à l'avenir l'Empereur Henri IV serait *inhabile* à remporter aucune victoire. De ce moment, Henri ne cessa d'être vainqueur. *(Feuille villag. 2e. an.)*

INHABITABLE, INHABITÉ.

Dieu, comme le Soleil, remplit de ses bontés,
Et les lieux qu'on habite, et ceux *inhabités*.
(Le Père Lemoine.)

INHÉRENT.

L'homme enclin à mal faire, au bien indifférent,
Partout, comme dans lui, voit le vice *inhérent*.
(L'Ami des Lois, Com.)

INHUMANITÉ, INHUMAIN.

Le Ciel pardonne tout, hors l'*inhumanité*.
(Chenier, *dans Fénélon.*)

* Jean Bazilowitz ou Bazilide, Grand-Duc de Moscovie, s'est rendu célèbre par son *inhumanité*. Au fort de l'hiver, il obligeait ses sujets à lui apporter un verre de leur sueur, mille grenouilles, et autant de rossignols.

* Qu'il est dur de cacher la pitié dans son sein,
Et de dissimuler pour paraître *inhumain*.
(Th. Corneille.)

INHUMER, INHUMATION. — L'*inhumation* des Francs, nos ancêtres, avait autant et plus de luxe peut-être qu'aujourd'hui. On brûlait le corps du défunt avec un bois choisi, et on ne l'*inhumait* qu'avec ce qu'il avait de plus riche et de plus précieux, souvent même avec un domestique, qui était obligé de faire pour lui le sacrifice de sa vie, et

après l'avoir servi dans ce monde, d'aller encore le servir dans l'autre.

* Le Docteur Bruyer, habile Médecin, fit, en 1748, un ouvrage intitulé : Dissertation sur les signes de la mort et l'abus des *inhumations* précipitées. L'Abbé Desfontaines disait qu'il devrait y avoir un exemplaire de ce livre dans toutes les maisons où il y a des vivans. — Au reste, à quoi sert la loi qui défend les *inhumations* précipitées, si l'on continue de précipiter les ensevelissemens? Est-il moins barbare d'étouffer un homme dans un linceul, que de l'enfermer vivant dans le tombeau? (*Voy.* ENSEVELIR.)

INIMAGINABLE.

Un discours sans figure est un mets que j'abhorre,
Je veux de l'antithèse et de la métaphore;
Des mots pleins d'énergie et d'érudition,
Comme inintelligible, inaffectation;
J'y trouve une beauté presqu'*inimaginable*.

(Boursault, *dans Esope à la Cour.*)

* Pour dignement concevoir la grandeur des hautes et divines promesses que nous fait la religion, il nous faut les imaginer *inimaginables*.

(*Montaigne.*)

INIMITABLE. — Le Duc de Vendôme, nommé, très-jeune, Gouverneur de Provence, s'opposa à tous les frais que la Province voulut faire pour sa réception. Lorsque la même Province, qu'il avait défendue dans une invasion, voulut lui en témoigner sa reconnaissance par un présent, il dit aux Officiers : Les Gouverneurs sont faits pour représenter aux Rois les misères des peuples; je ne puis accepter un présent, qui, quoique volontaire, pourrait être onéreux à votre pays. — Le Duc de Villars rendit cette réponse du Duc de Vendôme plus célèbre encore, par un bon mot qui annonçait une façon de penser bien différente. La même Province lui offrait un présent, en lui disant qu'elle espérait qu'il ne le refuserait pas, comme avait fait le Duc de Vendôme. Oh ! non, dit-il, en prenant l'or; ce Vendôme était un homme *inimitable. (Merc. de Fr. 1785.)*

* Alexandre-le-Grand avait une si haute idée d'Apelle, qu'il ne voulut être peint que de sa main. Le peintre fit le portrait du héros, et le fit tel que l'on

disait que l'Alexandre de Philippe était invincible, et celui d'Apelle *inimitable*.

* Vaugelas fit une traduction de Quinte-Curce, qu'il retoucha pendant trente ans. Cette traduction reçut les plus grands applaudissemens. Balzac disait que si l'Alexandre de Quinte-Curce était invincible, celui de Vaugelas était *inimitable*.

INIMITIÉ. — L'infâme machiavélisme a fait un axiôme de cette proposition : L'*inimitié* des citoyens contribue à l'avantage de la République.

* ..... Un fou me fait pitié,
Mais tout mauvais sujet mérite *inimitié*. (*Piron.*)

ININTELLIGIBLE. — Il y a une grande différence entre ce qui est *inconcevable*, et ce qui est *inintelligible*. L'un naît du défaut d'imagination chez nous-même, l'autre du défaut d'expression chez les autres. Tout ce qui est abstrait, métaphysique, est *inconcevable* au commun des hommes, aux esprits bornés. Les mystères sont *inconcevables* aux génies les plus pénétrans. Les vices de construction, l'obscurité de style, l'impropriété des termes, rendent le dis-

cours *inintelligible*. La lettre suivante donnera une idée du jargon *inintelligible* de nos merveilleux, qui se croient beaux parleurs, et qui ne sont que des sots.

« Vous savez, mon cher ami, que je n'ai rien négligé pour l'éducation de mon neveu... Il ne m'en écrit pas moins d'une manière *inintelligible*, de sorte que j'aurais beaucoup mieux fait de l'abandonner à la nature, que de le livrer à l'étude. Je vous en fais le juge. En me faisant l'éloge de son Colonel, il me dit qu'il a beaucoup de mesure. Ce Colonel est un homme de quarante ans, il n'est pas étonnant qu'à cet âge il soit mesuré et circonspect dans ses discours ou ses démarches. Est-ce-là ce qu'il veut me faire entendre? ou qu'est-ce qu'un homme qui a beaucoup de mesure? En me parlant de l'Evêque de.... il m'assure qu'il a été lui faire visite, et qu'il lui a trouvé des formes ravissantes. S'il était question d'une statue, j'eusse compris ce langage dans la bouche d'un sculpteur; mais un Evêque qui a les formes ravissantes, je n'entends rien à cela. Je n'entends pas plus ce que veut

dire mon neveu, quand il ajoute que la Comtesse de.... avec laquelle il se dit fort lié, a beaucoup de moyens. Je me suis creusé la tête pour deviner les moyens de Madame la Comtesse. S'il avait ajouté qu'elle avait beaucoup de moyens de l'obliger, cela se comprendrait. Une grande place procure les moyens de servir les autres; une grande fortune donne les moyens de faire du bien; l'esprit donne des moyens de plaire. Mais des moyens indistinctement, sont pour moi des moyens *inintelligibles* absolument. — Mon neveu me mande encore, sur une affaire qui m'intéresse, qu'il a des données différentes des miennes. Que veut-il dire par cette phrase géométrique? et pourquoi ne pas me marquer tout simplement, qu'il a d'autres notions? — Il me parle de la sensibilité de son lieutenant-colonel, et finit par me dire, pour compléter son éloge, que c'est la créature la plus pure qu'on puisse voir. J'oubliais de vous dire qu'il emploie à tout propos le mot d'administration, et en dernier lieu il me mande que son valet-de-chambre administre parfaitement sa garde-robe.

Je ne finirais pas si je vous faisais part de toutes les expressions dont se sert mon neveu ; faites-lui, je vous prie, comprendre que cette affectation d'adopter des mots nouveaux qui forment un jargon *inintelligible*, ne peut que rétrécir l'esprit, et décèle la médiocrité. » *(Journ. de Paris, 1786.)*

INIQUITÉ, INIQUE.

* Quoique le Ciel soit juste, il permet bien souvent,
Que l'*iniquité* règne et marche en triomphant.
(Voltaire.)

INITIER, INITIATION, INITIAL.— Dès l'âge le plus tendre, les Grecs se faisaient *initier* aux cérémonies de l'*initiation*, et ceux qui n'y avaient point participé les demandaient avant de mourir. Ils craignaient sans cela d'être privés du bonheur réservé aux *initiés* dans l'autre monde. Cependant quelques personnes éclairées ne croyaient pas avoir besoin de cette association pour être vertueuses. Socrate ne voulut jamais se faire *initier*, et ce refus laissa quelques doutes sur sa religion. Un jour on exhortait Diogène à contracter cet engagement, il répondit :

« Patæcion (fameux voleur) obtint l'*initiation ;* Épaminondas et Agésilas ne la sollicitèrent jamais. Puis-je croire que le premier sera heureux dans les Champs-Élysées, tandis que les seconds seront traînés dans les bourbiers des enfers ? » — Ceux qu'on *initiait* aux mystères, devaient donner des assurances de leur discrétion. Ils étaient obligés de faire aux prêtres une confession de tout ce qu'il y avait de plus caché dans leur vie, et c'était après cela à ces pauvres *initiés* à demander aux prêtres de leur garder le secret. Ce fut à propos de cette confession qu'un Lacédémonien dit au prêtre qui devait l'*initier:* Est-ce à toi ou au Dieu qu'il faut confesser ses crimes? C'est au Dieu, dit le prêtre. — Eh bien, retire-toi donc et je les confesserai au Dieu.

(Fontenelle, *Hist. des Oracles.)*

* Lorsque Voltaire donna sa tragédie d'Oreste, on avait mis sur les billets du parterre, on ne sait trop pourquoi, les lettres initiales de ce vers d'Horace :

Omne Tulit Punctum Qui Miscuit Utile Dulci.

O. T. P. Q. M. U. D. ainsi qu'elles se trouvaient écrites dans ce tems sur la toile du

théâtre. Les faiseurs de calembourgs du tems interprétèrent ces *initiales* par : Oreste, Tragédie Pitoyable Que Monsieur Voltaire Donne. (*Etr. à Thalie*, 1786.)

INJECTER, INJECTION. — Les *injections* anatomiques sont une invention nouvelle, qui le dispute pour le merveilleux aux embaumemens des anciens, et dont on fait un usage plus utile.

(*Hist. de l'Acad. des Sc.*)

INJURE, INJURIER, INJURIEUX. — Les *injures* sont les raisons de ceux qui ont tort.

* A l'*injure* il est beau d'opposer le mépris.

* Memnon, général de Darius, entendant un soldat qui parlait mal d'Alexandre, lui dit, en le frappant : Sâche que je t'ai pris pour faire la guerre à Alexandre et non pour l'*injurier*. (*Quinte-Curce.*)

* Un Abbé, homme de qualité et de mérite, ayant paru médiocrement admirateur de quelques vers de Santeuil, le poëte lui dit des choses très-*injurieuses*. Le lendemain l'abbé, pour adoucir le chagrin qu'il lui avait causé,

lui envoya dix pistoles. Santeuil, en les recevant, dit au laquais qui les lui apportait : « Vous direz à votre maître que je suis fâché de ne lui avoir dit que des *injures ;* une autrefois je le battrai. » (*Nouv. Bibl. de soc.*)

* Louis XII n'étant encore que duc d'Orléans, avait essuyé plusieurs disgrâces sous le règne de son prédécesseur ; il avait été fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, par Louis, duc de la Trémouille, qui commandait l'armée du Roi contre celle du duc de Bretagne, où se trouvait le duc d'Orléans. Quand ce Prince fut élevé sur le trône, on craignit qu'il ne voulut venger ses *injures* particulières ; mais il pardonna généreusement à tous ses ennemis, et les rassura par ces mots si connus : Un Roi de France ne doit pas se venger des *injures* faites au duc d'Orléans.

INJUSTICE, INJUSTE.

Même aux yeux de l'*injuste*, l'*injustice* est horrible.
(Boileau.)

* Un homme se plaignait à Epictète qu'il éprouvait des *injustices* qu'on

ne faisait qu'à lui seul. C'est un tort que l'on commet envers vous, lui dit Epictète; mais j'aime mieux apprendre qu'on ne fait pareilles *injustices* qu'à vous, que d'apprendre qu'on les fait à tout le monde. *(Mél. d'une gr. bibl.)*

* Le juste quelquefois commet des *injustices*.

— La plus grande consolation qui me reste en mourant, disait François Ier. au Dauphin, c'est de pouvoir dire que je n'ai jamais fait sciemment *injustice* à personne. *(Hist. de Fr.)*

* Une *injustice* faite à un seul, est une menace faite à tous.

INNOCENCE, INNOCENT.

Dans le tems bienheureux du monde en son enfance,
Chacun mettait sa gloire en sa seule *innocence*.

(Boileau.)

* ..... C'est pour les bonnes gens
Que le Ciel a créé les plaisirs *innocens*.

(Dumoustier.)

* ..... Heureux qui tournant en arrière
Un regard sur les pas de toute sa carrière,
Sur tant de jours passés, qu'il se rend tous présens,
Quelque nombreux qu'ils soient, les voit tous *innocens*!

(Racine fils.)

* Le crime quelquefois suit de près l'*innocence*.
(Voltaire, *dans Mahomet.*)

* C'est le dernier degré de l'opprobre, de perdre avec l'*innocence* le sentiment qui nous la fait aimer. (J. J. *Nouv. Hél.*)

* Punir un *innocent* avec connaissance de cause, c'est en quelque sorte commettre plus qu'un crime; c'est presque toujours faire un criminel. J'entrai dans ma prison, dit le grand Condé, le plus *innocent* des hommes, et j'en sortis le plus coupable.

* L'*innocence* vaut bien que l'on parle pour elle.
(*Racine.*)

* L'exécrable Joseph Lebon fait guillotiner une jeune fille et sa mère, parce que la veille il avait entendu l'une d'elles pincer de la harpe. Au moment que la jeune personne montait à l'échafaud, une femme du peuple dit à son enfant qu'elle tenait dans ses bras: Tiens, mon enfant, cette jeune demoiselle est *innocente*. Lebon l'entend; il fait saisir l'indiscrète, et fait tomber sa tête avec celle de ses deux autres victimes. (Lacretelle, *Conv.*)

— Il est beau d'opposer aux lâches oppresseurs
L'*innocence* expirant et l'*innocence* en pleurs.

INNOVER, INNOVATION. — C'est un axiôme de théologie qu'en matière de religion, il faut s'en tenir à la tradition, et ne rien *innover: Nihil* INNOVETUR *nisi quod traditum est.* C'était le principe de St. Augustin. Ce n'était pas celui de Thamas Kouli-Kan. Il avait demandé une traduction en langue persanne de la Bible et du Koran. Les Missionnaires européens, les Rabbins et les Mollas y travaillèrent. Lorsque les traductions furent achevées, Thamas ordonna de lui en faire la lecture. Il plaisanta sur les mystères de la religion chrétienne, se moqua de celle des Juifs, tourna Mahomet et Ali en ridicule, et fit enfermer les ouvrages dans une cassette, disant qu'il espérait donner aux hommes une religion beaucoup meilleure que toutes celles qui étaient connues. Le Molla Bachi, chef des ministres de la religion mahométane, lui ayant représenté qu'il n'appartenait pas aux Princes de rien *innover* en matière de religion, Kouli-Kan, pour toute réponse, fit étrangler sur le champ le théologien discoureur.

* Charles-Quint disait: les Etats se me-

nent d'eux-mêmes, les *innovateurs* en sont les perturbateurs. (*Raynal.*)

* L'art d'un administrateur, disait l'Archevêque d'Aix, en 1790, consiste surtout à saisir les instans où les *innovations* peuvent être reçues facilement et sans obstacles.

INOCULER, INOCULATION. — La Condamine fut, parmi nous, l'apôtre de l'*inoculation :* c'est à lui qu'on doit l'admission de cette méthode en France, et le duc d'Orléans, père du dernier de ce nom, fut le premier qui donna à la cour l'exemple de l'*inoculation*, en faisant *inoculer* ses enfans. A l'*inoculation* a succédé la vaccine. (*V.* VACCINE.)

* L'impératrice de Russie, en essayant sur elle-même l'*inoculation* qu'elle préparait à son fils unique, en la lui communiquant de son propre ferment, en faisant parcourir tous ses Etats par des chirurgiens *inoculateurs*, sauva la vie au quart de ses peuples, qui mouraient auparavant de cette peste continuelle, répandue sur toute la terre, et plus funeste en Russie qu'ailleurs. J'ai été *inoculée*, écrivait-elle à Voltaire; c'était

bien la peine de faire tant de bruit pour une pareille bagatelle, et d'empêcher les gens de se sauver la vie aussi gaiement et aussi aisément.

* L'attachement des dames de Paris pour les petits chiens est si vif, que la marquise de *** voulant, à toute force, faire *inoculer* une épagneule, le fameux Tronchin n'en eut repos qu'en lui rappelant une dame morte à la suite de l'*inoculation.* (*Paris en miniature.*)

* A la Chine on n'*inocule* pas par incision, mais par aspiration. On prend par le nez, comme nous prenons le tabac, la matière des boutons de petite vérole desséchés et réduits en poudre. Cette pratique était en usage dès le commencement du 17e. siècle. (*Mém. de l'Ac. des Sc.*)

* Pourrait-on pas avec prudence
Inoculer certaines gens,
Et donner, selon l'occurrence,
Par exemple, à l'un, du bon sens :
A l'autre, de la prévoyance ;
Aux femmes un peu de constance ;
Plus de tendresse à leurs amans ?
Pourrait-on pas aux sémillans,
Qui pirouettent en cadence,

Malgré leur trente ou quarante ans,
Inoculer la consistance ?
Inoculer la défiance
De tant de bruits impertinens,
Et de tant de faux jugemens
Qui vend la haîne à l'ignorance ?
Inoculer en même-tems
A tous Auteurs, de l'indulgence
Pour leurs confrères en talens ?
A tout dévot la tolérance
En faveur de l'homme qui pense,
Et qui ne forme au Ciel des vœux
Que pour voir les hommes heureux !

INONDER, INONDATION.

Voulez-vous un peu d'eau, ne lâchez pas la bonde !
L'excès d'un très-grand bien, devient un mal très-grand:
Le sage arrose doucement ;
L'insensé tout de suite *inonde*. (*Florian.*)

*Dans une *inondation* du Danube, un faubourg de Vienne se trouve dans le danger le plus imminent. Les maisons, à moitié sous l'eau, étaient menacées d'y être englouties, par le choc des glaçons et des décombres qui venaient les heurter. L'Empereur François, époux de Marie-Thérèse, Reine d'Autriche, se porte sur le bord du fleuve, afin d'engager les bate-

liers, sous l'appas des plus fortes récompenses, à porter des vivres et des secours; la crainte les glace. L'Empereur, qui voit que ses exhortations sont inutiles, s'élance à l'instant dans un bateau. Je me flatte, dit-il, qu'en me voyant marcher le premier, on me suivra. L'exemple que donne le Souverain est imité, et les *inondés* sont secourus. (*Ann. de* Marie-Thérèse.)

INOPINÉ. — Les Grecs et les Romains punissaient la lâcheté par la perte de la vie de celui qui s'en était montré coupable; mais ce n'était que quand la lâcheté avait été réfléchie. Lorsque quelqu'un avait fui à la vue d'un danger *inopiné*, il était seulement condamné à rester trois jours exposé au milieu de la place publique, avec un habillement de femme. Songez plutôt, disait Tertullien, à faire monter le sang au visage d'un homme, qu'à le lui tirer des veines.

INOUI. — L'Abbé Duguet, célèbre par un grand nombre d'ouvrages de morale et de controverse, et par son opposition à la bulle *Unigenitus*, fit imprimer à ce sujet une lettre qu'il adressait à l'Evêque de Montpellier. Comme beau-

coup de phrases de cette lettre commençaient par ces mots : il est *inoui* ; un anonyme fit publier une réponse, et l'intitula les *inouis* de M. Duguet. *(Diction. de Moréri.)*

INQUIÉTER, INQUIÉTUDE. *(Voy.* CRÉANCIERS.*)*

La moindre *inquiétude* est trop tard appaisée.
(Th. Corneille.)

* C'est la marque d'un petit génie et d'un mauvais cœur, que d'aimer à *inquiéter* les autres. C'était un des plus grands amusemens d'Henri VIII, Roi d'Angleterre, monstre qui se faisait un jeu de condamner ses femmes et ses maîtresses à périr par la main du bourreau. Un de ses grands plaisirs était de jeter dans les plus vives *inquiétudes* ceux même qu'il se proposait de récompenser. Il commençait par les tracasser sur les moindres bagatelles, et lorsqu'ils s'attendaient à souffrir toute la rigueur de sa colère, il les mandait en sa présence, et après leur avoir encore tenu des discours très-alarmans, il leur disait : Je vous donne telle ou telle charge pour vous récompenser

de toute l'*inquiétude* que je vous ai causée. (*Plutarq. angl.*)

* Pierre Cosimo, Peintre Italien, mort à 80 ans, en 1521, était un homme singulier, et qu'un rien *inquiétait*. Les cris des petits enfans, le bruit des cloches, la toux des enrhumés, tout lui causait les plus vives *inquiétudes*.

INQUISITION, INQUISITEUR. — (*Voyez* BUCHER *et* PALETTE.) — Ce fut à Toulouse que, vers la fin du XIIe. siècle, l'*Inquisition* commença, ou du moins qu'elle reçut son organisation par les ordres charitables d'Innocent III, et les soins de Saint Dominique. (*Dict. des Cultes relig.*)

* Ce fut le Chancelier de l'Hôpital qui s'opposa le plus à l'établissement permanent du tribunal de l'*Inquisition*, que les Guises voulaient introduire en France, afin d'avoir un instrument de plus pour étendre leur autorité. Ce digne Magistrat dit, à cette occasion, parlant en plein conseil, le Roi présent : Le pouvoir des Souverains ne s'étend pas jusque sur les consciences ; un citoyen qui obéit au Roi, et qui remplit tous ses devoirs

envers ses supérieurs et ses égaux, ne doit plus rien au Gouvernement; il n'a de compte à rendre qu'à Dieu de ses pensées et des mouvemens secrets qui s'élèvent dans son âme. Les huissiers et les bourreaux, ajoutait le Chancelier, n'ont jamais été des missionnaires et des apôtres, la force n'a jamais fait que des martyrs et des hypocrites. *(Hist. de Fr.)*

* Un Anglais qui passait par Ferney, pour se rendre en Italie, offrait à Voltaire de lui rapporter de Rome ce qu'il désirerait. Eh bien! rapportez-moi, dit Voltaire, les oreilles du grand *Inquisiteur*. L'Anglais causant familièrement avec le Pape (Ganganelli), lui raconta cette plaisanterie. Dites, de ma part, à M. de Voltaire, répartit le St.-Père, qu'un *Inquisiteur* n'a pas d'yeux ni d'oreilles.

INSAISISSABLE, — (*Voyez* CONSULAIRE.)

INSATIABILITÉ, INSATIABLE. — L'homme qui cherche la science, est aussi *insatiable* que l'homme qui cherche les richesses. Mais celui qui est *insatiable* dans ses désirs, est enfin obligé

de se contenter de six pieds de terre. *(Max. orient.)*

* Crassus, collègue de Pompée dans les fonctions consulaires, était *insatiable* de richesses. Fait prisonnier par les Parthes, ils lui coupèrent la tête, et l'envoyèrent à Orodus, leur Roi, qui fit couler de l'or fondu dans sa bouche, en disant : rassasie-toi de ce métal, dont ton cœur a été *insatiable. (Dict. hist.)*

INSCRIRE, INSCRIPTION. — Ce fut dans la maison et par les soins du Ministre Colbert, que l'Académie des *Inscriptions* prit naissance, en 1663.

* Voltaire révoqua toujours en doute le Testament de Richelieu ; ce qui donna lieu à cette épigramme de Piron :

Qui *s'inscrivit* en faux sans craindre l'anathême,
Contre le Testament de Dieu,
A bien pu *s'inscrire* de même
Contre celui de Richelieu.

* Benserade, dégoûté de la Cour, s'était retiré, sur la fin de sa vie, à Gentilly. Il avait embelli sa retraite de diverses *inscriptions* qui valaient bien ses autres ouvrages. C'est dommage, disait

Voltaire, qu'on ne les ait pas recueillies toutes. Il avait gravé celle-ci sur l'écorce d'un arbre, et elle se présentait la première :

Adieu, fortune, honneurs; adieu, vous et les vôtres!
Je viens ici vous oublier!
Adieu, toi-même, Amour, bien plus que tous les autres
Difficile à congédier.

* Le feu avait consumé, au mois de décembre 1719, une partie de la ville d'Arcy-sur-Aube; et le même malheur, arrivé au mois d'avril 1727, l'avait entièrement détruite. Un particulier généreux (M. Grassin) la rétablit. Les habitans d'Arcy voulant témoigner leur gratitude à leur bienfaiteur, avaient fait élever une colonne, afin de perpétuer à jamais la mémoire d'un pareil bienfait. Piron fit l'*inscription* suivante, remarquable par sa précision, son élégante simplicité, la vérité et la vivacité des sentimens que chaque mot exprime:

La flamme a dévoré ces lieux;
Grassin les rétablit par sa munificence.
Que ce marbre à jamais serve à tracer aux yeux,
Le malheur, le bienfait et la reconnaissance.

INSÇU ou INSU. — Un homme d'esprit a dit : Nul ne voudrait de la vie, si elle ne lui était donnée à son *insu*.

INSECTE. — Le soleil et la fortune font briller jusqu'aux *insectes*. (*Gaubertin.*)

* L'étude la plus intéressante est celle de la nature, et Mallebranche disait qu'un *insecte* le touchait plus que toute l'Histoire grecque et romaine.

— Le sage ne cherche point à écraser un misérable *insecte* ; s'il l'écrase, il n'en parle pas.

INSENSÉ.

Il ne faut pas en croire une foule *insensée* ;

mais il faut quelquefois avoir l'air d'être de son avis ; c'est souvent le moyen de la faire revenir de son erreur. C'est le conseil du sage : *STULTO responde secundum STULTITIAM ejus.*

L'Amour au désespoir est toujours *insensé*.

(*La Chaussée.*)

INSENSIBLE, INSENSIBILITÉ. — Une âme *insensible* est un clavecin sans touches, dont on chercherait en vain à tirer des sons.

Il n'est de malheureux que le cœur *insensible*.
— L'*insensibilité* ne saurait être un bien.
(La Chaussée.)

* Zénon avait coutume de dire : Si je ne suis pas *insensible* au mal que l'on dit de moi, pourquoi faudrait-il que je fusse *insensible* au bien que l'on en dit ? *(Voyage du jeune Anacharsis.)*

* Un critique a dit qu'à Paris les spectacles rendaient *insensibles*, parce qu'en épuisant la *sensibilité* pour les morts et les malheureux en fiction, il ne restait plus de larmes pour les morts et les malheureux en réalité. Il y a plus de deux heures que je pleure à Iphigénie, et vous voulez que je pleure encore papa, disait une fille, revenant du spectacle, à sa mère, qui lui reprochait son *insensibilité* sur son père expirant. *(Paris en miniature.)*

— On donne dans un spectacle profane, dit Massillon, des larmes aux aventures chimériques d'un personnage de théâtre ; on honore des malheureux feints, d'une véritable sensibilité ; on sort d'une représentation, le cœur encore tout ému du récit de l'infortune d'un

héros fabuleux; et un malheureux que nous rencontrons au sortir de là, couvert de plaies, et qui veut nous entretenir de l'excès de ses peines, nous trouve *insensibles!* Faut-il donc, pour faire cesser notre *insensibilité*, faire revivre l'ambition, la vengeance, la volupté et toutes les horreurs des siècles payens?

* Louis XIV, en prenant Madame de Montespan pour maîtresse, ne quitta pas pour cela l'habitude de vivre avec Madame de la Vallière, à la table et à la société de laquelle il avait voulu assujettir sa nouvelle maîtresse. Madame de Montespan en fit un jour des reproches amers à S. M. Le Roi lui dit: que voulez-vous? cela s'est fait *insensiblement.* Pour vous, Sire, dit la nouvelle maîtresse, mais très-*sensiblement* pour moi. *(Les Souven. de Mad. de Caylus.)*

* Il n'appartenait qu'à un infâme suppôt de Robespierre, à un Saint-Just, de dire à la tribune de la Convention Nationale, c'est sur l'*insensibilité* que la République doit être assise. *(Hist. de la Révolut.)*

INSÉPARABLE. — Sous le règne de Louis XVI, on trouva dans la boîte de la grande poste de Paris, une lettre portant pour suscription : *Au Grand-Seigneur, en son hôtel, à Constantinople.* La simplicité de cette adresse fit assez voir que la lettre était de quelqu'un de fort ingénu. Elle fut remise au Ministre, et envoyée au Roi, qui en prit lecture. Elle portait textuellement : « Monsieur le Grand-Turc ; vous saurez que nous sommes trois bonnes amies, âgées de 16 à 17 ans, qui étant *inséparables*, avons résolu de vous choisir toutes trois pour notre mari. Nous espérons que vous ne nous refuserez pas. En conséquence, aussitôt que nous aurons fait notre première Communion, nous quitterons notre couvent pour aller vous trouver. Nous vous promettons de ne rien négliger pour que vous soyez content de nous. » Cette lettre était signée de trois jeunes Demoiselles en pension chez les religieuses de l'Abbaye de Panthemont. Ces jeunes personnes demeurant ensemble depuis quelques années, s'étaient unies par les liens d'une amitié d'autant plus sincère, qu'ils s'étaient formés dans l'âge de l'innocence.

Désespérées de la séparation qui devait bientôt avoir lieu, en sortant du couvent, pour retourner chacune chez leurs parens, dont la demeure était éloignée l'une de l'autre, peut-être par plusieurs provinces; elles avaient, en conséquence, imaginé d'épouser le Grand-Turc, pour s'assurer le moyen de vivre entre elles *inséparablement.* (1).

INSIDIEUX, INSIDIEUSEMENT.— L'Auteur de la manière de parler la langue française, dit, sur le mot *insidieux*, que Malherbe avait tenté sans succès d'introduire ce mot dans la langue; s'il avait passé, ajoute-t-il, il aurait frayé le chemin à *insidiateur* et *insidiation*, car ce premier est comme le père et le chef de famille qui aurait donné naissance aux autres. L'Auteur s'est trompé dans ses conjectures. *Insi-*

(1) Le Roi s'amusa beaucoup de cette imagination romanesque, mais cacha à la Cour le nom des jeunes personnes à qui la connaissance de cette anecdote, si elle eut été répandue, aurait pu donner du ridicule. Elle a fait le sujet d'un petit Opéra intitulé *le Pacha de Surénes.*

dieux s'est introduit sans *insidiateur*, et ce mot n'a pas plus d'un siècle, puisqu'il n'existait pas encore lorsque le livre de la manière de parler la langue française, fut imprimé à Lyon, en 1697.

* L'amour est *insidieux*, dit Ovide, il s'empare des cœurs qui ne s'étudient pas à se défendre de lui:

Affluit incautis INSIDIOSUS *amor.*

INSIGNE. — Ce mot se prend en bonne et mauvaise part. On dit un *insigne* fripon, un faussaire *insigne*: on dit aussi une faveur *insigne*, un personnage *insigne*. Les Eglises cathédrales s'appellent *Eglises insignes*, du latin *insigne*, remarquable par dessus tout.

INSIGNIFIANT. — (Qui ne signifie rien.) — Le Dictionnaire de l'Académie, dans les éditions qui ont précédé celle de l'an VII, n'a pas fait mention du mot *insignifiant*. Mais dans celle de l'an VII, les Editeurs ont amplement réparé cette omission, en mettant non-seulement *insignifiant*, qui se dit, et qu'on a lieu de dire souvent, mais même *insignifiance* qui ne se dit guères.

INSINUER, INSINUATION.

Mauvais conseil aisément s'*insinue*. (*Richer.*)

INSIPIDITÉ, INSIPIDE. — Rien de plus amusant que les bêtises d'un homme d'esprit; rien de plus *insipide* que l'esprit d'une bête.

* Sous la raison les Grâces étouffées
Livrent nos cœurs à l'*insipidité*. (*Voltaire.*)

* Le premier des plaisirs *insipides*, est celui que l'on vient, par ton, goûter à la campagne. (*Le même.*)

* Un bon mot, qui n'est que piquant dans la bouche d'un particulier, devient souvent mortel dans la bouche d'un Souverain. Louis XIV s'observait, à cet égard, avec un scrupule qui lui faisait honneur. Il contait, un jour, une historiette à quelques-uns de ses courtisans, il avait même promis que le conte serait plaisant; mais il ne le fut point: malgré toute l'envie qu'on devait avoir de faire la cour au Roi, personne ne put venir à bout d'en rire. Le Prince d'Armagnac, qu'on appelait *M. le Grand*, à cause de sa charge de Grand-Ecuyer de France, étant alors sorti de la chambre, le Roi

dit à ceux qui restaient: Messieurs, vous avez tous trouvé mon conte fort *insipide*, et vous avez eu raison; mais je me suis aperçu qu'il allait se terminer par un trait qui regarde, quoique de loin, Monsieur le Grand, et qui aurait pu l'embarrasser; j'ai mieux aimé paraître *insipide* que caustique: maintenant qu'il est sorti, voici mon conte. Le Roi l'acheva, et fit rire en effet.

INSISTANCE, INSISTER. — Les hommes en place accordent plus à l'*insistance* qu'au malheur réel. Voulez-vous réussir? ne négligez pas l'*insistance*, a dit Linguet.

* Un Président au Parlement de Bordeaux, personnage fort ennuyeux, se présente à la porte de Bautru. Le laquais court avertir son maître. Comment, s'écrie Bautru, tu as dit à cet importun que j'y étais! je suis perdu: cours vîte l'assurer que je suis extrêmement malade. Le Président *insiste*: cela ne se peut pas, dit-il au valet; je vis hier ton maître en parfaite santé; je veux lui tâter le pouls pour connaître la force de son mal. — Le laquais déconcerté rapporte à

Bautru le peu de succès de son artifice. — Va dire que je suis mort. — Le domestique porte en tremblant cette triste nouvelle au Président, qui levant les yeux au ciel, *insiste* encore, et dit : je veux, avant de m'en retourner, donner quelque peu d'eau-bénite au mort. Le laquais retourne porter ces paroles. — Comment ! le bourreau *insiste* encore ! Hé bien, dis-lui que le Diable m'a emporté.

INSOCIAL, INSOCIABLE. — On disait un jour à Voltaire : Que pensez-vous du Contrat social de J.-J. Rousseau ? — Qu'il est très-*insocial*, répondit-il. (*Année litt. 1780.*)

INSOLENCE, INSOLENT. — Quand on a été pauvre avec bassesse, on est riche avec *insolence*.

* Au bal masqué de l'Opéra, un inconnu monte dans une loge où étaient les Maréchaux de Villars et d'Estrées. Le masque dit au Maréchal de Villars : Pourquoi n'allez-vous pas danser avec les autres ? Je ne suis pas d'âge à danser, répond le Maréchal ; et si je l'étais, je ne le pourrais pas faire, étant estropié

comme je le suis. — Descendez-y, du moins, et M. d'Estrées aussi; vous y brillerez beaucoup, ayant d'aussi belles cornes tous deux. En parlant ainsi, le masque leur faisait à chacun deux cornes avec les doigts sur la tête. Le Maréchal d'Estrées ne fit qu'en rire; mais Villars s'en fâcha. Voilà, dit-il, un masque bien *insolent:* je ne sais à quoi il tient que je lui fasse donner cent coups de bâton. — Pour des coups de bâton, Monsieur, reprit le masque, c'est moi qui les donne aux autres; quant aux *insolences*, ce n'est que pour en dire que je me suis masqué. — Il sortit sur ces entrefaites, et malgré toutes les recherches imaginables, on ne put jamais le retrouver dans le bal. (*Mém. de Saint-Simon.*)

* L'homme de Cour, le Militaire et le Magistrat sont polis; on reconnaît le Publicain à son orgueil. Tout état méprisé est *insolent.* (*Saint-Foix.*) — Le Magistrat! pas tant poli, n'en déplaise à Saint-Foix. La morgue des Magistrats du Parlement était poussée au point qu'à la Cour il était passé en proverbe de

dire qu'il valait mieux parler *insolemment* à la Reine, que de marcher sur la robe d'une Présidente. *(Vie privée de Richelieu.)*

* Le Duc, fils du grand Condé, étant à Utrecht, se familiarisait avec une femme de ce pays-là, apparemment pour se désennuyer; et comme les familiarités étaient sans doute un peu trop grandes, elle lui dit : Pour Dieu, Monseigneur, Votre Altesse a la bonté d'être trop *insolente*. *(Ann. litt. 1767.)*

INSOLVABILITÉ, INSOLVABLE.

Le mariage est une dette
Qu'il faut payer à la société;
Et Lisimon, par probité,
Va, dit-on, s'unir à Lisette.
Sans doute, on ne doit pas compter
Sur les efforts d'un débiteur semblable;
Il est bien vrai qu'il voudrait s'acquitter :
Mais on sait qu'il est *insolvable*. *(Parni.)*

* La clôture des femmes, en Orient, et leur séparation d'avec les hommes, proviennent naturellement de la polygamie. L'ordre domestique le demande ainsi; un débiteur *insolvable* cherche à se

mettre à couvert des poursuites de ses créanciers. *(Montesquieu.)*

* Autrefois, chez les Egyptiens, la loi défendait l'inhumation de ceux qui mouraient *insolvables*. Cette loi faisait la sûreté des créanciers, car les débiteurs craignant de mourir sans sépulture, rien n'était plus rare que l'*insolvabilité*.

(Warburton.)

* Une femme, toute éplorée, vint trouver Louis XI, pour se plaindre de ce qu'on refusait d'enterrer son mari en terre sainte, parce qu'il était mort *insolvable*. Le Roi lui dit qu'il n'avait pas fait les lois ; mais il paya les dettes, et ordonna d'enterrer le corps dans le lieu de la sépulture accoutumée.

INSOMNIE.

Un Roi tourmenté d'*insomnie*,
(On m'a dit que ce mal était le mal des Rois),
.....
(Ségur.)

* Le Poëte Roy, chevalier de l'Ordre de St.-Michel, fit un poëme sur la maladie de Louis XV à Metz. Ce poëme, dont on ne pouvait louer que l'intention, donna lieu à l'épigramme suivante:

Notre Monarque, après sa maladie,
Etait à Metz attaqué d'*insomnie* :
Ah ! que de gens l'auraient guéri d'abord !
Roy, le poëte, à Paris versifie :
La pièce arrive, on la lit, le Roi dort !...
De Saint-Michel, la Muse soit bénie !

* Montuus et Sauvages citent une Dame qui fut attaquée d'une *insomnie* de 35 ans. — Pline le Naturaliste se plaint, dans une de ses lettres, d'avoir été trois ans sans dormir : *Mihi triennio supremo nullo horæ momento contigit* SOMNUS.

INSOUCIANCE, INSOUCIANT. — Ce mot prend enfin, et c'est autant de gagné pour la langue française, car il est expressif. — En 1766, l'Editeur de l'Almanach des Muses disait : *insouciance*, mot nouveau ; il serait à souhaiter qu'on l'adoptât. — Un Dictionnaire portatif de la langue française, imprimé à Lyon en 1775, ne s'était pas encore chargé de l'adoption. — En 1777, l'Abrégé du Dictionnaire de Poitiers fit usage du mot *insouciance*, mais point de celui d'*insouciant*. — Enfin, en 1788, les Auteurs de l'Esprit des Journaux disaient : du

tems de Molière, le mot *insouciant* n'était pas fait, et n'existait dans aucun vocabulaire. Ils le regardaient donc comme fait alors. Cependant, ces mots ne se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie, qu'à compter de l'édition de l'an VII (1798).

* Un homme absolument *insouciant*, est un être rare; mais il s'en trouve. Le philosophe Xanthus paraissant un jour prendre beaucoup d'inquiétudes sur les préparatifs d'un festin: de quoi vous mettez-vous en peine, lui dit Esope, son esclave? Trouve-moi, dit le maître, un homme assez *insouciant* pour ne jamais se mettre en peine de rien. Esope alla le lendemain sur la place, et voyant un paysan qui regardait toutes choses avec la froideur et l'indifférence d'une statue, il amena ce paysan au logis. Voilà, dit-il à Xanthus, l'*insouciant* que vous me demandez. Xanthus commanda à sa femme de faire chauffer de l'eau, de la mettre dans un bassin, puis de laver elle-même les pieds de son nouvel hôte. Le paysan la laissa faire, quoiqu'il sut très-bien qu'il ne

méritait pas cet honneur ; mais il disait en lui-même, c'est peut-être la coutume d'en user ainsi. On le fit asseoir au haut bout, il prit sa place sans cérémonie. Pendant le repas, Xanthus ne fit autre chose que blâmer son cuisinier : rien ne lui parut bon ; ce qui était doux, il le trouvait salé ; ce qui était salé, il le trouvait doux. L'homme *insouciant* le laissait dire, et mangeait de toutes ses dents. Au dessert, on mit sur la table un gâteau que la femme du philosophe avait fait, et bien qu'il fut très-bon, Xanthus le trouva très-mauvais. Voilà, dit-il, la pâtisserie la plus mal faite que j'aie mangée de ma vie, il faut brûler l'ouvrière, car jamais elle ne fera rien qui vaille : qu'on apporte des fagots. Attendez, dit le paysan, je m'en vais quérir ma femme ; on ne fera qu'un bûcher pour toutes les deux. (*Vie d'Esope.*)

INSOUTENABLE.

Tel a tout ce qu'il faut pour être un homme aimable,
Qui fait tout ce qu'il peut pour être *insoutenable*.

(Favart, *imit.*)

INSPECTER, INSPECTEUR.

Des *inspecteurs* armés sont de rudes censeurs.
(Courr. de l'Europe, 1789.)

INSPIRER, INSPIRATION.

Ce que l'on nous *inspire*, en sortant du berceau,
Naissant comme avec nous, nous suit jusqu'au tombeau.

* Agnès Sorel voyant qu'elle ne pouvait *inspirer* à Charles VII l'amour de la gloire autant qu'elle lui *inspirait* l'amour de sa personne, prit le parti de faire venir à la Cour de ce Prince un Astrologue avec lequel elle s'entendit secrètement. Elle se fit dire devant le Roi sa bonne aventure. L'Astrologue proféra ces paroles : Belle Dame, ou tous les astres sont bien trompeurs, ou vous *inspirerez* une vive passion à un grand Monarque. Aussi-tôt la belle et courageuse maîtresse s'adressant à son amant, lui dit : il paraît, Sire, que je ne remplirai pas ma destinée auprès de vous, puisque vous abandonnez votre royaume aux étrangers, et qu'ainsi vous voulez cesser d'être Roi ; je vais donc passer à la Cour d'Angleterre, etc. Le Roi, qui craignit qu'Agnès ne le quittât, prit enfin

la résolution d'être Roi, et commença dès-lors à rétablir ses affaires. Voyez combien la France est obligée à l'Amour, s'écrie Fontenelle, et combien le royaume est obligé d'être galant, quand ce ne serait que par reconnaissance !

INSTABILITÉ, INSTABLE.

Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre !
Toute votre félicité,
Sujette à l'*instabilité*,
En moins de rien tombe par terre.
(Corneille, *dans Polyeucte.*)

INSTALLER, INSTALLATION. — Ces expressions viennent du mot *stalle*. L'*installation*, dans l'acception littérale du terme, est l'action par laquelle un Ecclésiastique, Curé, Chanoine, Abbé, etc. était conduit à sa stalle par l'Officier public chargé de le mettre en possession. De là l'expression familière, s'*installer* en un lieu quelconque, pour dire s'y établir de telle sorte qu'on n'en puisse être facilement dépossédé :

..... Me voilà joliment *installé*,
— *Installé ?* Tout des mieux.....
(Piron, *dans la Métrom.*)

INSTANCE. — L'amitié ne fait ni ne souffre d'*instances*; elle offre et accepte sans contrainte. — J'allais vous offrir ma maison. — J'allais vous la demander.

INSTANT.

Un *instant* nous élève, un *instant* nous détruit.

(Destouches.)

* Le réveil t'apprendra, mais trop tard, vil atôme,
Qu'il n'est que trois *instans* dans l'homme,
Naître, soupirer et mourir.

* L'*instant* où nous naissons est un pas vers la mort.

(Voltaire.)

INSTINCT.

Nous n'écoutons d'*instincts* que ceux qui sont les nôtres.

(La Fontaine.)

* Les animaux sont souvent plus sages de leur *instinct*, que les hommes de leur raison. *(Saint-Evremond.)*

* En vain de la raison nous vantons l'excellence;
Doit-elle sur l'*instinct* avoir la préférence?
Entre ces facultés quelle comparaison!
Dieu dirige l'*instinct*, et l'homme la raison.

(Voltaire.)

* Diderot, à Pétersbourg, venait de

relire Tacite. L'Impératrice lui demande ce qu'il pense de Tibère. Madame, lui répondit le Philosophe, je pense qu'il faisait par principe le mal que les autres font par *instinct.* (*Alm. litt.* 1792.)

INSTITUTION, INSTITUTEUR. — Il y a deux formes d'*institutions* contraires, dit Jean-Jacques; l'une publique et commune, l'autre particulière et domestique. L'*institution* publique n'existe plus et ne peut plus exister. Car on n'envisage pas comme *institution* publique ces risibles établissemens qu'on appelle collèges. Reste donc l'*institution* domestique. Mais que deviendra pour les autres un homme uniquement élevé pour lui? ..... Au reste, l'éducation, l'*institution* et l'instruction sont trois choses aussi différentes que la Gouvernante, le Précepteur et le Maître. L'éducation est l'affaire des nourrices et des bonnes: *educat nutrix.* L'*institution* est l'affaire des Pédagogues ou Régens: *INSTITUIT Pedagogus*; l'instruction est l'affaire des Maîtres, ou *Instituteurs* proprement dits; *docet Magister.* Mais toutes ces distinctions sont mal entendues.

(*J.-J. Rousseau.*)

* Lorsque Louis XIV confia l'éducation de ses enfans à Fénélon, la Société littéraire d'Angers proposa pour prix de poésie, le bonheur des peuples qui devaient avoir un jour pour Souverain un Prince formé par un tel *Instituteur*. Il n'y a guère d'exemples d'un pareil honneur déféré à un homme vivant. Cependant Fénélon n'avait point encore donné le Télémaque et les autres ouvrages qui nous font adorer sa mémoire. (*Année litt. 1771.*)

INSTITUT. — L'*Institut* remplace, en France, les anciennes Académies. Un écrivain a dit : L'*Institut* est un corps où l'on reçoit des gens titrés, des gens d'affaires, et même des gens de lettres (1). Cette définition est injurieuse et inexacte. L'*Institut* est un corps où ont pu se glisser d'abord, des intrigans, qui parviennent à se placer partout, et qui ne sont nulle part à leur place ; mais où l'on ne voit aujourd'hui que des savans, et des gens de lettres dignes de faire partie d'un corps qui a l'honneur d'avoir pour l'un de ses membres l'Empereur des Français.

(1) Porte-feuille français, an IX.

INSTRUIRE, INSTRUCTION. — Un enfant mal *instruit* est plus loin de la sagesse que celui qu'on n'a pas *instruit* du tout. (*Emile.*)

..... Les soins qu'on prend de notre enfance
Forment nos sentimens, nos mœurs, notre croyance :
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux,
J'eusse été près du Gange esclave des faux Dieux.
L'*instruction* fait tout. (*Zaïre.*)

* M. de Seignelai, secrétaire d'état, conversait un jour avec Boileau sur un objet de poésie, et cherchait à l'embarrasser. Après avoir harcelé le Poëte par des raisons qui n'étaient pas trop fortes, il le crut battu, et lui dit avec un sourire amer et dédaigneux : Répondez, répondez à cela. Comme Boileau vit que la chose était poussée avec hauteur, il lui dit avec fermeté : Monsieur, avant que de vous répondre davantage, souffrez que je mette quelques jours à vous *instruire*; et, sans s'interrompre, le Poëte lui cita plusieurs préceptes de la Poëtique d'Aristote qui fermèrent la bouche au Ministre. Toute la compagnie applaudit intérieurement au courage de Boileau, et son ami Racine lui dit en sortant : O le brave homme que vous êtes !

Achille en personne n'aurait pas mieux combattu. (*Dict. des hom. ill.*)

* En 1788, les Commissaires de la Virginie informèrent les Indiens qu'il y avait à Williamburg un Collège fondé pour la jeunesse Indienne, et que si les chefs d'entr'eux y voulaient envoyer leurs fils, le Gouvernement se chargerait de veiller à ce que rien ne leur manquât, et à ce qu'ils fussent instruits dans toutes les sciences des blancs. Ces sauvages répondirent : Nous sommes convaincus que vos propositions ne viennent que de l'intention de nous faire du bien, et nous vous en remercions de tout notre cœur. Mais vous qui êtes sages, vous devez connaître que chaque nation a des idées différentes des choses, et vous ne prendrez pas en mauvaise part que nos idées sur cette espèce d'*instruction* ne soient pas les mêmes que les vôtres. Plusieurs de nos jeunes-gens furent autrefois élevés aux Collèges des Provinces septentrionales; ils furent *instruits* de toutes vos sciences; mais quand ils revinrent parmi nous, ils étaient lents à la course, ils ignoraient les moyens de vivre dans

les bois ; ils étaient incapables de supporter le froid ou la faim ; ils ne savaient ni bâtir une cabane, ni prendre une bête fauve, ou terrasser un ennemi. Ils parlaient très-imparfaitement notre langue ; ils n'étaient donc propres ni pour la chasse ni pour la guerre, ni pour le conseil ; enfin, ils n'étaient absolument bons à rien. Cependant, nous ne vous sommes pas moins obligés de votre proposition affable, quoique nous ne puissions l'accepter ; et pour vous montrer toute notre reconnaissance, si vous voulez nous envoyer une douzaine de vos fils, nous prendrons un grand soin de leur éducation, nous les *instruirons* dans toutes nos connaissances, et nous en ferons des hommes. *(Journ. du Lycée de Lond.)*

* Celui à qui l'on donne des louanges qu'il ne mérite pas, doit les recevoir à titre d'*instruction*, disait Charles-Quint.

INSTRUMENT, INSTRUMENTER. — Huyghens, ce philosophe Hollandais qui passa la plus grande partie de sa vie à observer les astres, s'avisa aussi d'observer M.lle Ninon Lenclos. Cet astre vivant métamorphosa pour un instant

le Mathématicien en galant et en poëte. Il fit pour elle ces vers, qui sentent un peu le Géomètre :

Elle a cinq *instrumens* dont je suis amoureux ;
Les deux premiers ses mains, les deux autres ses yeux ;
Pour le plus beau de tous, le cinquième, qui reste,
Il faut être fringant et leste.

(Essai sur la Musique.)

* Force gens ont été l'*instrument* de leur mal.

(La Fontaine.)

* Une Dame de beaucoup d'esprit ayant eu avec l'Abbé de Saint-Pierre un long entretien sur des matières sérieuses, en sortit si contente, qu'elle ne put s'empêcher de lui marquer tout le plaisir qu'elle venait d'avoir. Je suis, dit le modeste Philosophe, un *instrument* dont vous avez bien joué. *(Eloges lus à l'Académie par d'Alembert.)*

* Ma foi ! disait un gourmand d'importance,
Je suis, moi, pour les bons festins.
Aujourd'hui j'ai tué plus d'huîtres, je pense,
Que Samson autrefois tua de Philistins,
Victimes, à bon droit, de sa haute vaillance.
Et cet exploit fameux vous l'avez fait vraiment,
Dis-je, avec le même *instrument*.

INSUBORDINATION, INSUBORDONNÉ. — Un Auteur a dit qu'à Paris toutes les femmes étaient *insubordonnées* par la faiblesse de leurs maris, et la plupart *insubordonnables* par l'air du pays.

INSUFFISANCE, INSUFFISANT. — César ayant répudié Pompeïa, son épouse, il fut appelé pour déposer contre Clodius, son amant. Il se contenta de répondre qu'il n'avait aucune connaissance de ce qu'on alléguait contre l'accusé. Pourquoi donc, lui dit-on, avez-vous répudié votre femme ? C'est, répondit-il, qu'il suffirait à toute autre femme qu'à celle de César, qu'elle fut innocente ; mais pour elle cet avantage est *insuffisant*, dès qu'elle n'est pas exempte de soupçon.

On s'enferme avec art dans un noble silence,
La dignité souvent masque l'*insuffisance*.
(*Voltaire.*)

INSULTE, INSULTER. — Esope a dit qu'il ne fallait jamais *insulter* aux misérables, c'est avoir dit qu'il ne faut *insulter* à personne, car si c'est impru-

dence de s'adresser aux petits, c'est folie de s'adresser aux grands. Un Derviche en agit ainsi, par un principe plus noble encore. — Le favori d'un Sultan jeta une pierre à ce Derviche qui lui demandait l'aumône. Le religieux outragé n'osa rien dire, mais il ramassa la pierre et la garda, se promettant bien de la rejetter tôt ou tard à cet homme dur et cruel. Quelque tems après, on vint lui dire que le favori était disgracié; que par ordre du Sultan, on le promenait dans les rues, monté sur un chameau, et exposé aux *insultes* de la populace. A cette nouvelle, le Derviche courut prendre sa pierre: mais après un moment de réflexion, il la jeta dans un puits. Je sens à présent, dit-il, qu'il ne faut jamais se venger d'une *insulte* reçue: quand notre ennemi est puissant, c'est imprudence et folie; quand il est malheureux, c'est bassesse et cruauté.

(Blanchet, *Fabl. orient.*)

* ..... Le bien ne saurait me tenter,
Dès qu'il faut pour l'avoir se laisser *insulter*.

(*Destouches.*)

INSUPPORTABLE. — J. J. Rousseau

avait dit vingt fois à Diderot ce qu'il écrivit un peu plus tard à M. de Malesherbes : je me sens le cœur ingrat ; je hais les bienfaiteurs, parce que le bienfait exige de la reconnaissance, que la reconnaissance est un devoir, et que le devoir m'est *insupportable.*

(Alman. litt. 1784.)

* Eh ! vous voilà, ma bonne amie,
Disait la babillarde Pie
A l'Hirondelle, au retour du printems !
Vous paraissez vous bien porter, ma mie,
Ainsi que votre époux et vos jolis enfans.
Vous êtes tous heureux, vous faites bon ménage,
C'est assez rare dans ce tems.
Contez-moi donc l'histoire du voyage ;
Qu'avez-vous vu de curieux,
Et rencontré de dangereux ?
Dans nos forêts, point de nouvelles :
Les criailleurs de Geais sont toujours en querelles ;
Les avides Moineaux dévastent prés et champs ;
Les Fauvettes enfin chez nous sont infidelles ;
Sans cesse à leurs maris, et même à leurs amans
Non loin de ce chêne, où j'habite,
Et près de la masure, autrefois votre gîte,
Demeurent depuis peu de tendres Tourtereaux ;
Ce sont de bons voisins, mais de tristes oiseaux :
La Tourterelle est douce et belle,

Mais, entre nous, il n'est rien de si sot :
Elle reste avec moi toute l'après dînée
Sans desserrer le bec, sans me dire un seul mot ;
Je crois que sans parler elle passe l'année :
Avez-vous connu de vos jours
Plus *insuportable* femelle ?...
Oh ! oui, répartit l'Hirondelle,
C'est celle qui parle toujours.

INSURGER, INSURRECTION. — L'*insurrection* est l'action du peuple soulevé contre l'abus du pouvoir. — L'*insurgence* est l'état d'*insurrection* continuée et soutenue. Le *liberum veto* des Polonais est une espèce d'*insurgence* habituelle.

* L'*insurrection* est le plus saint des devoirs quand le peuple est opprimé. *(Paroles de La Fayette à l'Assemblée Constituante.)*

* La doctrine de l'*insurrection* est d'une si funeste conséquence pour les peuples, que tous les écrivains doivent s'interdire de la leur révéler. Il vaudrait mieux que le genre-humain courût les risques de tomber dans une abjecte servitude. *(Hume.)*

INSURMONTABLE. — Le Maréchal de Gassion avait toujours une connaissance exacte des forces de l'ennemi et des siennes. C'est, sans doute, ce qui lui fit répondre un jour à un Officier qui lui représentait qu'il trouverait à ce qu'il allait entreprendre des difficultés *insurmontables :* J'ai dans ma tête et je porte à mon côté de quoi surmonter les difficultés qui vous paraissent *insurmontables.*

INTACT.

Mon honneur est très-*intact*, et pour peu
Qu'on l'eut blessé, l'on aurait vu beau jeu.
(Voltaire, *dans le Droit du Seign.*)

* L'Arétin, surnommé le fléau des Prince (*voyez* FLÉAU), disait du mal de tous ceux qu'il connaissait. La Divinité est le seul être pensant que sa plume respecta ; et si Dieu fut *intact* pour lui, c'est, disait cet impie, parce qu'il ne le connaissait pas :

Condit Aretini cineres lapis iste sepultos,
Mortalis atro qui sale perfricuit.
Intactus *Deus est illi : causamque rogatus,*
Hanc dedit : ille, inquit, non mihi notus erat.

INTARISSABLE. — Pyrrhus pleurait amèrement la mort de Thélaïs, son épouse. Vos larmes ne la rendront pas à la vie, lui dit-on. C'est pour cela qu'elles sont *intarissables*, répondit-il. *(Voyage du jeune Anacharsis.)*

INTÉGRITÉ, INTÈGRE. — Quoiqu'*intégrité* semble être synonyme de *probité*, ces deux expressions ont leur différence. La probité est une vertu habituelle que rien n'altère ; l'*intégrité* une vertu inhérente que rien ne peut altérer. La probité est d'un cœur droit, l'*intégrité* est d'un cœur pur. L'homme probe se laisse difficilement corrompre ; l'homme *intègre* est incorruptible.

INTELLIGENCE, INTELLIGENT. — Les compagnons d'étude d'Aristote lui avaient déféré le titre d'*intelligence*.

* La Religion, de nos jours,
N'aurait pas divisé la France,
Hélas ! si l'on avait toujours
Su respecter la tolérance :
Bellone, jamais des humains
N'aurait pu troubler l'existence,

Si constamment nos souveraine
Vivaient en bonne *intelligence*.
Par fois, sans sujet, ici bas,
On se lamente, on se chagrine :
Comme moi, vous savez, hélas !
Que près de la rose est l'épine :
Mais pour éprouver en amour
Une parfaite jouissance,
Il faut, à chaque instant du jour,
Être tous deux d'*intelligence*.
Pour les belles, dans vos amours,
Montrez sincérité, constance ;
En les chantant, soyez toujours
Avec elles d'*intelligence* :
Sachez ménager leur pudeur,
En recherchant la jouissance ;
Femme qui veut donner son cœur
Ne manque pas d'*intelligence*.

INTEMPÉRANCE, INTEMPÉRANT. — La pauvreté marche sur les pas de la paresse, et la maladie sur ceux de l'*intempérance*.

*La Mort, Reine du monde, assembla, certain jour,
Dans les enfers toute sa Cour.
Elle voulait choisir un bon premier Ministre,
Qui rendit ses Etats encor plus florissans.
Pour remplir cet emploi sinistre,
Du fond du noir Tartare avancent à pas lents,

La Fièvre, la Goutte et la Guerre.
C'étaient trois sujets excellens,
Tout l'Enfer et toute la Terre
Rendaient justice à leurs talens.
La Mort leur fit accueil. La Peste vint ensuite;
On ne pouvait nier qu'elle n'eût du mérite;
Nul n'osait lui rien disputer,
Lorsque d'un Médecin arriva la visite,
Et l'on ne sut alors qui devait l'emporter.
La Mort même était en balance:
Mais les vices étant venus,
Dès ce moment, la Mort n'hésita plus;
Elle choisit l'*intempérance*.

INTEMPÉRIE. — Bayle était d'une complexion si délicate, que pour se garantir de l'*intempérie* de l'air, lorsqu'il sortait, il se faisait suivre par un laquais, chargé de différens manteaux dont il faisait usage, selon le degré de froid qu'il croyait ressentir. (*Traduct. du Plutarq. angl.*)

INTENDANCE, INTENDANT.

Un *Intendant*, qu'est-ce que cette chose?
Je définis cet être, un animal
Qui, comme on dit, sait pêcher en eau trouble,
Et plus le bien de son maître va mal,
Plus le sien croit, plus son profit redouble,

Tant qu'aisément lui-même acheterait
Ce qui de net au seigneur resterait,
Dont par raison, bien et dûment déduite,
On pourrait voir chaque chose réduite
En son état, s'il arrivait qu'un jour
L'autre devint *Intendant* à son tour,
Car regagnant ce qu'il eut, étant maître,
Ils reprendraient tous deux leur premier être.
(La Fontaine.)

* Un Seigneur fort riche fit, dans son testament, des legs à tous ses officiers, excepté à son *Intendant*. Je ne lui donne rien, dit-il, parce qu'il me sert depuis plus de vingt ans. (*Voy.* ETRENNES.)

* Un jour, un *Intendant* donnait un grand festin;
Parmi les divers mets que l'on servait sans fin,
Il parut un brochet de taille assez passable,
Jadis de poissonneaux croqueur insatiable.
Or, par un cas fortuit, assistait au régal,
Certain maigre porteur de quelque dû fiscal.
Notre hôte incontinent s'adressant à mon homme,
Avec un ris moqueur, savez-vous comme on nomme
Ces animaux, dit-il; en mangez-vous souvent?
— Vraiment non, Monseigneur; j'en fis, je crois pourtant,
Une fois servir un, et Mathieu, mon compère,
Le baptisa soudain *Intendant* de rivière.

INTENTER. — La scène de Chicanneau et de la Comtesse de Pimbêche, dans les Plaideurs de Racine, se passa en original, chez Boileau le Greffier, frère aîné de Despréaux. M. le Président de L....., neveu de Boileau, y fit le rôle de Chicaneau, et la Comtesse de Crissé celui de Comtesse de Pimbêche. Cette Comtesse de Crissé, plaideuse de profession, passait toute sa vie avec les Procureurs. Le Parlement de Paris, fatigué de son obstination à plaider, lui défendit d'*intenter* aucun procès sans l'avis, par écrit, de deux Avocats que l'arrêt lui désigna. Cette défense d'*intenter* à qui que ce fut la plus petite affaire, de son plein gré, la mit dans une fureur épouvantable. Après avoir laissé, de désespoir, les Juges, les Avocats et son Procureur, elle alla renouveler ses plaintes à M. Boileau le Greffier, frère de Despréaux, chez qui se trouva, par hazard, M. L...., neveu, comme on vient de le dire, de MM. Boileau. Croyant avoir trouvé l'occasion de se rendre utile, il s'avisa de donner des conseils à la plaideuse. Elle les écouta d'abord avec avidité; mais par un mal-entendu qui survint

entr'eux, elle crut qu'il voulait l'insulter, elle l'accabla d'injures, et alla consulter ses Avocats, pour savoir s'il n'y avait pas lieu de lui *intenter* un procès. *(Etrennes de Thalie.)*

INTENTION. — C'est l'*intention* qui fait tout, dit-on.

Ainsi une infinité de gens vous font des sottises, et souvent plus que des sottises; ils viennent ensuite s'excuser sur ce qu'ils n'avaient que de bonnes *intentions*. D'accord; mais pourquoi de pareilles gens se mêlent-ils d'avoir des *intentions?*

* Sterne, auteur anglais, s'exprimait avec un cynisme que son manteau d'ecclésiastique rendait encore plus indécent. Un jour qu'il était à Milan, on le mit aux prises avec la célèbre cantatrice F.... Ses propos surprirent à tel point cette femme, accoutumée aux saillies les plus licentieuses, qu'elle lui dit : Monsieur, quel âge avez-vous? Madame, reprit Sterne, sans se déconcerter, je réponds à cela selon l'*intention* des personnes.

* Un gentilhomme malade se confesse

d'avoir eu l'*intention* de tuer le Roi Henri II. Le confesseur en donne avis au Procureur-général. Ce gentilhomme étant revenu de sa maladie, fut, sur sa confession, condamné à être décapité aux Halles; l'arrêt eût son exécution. (Brillon, *Diction. des Arrêts.*)

INTERCALER. — L'excédent de six heures moins onze minutes sur les 365 jours de l'année, fait que tous les quatre ans on *intercale* un jour au mois de février, qui au lieu de 28 en a 29 cette année-là. Cette *intercalation* cesse d'avoir lieu au bout de cent ans, à cause des minutes qui sont de moins sur les six heures de chaque année. C'est ainsi que l'on a trouvé le moyen de faire cadrer, dans notre calendrier Grégorien, notre manière de compter avec le cours du Soleil. (*Voy.* BISSEXTILE.)

INTERCÉDER, INTERCESSEUR. — Le Père Bridène prêchant à Cahors, disait: « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite. Vous pensez peut-être que je vais vous annoncer la destruction de votre ville? Non, mes frères. A la vérité vous méritez de périr, mais vous avez eu quelqu'un qui a *intercédé* pour vous.

Et quel est cet *intercesseur*, me direz-vous? Est-ce votre saint Patron? Non, il est las de vos crimes; il ne parle plus en votre faveur. Est-ce votre bon Ange? Non. Est-ce la Sainte Vierge? Non. Encore une fois, qui donc? — Qui? Vous le dirai-je, mes frères? Eh bien! cet *intercesseur*, c'est le Diable, qui a demandé la conservation de Cahors; car a-t-il dit, si j'ai besoin d'un concussionnaire, je le trouve à Cahors; si j'ai besoin d'un brigand, je le trouve à Cahors; si j'ai besoin d'un débauché, d'un avare, d'un orgueilleux, je le trouve à Cahors. (*Mél. de Mad. Necker.*)

INTERCEPTER, INTERCEPTION. — Les courtisans sont postés entre la vérité et les Rois, pour *intercepter* toute communication entre eux.

INTERDIRE, INTERDIT.

Dans un célèbre Parlement,
Un Avocat, pourvu d'une rare éloquence,
Plaidant avec chaleur un fait de conséquence,
Vit que les Magistrats dormaient tranquillement.
Messieurs, s'écria-t-il, l'objet est important,
Réveillez-vous, je vous supplie,

Vous allez décider du sort de ma partie,
Instruisez-vous auparavant.
Le Président, surpris d'une telle licence,
Outré de la remarque et se frottant les yeux,
Dit d'un ton de colère : Avocat ennuyeux,
La Cour de vos avis s'offense,
Et pour punir votre insolence,
Vous *interdit* pour trente jours.
L'Avocat fièrement répond à ce discours :
Et moi, pour enchérir, Messieurs, sur l'ordonnance,
Et vous laisser en paix dormir à l'audience,
Je m'*interdis* pour toujours.

* Autrefois, quand un Pape avait quelque démêlé avec un Roi ou un Empereur, il employait la voie de l'*interdit* pour le mettre à la raison. Cet *interdit* était précédé et suivi des cérémonies les plus lugubres. D'abord, il était défendu à tout laïque d'entendre la messe, et on n'en célébrait plus au maître-autel. On déclarait l'air impur ; on ôtait tous les corps saints de leurs châsses, et on les étendait par terre dans l'église, couverts d'un voile. On dépendait les cloches, et on les enterrait dans des caveaux. Quiconque mourait dans le tems de l'*interdit*, était jeté à la voirie. Il était défendu de manger de la chair, de

se raser, de se saluer. Enfin le royaume appartenait de droit au premier occupant. *(Hist. de Fr.)*

INTÉRESSER, INTÉRÊT.

En fatigant le Ciel par des vœux indiscrets,
Souvent nous trahissons nos plus chers *intérêts*.
(Quinault.)

* ..... L'*intérêt*, vil roi de la terre,
Pour qui l'on fait et la paix et la guerre,
Triste et pensif auprès d'un coffre-fort,
Vend le plus faible aux crimes du plus fort.
(Voltaire.)

* Le rélacteur d'un recueil littéraire,
Comptait sur son débit.... il allait désarmer
La fortune, à ses vœux jusque-là fort contraire.
L'embarras était d'imprimer.
Mondor apprend sa peine; il vient — Plus de misère!
Je vous prête vingt-cinq louis,
En or, tout neufs, six cent livres, vous dis-je:
Je ne suis pas un juif; pour *intérêt* j'exige
Qu'au nombre de vos vers six cent des miens soient mis.
Le besoin pressait, comment faire?
Ses vers sont apportés, l'engagement est pris,
L'ouvrage sous la presse, et Mondor dans sa terre.
Un mois après, de retour à Paris,
Il va chez le Poëte: — Eh bien! mon cher confrère,
Notre recueil a-t-il beaucoup donné?

Ah! vos vingt-cinq louis m'auraient tiré d'affaire,
Mais l'*intérêt* m'a ruiné.

INTÉRIEUR, INTÉRIEUREMENT.

Ne jugez pas l'homme à l'extérieur,
Rien au dehors ; tout à l'*intérieur*.

INTERIM. — L'entre-tems ou l'invalle du tems qui passe d'une chose à une autre. — Ce mot est purement latin. Dans l'origine, on en fit le nom d'un formulaire établi, en 1548, par l'Empereur Charles-Quint, pour régler les affaires de religion, en attendant qu'elles fussent réglées par un Concile. Les Luthériens qui se sont attachés à ce formulaire, ont été nommés des *intérimistes*.

INTERLOQUER. — Mot formé du latin, qui signifie proprement interrompre le discours de quelqu'un en lui parlant. En termes de Palais, *interloquer*, ou porter une sentence *interlocutoire*, c'est ordonner qu'une chose sera prouvée, ou vérifiée, avant qu'on prononce sur le fond de l'affaire.

* L'affaire est au Baillage ainsi revendiquée :
On plaide, et je me trouve enfin *interloquée*.

— *Interloquée !* Ah ciel ? quel affront est-ce là !
Et vous avez souffert qu'on vous *interloquât ?*
Une femme d'honneur se voir *interloquée !*
— Pourquoi donc de ce terme être si fort piquée ?
C'est un mot du barreau. — C'est ce qu'il vous plaira ;
Mais Juge, de ses jours, ne m'*interloquera.*
Le mot est immodeste, et le terme me choque,
Et je ne veux jamais souffrir qu'on m'*interloque.*

(Regnard, *dans le Légataire.*)

INTERMÉDIAIRE.

Le cœur doit seul adresser des prières ;
Je n'aime pas les *intermédiaires* ;
Il ne faut rien entre l'homme et son Dieu.

(Les Cultes, Poëme.)

* Que peut-on espérer d'un peuple qui franchit les *intermédiaires* avec autant de facilité que le font les Français?

(Cazalès, *à l'Assemb. Const.*)

* Louis XVI et son infortuné fils se promenant, un matin, dans le jardin des Tuileries, où le Roi des Français était à peu près prisonnier, il rencontre un particulier qui tenait un papier à la main. Est-ce un placet que vous auriez à me présenter, lui dit le Monarque en l'abordant? — Non, Sire. — J'en suis fâché,

reprend Louis ; je serais charmé de voir quelqu'un s'adresser à moi sans *intermédiaire. (Anecd. sur Louis XVI.)*

INTERMINABLE. — A compter de la dispute entre S. Pierre et S. Paul jusqu'aujourd'hui, les disputes de l'Eglise ont été continuelles et *interminables.* *(L'Abbé de St.-Pierre.)*

* Une veuve vient se plaindre à l'Empereur Théodoric, de ce qu'ayant depuis trois ans un procès contre un Sénateur, elle n'a encore pu obtenir de jugement. Le Prince fait appeler les Juges. — Si vous ne *terminez* dès demain cette affaire, je vous jugerai vous-mêmes ! — Le lendemain, la sentence est rendue. La veuve s'empresse de remercier le Prince. Où sont les Juges, dit Théodoric? On les lui amène. — L'affaire de cette veuve n'était donc point *interminable*, puisqu'un jour vous a suffi pour la discuter et la juger? — Après ce reproche, il leur fit couper la tête. *(Hist. du Bas-Empire.)*

— Pareil trait de Sixte-Quint. Un particulier vient se plaindre à lui des délais *interminables* qu'un Procureur mettait

à faire juger un procès qui était entre ses mains depuis vingt ans. Sixte fait appeler le Procureur, et lui enjoint de faire terminer l'affaire sous trois jours. Elle fut jugée le lendemain dans la matinée, et le Procureur pendu dans l'après-midi. (*Année litt. 1761.*)

INTERMITTENCE.

Si la fièvre d'amour avait, quand il nous berce,
Ses jours *intermittens* comme la fièvre tierce,
On serait ces jours-là honteux jusqu'à l'excès
Des sottises qu'on fait quand on est dans l'accès.

INTERPRETER, INTERPRÈTE.

De mon cœur en tout tems ma bouche est l'interprète.
(*Racine.*)

INTERROGER, INTERROGATION.

Ma vie est un témoin qu'il faut *interroger.*

Cette réponse qu'un Poëte (Imbert) met dans la bouche d'une accusée, devrait servir de règle dans la plupart des procès criminels.

* Un jeune homme instruit, mais fort modeste, avait gardé le silence dans une compagnie de gens de lettres. Son père lui demanda en particulier pourquoi il ne

s'était pas fait honneur de ce qu'il savait : Je craignais, répondit-il, que l'on ne vint à m'*interroger* sur ce que je ne sais pas.

* Pope était mal fait, enclin à la raillerie et au sarcasme. Voulant un jour embarrasser le jeune lord Hyde, il lui dit : Savez-vous ce que c'est qu'un point *interrogant?* C'est, répondit le jeune lord, une petite figure crochue toujours prête à questionner. (*Alm. litt. 1789.*)

INTERROMPRE, INTERRUPTION.

Il est de certains cas où des hommes de sens
Se garderont toujours d'*interrompre* les gens.
(*Voltaire.*)

* Le Roi Jacques avait coutume de causer avec ses courtisans pendant le service divin. L'Evêque Land, officiant un dimanche, et voyant le Prince qui conversait pendant le sermon, *interrompt* son discours. Le Roi se tait, le Prédicateur reprend ; le Roi recommence à causer, le Prédicateur s'*interrompt* de nouveau, et toujours de même. Après l'office, le Monarque demande au Prédicateur la cause de ses fréquentes *in-*

terruptions. — Sire, je craignais en parlant d'*interrompre* Votre Majesté quand elle parlait aussi. — Vous êtes bien bon, reprit le Roi, une autrefois je me tairai à mon tour, pour ne pas vous *interrompre. (Merc. de Fr. 1792.)*

* Quelque tems après avoir fait le portrait de Louis XV, le Peintre La Tour est mandé à Versailles pour faire celui de Mad. de Pompadour. Il répond brusquement : Dites à Madame que je ne vais pas peindre en ville. Un de ses amis lui représente que cette réponse est grossière à l'égard d'une femme, et d'une femme d'un rang aussi distingué. Eh bien ! j'irai, mais à condition que la séance ne sera point *interrompue* par personne. Il se rend à Versailles, fait ses conventions, et demande la liberté de se mettre à son aise. Tout lui est accordé. Après avoir ôté les boucles de ses escarpins, ses jarretières, son col, sa perruque qu'il accroche à une girandole, il tire de sa poche un petit bonnet de taffetas noir, le met sur sa tête, et commence le portrait. Il n'y avait pas un quart-d'heure qu'il était en train, lorsque Louis XV entre. —

Vous aviez promis, Madame, que la porte serait fermée, dit le peintre, en ôtant son bonnet. — Le Roi se met à rire du reproche ainsi que de l'accoutrement du moderne Apelle, et l'engage à continuer. — Il n'est pas possible, Sire, je reviendrai quand Madame sera seule; je n'aime pas à être *interrompu.* La Tour prend ses jarretières, son col, ses boucles, sa perruque, va se r'habiller dans un autre appartement, et sort. *(Alm. litt. 1792.)*

* Un jeune homme à qui Corneille avait accordé sa fille, et que l'état de ses affaires mettait dans l'impossibilité de poursuivre ce mariage, se présente le matin dans le cabinet du Poëte, et lui dit : Je viens, Monsieur, dégager ma parole, et vous exposer les motifs de ma conduite. — Eh, Monsieur! ne pouviez-vous, sans m'*interrompre*, parler de tout cela à ma femme? Montez chez elle; je n'entends rien à toutes ces affaires-là.

* Pline le Naturaliste se faisait lire, à table, suivant l'usage des anciens. Un de ses amis arrêta un jour son lecteur pour le reprendre sur une mauvaise pro-

nonciation. — Est-ce que vous n'aviez pas compris le sens de la phrase, dit Pline? — Je l'ai fort bien compris. — En ce cas, pourquoi l'avoir *interrompu*? Nous perdons au moins dix lignes à cette *interruption. (Matin. Sénon.)*

INTESTAT. — Mourir *intestat*, c'est mourir sans avoir fait son testament. Hériter *ab intestat*, c'est hériter d'un homme qui n'a pas testé.

— Il fut un tems dans l'Europe chrétienne où quiconque ne laissait pas une partie de son bien à l'Eglise, était excommunié et privé de la sépulture après sa mort. Cela s'appelait mourir déconfès, c'est-à-dire, sans avoir confessé la religion chrétienne. Il arrivait souvent, quand un chrétien mourait *intestat*, que l'Eglise relevait le mort de cette excommunication, en faisant un testament pour lui, dans lequel on juge bien qu'elle n'oubliait pas le legs pieux que le défunt aurait dû faire. — Le Pape Grégoire IX et S. Louis ordonnèrent, après le Concile de Narbonne, tenu en 1235, que tout testament auquel on n'aurait pas appelé un Prêtre, serait nul, et le Notaire,

ainsi que le testateur, excommuniés.
(*Diction. de Trév.*)

INTERVALLE. — Que du projet à l'exécution l'*intervalle* soit un point. Ne différe pas jusqu'au soir ce que tu peux terminer le matin.
(*Mylord Chesterfield.*)

* Jupiter ne tarde guère
A modérer son transport.
O vous, Rois, qu'il voulut faire
Arbitres de notre sort,
Laissez, entre la colère
Et l'orage qui la suit,
L'*intervalle* d'une nuit. (*La Fontaine.*)

* Comment fait-on pour avoir tous les jours de l'esprit, disait une Dame qui en avait plus que beaucoup d'autres? Pour moi, j'ai de longs *intervalles* d'imbécillité. Quand cela me prend, j'attens que l'esprit me vienne, et je sais être bête en attendant.

INTERVENIR, INTERVENTION.— La plupart des Législateurs, pour donner à leurs lois la sanction dont elles avaient besoin pour être respectées des peuples, firent *intervenir* la Divinité.

Moyse reçut de Dieu les tables de la loi à la lueur des éclairs et au bruit de la foudre. Numa eut des entretiens secrets avec la Nymphe Egérie. Mahomet donna pour extases les convulsions de l'épilepsie à laquelle il était sujet. Lorsque Constantin porta des lois en faveur de l'Eglise, il fit *intervenir* une Croix miraculeuse qui lui promettait la victoire sur ses ennemis. D'autres, dans des tems plus modernes, n'osant faire *intervenir* la Divinité à laquelle ils rougissaient de croire, firent *intervenir* le peuple souverain, armé de bayonnettes et de piques. C'était une terrible divinité que celle-là, et dont l'*intervention* coûtait souvent fort cher.

INTERVERTIR. — Sully donnait ses audiences tous les jours après dîner. Il faisait introduire d'abord les Ecclésiastiques des deux religions, puis les autres personnes simples qui appréhendaient le plus d'approcher, et enfin les Nobles et les Grands. Quand ceux-ci voulaient être admis les premiers, il ne le souffrait pas, et disait que c'était *intervertir* l'ordre.

INTIMIDER. — Madame de Chaulnes écrivait à l'Abbé de Boismont : Venez

dîner chez moi, j'aurai Montesquieu et Fontenelle. Ne me dites pas que les beaux esprits vous *intimident;* ce mot décèle la conscience d'un sot.

(Mélanges de Madame Necker.)

INTIMITÉ, INTIME. — Quand le Duc de Richelieu trouvait, en entrant dans l'appartement de sa femme son Ecuyer, qui voulait en sortir, il lui disait, avec un grand sang froid : Restez ; comme *intime* de la maison, vous n'êtes pas de trop. *(Voyez* ANNONCER.)

INTITULER. — Dans l'Assemblée constituante, formée en 1789, il fut long-tems agité si le Roi conserverait le titre de Roi de France, par la grâce de Dieu. Les uns voulaient qu'il gardât son titre tel qu'il l'avait toujours porté ; les autres qu'il ne fut plus Roi de France, mais Roi des Français ; quelques-uns enfin qu'il ne le fut plus par la grâce de Dieu, mais du consentement de la nation ; enfin il fut décrété, à la pluralité des voix, qu'il *s'intitulerait :* Louis, Roi des Français. — La nouvelle Constitution suit le même errement. L'Empereur s'*intitule :* Empereur des Français.

INTOLÉRANCE, INTOLÉRANT. — On n'a point oublié l'expression de l'ex-Jésuite Beauregard, le plus *intolérant* des hommes, qui s'écriait en chaire dans ses transports frénétiques : On nous accuse d'*intolérance !* Eh ! ne sait-on pas que la charité a ses fureurs, et que le zèle a ses vengeances ? (*Tableau de Paris.*)

* L'*intolérance* est une sorte de rage qui se porte d'abord aux yeux et à la bouche. On regarde avec un œil enflammé celui qui ne pense pas comme nous ; on lui dit des injures ; on le calomnie : la rage passe ensuite aux mains ; de là au cerveau ; on tombe dans des convulsions ; on tire l'épée. La bonne philosophie peut seule guérir de ces maux.

* Si je faisais une religion, je mettrais l'*intolérance* à la tête des péchés mortels.

INTRAITABLE.

Iris veut qu'aujourd'hui je fasse son portrait ;
Obéissons et commençons l'ouvrage.
Le teint, les yeux, tout en elle est parfait,
Quelle douceur sur son visage !

De Vénus elle a les appas,
Elle a la voix de Melpomène;
Par son esprit c'est une autre Pallas;
Elle mettrait les neufs Sœurs hors d'haleine.
Je lui connais cependant un défaut.
Eh! quel défaut? défaut notable.
Je ne sais point flatter, je le dirai tout haut:
C'est qu'en amour Iris est *intraitable*.

INTRÉPIDITÉ, INTRÉPIDE.

On ne va point au grand si l'on n'est *intrépide*.
(Gresset.)

* M. de Lamoignon demandait au Maréchal de Turenne si son *intrépidité* n'était pas ébranlée au commencement d'une bataille.—Oui, dit M. de Turenne, j'éprouve en effet une grande agitation; mais il y a dans l'armée beaucoup d'Officiers et un plus grand nombre de Soldats subalternes assez *intrépides* pour n'en éprouver aucune.

* Ce n'est le tout d'être *intrépide*,
Il faut n'être pas étourdi. *(Nivernois.)*

INTRINSÈQUE. — Un Inspecteur de police ayant à rendre compte de ce qui s'était passé la veille dans un Spectacle de Paris, fit son rapport en ces termes:

« Rien de particulier hier au théâtre L.. ..., si ce n'est qu'on y a volé pendant la bagarre une bourse de vingt-cinq louis en or, valeur *intrinsèque*.

INTRIGUER, INTRIGUE, INTRIGANT. — Un *intrigant* est un homme qui est obligé de parler beaucoup, de mentir souvent, de prévoir toujours, d'entretenir l'illusion, et de s'avilir vingt fois par jour, avec une connaissance profonde de son iniquité.

* Ne descendons jamais dans de lâches *intrigues*.
(Boileau.)

* Louis XIV avait coutume de dire que parmi ses Courtisans il découvrait peu d'amis, mais beaucoup d'*intrigans*.

* Une femme amoureuse est un diable en *intrigues*.
(Molière.)

* C'est un vilain emploi que celui d'*intrigante*.
(Regnard.)

* Le premier qui fit les *intrigues* de la Comédie italienne, était Provençal, et s'appelait Briguelle. Il y réussit si bien, que depuis on a donné le nom de

Brignelle au valet fourbe qui conduit les *intrigues.*

INTRODUIRE, INTRODUCTION. — On a remarqué que l'*introduction* des Médecins chez les Romains et chez les Arcadiens n'eut lieu qu'après que les Cuisiniers y eurent *introduit* les ragoûts et les sauces. (*Pensées sur les gens gras.*)

* Hardy, Auteur de six cents pièces, commençait à être vieux, et bientôt sa mort aurait fait une grande brêche au théâtre, lorsqu'un petit événement lui donna un illustre successeur. Un jeune homme *introduit* un de ses amis chez une fille dont il était amoureux. Le nouveau venu s'établit chez la demoiselle, sur les ruines de son *introducteur.* Le plaisir que lui cause cette bonne fortune le rend poëte. Il en fait une comédie sous le titre de *Mélite ;* c'était le nom de sa maîtresse. — Or, ce jeune homme, si heureusement *introduit*, devint.... le grand Corneille. (*Œuv. de Fontenelle.*)

On ne se douterait peut-être pas que ce fut au brave et galant Henri IV que

l'on doit l'INTRODUCTION *à la vie dévote* de St. François de Sales. Le but de ce bon Roi était de rapprocher le relâchement des gens du monde du rigorisme des dévots et surtout des protestans. Ce livre de l'*introduction* eut un succès merveilleux, parce qu'il portait au cœur autant qu'à la raison. L'Auteur voulait déclarer dans sa préface quel était l'auguste Mécène qui lui avait suggéré le plan de son ouvrage, Henri eut la modestie de s'y opposer.

—Un Religieux fanatique osa décrier, en chaire, l'INTRODUCTION *à la vie dévote*. Après s'être emporté contre le livre, il eût l'insolence de s'emporter contre l'Auteur, qu'il invectiva de la manière la plus grossière et la plus criminelle. Il tira ensuite de sa manche le livre qu'il estimait si pernicieux, et s'étant fait apporter une bougie allumée, il le brûla publiquement dans la chaire comme une production scandaleuse dont il fallait abolir la mémoire. Chacun regarda l'action du Prédicateur, comme un attentat impardonnable; il n'y eut que l'offensé qui voulut bien l'excuser. Loin de se plaindre, le saint Evêque de Ge-

nève fut ravi que cette injure balançât le suffrage que tout le monde donnait à son INTRODUCTION *à la vie dévote. (De l'amour de Henri IV pour les lett.)*

INTRONISER. — Mettre en possession avec pompe et solennité. — Il fut autrefois un Brutus qui eût autant aimé voir l'éternel monarque des enfers *intrônisé* à Rome, que d'y voir *intrôniser* un Roi. (Shakespear, *dans la Mort de César.*)

* Après le sacre de Napoléon, les Hérauts d'armes prononcèrent, d'une voix forte et élevée: Le très-glorieux Empereur Napoléon, Empereur des Français, est couronné et *intrônisé;* vive l'Empereur! *(Moniteur, an XIII.)*

INTUITIVE. — Terme de théologie. Il n'est d'usage que dans cette phrase : la vision *intuitive* de Dieu :

Pendant une heure en contemplation :
Vous jouirez de cette vision
Que les savans nomment *intuitive. (Parny.)*

INUSITÉ. — Mylord Chatam surprenait tout le monde par son éloquence; et quand il parlait, les expressions les

plus énergiques, comme les plus *inusitées*, se présentaient à son esprit, parce qu'il les avait retenues dans le cours de ses lectures, et qu'il s'en était pénétré.

— Dans la conversation, on ne fait pas attention aux phrases ordinaires, mais un mot *inusité*, placé à propos, frappe et excite une attention soutenue pour la personne qui parle. *(Madame Necker.)*

INUTILITÉ, INUTILE.

Le Monarque prudent et sage
De ses moindres sujets sait tirer quelqu'usage,
Et connaît ses divers talens;
Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens.
(La Fontaine.)

* Que jamais un mortel, ou faible, ou téméraire,
Ne prête devant Dieu le serment insensé
D'être *inutile* au monde où ce Dieu l'a placé.
(Chenier, *dans Fénélon.*)

* Le Fournier, méchant borgne, et Procureur subtil,
Contre un jeune Avocat déployant son babil,
Dit qu'au lieu de raisons il contait des sornettes,
Des *inutilités* d'un orateur transi;
Mes raisons, répondit l'Avocat, sont fort nettes,
Et rien n'est *inutile* ici,
Qu'un des côtés de vos lunettes.

INVALIDE. — Depuis la guerre terrible de la révolution, que d'*invalides* à vingt ans !

Le mot *invalide* vient du latin, *invalidus* ou *non validus ;* qui n'est plus propre au combat. On en fait le nom distinctif des soldats qui, blessés à la guerre, sont appelés dans le magnifique édifice qui leur sert de retraite à Paris, et qui fût fondé en 1669 par Louis XIV. L'hôtel a pris aussi le nom d'*invalides* ou hôtel des *invalides*. C'est un des monumens qui fait le plus d'honneur à la mémoire de ce Monarque.

* Lorsque Louis XIV venait à l'Hôtel des *invalides*, c'était à leur garde qu'était confiée la personne de S. M. Ce privilège honorable leur fut accordé dès les premiers tems que ce Prince alla visiter cet hôtel. Les Soldats qui voulaient, à l'envie les uns des autres, voir leur bienfaiteur, se jetaient en foule au-devant de lui. Il arriva un jour que la garde les repoussa brusquement ; ce qui leur fut très-sensible. Le Roi s'en aperçut ; il ordonna à ses gardes d'en agir plus doucement à l'égard de ses anciens serviteurs, et ajouta

avec un air de bonté qui les flatta infiniment, qu'il était en sûreté au milieu d'eux. Les *invalides*, pénétrés de joie et de reconnaissance, témoignèrent vivement leur sensibilité. « Depuis ce tems, est-il dit dans les registres de la maison, les gardes-du-corps n'ont point garni dans l'hôtel; le Roi s'étant toujours confié à la garde de ses *invalides*, dès qu'il y est entré. » — En 1743, lorsque le Dauphin, père de Louis XVI, vint aux *invalides*, il parut d'abord qu'on avait oublié leurs prérogatives. On avait placé, le matin, les Suisses du régiment des gardes, près de l'hôtel; mais, sur les représentations qui furent faites, l'ordre fut révoqué, et les *invalides* servirent de garde au Dauphin, pendant toute sa marche dans l'intérieur de la maison.

* Piron était un des hommes d'esprit que rassemblait chez elle madame de Tencin qui, pour avoir été religieuse, n'en fut pas moins la femme la plus aimable de son tems. Dans un dîner où il était question de donner un nouveau Membre à l'Académie, la société balançait entre l'abbé de Bernis et

l'abbé Girard, auteur des Synonymes français : Piron fut consulté. L'ouvrage du Grammairien lui mérita le suffrage du Poëte ; il dit qu'il devait avoir la préférence : et que d'ailleurs, il était bon diable, aveugle presqu'autant qu'Homère. Piron ne s'était pas aperçu que l'abbé de Bernis était à côté de lui. On l'en avertit à l'oreille. Alors il ajouta avec autant de grâces que de finesse : — Y pensez-vous, Monsieur l'Abbé, de vous mettre sur les rangs? Vous êtes trop jeune, ce me semble, pour demander les *invalides*. (*Ann. franç.*)

INVARIABILITÉ, INVARIABLE. — A la suite des troubles qui s'étaient élevés dans la République romaine par l'ambition de César, les Sénateurs résolurent de se choisir un Magistrat qui put lui être opposé. Caton opina pour que Pompée fut créé Consul sans collègue. Comme Pompée lui en faisait de grands remercîmens, et le priait de l'aider de ses conseils, Caton lui répondit avec sa liberté stoïque : Vous ne m'avez aucune obligation. Dans ce que j'ai dit et dans ce que je fais, c'est la République

et non vous que j'envisage. Si j'eusse connu un Citoyen plus *invariable* que vous dans ses principes républicains, je l'eusse nommé avant vous. Quant à mes conseils, je vous les donnerai volontiers dans le particulier, si vous me les demandez. Mais quand vous ne me les demanderiez pas, je vous les donnerais en public, et ils seraient *invariablement* les mêmes.

INVASION. — (*Voy.* ENVAHIR.)

Empare-toi des clés, de peur d'*invasion*.

(Regnard, *dans le Légataire.*)

INVECTIVE, INVECTIVER. — Ce n'était pas assez que les prédicateurs, avant le Père Bourdaloue, débitassent en chaire mille inepties plus extravagantes les unes que les autres, ils se permettaient encore d'*invectiver* leurs Auditeurs, soit par des personnalités, soit en déclamant contre des corps, de la manière la plus indécente. Dans un sermon que Poncet, surnommé le petit Feuillant, prêcha à Notre-Dame de Paris, pendant un carême, vers la fin du XVIe. siècle, il adressa à une nouvelle Confrairie de

Pénitens les *invectives* les plus hardies et les plus singulières. « J'ai été averti de » bon lieu, disait-il, qu'hier au soir, qui » était vendredi, la broche tournait pour » les gros Pénitens, et qu'après avoir » mangé le gras chapon, ils eurent pour » collation de nuit, le petit tendron qu'on » leur tenait prêt. Ah! malheureux hy- » pocrites, vous vous moquez donc de » Dieu sous ce masque, et portez par » contenance un fouet à votre ceinture. » Ce n'est pas-là, de par Dieu, où il le » faudrait porter, c'est sur votre dos et » sur vos épaules, et vous en étriller très- » bien ; car il n'y a pas un de vous qui » ne l'ait mérité. » Ce Prédicateur impru- dent fut exilé comme il le méritait. Le Duc d'Epernon, un des Confrères Péni- tens, voulut le voir, et lui dit en plaisan- tant : Monsieur le Docteur, on dit que vous faites rire les gens à votre sermon : cela n'est guère beau ; un Prédicateur comme vous doit prêcher pour édifier, et non pour faire rire. Le Prédicateur, non content d'avoir *invectivé* le Prince en chaire d'une manière générale, l'*in- vectiva* personnellement et en face, en lui répondant : Monsieur, je veux bien

que vous sachiez que je ne prêche que la parole de Dieu, et que ceux qui viennent à mes sermons pour rire, sont des méchans et des athées; au reste, je n'en ai jamais tant fait rire en ma vie que vous en avez fait pleurer.

INVENTAIRE. — Dans presque toutes les éditions de Voltaire, il se trouve nombre de pièces qui ne sont pas de lui, quoique les éditeurs les donnent comme telles, de la meilleure foi du monde. C'est ce qui faisait dire à cet homme célèbre : On fait mon *inventaire*, quoique je ne sois pas encore mort, et chacun y glisse ses meubles pour les vendre. *(Alm. litt. 1779.)*

* Le Maréchal d'Estrées avait la manie des pierres précieuses. Il était amateur sans être connaisseur. Il achetait tout ce qu'on lui présentait en ce genre, payait fort cher, et entassait sans ordre et sans goût pierres sur pierres, comme s'il eût voulu en élever un édifice. Un jour qu'il contemplait son magasin, plutôt que son cabinet, la Maréchale son épouse lui dit : Vous serez bien fâché, Monsieur le Maréchal, de n'être point à votre

inventaire. (Voyez DÉBALLER.*)* Cette anecdote a été mise en vers :

Les armoires étaient pleines de haut en bas ;
Il achetait toujours et ne s'en lassait pas.
De toute passion c'est le train ordinaire.
Sa femme un jour lui dit un mot original :
Vous serez bien fâché, Monsieur le Maréchal,
De ne pas voir votre *inventaire.*

* On appelle héritier par bénéfice d'*inventaire*, l'héritier qui obtient le droit de ne payer les dettes de la succession que jusqu'à la concurrence de ce qui est porté à l'*inventaire.* — Madame de Cornuel, instruite des dettes que contractait Louis XIV, disait : Son héritier fera sagement de ne prendre la succession que par bénéfice d'*inventaire. (Nouv. Siècle de Louis XIV.)*

INVENTER, INVENTION. — Parmi les *inventions*, il y en a peu d'utiles; et parmi les *inventions* utiles, il y en a peu de suivies. *(Fontenelle.)*

* Quelqu'un disait devant Madame Dudéfant, qui s'était brouillée avec Voltaire, que ce dernier n'avait point beaucoup *inventé :* Que voulez-vous de plus,

dit-elle finement? il a *inventé* l'histoire (1).

* Mad. de Sévigné disait de son fils, qu'il avait trouvé l'*invention* de dépenser sans paraître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter.

* Képler, qui eut la première idée des tourbillons célestes, qui devina par la seule force de son génie les lois mathématiques des astres, la règle du mouvement des planètes, la cause de la pesanteur des corps, la rotation du soleil sur lui-même, etc. disait, sans trop de vanité, qu'il préférait la gloire de ses *inventions* à l'Electorat de Saxe. (*Nouv. Dict. hist.*)

* Une chose assez humiliante pour ceux qui cultivent les hautes sciences, c'est que les instrumens qui ont le plus servi à leurs progrès, n'aient pas été *inventés* par des gens qui professaient ces sciences. On ne doit ni la boussole à un Marin, ni le télescope à un Astronome, ni le microscope à un Physicien, ni l'imprimerie à un homme de lettres, ni la poudre à canon à un Militaire. La plupart

(1) Allusion aux récits fabuleux dont on a accusé cet Historien.

de ces *inventions* sont dues au hasard. (*Hist. de l'Acad. des Sc.*)

INVERSION. — Diverses manières d'arranger les mots dans une phrase. Dans la langue française,

Nous avons la clarté, l'agrément, la justesse ;
Mais égalerons-nous l'Italie et la Grèce ?
Notre langue, un peu sèche et sans *inversions*,
Peut-elle subjuguer les autres nations ? (*Voltaire.*)

INVESTIGATION, INVESTIGATEUR. — On entend par *investigation* la recherche suivie d'un objet. Jean-Jacques paraît l'inventeur de ce mot. Quand j'ai hasardé le mot *investigation*, dit-il, j'ai voulu rendre un service à la langue, en essayant d'introduire un terme doux, harmonieux, dont le sens est déjà connu, et qui n'a point de synonyme en français.

INVESTIR, INVESTITURE. — L'*investiture* était une cérémonie par laquelle le seigneur dominant mettait son vassal en possession d'un fief, d'un domaine, etc. Il en était de même à l'égard des bénéfices ecclésiatiques.

— Anselme Mantouan, Evêque de Lucques en Toscane, en 1161, quitta

son évêché, parce qu'il crut que c'était un crime d'en avoir reçu l'*investiture* de l'Empereur Henri IV, avec lequel le Pape Grégoire VII était en guerre. Grégoire, charmé de cette déférence, le força de le reprendre, et le fit son Grand-Vicaire en Lombardie. *(Dict. hist.)*

INVÉTÉRER.

Au mal le plus léger ne donne point asyle ;
A mal *invétéré* guérison difficile.

Principiis obsta ; serò medicina paratur.

INVINCIBLE, INVAINCU.

—Termes si heureusement employés par Corneille dans le Cid :

J'attaque en téméraire un bras toujours vainqueur,
Mais j'aurai trop de force ayant assez de cœur.
A qui venge son père il n'est rien d'impossible,
Ton bras est *invaincu*, mais non pas *invincible*.

Les derniers éditeurs du Dictionnaire de l'Académie n'ont pas jugé à propos de reconnaître le mot *invaincu*, quoiqu'ils reconnaissent celui d'*invendu*.

INVIOLABILITÉ, INVIOLABLE.

Qui parvient à régner ne peut être coupable ;
Quoiqu'il ait fait ou fasse, il est *inviolable*.

(Corneille.)

INVISIBILITÉ, INVISIBLE.

Je vois avec mépris ces maximes terribles
Qui font de tant de Rois des tyrans *invisibles*.

(Voltaire, *dans Zaïre.*)

* Le poëte Théophile dédia un livre au Roi d'Angleterre, Jacques Ier. Il crut en conséquence que ce Prince témoignerait le désir de le voir, ce qui n'arriva pas. Pour s'en consoler, il fit ces vers :

Si Jacques, Roi de grand savoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible :
C'est que ravi de mon écrit,
Il crut que j'étais tout esprit,
Et par conséquent *invisible*.

* Piron reçut un jour un billet anonyme, par lequel il était invité à se trouver, à telle heure, chez tel Notaire qu'il ne connaissait pas. Il s'y rend. Le Garde-note lui présente une plume, et un papier à signer. Ce papier portait 600 liv. de rente au profit de Piron, fort étonné, et qui le fut encore davantage quand le Notaire lui présenta un rouleau de 25 louis qu'il

était chargé de lui remettre pour le paiement de la première année. Piron adressa les vers suivans à son *invisible* bienfaiteur :

On ne m'en dédira pas ;
De Dieu c'est être ici bas
Une image bien sensible,
Qu'être, de gaîté de cœur,
Non-seulement bienfaiteur,
Mais bienfaiteur *invisible*.

* Un membre du comité de salut public avait, dans son délire imbécille, la criminelle audace de dire que Dieu avait bien fait de se tenir *invisible*, sans quoi, lui Représentant, n'eut pas manqué de le faire déclarer suspect tout comme un autre.

(Hist. de la Révolution.)

INVITER, INVITATION. — Mademoiselle Lemierre, femme de Larrivée, célèbre Acteur de l'Opéra, était du Concert du Prince de Conti. Son Altesse lui donnait mille écus d'appointemens. Un jour le Prince l'envoya *inviter* à souper, sans *inviter* son mari. Mlle. Lemierre refusa de se rendre à l'*invita-*

tion, et se retira du concert. Etait-ce fierté ou sagesse ?

* Un lieutenant de milice avait été condamné à être mis à mort pour crime de faux. Ce malheureux eut l'insolence d'envoyer, la veille qu'il devait être exécuté, des billets à plusieurs officiers de la milice de Midlesex; avec cette adresse : « Le lieutenant Campbel fait bien des complimens à M. ***, et l'*invite* à venir prendre une tasse de chocolat chez lui demain matin, et lui faire l'honneur de l'accompagner à pied jusqu'à Tiburn, pour assister à la cérémonie de son exécution. *(Pap. angl. 1762.)*

INVOQUER, INVOCATION.

Invoquer saint n'est pas trop mon usage.

(La Fontaine.)

* En 1716, le Duc d'Orléans, Régent, rappela en France les Comédiens Italiens, qui débutèrent le 18 mai par l'*Heureuse surprise*. Le registre de recette de la troupe commençait ainsi : Sous l'*INVOCATION* de Dieu, de la Vierge Marie, de S. François-de-Paule,

et des âmes du Purgatoire, nous avons commencé le 18 mai par l'*Heureuse surprise*; *Inganno fortunato. (Etrenn. de Thalie.)*

* Une charte latine de l'an 989, en faveur des Bénédictins de Noaillié, porte expressément : « Attendu que la fin du » monde approche, que des signes certains le manifestent, voulant racheter » nos fautes par nos biens temporels, » nous avons donné, en meilleure forme » que donation puisse valoir... (tels et » tels biens) à l'Eglise des Bénédictins » de Noaillié; et dans le cas où quelqu'esprit méchant, mauvais, malin, » s'aviserait de contester la présente » donation, lesdits Bénédictins de » Noaillié ont fait faire en ce même » acte au Duc d'Aquitaine, Seigneur » du Pays d'Aunis, et à dame Béatrix » son épouse (donateurs), une *invocation* à Dathan, à Abiron, et à Coré, » et à tous les Diables des Enfers, pour » que lesdits Diables et méchans Esprits » infernaux ouvrent un gouffre, et y » ensevelissent tout vivant et fassent » dévorer dans les flammes éternelles

» de l'enfer, tous ceux qui s'aviseraient » de contester la présente donation. »

— On dit *invoquer* le secours de la loi, le bénéfice de la loi, la rigueur des lois. Voltaire blâmait cette manière de s'exprimer, et disait de ceux qui s'en servaient, qu'ils auraient bien dû *invoquer* le Dieu du goût. (*Alm. lit. 1786.*)

INVULNÉRABLE.

Pour corriger un fat on n'est jamais à tems.
Une prévention toujours inaltérable
Le rend comme insensible aux traits les plus piquans :
L'amour-propre est *invulnérable*.

(*La Chaussée.*)

* Jacques de Chastenet, Seigneur de Puiségur, Lieutenant-général des armées du Roi, sous Louis XIII et Louis XIV, pouvait passer pour *invulnérable ;* il avait parcouru tous les grades militaires, s'était trouvé à plus de 120 siéges, à plus de trente combats, batailles ou rencontres, sans avoir jamais reçu aucune blessure, et sans avoir jamais été malade.

(*Dict. des hom. ill.*)

* Quellé gloiré pour vous, mignonne incomparable,
Jé sens dé vos beaux yeux le pouvoir enchanteur ;

Ils ont su vaincre un invincible cœur,
Et blesser un *invulnérable*. (*Epigr. de Lebrun*)

IRE, IRASCIBLE. — *Ire* est un vieux mot, qui ne s'emploie guère aujourd'hui que dans le style marotique. Il vient du latin, *ira*, colère, d'où nous avons également fait *irascible*, qui est facile à s'*irriter*.

* Censeurs de tout, exempts de rien produire,
Sans trop d'effroi je m'attens à votre *ire*.

* C'est un déplorable aveuglement que celui de ces hommes qui substituent l'*irascibilité* de leur amour-propre au culte de la patrie. (*Mirabeau.*)

IRLANDE, IRLANDAIS. — Si les *Irlandais* ne sont pas braves, au moins ils se piquent de bravoure. Quelques-uns d'eux ayant été faits prisonniers sous les drapeaux de Jacques II, par les troupes de Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, et depuis Guillaume III, Roi d'Angleterre, on leur demanda s'ils étaient encore tentés d'en venir aux mains. Changeons de Roi, répondirent-ils: demain nous vous livrons bataille, et nous sommes assurés de vous battre.

IRONIE, IRONIQUE. — L'*ironie* est la manière de railler la plus piquante. Le style *ironique* marque ordinairement l'estime de soi-même et le mépris des autres. Gresset a dépeint son Méchant comme un homme qui ne parle jamais que le langage de l'*ironie* :

..... Au ton dont il s'explique,
A son air où l'on voit; dans un rire *ironique*,
L'estime de lui-même et le mépris d'autrui,
Comment peut-on savoir ce qu'on tient avec lui?
Jamais ce qu'il vous dit n'est ce qu'il veut vous dire,
Pour moi, j'aime les gens dont l'âme se peut lire.
On lui croit de l'esprit, vous dites qu'il en a :
Moi je ne voudrais point de tout cet esprit-là,
Quand il serait pour rien. Je n'y vois, je vous jure,
Qu'un style qui n'est pas celui de la droiture ;
Et sous cet air capable où l'on ne comprend rien,
S'il cache un honnête homme, il le cache très-bien.

IROQUOIS. — Il n'y a de variétés que pour les observateurs, les sots ne sont frappés de rien. Sous Louis XIV, on vit des *Iroquois* à Paris. Ils ne furent émerveillés que des boutiques de rotisseurs. (*Mél. de Mme. Neker.*)

— La Fontaine a dit des *Iroquois* :

L'âge où nous sommes vieux est leur adolescence.

Enfin il faut mourir ; car sans ce commun sort,
Peut-être ils se mettraient à l'abri de la mort
Par le secours de l'ignorance.

IRRÉCONCILIABLE. — Il y a entre la richesse et la science une haine, et cette haine est *irréconciliable.*

(Fontenelle.)

* Si l'on dit bien *irréconciliable*, pourquoi ne dirait-on pas *irréconcilié ?* Cette phrase : Ne mettez jamais ensemble des ennemis *irréconciliés*, serait aussi sonore que politique. *(La Harpe.)*

IRRÉFRAGABLE. — Alexandre Alis, ou Halis, enseigna la philosophie et la théologie avec beaucoup d'éclat dans l'école des Frères Mineurs ou Jacobins, chez lesquels il avait pris l'habit en 1222. Il y mourut en 1245. Ses contemporains, qui aimaient les titres emphatiques, le décorèrent de celui de Docteur *irréfragable. (Dict. hist. Voyez Alis.)*

IRRÉGULARITÉ, IRRÉGULIER. — A mille termes qui ne signifient plus ce qu'ils signifiaient dans le principe, se joignent dans la langue française mille *irrégularités* barbares. Garçon, courtisan,

coureur, sont des mots honnêtes : *garce*, *courtisane* et *coureuse* sont des injures. Vénus est un nom charmant : *vénérien* est abominable. *(Volt., Mél. lit.)*

IRRÉLIGION, IRRÉLIGIEUX. — Warburton, l'un des plus savans Prélats d'Angleterre, disait ouvertement ; *L'irréligion* est le produit naturel de l'intolérance et de la tyrannie des prêtres. C'est pour cela que l'Italie et la France sont infectées d'athéïsme. C'est de là que nos voyageurs l'ont apporté parmi nous. *(Alm. lit. 1793.)*

* Il y a cinquante à soixante ans qu'un Prédicateur célèbre (le Père Neuville), déplorant les coups funestes que l'*irréligion* devait porter tôt ou tard à la France, s'écriait dans un panégyrique de Saint Augustin : « O France ! ô patrie ! ne fut-ce » pas comme chrétien, je gémirais com- » me citoyen ; je ne cesserais de pleurer » les outrages par lesquels l'*irréligion* » ose vous insulter, et la triste destinée » qu'on vous prépare. Qu'il continue » de s'étendre et de s'affermir cet affreux » système ! son poison dévorant ne tar- » dera pas à consumer les principes,

» l'appui, le soutien nécessaire et essen-
» tiel de l'Etat... Dès-lors, dans le plus
» puissant Empire, il faudra que tout
» croule, que tout s'affaisse, que tout
» s'anéantisse pour le détruire; il ne
» sera pas besoin que Dieu déploie sa
» foudre et son tonnerre, le ciel pourra
» se reposer sur la terre du soin de la
» punir. Entraîné par le vertige et le dé-
» lire de la Nation, l'Etat tombera, se
» précipitera dans un abîme d'anarchie,
» de confusion, de décadence et de dé-
» périssement. »

IRRÉPARABLE. — Qui ne se rappelle à ce mot ces beaux vers de Racine, dans Athalie, et dont le dernier exprime si bien les ravages du temps :

Ma mère Jésabel devant moi s'est montrée,
Comme au jour de sa mort pompeusement parée ;
Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté,
Même elle avait encor cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'*irréparable* outrage.

IRRÉPRÉHENSIBLE. — Le poëte Simonide disait que si jamais il trouvait un homme *irrépréhensible*, il le dé-

noncerait à l'univers. *(Voyage du jeune Anacharsis.)*

* Celui qui est *irrépréhensible* dans sa famille, disait Burke, doit être désigné pour les places publiques.

IRRÉPROCHABLE. — L'Amiral Chabot, homme fier et sensible, qui croyait n'avoir rien à craindre du plus sévère examen, osa braver son maître, qui le menaçait de lui faire faire son procès. Ses ennemis profitèrent de ce moment de disgrâce pour lui susciter des crimes imaginaires. Il fut mis en prison. François Ier., qui voulait profiter de cette circonstance pour abaisser l'orgueil de ce favori, le fit paraître devant lui, et lui dit : Eh bien, l'homme *irréprochable*, soutiendrez-vous encore que vous l'êtes? Sire, répondit Chabot avec autant de modestie que de finesse, ma prison m'a appris que nul ne pouvait se dire *irréprochable* devant son Dieu, et devant son Roi.

IRRÉSISTIBLE. — Socrate avait une raison si sublime, et une vertu tellement inaltérable, que l'on croyait que c'était

chez lui l'ascendant *irrésistible* d'un démon familier, ou d'un génie.

IRRÉSOLUTION, IRRÉSOLU.

..... L'*irrésolution*,
Mon fils, est dangereuse en toute occasion.
— D'un homme *irrésolu* la noble inquiétude
Est l'ordinaire effet d'une profonde étude,
D'un raisonnement sain, et des réflexions
D'où naissent sur un fait plusieurs opinions.
Un pareil embarras n'est connu que du sage,
Mais un esprit grossier suit ce qu'il envisage.
.....
— Moi, je ne me rends pas à ces belles raisons ;
Tout *irrésolu* vise aux Petites-Maisons.

(Destouches, *dans l'Irrésolu.*)

IRRÉVÉRENCE.

Traiter les immortels avec *irrévérence !*
Va, crains de ressentir l'effet de leur vengeance.

IRRÉVOCABLE. — Regardez à deux fois avant que de refuser à l'enfant ce qu'il demande ; mais une fois que vous lui avez refusé, que ce soit *irrévocablement.* C'est le moyen de lui épargner de longs déplaisirs, des lamentations, des mutineries. (*Nouv. Héloïse.*)

IRRITER, IRRITATION.

Comme un enfant l'Amour s'*irrite*,
Et pleure de s'être *irrité*. (*Florian.*)

* Henri, Prince de Galles, fils de Jacques Ier., Roi d'Angleterre, poursuivait un cerf, que tua le chien d'un boucher qui passait; tous les chasseurs de la suite du Prince crurent lui faire la cour en l'*irritant* contre le boucher. Je ne crois pas, leur dit-il, qu'il y ait de la faute de ce particulier. — Si pareille chose arrivait au Roi votre père, il en serait cependant bien *irrité*. — Partons, Messieurs; je ne connais point de plaisir qui vaille la peine qu'on s'*irrite*.

ISABELLE. — Couleur tendre tirant sur le jaune. — Le fameux siége d'Ostende dura trois années entières. La place se rendit en 1604. On assure que c'est à ce siége que l'on doit l'invention d'une nouvelle couleur. Lorsque Spinola eut réduit la garnison aux dernières extrémités, parce que, attaqué de toutes parts, il fallait qu'elle opposât sur tous les points une défense égale, l'armée de l'Archiduc se disposa à un assaut général.

L'Archiduchesse *Isabelle*, témoin avec son époux de toutes les opérations du siége, fit le vœu de ne pas changer de chemise avant qu'Ostende fût conquise. L'assaut cependant ne réussit pas : *Isabelle* persista à remplir son vœu; et comme le blocus se prolongea encore quelque tems, son linge de corps devint d'un blanc sale, tirant sur le jaune. C'était une belle occasion de faire sa cour à la Princesse; aussi chacun la saisit avec empressement. Les Dames firent teindre de cette couleur leur linge et leurs ajustemens. Les Militaires portèrent des écharpes *isabelle;* et depuis nous répétons ce nom, et nous en ignorons, pour la plupart, l'origine.

ISOLER, ISOLÉ.

Tout mortel *isolé* n'existe qu'à demi. (*Delille.*)

* *Isolé* dans mes bois, loin des sociétés,
Que me font les discours, et les méchancetés.
(Gresset, *dans le Méchant.*)

* Quel plaisir de ranger sous l'amoureux lieu
De ces cœurs *isolés* qui ne tiennent à rien !
— *Isolés !* Franchement *isolés* me prend l'âme.
Isolés me ravit, me pénètre, m'enflamme.
(Boursault, *dans les Mots à la mode.*)

* On ne doit pas accuser un homme, encore moins le condamner, sur un propos vague, sur une phrase *isolée*, détachée des discours et des amendemens qui ont précédé ou suivi. —C'est avec raison que J.-J. Rousseau, après s'être extasié sur la sainteté, sur la simplicité des Ecritures, dit dans un autre endroit, que sur des propos détachés de l'Evangile, et pris *isolément*, il y a de quoi faire pendre vingt fois le fils de Dieu.

ISRAÉLITE. —C'est un bon *israélite*, c'est-à-dire, un homme bon, franc et sincère, craignant Dieu, et aimant la justice. Ce proverbe est tiré du Ch. Ier., v. 47 de l'évang. de St. Jean, où J. C., parlant de Nathanaël, qui était un homme incapable de tromper, dit : *Voilà un véritable israélite, en qui il n'y a nul artifice. Ecce verè* ISRAELITA *in quo dolus non est.* De là est venu l'usage d'appeler bon *israélite* un homme sans artifice et sans déguisement, et même un peu simple.

ISSU, ISSUE.

Du sang des Rois il est beau d'être *issu*,
Dût-on rendre ce sang sitôt qu'on l'a reçu.
(*Racine.*)

* Vous dites que vous n'approuvez point un mariage entre deux personnes qui sont *issues* de germains, mais croyez-vous que ce puisse être là un obstacle pour la tendresse? Quoi! voulez-vous que M. de S... trouve Mlle. de P.... moins aimable, parce qu'il est *issu* du cousin-germain du père de Mlle. de P.... Ce raisonnement-là vous paraît bien fort, mais la beauté est encore plus forte. A-t-on toujours sa généalogie devant les yeux, et lorsqu'on voit une personne touchante, s'avise-t-on de penser qu'on est *issu* d'un bisayeul commun avec elle? En vérité, le souvenir du bisayeul est bien loin, quand l'arrière-petite-fille est présente avec tous ses agrémens. Que reprochez-vous à M. S .... ? Il est trop bon parent; au lieu de l'amitié, il a de l'amour. Il s'est mépris; voilà un grand malheur! Songez que tous les gens de l'Ancien Testament n'étaient amoureux que dans leur tribu, et que mille sept cents ans plutôt, M. S.... eût été obligé d'aimer Mlle. P...., précisément parce qu'ils étaient *issus* des mêmes ayeux. (Fontenelle, *Lett. gal.*)

* On voyait autrefois, dans le Cime-

tière des Innocens, à Paris, l'épitaphe suivante gravée sur une plaque de cuivre:

« Ci gît Jollande Bally, qui trépassa l'an 1514, le 88e. an de son âge, le 42e de son veuvage, laquelle a vu ou pu voir, devant son trépas, 295 enfans *issus* d'elle. *(Antiquités de Paris.)*

ITALIE, ITALIEN. (*Voyez* ETOLE.) — Quoique Rome soit la capitale de l'*Italie*, il y a loin d'un *Italien* à un Romain.

* Ferdinand III fut couronné, à Rome, Roi de Lombardie, le 15 mars 1452. Il épousa, le même jour, Eléonore, fille d'Edouard, Roi de Portugal. Mais cet Empereur ne jugea pas à propos de consommer le mariage en *Italie*, de peur que l'enfant qui en naîtrait n'eût les mœurs *italiennes*. *(Variétés litt.)*

ITEM. — Terme de Pratique dont on se sert pour distinguer les articles d'un compte, d'un inventaire. *Item*; je donne et lègue.... *Item*, je donne et lègue... *(Crispin, dans le Légataire.)*

* M. de Morand, Avocat au Parlement d'Aix, auteur de plusieurs pièces

de Théâtre, vit approcher l'heure de sa mort avec une gaîté et une présence d'esprit extraordinaire. En dictant son testament, il se rappela celui de Crispin dans le Légataire universel, et le parodia, donnant aux *item* des inflexions de voix différentes et comiques qui faisaient rire tous les assistans. *(Année litt. 1762.)*

IVOIRE.

* N'est-on content que sur un lit d'*ivoire*?

(Voltaire.)

Les meubles d'*ivoire* étaient recherchés des Romains. — Valerius Volusus ayant, l'an 260 de Rome, défait les Volsques, les Æques et les Sabins, le Sénat, pour l'en récompenser d'une manière particulière, ordonna qu'on placerait dans toutes les lices, pour lui et ses successeurs, une chaire d'*ivoire*, pour qu'ils soient plus commodément et plus honorablement assis dans les réjouissances publiques. *(Hist. Rom.)*

IVRAIE. — Mauvaise herbe qui croît parmi le froment, et qui a la fâcheuse propriété d'enivrer.

* En 1542, dans un village près de Zurich, un cheval ayant mangé une grande quantité d'*ivraie* qui se trouvait mêlée avec son avoine, il tomba dans une espèce de léthargie. Son maître, qui le crut mort, le fit transporter hors du village et écorcher. Peu après cette opération, le cheval se réveilla de son assoupissement, retourna à la maison de son maître et causa la plus grande surprise à ceux qui le virent. *(Transact. philosophiques.)*

IVRESSE, IVRE, IVROGNERIE, IVROGNE. — Charles XII, Roi de Suède, avait un jour, étant *ivre*, manqué au respect qu'il devait à la Reine sa mère. Elle se retira dans son appartement, pénétrée de douleur, et y resta enfermée tout le lendemain. Comme elle ne paraissait pas, le Roi en demanda la cause, on la lui dit. Il fit remplir un verre, et alla trouver cette Princesse : Madame, lui dit-il, j'ai appris qu'hier, dans le vin, je m'étais oublié à votre égard, je viens vous en demander pardon ; et afin que je ne tombe plus dans l'*ivresse*, je bois ce verre à votre santé ; ce sera le dernier de

ma vie. Il tint parole, et depuis ce jour, il ne but jamais de vin. (*Journ. de Verdun, 1774.*)

* Chapelle soupait chez Ségrais avec Boileau et plusieurs autres. Boileau y lut quelques morceaux de son Lutrin. Chapelle critiqua quelques endroits. Tais-toi, tu es *ivre*, lui dit Boileau. — Je ne suis pas si *ivre* de vin, répliqua Chapelle, que tu es *ivre* de tes vers.

* L'homme est mort dans l'*ivresse* du vin, il est furieux dans l'*ivresse* de l'amour, disait Pythagore.

* Anacharsis, philosophe scythe, et disciple de Solon, disait que la meilleure leçon de sobriété que l'on pouvait donner à quelqu'un était la vue d'un *ivrogne*. Les Grecs, en effet, montraient à leurs enfans leurs esclaves *ivres* pour leur faire horreur de l'*ivrognerie*.

* Une loi de Solon qui défend aux femmes de se faire suivre dans les rues par plus d'un domestique, à moins qu'elles ne soient *ivres*, laisserait croire qu'à Athènes l'*ivrognerie* était un vice plus commun chez les femmes que chez les hommes.

* De sa moitié le bonhomme Martin
Eut trois garçons. L'un d'eux nommé Grégoire,
Au cabaret s'en allait le matin;
Il n'en sortait jamais qu'à la nuit noire.
Son père, un jour, lassé de tout ce train,
Lui proposait l'exemple de ses frères :
Paul et Guillot gagnaient déjà leur pain,
Lui disait-il, toi tu me désespères.
Mon Dieu, papa, répond notre buveur
A demi gris, point de mauvaise humeur!
Laissons chacun faire en paix sa besogne;
Mon frère aîné, qui n'aime que l'honneur,
Pour être Suisse a quitté la Bourgogne;
Paul, mon cadet, qui n'a pas tant de cœur,
Aime l'argent, il s'est fait Procureur;
J'aime le vin, moi, je me fais *ivrogne*.

J.

Le *j* est la dixième lettre de l'alphabet, qu'on a long-tems et par abus appelé un *i* consonne, ou un *ji*. — C'est à Raccan que nous devons la distinction du *j*, et du *v* consonnes, d'avec l'*i* et l'*u* voyelles.

JABOT. — On appelle *jabot* une espèce de poche que les oiseaux ont sous la gorge, et dans laquelle la nourriture

qu'ils prennent est d'abord reçue, et séjourne quelque tems avant que de passer dans l'estomac. C'est cette expression qui a donné lieu au proverbe populaire : il a le *jabot* bien pansé, quand on veut dire que quelqu'un a beaucoup mangé.

— C'est du *jabot* des oiseaux qu'est venu le nom de *jabot* que nous donnons au morceau de mousseline ou de dentelle que l'on attache pour parure à l'ouverture d'une chemise au devant de l'estomac. Les *jabots* avaient disparus à la naissance du sans-culotisme. Ils reparaissent aujourd'hui, ainsi que les manchettes à dentelles, la bourse (à cheveux) et l'épée au côté.

JACHÈRE. — La manière ordinaire de cultiver les terres à blé, est d'en laisser chaque année un tiers en repos, ou comme on dit communément en *jachère*, du latin *jacere* reposer. Cependant le but de la *jachère* est moins de laisser la terre en repos, comme on le croit communément, que d'avoir plus de tems pour multiplier les labours de celles qu'on veut mettre en état de produire du froment, et qu'on a besoin pour cela de soulever et de re-

tourner plusieurs fois, afin de les ameublir et détruire les mauvaises herbes. — Comme il y a des terres si naturellement fertiles qu'elles n'ont jamais besoin de *jachère*, mais seulement de diversité de semence pour toujours produire; de même il y a des esprits tellement infatigables qu'ils n'ont pas besoin de repos pour se livrer au travail avec ardeur. Le changement d'occupation leur tient lieu d'une suffisante récréation.

JACTANCE. — On ne se souvient plus du mot *jacter* qui était en usage, et qui signifiait *vanter*; mais son substantif *jactance* nous est resté, et ce mot supplée très-bien le mot *vanterie* qui n'est que populaire, quoique *vanter* soit très-bon français.

JACOBIN. — Dans un livre intitulé : *Pièces intéressantes et peu connues*, on trouve (p. 228) l'anecdote suivante : — « A Tours, au procès du père Bourgoin, » Prieur des *Jacobins*, qui fut écartelé » comme le plus criminel des complices » de frère Jacques Clément, Hurault de » l'Hôpital qui fut depuis Archevêque » d'Aix, et l'un des Juges lors du procès

» de Bourgoin, opina que dorénavant, » en horreur de cet ordre, il fallait que » le bourreau fut vêtu en *Jacobin*. » — Il semble qu'il soit attaché à ceux qui portent le nom de *jacobins* d'être les ennemis nés des Rois. Les religieux *jacobins* du tems d'Henri IV n'avaient sûrement ni les mêmes principes, ni les mêmes mœurs, ni la même profession, ni le même costume que les *jacobins* révolutionnaires du tems de Louis XVI, et ces deux Princes furent frappés par eux. — Le nom de *jacobin* devint tellement en horreur après la Constitution de l'an 3, qu'un particulier ayant traité de *jacobin* un filou qui venait de lui voler sa montre, ce dernier lui dit; qu'appelez-vous un *jacobin*? apprenez que je suis un voleur, et non pas un *jacobin*. (*La Feuille du jour, an V.*)

JACULATOIRE, terme mystique. — L'oraison *jaculatoire* est, dit-on, la plus agréable à Dieu, parce qu'elle est la plus fervente : elle *jaillit* du cœur vers le ciel; comme une liqueur poussée par une forte pression jaillit vers le lieu de sa direction.

* Gertrude en son logis avait un oratoire,
Un boudoir de dévote, où pour se recueillir,
Elle allait saintement occuper son loisir,
Et faisait l'oraison qu'on dit *jaculatoire*. (*Voltaire.*)

JADIS. (Autrefois.)

Suivons le train courant, laissons le tems *jadis*,
La mode est pour les mœurs, comme pour les habits.
(*Destouches.*)

JAILLIR. JET-D'EAU.

J'aime ces jeux où l'onde, en des canaux pressée,
Part, s'échappe et *jaillit* avec force élancée.
A l'aspect de ces flots qu'un art audacieux
Fait sortir de la terre et lance jusqu'aux cieux,
L'homme se dit : c'est moi qui créai ces prodiges.
L'homme admire son art dans ces brillans prestiges ;
Qu'ils soient donc déployés chez les Grands et les Rois ;
Mais, je le dis encor, loin du luxe bourgeois
Dont le *jet-d'eau* honteux n'osant quitter la terre,
S'élève à peine ; et meurt à deux pieds du parterre.
(Delille, *Poëme des Jardins.*)

JALON. — Pieux qu'on plante en terre pour prendre des alignemens. — Un écrivain a appelé les épitaphes les *jalons* de l'humanité.

* Du bien que je fais qu'on se moque,
Moi, je lui dois tout mon plaisir ;

Toujours à chaque grande époque
J'attache un heureux souvenir ;
En laissant des *jalons* derrière ;
Pour savoir par où j'ai passé,
Je vois, du bout de ma carrière,
Le chemin que j'ai traversé.

* Quand on agita à l'assemblée constituante la question de la suppression de la noblesse, Malouet dit : quels sont vos moyens? — Posons d'abord les *jalons*, répondit l'abbé S**, ce que nous ne pourrons faire, nos successeurs l'exécuteront.

JALOUSIE, JALOUX.

Les maux les plus cruels ne sont que des chansons
Près de ceux qu'aux maris cause la *jalousie*.
(La Fontaine.)

* Un jour, après avoir savouré l'ambroisie,
Le Dieu d'Amour, en belle humeur,
Voulut se divertir aux dépens de l'Envie :
Il l'aborde, d'un ton railleur,
Rit de son teint livide et de son air sauvage.
L'autre, peu faite au badinage,
Saisit le petit Dieu mutin,
Le désarme, et de son venin
Souille, dans son carquois, une flèche ennemie.
C'est depuis ce jour malheureux

Qu'Amour en embrâsant les cœurs de tendres feux,
Y porte aussi la *jalousie*.

* En amour, celui qui est *jaloux* aime plus; celui qui n'est pas *jaloux* aime mieux.

* Homme privé, vous avez vos *jaloux*,
Rampant dans l'ombre, inconnu comme vous,
Obscurément tourmentant votre vie.
Homme public, c'est la publique envie
Qui contre vous lève son front altier.
Le Coq *jaloux* se bat sur son fumier,
L'Aigle dans l'air, le Taureau dans la plaine:
Tel est l'état de la nature humaine.
La *jalousie* et tous ses noirs enfans
Sont au théâtre, au conclave, aux couvens

(Voltaire.)

* C'est toujours un mauvais personnage qu'un homme qui se plaint, dit Fontenelle; mais la plus insupportable de toutes les plaintes, est celle qui part d'un caractère *jaloux*. Si j'étais femme, toutes ces petites *jalousies* qui ne signifient rien, me feraient jeter un homme par les fenêtres. Pour moi, ou j'estime celle que j'aime assez pour ne pas soupçonner qu'elle puisse partager son cœur, et je suis tranquille; ou je l'estime assez peu pour croire qu'elle le partage et me

trompe, et alors je suis encore tranquille; et par conséquent, jamais *jaloux*. Je sais bien d'ailleurs, qu'absolument parlant, ce que j'aime et j'estime peut encore m'échapper; mais enfin on prend de certaines assurances, et l'on dort. (*Lettres galantes.*)

* L'Ecriture-Sainte donne à Dieu le titre de jaloux. Cette épithète a besoin d'un commentaire.

JALOUSIE, ou Fenêtre JALOUSÉE. — Nom qu'on donne à une fenêtre composée de petites tringles de bois, croisées diagonalement, ou placées horisontalement, par les vides desquelles on peut voir sans être vu. On sent pourquoi les fenêtres ont pris le nom de *jalousie*. — Louis XI soupçonnait aisément, et le soupçon le rendit cruel. On prétend qu'en faisant donner la torture à ceux qui lui étaient suspects, il se plaçait derrière une *jalousie* pour entendre leur interrogatoire, et leurs dépositions.

JAMAIS.

Je n'écoute plus rien, et pour *jamais*, adieu....
—Pour *jamais*! Ah, Seigneur, songez-vous en vous-même
Combien ce mot cruel est affreux quand on aime?
Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,

Seigneur, que tant de mers me séparent de vous ?
Que le jour recommence, et que le jour finisse,
Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice ;
Sans que de tout le jour je puisse voir Titus !
(Bérénice à Titus.)

JAMBE. — De l'italien *gamba*, d'un mot grec qui signifie flexion (du genou). Dans le principe nous disions, au lieu de *jambe*, *gambe*, expression que les Villageois, et notamment ceux du Languedoc, ont toujours conservée.

* Au siège de Puy-Cerda, le Marquis de Rivarol eut la *jambe* emportée par un boulet de canon. Deux ans après, un autre boulet vint frapper la *jambe* de bois qu'il avait fait suppléer à la naturelle. Cette fois-ci, dit-il à l'instant, j'ai pris l'ennemi pour dupe, car j'ai une autre *jambe* dans ma valise.

* On a prétendu qu'un Anglais, éperdument amoureux d'une femme qui avait une *jambe* de bois (ce qu'il ignorait), fit à l'Amour le sacrifice de sa *jambe* dès qu'il sut que sa Maîtresse refusait de l'épouser, dans la crainte qu'elle ne vint à lui déplaire dès qu'il serait instruit qu'elle n'avait qu'une

jambe. Cette anecdote, vraie ou fausse, a donné lieu à une petite comédie, intitulée, la *Jambe* de bois.

* Louis de Bourbon, frère d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, de la Maison de Condé, fut tué à la bataille de Jarnac. Un accident, avant le combat, lui avait cassé l'os de la *jambe*. Son armée était dans la consternation de sa blessure. Français! s'écria-t-il, pour la tranquilliser, apprenez qu'un Prince de Condé n'a pas besoin de *jambes*, mais de bras pour combattre.

* De Vic, Maréchal de France, Gouverneur d'Amiens et de Calais, ayant eu, en 1586, le gras de la *jambe* droite emporté d'un coup de fauconneau, et ne pouvant, quoique sa blessure fut bien guérie, monter à cheval sans ressentir les douleurs les plus vives, s'était retiré dans ses terres en Guyenne. Il y vivait depuis trois ans, lorsqu'il apprit la mort de Henri III, les embarras où se trouvait Henri IV, et le besoin que ce Prince avait de tous ses bons Serviteurs. Il se fit couper la *jambe*, vendit une partie de son bien, alla trouver Henri, et lui rendit des services signalés à la bataille d'I-

vri, ainsi que dans plusieurs autres occasions. (Saint-Foix, *Essais hist.*)

* Ignace de Loyola, Gentilhomme biscayen, fondateur des Jésuites, avait passé sa jeunesse au service; il fut blessé en 1521, au siège de Pampelune. Il eut la *jambe* cassée d'un éclat de pierre. Etant tombé dans les mains d'un Chirurgien maladroit qui la lui remit, mais d'une manière qui y laissait de la difformité, il eut la faiblesse courageuse de la faire casser une seconde fois. Il restait encore, au-dessous du genou, un os très-saillant qu'on avait négligé, ou qu'on n'avait pu replacer; il le fit scier. Après tant de peines et de douleurs, cette *jambe* se trouva plus courte que l'autre. Ignace se voyant condamné à rester boiteux, essaya, sans succès, un nouveau genre de tourment: il se faisait tous les jours tirer la *jambe* avec violence, en l'assujétissant avec des éclisses de fer. (*Hist. impart. des Jésuites.*)

JAMBON.

Bien couvent un *jambon*, d'assez maigre apparence,
Arrive sous le nom d'un *jambon* de Mayence.

(*Boileau.*)

* Les *jambons* de Mayence sont préparés d'une manière particulière. Ils nous arrivent de la Westphalie, et ne sont appelés *JAMBONS de Mayence*, que parce qu'autrefois on tenait une foire de ces *jambons* à Mayence. Elle s'est tenue depuis à Francfort-sur-le-Mein. *(Rem. sur Boileau.)*

* Dans le XIIIe. siècle, au tems de Pâques, on se décarêmait avec un *jambon*, et c'était là la friandise par excellence. La Religion du tems s'était prêtée même à sanctifier, en quelque sorte, le mets principal de ces petites agapes privées. Le *jambon*, et le lard qu'on y destinait, étaient bénis à l'Eglise. On trouve dans les anciens rituels, l'oraison particulière employée pour la bénédiction des *jambons*. Nous avons bien encore le *jambon* de Pâques; mais nous le mangeons sans être béni. *(Vie privée des Français.)*

* Je me suis aperçue, disait la Reine Frédégonde, qu'on a volé dans nos celliers plusieurs *jambons*. Une Bourgeoise, aujourd'hui, éclaterait de rire en apprenant qu'une Reine allait dans ses celliers,

et savait le compte de ses *jambons.* (Saint-Foix, *Ess. hist.*)

* L'Impératrice Catherine II s'étant informée à ses valets-de-chambre de ce que faisait, à la porte des cuisines, une femme qui, par un froid excessif, restait là depuis deux heures, le valet-de-chambre lui dit : C'est une femme qui a son amant dans la cuisine, et qui attend le moment où il décrochera un *jambon* pour le lui donner. Allez lui dire, reprend l'Impératrice, qu'elle prenne bien garde de n'être pas aperçue par le Grand-Chambellan ; car il n'entendrait pas raillerie. *(Mél. de Madame Necker.)*

* Un Evêque de Bayonne vint un jour rendre visite à Piron : Monseigneur, lui dit le Poëte avec sa gaîté ordinaire, j'ai en grande vénération les *jambons* de votre diocèse. *(Alm. litt. 1777.)*

JANSÉNISME, JANSÉNISTE. — Les personnes peu instruites confondent ordinairement avec les véritables *Jansénistes*, ceux qui font profession d'une vertu austère, et d'une régularité au-dessus du commun. Un Evêque reprenant un Abbé de condition de ce que sa conduite n'é-

tait pas assez réglée : Que voulez-vous que l'on fasse, répondit l'Abbé ? Si nous étions plus réglés, on nous prendrait pour des *Jansénistes.* — Boileau a dit à ce sujet (Sat. XI.) :

La vertu n'était point sujette à l'ostracisme,
Ni ne s'appelait point alors un *jansénisme.*

* Dès qu'à la première représentation de la Phèdre de Racine, on entendit ces deux vers :

Vous aimez : on ne peut vaincre sa destinée ;
Par un charme fatal vous fûtes entraînée....

quelques Molinistes fanatiques s'écrièrent qu'il fallait que Phèdre, ou tout au moins Racine, fut *Janséniste*, puisqu'il présentait au théâtre un juste à qui la grâce avait évidemment manquée. (Voltaire, *Lettre à M. Albergate.)*

* Une Dévote demandait à la fois au Ministre la grâce d'un voleur, et l'incarcération d'un *Janséniste.*

* Lorsque le Duc d'Orléans, petit-fils de France, partit pour aller commander les armées de Philippe V, Roi d'Espagne, Louis XIV lui demanda qui il emmenerait avec lui. Le Duc nomma Fonterpuis.

— Comment Fonterpuis ! Le fils de cette folle qui a préconisé le Docteur Arnaud partout ? Un *Janséniste ?* je ne veux point de cela avec vous. — Sire, je ne sais point ce qu'a fait la mère, mais pour le fils être *Janséniste !* il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible, et m'en assurez-vous ? — Oui, Sire. — Si cela est, vous pouvez l'emmener. — Et voilà jusqu'où un Monarque qui obtint le nom de Grand, s'était laissé conduire ! Etre Athée n'était pas un si grand crime à ses yeux que d'être *Janséniste.*

(Voltaire, *Lett. à M. Albergate.*)

JANVIER.

Janvier a ses beautés, et la neige est superbe.

(L'Optimiste.)

* Autrefois l'année commençait à Pâques ou à Noël. Ce fut Charles IX qui ordonna, par un édit de l'année 1564, qu'on compterait l'année par le 1er. *janvier.* — Cette ordonnance de Charles IX ne fut enregistrée au Parlement que le 19 décembre de la même année. Le premier *janvier* qui suivit l'enregistrement, le Roi et la grande Chancellerie comptè-

rent 1565, et le premier *janvier* suivant la Chancellerie de Paris compta 1566. Mais au Parlement et dans tout son ressort on ne compta 1566 qu'au 14 avril, jour de Pâques. Enfin, le premier *janvier* suivant, on compta dans toute la France 1567, et l'on a toujours continué depuis.

JAPON, JAPONAIS. — Le *Japon* est un grand Empire dans la partie la plus orientale de l'Asie. On en doit la découverte à un des Polonais que la tempête avait jetés sur les côtes. Il y a deux Empereurs au *Japon*, l'un ecclésiastique, et l'autre séculier. Le Prêtre n'a pas l'autorité souveraine au temporel : mais il a des revenus immenses, douze femmes reconnues, et des concubines en très-grand nombre. En sa qualité d'oracle de la religion, le peuple lui rend des honneurs, et lui procure tous les plaisirs qu'il peut imaginer. Les *Japonais* sont fort laids, mais ils sont polis, spirituels, sobres, très-propres et grands guerriers, quoique fort petits. Tout le monde connaît la belle porcelaine du *Japon*. St. François-Xavier y porta la

religion chrétienne vers le milieu du XVIe. siècle. Mais en 1637, la persécution y détruisit sans ressource le Christianisme.

JAPPER. — Le 30 janvier 1616, deux maisons fondirent dans le même jour au faubourg Saint-Marceau, à Paris. Un enfant qui se trouva enseveli dans les ruines, fut préservé d'une manière tout-à-fait singulière. Deux poutres se croisèrent comme pour le garder. Un chien qui se trouva enfermé avec lui, *jappa* si fort qu'on décombra le lieu pour le délivrer. Le chien sortit; mais voyant qu'on laissait l'enfant, il rentra sous les masures, et ne cessa point ses *jappemens* qu'on eut aussi délivré l'enfant, qui fut trouvé sain et entier. (*Hist. de la ville de Paris.*)

JAQUETTE. — Se disait autrefois d'une espèce de jupon que les gens du peuple portaient, et qui descendait jusqu'aux molets. Lorsque les paysans du Beauvoisis et des provinces circonvoisines se révoltèrent, sous le règne du Roi Jean, leur révolte fut appelée la révolte des *jaquiers*, à cause de la *jaquette*

qu'ils portaient, et que quelques Historiens prétendent en avoir été le sujet.

(Mél. d'une gr. Biblioth.)

* Le terme *jaquette* ne s'applique aujourd'hui qu'au premier habillement de l'enfance. De là l'expression : Enfant à la *jaquette*.

* Les défauts du corps et de l'esprit, chez les enfans, viennent presque tous de la même cause On les veut faire hommes avant le tems. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de les tenir en *jaquette* aussi long-tems qu'il est possible. *(Jean Jacques.)*

JARDIN, JARDINAGE, JARDINIER.

Bannissez des *jardins* tout cet amas confus
D'édifices divers prodigués par la mode,
Obélisque, rotonde, et kiosk et pagode,
Ces bâtimens romains, grecs, arabes, chinois,
Chaos d'architecture et sans but et sans choix,
Dont la profusion, stérilement féconde
Enferme en un jardin les quatre parts du monde.

(Delille, *Poëme des Jardins.*)

* Dioclétien, ayant abjuré l'empire, s'adonna au *jardinage*; sollicité de re-

monter sur le trône, il dit : j'ai plus de plaisir à cultiver mon *jardin*, que je n'en avais à gouverner la terre.

* C'est au Cardinal de Fleury que l'histoire naturelle doit l'établissement du *jardin* du Roi, aujourd'hui connu sous le nom de *jardin* des Plantes. (*Fastes de Louis XV.*)

* Boileau a immortalisé son *jardinier* Antoine, en lui adressant une épître. — Le père Bouhours se trouvant un jour à Auteuil, chez Boileau, dit à ce *jardinier* : n'est-il pas vrai, maître Antoine, que l'épître que votre maître vous a adressée est la plus belle de toutes ses pièces? Nenni dà, mon père, reprit Antoine, la plus belle est celle de l'amour de Dieu.

* Accablé d'années et devenu infirme, Le Nôtre demanda à Louis XIV la permission de se retirer. Ce Prince le combla de marques de bonté, et ne lui donna son congé qu'à condition qu'il viendrait le voir de tems en tems. Trois ou quatre ans après, le Roi étant à Marly, Le Nôtre alla présenter ses devoirs à S. M. Louis XIV lui dit qu'il voulait lui faire les

honneurs de son *jardin ;* il monta dans sa chaise couverte, et fit monter le bon vieillard dans une autre à peu près semblable. Se voyant à côté du Roi, et remarquant Mansard, Sur-intendant des bâtimens, qui suivait, Le Nôtre s'écria, les larmes aux yeux : il faut avouer que Votre Majesté traite bien son mâçon et son *jardinier ! (Vie de Le Nôtre.)*

* Combattre pour l'honneur des belles,
Partout soutenir leurs querelles,
C'est la gloire du chevalier :
D'une main tremblante et discrette
Présenter bouquet et fleurette
C'est la gloire du *jardinier.*

Dans les tournois et dans la guerre,
Couvert d'une noble poussière,
De Mars être l'émule altier,
C'est la gloire du chevalier :
Mais au fond d'un riant bocage
Offrir un délicat hommage ;
Cultiver œillet et rosier,
C'est le bonheur du *jardinier.*

Pour venger les moindres injures
Recevoir de grandes blessures,
Tel est le glorieux métier
Et le profit du chevalier :
A la beauté toujours fidèle,

Sans cesse travailler pour elle,
C'est l'emploi doux et journalier
D'un tendre et galant *jardinier*.

JARGON, JARGONNER.

Fuyez le *jargon* insipide
Qu'on prend pour esprit aujourd'hui.
(Desmahis.)

* *Le Pédant joué*, de Bergerac, est la première représentation où l'on ait osé introduire un paysan parlant le *jargon* de son village. *(Merc. de Fr. 1774.)*

JARNAC. — Gui de Chabot, Seigneur de *Jarnac*, se battit en duel judiciaire avec François Vivonne, Seigneur de la Chateigneraie, sous le règne de Henri II. On ne doutait pas que la Chateigneraie, pour qui le Roi inclinait, ne fut vainqueur : il était un des hommes les plus robustes de la Cour. On s'en fiait à ses forces; mais *Jarnac*, qui s'en fiait à son agilité, sut, tout à la fois, éviter adroitement le coup que lui portait son adversaire, et lui en porter un auquel il n'avait pu s'attendre et qui le terrassa. De pareils coups furent appelés par la suite des coups de *jarnac*; cette expression devint proverbiale.

JARNICOTON. — *Je* RENIE *Dieu* était autrefois un jurement assez usité dans certains momens d'impatience et d'emportement. Henri IV avait pris l'habitude de proférer ce mot sacrilège. Le Père Coton, Jésuite, et Confesseur de ce Prince, lui en témoigna sa surprise. Que voulez-vous que je fasse, lui dit le Roi? — Hé, Sire, s'il vous faut absolument renier quelqu'un, reniez-moi plutôt. Eh bien, soit, dit le Prince, je dirai maintenant, *je* RENIE *Coton.* Le Roi tint parole; ce jurement devint en usage, et avec le tems, ce mot corrompu passa dans le langage populaire, sous l'expression de *jarnicoton.*

JARRET. — Le *jarret* est aux danseurs ce qu'est la science aux historiens, l'éloquence aux orateurs, et le génie aux poëtes.

* On donne le nom de *coupe-jarret* à un homme de sac et de corde, à un bandit. — Pigalle regretta de n'avoir pu modeler la figure du Roi de Prusse Frédéric II. Il disait que les deux plus belles têtes qu'il eut vues en sa vie, étaient celles de ce Monarque et de Louis XV,

la première pour la finesse spirituelle de la physionomie ; la seconde pour la noblesse des formes ; il ne pouvait contenir son indignation quand il rencontrait de ces figures du Roi de Prusse, où on lui avait donné, disait-il, l'air d'un vrai *coupe-jarret*.

JARRETIÈRE. — Baron jouant dans *le Comte d'Essex*, laissa tomber sa *jarretière* sur le théâtre. Si cet accident lui fut arrivé étant en scène avec la Reine ou la Duchesse, certainement il n'aurait pu la rattacher en présence de l'une ou de l'autre sans choquer la bienséance. Heureusement il n'était que vis-à-vis du traître Cécil. Il ne fit donc point de difficulté de remettre dédaigneusement sa *jarretière* devant lui, la jambe appuyée, sans façon, sur un des côtés du théâtre, et continua à lui parler, en le regardant à peine ; en sorte que cette circonstance, dont tout autre se serait trouvé embarrassé, ne fut pour lui que l'occasion d'une attitude de dédain qui ajoutait à la vérité de sa situation. D'autres ont voulu imiter, depuis, l'aventure de la *jarretière*, mais toujours en vain.

(Etrennes de Thalie.)

* La Reine Marguerite de Valois, femme de Henri IV, ayant vu Datte, l'un de ses pages, son favori, tué à la portière de son carosse, par un nommé Vermont, son rival, fit arrêter l'assassin, et cria aux archers qui l'arrêtèrent : Qu'on tue le méchant ! qu'on l'étrangle ! tenez, voilà mes *jarretières*.

* L'opinion vulgaire est que l'ordre de la *jarretière* est dû à Edouard III, Roi d'Angleterre, qui le créa à l'occasion de la *jarretière* de la Comtesse de Salisbury, que cette dame laissa tomber dans un bal, et que le Prince releva. Les courtisans s'étant mis à rire, la Comtesse rougit, et le Roi lança cet anathême contre les rieurs : Honni soit qui mal y pense ! D'autres pensent que l'ordre de la *jarrêtière* doit sa naissance à la fameuse journée de Crécy, où l'on avait pris pour mot du guet *gratter*, qui en anglais signifie *jarretière*.

JASER, JASEUR.

..... Mesdames,
Nous ne *jasons* pas, nous, comme vous autres femmes.
(Destouches, *dans le Curieux impert.*)

* Montesquieu, parlant des membres de l'Académie Française, disait : Ceux qui composent ce corps n'ont d'autres fonctions que de *jaser* sans cesse. L'éloge vient se placer comme de lui-même dans un babil éternel. *(Lett. Persannes.)*

Naguère un grand parleur *jasait* tant, tant *jasait*,
Qu'enfin, las de l'entendre, et ne pouvant le suivre,
Un aveugle attentif estimant qu'il lisait,
Lui dit: pour Dieu! monsieur, brûlez ce mauvais livre.
(De Reyrac.)

JATTE. — Le Duc de Marleborough, aussi intrépide guerrier que négociateur habile, avait rendu des services sans nombre à sa patrie. Sa faveur, comme son autorité, était au comble. Quel puissant motif fallut-il pour lui enlever l'une et l'autre, et le précipiter dans une disgrâce absolue ? Une *jatte* d'eau renversée par sa femme sur la robe d'une Dame de la Cour que la Reine Anne avait prise en amitié.

JAUNE, JAUNISSE. — Louis XV disait un jour au Duc d'Aiguillon : Qu'avez-vous donc, vous me paraissez bien *jaune?* Le Duc d'Ayen, qui avait

son franc-parler à la Cour, dit au Roi : c'est que Votre Majesté voit tout en beau, car M. d'Aiguillon paraît noir à tout le monde.

* Diderot était sensible à l'excès. Dès l'âge de six ans, le spectacle d'un pendu lui donna la *jaunisse*. (*Ann. franç.*)

* Glycère, qu'affligeait une vieille *jaunisse*,
Avec un vrai teint de souci,
Au Médecin, sans artifice
Contait son douloureux souci :
— Glycère, en pareils maux, la principale chose,
C'est d'aller tout droit à la cause,
Ou ce n'est point guérir, ce n'est que pallier.
Le croyez-vous ainsi, lui répondit Glycère ?
Allez donc tout droit à mon père,
Qui ne veut point me marier.

JAVELOT. — Le *javelot*, appelé indifféremment *langon*, était une des armes que nos ancêtres portaient en guerre, et qu'ils lançaient de loin contre l'ennemi. (*Hist. de Fr.*)

* Ne pourrais-je, en fuyant un indigne repos,
D'un sang plus glorieux teindre mes *javelots* ?
(*Hypolite à Thésée, dans Phèdre.*)

JE. — Pronom personnel.

Un soir, dans un cercle joyeux
Où n'était prude ni vestale,
Des maris de la capitale
On se moquait à qui mieux mieux.
Ah ! ma foi, dit certaine veuve,
Dans mon quartier j'en connais un
Qui d'un accident fort commun
A, l'an passé, risqué l'épreuve.
C'était un beau jour de printems,
Que ce mari, franc imbécile,
Partit pour sa maison des champs,
Et laissa madame à la ville.
Or, madame avait un galant,
Jeune Officier de bonne mine,
Et qui guettait à la sourdine
L'heure où monsieur serait absent.
L'occasion lui parut bonne,
Vous sentez qu'il en profita :
Il courut donc chez la matrone,
Et par un baiser débuta.
En l'embrassant, il lui vanta
Ses beaux yeux, sa mine friponne,
Elle, avec plaisir, l'écouta :
Lui, certain de ne pas déplaire !
Joignit le geste au compliment,
Et toujours plus entreprenant,
Voulut agir en militaire....

Quand monsieur rentra brusquement.
Pour la dame et son cher amant
Un tel retour était bien traître !
Tandis qu'elle fut en tremblant
Ouvrir à son seigneur et maître,
Pour s'échapper, heureusement,
L'ami sauta par la fenêtre :
Mais on imagine aisément
Dans quelle transe *je* dûs être
Avant cet heureux dénoûment....
A ce *je* naïf et fidèle,
Chacun dit : Nous tombons d'accord
Que vous l'avez échappé belle,
Et le défunt plus belle encor.

JEAN.

Jean ! que dire sur *Jean !* c'est un terrible nom,
Que jamais n'accompagne une épithète honnête.
(*Mad. Deshoulières.*)

JEAN-BÊTE.

Ici gît, en lieu très-profane,
Jean qui, comme le fils d'un âne,
Etait sot et malicieux.
Passant, n'offrez point de requête
Pour son âme au grand Roi des Cieux ;
Car ce *Jean* n'était qu'un *jean-bête*.

JEAN-BONHOMME. — Il y avait à S**,

au milieu du dernier siècle, un Lieutenant-général dont le nom de baptême était *Jean*, et le nom de famille *Bonhomme*, ce qui le faisait appeler *Jean-Bonhomme*. Il proposa, à l'une des rentrées annuelles du Présidial dont il était le Président, d'aller aux prisons pour y visiter les prisonniers, et y distribuer quelques aumônes. Les Conseillers composant le tribunal acceptèrent la proposition; mais comme on savait que le Lieutenant *Jean-Bonhomme* était un homme fort avare, on voulut savoir quelle serait son offrande envers les malheureux qu'il avait proposé de soulager. Dans cette intention, ils se rendirent mutuellement compte de ce qu'ils avaient mis dans la bourse que leur chef lui-même leur avait présentée, et qu'il avait ensuite remise entre les mains de la Dame de Charité. D'après le calcul fait, il se trouva que le sieur *Bonhomme* avait gratifié les prisonniers, qui étaient au nombre de treize, de treize liards; ce qui donna lieu à ce couplet, sur l'air du *Prévôt des Marchands :*

Sur treize pauvres prisonniers
Répandre trente et neuf deniers,

Quelle prodigieuse somme !
L'auteur d'un don si singulier
Ne l'appelons plus *Jean-Bonhomme*,
Appelons-le *Jean l'Aumônier*.

JEAN-DE-VERT. — Fameux général au service des Impériaux, étoit fort redouté de ses ennemis. Fait prisonnier par les Français, ils cessèrent de le craindre, et cette circonstance donna lieu au proverbe : Je m'en soucie comme de *JEAN-de-Vert*.

JEAN-F..... — Un jour que Piron était à sa fenêtre, il aperçoit Voltaire qui entre chez lui. Il se dispose à le recevoir. Cependant on ne sonne pas; seulement on crayonne sur la porte et l'on se retire. Piron, impatient, ouvre la porte. Que voit-il ? Ces mots : *Jean-f*.....! écrits très-lisiblement, et en toutes lettres. Il les efface et rentre chez lui. A quelques jours de là, Piron fait toilette et se rend en cérémonie chez Voltaire, qui ne peut s'empêcher de témoigner sa surprise. Monsieur, lui dit Piron, il n'y a rien de surprenant à tout ceci. J'ai vu ces jours derniers votre nom sur ma porte, et je m'empresse de vous rendre la

visite que vous m'avez faite. (*Porte-f. franç. an 8.*)

JEAN-LOGNE.

Que sur un canapé mouvant,
Une belle avec son amant,
Manque subitò de vergogne;
S'il offre de l'eau de Cologne,
Fi, son remède ne vaut rien,
Et, de l'avis de Galien,
Ce froid amant n'est qu'un *Jean-logne.*

JEAN-DE-NIVELLE. — Il ressemble à *Jean-de-Nivelle*, qui s'enfuit quand on l'appelle. Ce proverbe qui n'est guères mis en usage que par les personnes du commun, lorsqu'elles parlent de quelqu'un qui s'en va alors qu'on l'appelle, a pris naissance à *Nivelle*, petite ville des Pays-Bas, renommée par son ancienne Abbaye de Chanoinesses. Il y a au haut d'une tour un homme de fer qui, avec un marteau à la main, sonne les heures d'une horloge qui est auprès. On a donné à cet homme le nom de *Jean-de-Nivelle*, et faisant allusion aux heures qui s'enfuient à mesure qu'il semble les appeler avec son marteau, quelques personnes ont dit d'abord, en

parlant de celui qui s'en allait quand on l'appelait, il ressemble aux heures de *Jean-de-Nivelle*, qui s'enfuient quand on les appelle ; et le peuple, qui abrège volontiers les termes au dépens du sens, a dit : il ressemble à *Jean-de-Nivelle*, qui s'enfuit quand on l'appelle. (Vosgien, *Diction. géogr.*)

* Une traîtresse voix bien souvent vous appelle,
Ne vous pressez donc nullement.
Ce n'était pas un sot, non, non, et croyez-m'en,
Que le chien de *Jean-de-Nivelle*.
(La Fontaine.)

JEANNETTE. — L'Actrice qui dans la pièce intitulée *Jerôme Pointu*, remplissait le rôle de *Jeannette*, s'étant avisée de se présenter sur la scène avec une certaine croix au cou, cette nouveauté plût à tous les amateurs de la scène, bien moins pour la croix qu'à cause de celle qui la portait. On l'appela *croix à la Jeannette*, et bientôt *Jeannette* tout court. Les petites-maîtresses, à l'exemple des grisettes, voulurent en avoir : ce fut longtems une fureur.

JÉRÉMIADE. — Expression fami-

lière pour dire plainte, doléance, lamentation continuelle, à la manière du Prophète *Jérémie* dont les complaintes sont connues sous le nom de *lamentations*. — Louis XIV avait, parmi ses Gentilshommes, un gascon nommé Fontenac, dont les saillies l'amusaient quelquefois. Ce Prince l'envoya un jour complimenter de sa part la Duchesse de *** inconsolable de la mort de son mari, tué à la guerre. La Duchesse chargea le Gentilhomme de remercier Sa Majesté; elle accompagna son remerciment de tant de sanglots, que Fontenac en fut ému. Arrivé auprès du Roi : Eh bien! lui dit le Prince, n'as-tu pas trouvé la veuve dans une grande affliction? — Ah! Sire, affliction n'est pas le mot : c'étaient des lamentations, des *jérémiades*.... que dis-je, des *jérémiades*? *Jérémie* n'était qu'un bouffon en comparaison de la Duchesse. (*Bibl. des Rom. 1777.*)

JÉSUITE. — Société religieuse fondée par Ignace de Loyola, vers le commencement du dix-septième siècle, devenue célèbre par ses connaissances en tout genre, et anéantie par la politique

vers le milieu du siècle dernier — Les *Jésuites* s'intitulaient de la Compagnie de *Jésus*, quoiqu'ils ne ressemblassent guères à Jésus. Ils avaient autant de hauteur, d'ambition et d'orgueil que leur modèle avait de simplicité, de modestie et d'humilité. Ils ne recevaient parmi eux que des sujets puissans en crédit, en noblesse, en richesses ou en science. Ils dominaient sur la conscience des Rois qui les détestaient, mais qui les craignaient. — Le Roi de Sardaigne, Victor-Amédée, dit à un de nos Ministres, que son confesseur, qui était un *Jésuite*, se trouvant au lit de la mort, le fit prier de le venir voir. Sa Majesté se rendit aux vœux du moribond, qui lui dit : Sire, j'ai été comblé de vos bontés, je veux vous en marquer ma reconnaissance ; ne prenez jamais de *Jésuites* pour confesseurs . . . Ne me faites point de questions, je n'y répondrais point.

(*Pièces intéres. et peu con.*)

JÉSUS. — Une des choses qui me charment, dans le caractère de *Jésus*, dit l'auteur d'Emile, n'est pas seulement la douceur des mœurs, la simplicité,

mais la facilité, la grâce, et même l'élégance. Il ne fuyait, ni les plaisirs, ni les fêtes; il allait aux nôces; il voyait les femmes; il jouait avec les enfans; il aimait les parfums; il mangeait chez les financiers. Ses disciples ne jeûnaient point, son austérité n'était point fâcheuse. Il était à la fois indulgent, et juste, doux aux faibles, terrible aux méchans. Sa morale avait quelque chose d'attrayant, de caressant, de tendre. Il avait le cœur sensible, il était homme de bonne société. Quand il n'eût pas été le plus sage des mortels, il en eût été le plus aimable.

JETER. — Il y trois choses que les femmes de Paris *jettent* par les fenêtres: leur argent, leur santé et leur réputation. — Dans une pièce de Desfaucherais, intitulée : *Colombine commissaire*, il y a une scène où l'on *jette* tous les meubles par la fenêtre. Cette pièce n'eut point de succès, et au moment où l'on *jeta* tous les meubles par la croisée, un critique de mauvaise humeur cria : l'auteur!

* Un Ministre anglais (Bévéridge) ayant été nommé à un Evêché par Charles

Il, ne jugea pas à propos d'accepter. Il vint trouver le Roi et lui dit : je viens *jeter* aux pieds de Votre Majesté l'Evêché dont elle ma gratifié. — Docteur, lui dit le Roi, vous attendrez long-tems avant que je vous en *jette* un autre à la tête.

JETON. — Les Courtisans sont des *jetons;* leur valeur dépend de leur faveur.

— L'usage des *jetons* n'est pas fort ancien en France, quoique ce soit là qu'il ait commencé. Il ne remonte pas au-delà du 14e. siècle. On les appela d'abord *gettoin, getteurs, giets* et *giettons*, d'où, il y a un peu plus d'un siècle, s'est formé *jeton. Jeter*, d'où ce mot vient, était alors synonime de compter : on disait encore sous Louis II : qui bien *jettera*, son compte trouvera. *(Biblioth. de société.)*

— Pour engager les membres de l'Académie française à être assidus aux assemblées, Colbert établit la distribution de 40 *jetons* à partager entre ceux qui s'y trouveraient.

— La Fontaine, après avoir mangé

son bien, n'en conserva pas moins son caractère de désintéressement. Un jour il arriva à la séance de l'Académie française, après la distribution des *jetons*. Ses confrères, qui l'aimaient tous, votèrent unanimement, pour qu'on fit en sa faveur exception à la règle. Non, Messieurs, leur dit-il, je suis venu trop tard, c'est ma faute; et il demeura le reste de la séance. — Un moment auparavant, un Académicien extrêmement riche, et qui, logé au Louvre, n'avait eu que la peine de descendre de son appartement pour se rendre à l'Académie, en avait entr'ouvert la porte, et ayant vu que les *jetons* étaient distribués, était remonté chez lui. *(Dict. des H. ill.)*

JEU, JOUER, JOUEUR.

Le *jeu* fut de tout tems permis pour s'amuser;
On ne peut pas toujours travailler, prier, lire,
Il vaut mieux s'occuper à *jouer* qu'à médire.
Le plus grand *jeu*, *joué* dans cette intention,
Peut même devenir une bonne action. *(Boileau.)*

* Leibnitz disait : les hommes n'ont jamais montré plus d'esprit que dans les *jeux* qu'ils ont inventés. — En thèse gé-

nérale, ce sont toujours les plus spirituels qui inventent les *jeux*, et les plus bêtes qui les *jouent* le mieux.

* Les plaisirs sont amers sitôt qu'on en abuse.
Il est bon de *jouer* un peu ;
Mais il faut seulement que le *jeu* nous amuse,
Un *joueur*, d'un commun aveu,
N'a rien d'humain que l'apparence ;
Et d'ailleurs, il n'est pas si facile qu'on pense
D'être fort honnête-homme et de *jouer* gros *jeu*.
(Mad. Deshoulières.)

— Le vin, la colère et le *jeu*, disent les Rabbins, nous montrent tels que nous sommes. — Je ne *joue* jamais ; disait un grand politique, parce que je ne veux pas donner la clef de mon âme.

* Le Lacédémonien Chilon, député à Corinthe pour y contracter une alliance, ayant surpris au *jeu* les premiers Magistrats de cette ville, se retira brusquement, en déclarant qu'il ne savait pas traiter avec des *joueurs*, et que son pays le désavouerait s'il se permettait de partager l'infamie attachée à la passion du *jeu*. *(Dict. hist. d'éduc.)*

* Le droit romain permettait les JEUX

de hasard pourvu que la perte fut employée à se donner des festins. Ce qui n'empêcha pas Caton le censeur de s'écrier : Citoyens! fuyez les *JEUX de hasard.*

* Platon, trouvant un de ses diciples qui *jouait*, lui fit une sévère réprimande. Le disciple s'excusa en disant qu'il ne *jouait* qu'un petit *jeu.* Mais, dit Platon, comptes-tu pour rien l'habitude de *jouer*, que ce petit *jeu* te fait contracter?

(Dict. d'anec.)

* Les Germains avaient une telle passion pour le *jeu*, que quand ils avaient perdu leur fortune, ils *jouaient* leurs personnes. *(Ibid.)*

* Bautru aimait le *jeu* passionnément. Il s'en accusa à son confesseur, qui lui prescrivit pour pénitence, de méditer sur l'endroit de la passion qu'il voudrait choisir. Il prit pour sujet de sa méditation, le *jeu* des dez auquel on *joua* la robe du Sauveur. *(Amus. cur. et div.)*

* *Jouirez*-vous éternellement,
Vous qui *jouez* si malheureusement,
Disait une Dame à son frère?
Je quitterai le *jeu*, reprit-il, en colère,

Quand vous quitterez vos amours.
Le malheureux ! dit-elle, il veut *jouer* toujours !

* Toute femme qui veut à l'honneur se vouer,
Doit se défendre de *jouer*,
Comme d'une chose funeste ;
Car le *jeu*, fort décevant,
Pousse une femme souvent
A *jouer* de tout son reste. *(Molière.)*

* Baron, un des plus célèbres acteurs qu'ait eu le théâtre de Paris, conservait même au milieu de la société cet air de grandeur et de supériorité qu'il mettait dans ses rôles ; aussi disait-on de lui qu'il *jouait* encore hors du théâtre.

* Molière ayant opposé la protection et le zèle de ses amis, aux cabales naissantes de ses ennemis, obtint du Roi une permission verbale de *jouer* le Tartuffe. Cette pièce, son chef d'œuvre, fut donnée à Paris, pour la première fois, le 5 août 1667. Le lendemain, on allait la rejouer ; l'assemblée était la plus nombreuse qu'on eut jamais vue ; il y avait des dames de la première distinction jusqu'aux troisième loges ; les acteurs allaient commencer, lorsqu'il arriva un ordre du premier Président du Parlement, portant

défense de *jouer* la pièce. — C'est à cette occasion qu'on prétend que Molière dit à l'assemblée: Messieurs, nous allions vous donner le Tartuffe; mais, Monsieur le premier Président ne veut pas qu'on le *joue*. (*Vie de Molière.*)

* Le cordonnier Simon, fait par la Commune révolutionnaire de Paris précepteur du fils de Louis XVI, n'eut pas plutôt pris possession de son royal pupille, que lui et sa digne moitié échangèrent les vêtemens du malheureux enfant, contre des haillons dont ils le revêtirent; ce digne instituteur appelait cela : JOUER *au roi dépouillé.* (*Cimm. de la Magd.*)

JEU. (Maison de)

Caverne à l'avarice ouverte,
Où l'on court le danger certain
D'être ruiné par la perte,
Ou déshonoré par le gain.

JEU-DE-MOTS. — Les *jeux-de-mots* ou d'esprit ne peuvent s'allier aisément avec les larmes du cœur. (*Quintilien.*)

* Le *jeu* de mots, ailleurs si condamnable,
Est, en chansons, quelquefois supportable;

Mais redoutez d'y trouver des appas:
Il est l'esprit de ceux qui n'en ont pas.

JEUDI. — Ce jour était particulièrement consacré à Jupiter, *Dies jovis*, d'où lui est venu le nom de *jeudi*. Le *jeudi* partage la semaine, qui commence le lundi, et finit le dimanche. C'est, sans doute, pour cela qu'il est le jour de congé ou de repos des écoliers et de ceux qui se livrent à des études trop pénibles pour y vaquer six jours de suite.

— Le bain était autrefois d'un très-fréquent usage, et même recommandé non-seulement comme un devoir de propreté, mais même comme un devoir de religion; et comme rien n'est plus propre à procurer le repos, le Pape Adrien Ier. recommandait au clergé de se baigner processionnellement tous les *jeudis*. (*Voyez* BAIN, BAIGNER.)

JEÛNE, JEÛNER, JEÛNEUR. (*Voy.* GENS.) — Le grand *jeûne*, c'est l'abstinence des vices. (*St.-Augustin.*)

* La sainteté n'est chose si commune
Que le *jeûner* suffise pour l'avoir,
Dieu gard' de mal fille et femme qui *jeûne*,
Sans pour cela guères mieux en valoir.
(*La Fontaine.*)

* Celui qui a bien dîné parle du *jeûne* à son aise. *(S. Bernard.)*

* Madame de Montespan couchait avec Louis XIV, scandalisait la Cour et la ville, et *jeûnait* dans le carême avec une telle exactitude qu'elle faisait peser son pain. *(Souv. de Mad. de Caylus.)*

* Chez un Evêque on était douze à table;
Entre un Curé qu'on laisse là debout,
Confus, piqué, donnant tout bas au diable
Les conviés, et le Prélat surtout;
Quand celui-ci, pour le pousser à bout,
Lui dit: Curé, que dit-on pour nouvelles?
En savez-vous? — Oui, Monseigneur. — Et quelles?
— Ma truie hier mit bas treize petits.
— Oh! c'est trop d'un, disent nos gens assis;
Sa mère en tout n'a que douze mamelles:
Comment fera le treizième? — Ma foi!
Répond le drôle aux douze heureux apôtres,
Il faudra bien qu'il fasse comme moi;
Il verra seul à *jeûn* dîner les autres.

* Les Perses ne délibéraient de leurs affaires qu'à table, et lorsqu'ils avaient bien bu; mais ils ne concluaient et n'exécutaient que le lendemain, à *jeun*. *(Variétés littéraires.)*

* On n'était pas riche à Lacédémone. Les Députés de Samos étant venus pour y

emprunter une somme d'argent, l'assemblée générale indiqua un *jeûne* universel, tant pour les hommes libres que pour les esclaves et les animaux domestiques. L'épargne qui en résulta fut remise aux Députés. (*Voyage du j^e. Anacharsis.*)

* Une dévote, en vêtemens funèbres,
En grande coëffe et d'un air pénitent,
Un jeudi-saint, au sortir de ténèbres,
Fut à confesse à certain Révérend.
Après avoir conté sa peccadille,
Et les péchés de messieurs ses enfans,
De son époux, et de bien d'autres gens,
Le Révérend lui demande: Ma fille,
Jeûnez-vous? — Si je *jeûne?* oui, mon Père, toujours;
Exactement je *jeûne* tous les jours;
Et c'est, je vous proteste, un acte méritoire,
Car je suis délicate, et j'ai peu de santé.
Je prens trois œufs, chaque soir, en mémoire
De la très-sainte Trinité.
A ces œufs j'ajoute cinq pommes:
Ou d'autres fruits que je mange en l'honneur
Des blessures que le Sauveur
Endura pour sauver les hommes.
Je mange quarante pruneaux
En faveur de la pénitence
A laquelle, pour laver nos défauts,
Se condamna Jésus, en faisant abstinence;
De plus, je bois sept gobelets de vin

En mémoire de Notre-Dame
Des sept-douleurs. — Est-ce-là tout, Madame?
Lui demanda le Capucin.
Oui, lui dit la béate femme,
Si ce n'est que dans ces jours-ci,
Treize biscuits j'ajoute à tout ceci
Pour rendre honneur aux treize Cierges...
Eh, morbleu! que ne *jeûnez*-vous,
Reprit le Pater en courroux,
En souvenir des onze mille Vierges!

JEUNESSE, JEUNE, JEUNETTE.

La *jeunesse* toujours eut des droits sur les belles.
(Regnard.)

* Quand on est *jeune*, il faut avoir soin de sa personne pour plaire; et quand on n'est plus *jeune*, il faut en avoir soin pour ne pas déplaire.

* La *jeunesse* doit être unie à la *jeunesse*.
(Piron, *Ecole des Pères.*)

* Avec *jeune* tendron quand il forme un lien,
Le vieillard à tout doit s'attendre;
Mais plus folle que lui, la vieille qui veut prendre
Un *jeune* époux, ne doit s'attendre à rien.

* La prudence est à désirer lorsqu'on est *jeune*, et la gaîté est le baume de la vieillesse. N'est-ce pas-là ce que voulait exprimer Chilon, quand il disait qu'il

fallait être *jeune* en sa vieillesse, et vieux en sa *jeunesse*.

* L'indulgence fait grâce aux torts de la *jeunesse*.

(De Bièvre.)

* Un bon esprit jamais ne se hazarde
A donner la *jeunesse* à la *jeunesse* en garde.
C'est ce qui doit surtout être considéré.

(J.-B. Rousseau.)

* Une *jeune* chanteuse de l'opéra, d'une figure aussi charmante que sa voix, plut si fort à un très-grand Prince, qu'il en voulut faire sa maîtresse. Il lui en fit faire la proposition, qu'il accompagna d'un très-riche présent. Mais la *jeune* virtuose, on ne sut trop par quel motif, refusa l'un et l'autre. Le lendemain, avant que la toile fut levée, elle se présenta sur le théâtre, et regardant d'un air de compassion le prince qui était dans sa loge, elle chanta avec de nouveaux charmes, en grasseyant un peu :

Je ne saurais,
Je suis encor trop *jeunette*,
J'en mourrais.

— L'orchestre, comme s'il eut été de concert, reprit sur le même air et continua jusqu'au moment de la toile levée.

* M. de Rhullière demandait à une très-jeune religieuse : y a-t-il long-tems, Madame, que vous avez prononcé vos vœux? — Il y a un an, Monsieur. J'avais seize ans; j'étais bien *jeune* alors !

JEUNE HOMME.

Un *jeune homme*, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices.
(Boileau.)

* Qu'est-ce de notre tems qu'un *jeune homme*, en effet?
Une frêle poupée, un fat, un freluquet,
Un débile Adonis ! un valétudinaire,
Avant trente ans, déjà presque sexagénaire.
(Laharpe.)

JOB. — Le nom du saint homme *Job* est devenu une expression familière pour désigner la patience ou la misère personnifiée. On dit : être pauvre comme *Job* : avoir la patience de *Job*.

* Benserade eut la gloire de rompre une lance avec Voiture, qui venait de composer un sonnet intitulé Uranie. Celui de Benserade était *Job*. Toute la Cour fut partagée entre ces deux sonnets; on appelait *Jobelins* ceux qui tenaient pour le *Job* de Benserade, et *Uraniens* ceux qui donnaient la préférence à l'U-

ranie de Voiture. Le Prince de Conti était à la tête des premiers, et la belle Duchesse de Longueville à la tête des seconds; ce qui donna lieu à cette plaisanterie :

Je vous le dis, en vérité,
Le destin de *Job* est étrange,
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un Démon, et tantôt par un Ange.

JOCKEI. — L'Avocat-général Séguier se promenant, le 12 août 1790, dans le jardin des Tuileries dit, en voyant trois Députés à l'Assemblée Constituante, en bottes, en frac et en chapeaux ronds : Voilà trois Législateurs qui ressemblent à des *jockeis*. — Oui, répliqua quelqu'un, mais à des *jockeis* qui mènent bien (1). *(Alm. litt. 1792.)*

JOCRISSE. — Terme injurieux et populaire. Il se dit d'un benêt qui se laisse gouverner, et qui s'occupe des soins les plus bas du ménage. A la famille des Pointus a succédé la fourmilière des *Jocrisses*, au théâtre des Variétés. *Jocrisse* en condition; *Jocrisse* changé de condition; *Jocrisse* congédié; le désespoir de *Jocrisse; Jocrisse* suicide, etc.

(1) Et qui ont paru à plusieurs avoir fini par verser.

JOIE, JOYEUX. (*Voyez* AVEUGLE.)

La *joie* est naturelle aux âmes innocentes.

* Fénélon permettait aux Chrétiens les plus pieux de mêler dans leurs récréations d'esprit ce que St. François de Sales appelait de la *joyeuseté*. C'est-à-dire qu'ils pouvaient se réjouir et réjouir les autres en disant de jolis riens.

JOINDRE, JONCTION, JOINTURE. — Charles XII avait coutume de dire à ses soldats : Mes amis, les poltrons tirent sur l'ennemi, les braves le *joignent*.

* Dona Maria de Padilla, pour soutenir sa révolte contre Charles-Quint, prit tout l'or et l'argent des reliques de Tolède; mais elle les prit avec les mains *jointes* et couvertes d'un grand voile noir. Piété bien espagnole ?

* Alexandre Sévère, successeur d'Héliogabale à l'Empire romain, informé qu'un de ses secrétaires avait commis un faux, lui fit couper les *jointures* des doigts, pour qu'il ne put jamais écrire. (*Ephémér. 29 mars.*)

* La *jonction* des deux mers, terminée en 1664, est une des époques qui

fait le plus d'honneur au règne de Louis XIV.

JOLI, JOLIMENT.

Oh le bon tems qu'on a, comme je crois,
Lorsqu'Amour seul étant de la partie,
Entre deux draps on tient femme *jolie*,
Femme *jolie* et qui n'est point à soi !

(La Fontaine.)

* C'est une *jolie* condition que celle de *jolie* femme, disait Fontenelle.

* Souvent une belle accomplie
N'est belle que d'une façon ;
De mille on peut être *jolie*.

* Ménage, regardant Mademoiselle d'Aubigné, disait à Scarron : De toutes les folies qu'on nous reproche, voilà la plus *jolie*.

* Fontenelle rencontrant un homme de sa connaissance qui venait de se marier, lui demanda si sa femme était *jolie*. — Elle est très-aimable, elle a de l'esprit, des lumières. — Ce n'est pas ce que je vous demande. Est-elle *jolie* ? Une femme n'est obligée qu'à cela. (*Alm. litt.* 1784.)

* Un homme qui voyait la mer pour la première fois, trouvait que c'était une *jolie* chose. — Un jeune Officier qui parlait de Turenne, disait que c'était un *joli* homme; et un sot qui se mêlait de juger Corneille, disait :

A mon gré le Corneille est quelquefois *joli*.
(Boileau.)

* *Joli* ne convient point à de vaillans guerriers :
Il faut que l'épithète exprime ce qu'on nomme :
Dire un *joli* garçon n'est pas dire un brave homme ;
Et le mot de *joli* n'a jamais été fait
Qu'en faveur d'un enfant et d'un colifichet.
(Boursault.)

* Madame de Sévigné décidait la dispute de Boileau et de Perrault sur les Anciens et les Modernes, en disant : Les Anciens sont plus beaux, mais nous sommes plus *jolis*.

JONC, d'où JONCHER.

Une faux à la main, parmi vos marécages
Allez couper vos *joncs*. *(Boileau.)*

* Les grands Seigneurs étaient autrefois dans l'usage de couvrir de *joncs* les appartemens où l'on s'assemblait. On ap-

pelait une maison ainsi parée, *domus juncata ;* de là, notre verbe *joncher :*

* Les assiégeans, à leur tour assiégés,
En tête, en queue, assaillis, égorgés,
Tombent en foule au bord de leurs tranchées ;
D'armes, de morts et de mourans *jonchées.*
(Voltaire.)

—Les chaussures des Indiens, des Chinois et de plusieurs autres peuples sont faites de *joncs.*

JOUE, JOUFLU. — De deux pièces que Piron donna en même tems, *les Courses de Tempé* et le Mariage mystérieux ; l'une fut accueillie avec transport, l'autre sifflée à l'unanimité ; ce qui fit dire fort plaisamment à l'auteur : Le public m'a bien caressé sur une *joue*, et m'a donné un bon soufflet sur l'autre. (*Pironiana.*)

* Oui, j'abdique le jeu, le Bal, la Comédie,
La médisance même, et tant d'autres liens,
Disait femme jeune et jolie
A l'ancien Evêque d'Amiens.
Mais du moins accordez à mon obéissance
Pour le rouge un peu d'indulgence :
Allons, de la faiblesse il faut avoir pitié.

Au fond, ce n'est rien, je l'avoue,
Dit le Prélat. Hé bien! composons pour moitié;
N'en mettez que sur une *joue*. (*De Sacy.*)

(*Voyez* CÔTÉ.)

* Le Duc de Vivonne avait de l'embonpoint et de belles couleurs; il était en même tems un des hommes de la Cour qui avait le plus de goût et de connaissances. — Mais à quoi sert la lecture, lui disait un jour Louis XIV? — Sire, répondit Vivonne, la lecture fait à mon esprit ce que vos perdrix font à mes *joues*. (*Ephémér.*)

— On appelle en terme familier *jouflu* celui ou celle qui a de grosses *joues*:

Ce petit *jouflu*-là montre avoir de l'esprit.
(Regnard, *dans le Distrait.*)

JOUET se dit d'un homme dont la fortune, le destin ou les passions semblent se *jouer*.

Le sage et l'imprudent, et le faible et le fort,
Tous sont précipités dans les mêmes abîmes;
Le cœur juste et sans fiel, le cœur paîtri de crimes,
Tous sont également les vains *jouets* du sort.
(*Voltaire.*)

JOUG. — Le *joug*, proprement dit,

jugum, venant du latin *jungere*, *joindre*, n'est autre chose qu'une pièce de bois qui traverse par dessus la tête des bœufs, et au moyen de laquelle on les attelle. Chez les Romains le *joug* se composait de trois piques, dont deux étaient fichées en terre, et l'autre les traversait par en haut. C'était sous cette espèce de *joug* que les vainqueurs faisaient passer les vaincus.

—*Joug*, au figuré, signifie *servitude*, *asservissement*. Le *joug* de l'hymen; le *joug* de la loi; de l'évangile, etc.

Souffre un *joug* imposé par la nécessité.

(Voltaire, *dans Zaïre.*)

* Quel frein pourrait d'un peuple arrêter la licence,
Quand les Dieux nous livrant à son zèle indiscret,
L'affranchissent d'un *joug* qu'il portait à regret?

(Racine.)

Une des principales cérémonies du mariage, chez les Latins, était de faire ser sous le *joug* les nouveaux époux. De là le mot *CONJUGIUM*, *joug* commun, pour signifier mariage. Il est à présumer que l'antique usage de mettre, dans l'Eglise, le poil sur la tête du mari et de la femme, est pris de l'ancien *joug* des Romains.

JOUIR, JOUISSANCE.

Jouir est tout ; les heureux sont les sages.
(Gentil Bernard.)

* Le désir le plus frivole
Vaut mieux que la vérité.
Le plaisir léger s'envole
Dès qu'il n'est plus souhaité.
Il naquit de l'espérance,
Il meurt dans la *jouissance :*
Le dégoût seul lui survit ;
Et dans l'amoureux empire ;
Empressé quand il désire,
Il s'endort quand il *jouit.* *(Guillard.)*

* Thrasonidès, jeune Grec, fut si amoureux de son amour, qu'il refusa, ayant gagné le cœur de sa maîtresse, d'en *jouir,* de peur d'amortir sa passion par la *jouissance.*

* Sous les Empereurs romains le Sénat parvint à un tel degré de servitude et d'avilissement, que les Sénateurs ne rougirent pas de délibérer si l'on n'accorderait pas à Jules César, par une loi expresse, un droit de *jouissance* sur toutes les Dames Romaines. (Saint-Foix, *Ess. historiques.*)

JOUJOU. — Architas de Tarente fut, au rapport d'Aristote, le premier qui imagina les jouets ou *joujou* pour amuser les enfans.

* Madame de Maintenon, au sein des dignités et des honneurs, en faisait peu de cas. Ils ne faisaient qu'exciter son ennui. Vous avez du bien, de la santé et du repos, écrivait-elle à son frère ; vous devez être heureux; car le reste est un *joujou* d'enfant. (*Vie de Mme. de Maintenon.*)

JOUR, JOURNÉE.

L'esprit du *jour* est l'esprit dominant,
Et la pièce du *jour* est la pièce suivie.
L'homme du *jour* est le plus amusant,
Et l'Actrice du *jour* est la plus applaudie.
Le ton du *jour* est celui que l'on prend ;
Le fruit du *jour* est le seul que l'on goûte ;
Et l'exemple du *jour* est le plus séduisant.
La nouvelle du *jour* est celle qu'on écoute ;
Et l'air du *jour* est celui qu'on apprend.
(Boissy, *la Folie du jour.*)

— L'Empereur Titus aimait tellement à faire du bien, que s'étant un *jour* souvenu qu'il ne s'était rencontré aucune occasion pour lui d'obliger quelqu'un dans la *journée*, il dit ce mot tant répété

depuis : Mes amis, j'ai perdu un *jour ; amici, DIEM perdidi.*

* Il faut qu'en tous ses points l'oracle s'accomplisse :
Il faut que par degrés la Foi tombe et périsse,
Jusqu'au terrible *jour* tant de fois annoncé ;
Ce *jour* dont l'univers fut toujours menacé ;
Jour de miséricorde ainsi que de vengeance!
Déjà je crois le voir ; j'en frémis par avance.
Déjà j'entends des mers mugir les flots troublés :
Déjà je vois pâlir les astres ébranlés ;
Le feu vengeur s'allume ; et le son des trompettes
Va réveiller les morts dans leurs sombres retraites.
Ce *jour* est le dernier des *jours* de l'univers.
(Racine, *Poëme de la Relig.*)

* Les Romains avaient, comme on sait, leurs *jours heureux* et leurs *jours malheureux ; DIES fasti, DIES nefasti :* mais les bons esprits, les philosophes n'en étaient pas dupes.—Lucullus était près de livrer bataille à Tigranes ; les Augures l'avertissent que c'est un *jour malheureux :* Tant mieux, dit-il, nous le rendrons heureux par la victoire. Puissions-nous ainsi convertir tous les *jours malheureux* de l'année !

— Le même préjugé dépopulateur régnait autrefois à Madagascar. On y

comptait presqu'autant de *jours* malheureux que de *jours* heureux, et l'on égorgeait impitoyablement tous les enfans qui naissaient dans les *jours* réputés malheureux. Grâces au vertueux Benyowski, que le despotisme relégua à Madagascar! Cet homme éclairé, fit ouvrir les yeux aux habitans de cette île. Les femmes prêtèrent serment en présence de la nature, et entre les mains de l'épouse de Benyowski, de ne plus distinguer des *jours* heureux ou malheureux, et de remplir les fonctions d'épouses et de mères tous les *jours* de leur vie.

— Le mot *jour* s'emploie aussi pour signifier lumière. — Le grand *jour* n'est point propice aux visages plâtrés de fard. Une Dame qui en avait mis à l'excès, recevait, l'après-midi d'un beau *jour* d'été, un grand nombre de visites. Quelqu'un baissant à dessein les jalousies, s'écria :

Sangaride! ce *jour* est un grand *jour* pour vous!

* Un Guèbre, un *jour*, disait : ô Mithra! sois content ;
J'ai labouré mon champ toute la matinée,
J'ai planté deux palmiers dans mon après-dînée :
A ma femme ce soir je vais faire un enfant :
Et j'aurai rempli ma *journée*.

* D'avoir femme-de-chambre Aglaé fut tentée :
Elise se présente. — Êtes-vous bien au fait ?
Savez-vous bien coiffer sur-tout ? — Je suis citée
A Paris pour cela. — Bon !... Je crois, en effet,
Qu'on me l'a dit. — D'ailleurs, vous serez étonnée ;
En une heure je puis finir....
En une heure ! grand Dieu ! que vais-je devenir
Tout le reste de la *journée !*

* *Journée* se prend quelquefois pour distance ou lieue, et quelquefois pour bataille ou combat. Charles V, à son retour d'Afrique, avait conçu le projet de conquérir la France. Ce Prince demanda un jour à la Roche du Mayne, qui était parmi ses prisonniers, combien il y avait de *journées* d'une telle place du Royaume (où il était alors) jusqu'à Paris? La Roche du Mayne lui répondit : Si par *journées* vous entendez des batailles, il peut y en avoir seize, à moins que vous ne soyez battu dès la première. (*Eloge hist. d' Anne de Montmorency.*)

JOUTER, JOUTE. — L'Empereur Charles-Quint donnait, un jour, un de ces divertissemens que les Espagnols appellent *joutes.* Il avait réglé que tous ceux qui désireraient y prendre part se

diviseraient en quadrilles. Chaque Grand composa la sienne des gens de condition qui lui étaient les plus attachés ; mais tous avaient négligé un homme de mérite et de considération, parce qu'il avait quelque tache dans son origine. L'Empereur, averti par un des Gentilhommes de la Chambre de l'affront que l'on faisait à un cavalier qu'il estimait, sortit de son cabinet, et dit aux Grands qui l'attendaient au passage : Messieurs, que personne ne retienne Don N*** pour sa *joute*, parce qu'il doit entrer dans la mienne. *(Vie de Charles-Quint.)*

JOURNAL, JOURNALISTE.

Tout faiseur de *journal* doit tribut au malin.

(La Fontaine.)

* L'art du *journaliste* n'est pas celui de faire rire ou d'amuser les méchans et les sots. Il doit analyser et instruire. Un *journaliste* plaisant est un plaisant *journaliste ! (Esprit de l'Encyclop.)*

* Le *journal de Paris* est le premier ouvrage périodique que l'on a pris l'engagement de faire paraître tous les jours, *(Nouv. Bibliot. d'un homme de goût.)*

JOUVENCE, JOUVENCEAU, JOUVENCELLE. — *Jouvence* est le nom d'une jeune Nymphe que, selon la Fable, Jupiter métamorphosa en fontaine, aux eaux de laquelle ce Dieu donna la vertu de rajeunir ceux qui viendraient s'y baigner. De là l'expression aller à la fontaine de *Jouvence*, pour dire rajeunir. — C'est de la fontaine de *Jouvence* qu'un de nos Poëtes a dit :

Si tu pouvais, merveilleuse fontaine,
Répandre un jour ta source dans Paris,
Que de minois ridés et défleuris
Renonceraient aux ondes de la Seine !

— C'est de *Jouvence* que sont venus *jouvenceau*, *jouvencelle*, pour désigner un jeune homme, une jeune fille.

JOYAU. — Le lendemain qu'Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, eut fait son entrée à Paris, les bourgeois, suivant l'usage, portèrent au Roi de magnifiques présens. S'étant mis à genoux, ils lui dirent : Très-chier et noble Sire, vos bourgeois de la ville de Paris vous présentent ces *joyaux* (c'était des vases d'or). Grand-merci, bons gens,

leur répondit-il, ils sont biaux et riches. (*Essais hist. sur Paris.*)

JUBILATION, JUBILÉ. — *Jubilé* signifie *joie*, transport joyeux. De là l'expression proverbiale : visage de *jubilation*, pour signifier un visage qui annonce la joie et la santé.

— Le *jubilé*, chez les Juifs, était une solennité publique, qui avait lieu de 50 en 50 ans, et dans laquelle toutes sortes de dettes étaient remises; chacun rentrait dans son héritage, et les esclaves étaient remis en liberté. — Dans la religion chrétienne, le *jubilé* est une indulgence plénière, solennelle et générale, accordée par le Pape, en certain tems et en certaines occasions.

* En l'an 1300, le bruit se répandit à Rome que tous ceux qui visiteraient l'Eglise de S. Pierre gagneraient une indulgence plénière. Boniface VIII fit chercher dans les livres anciens quelques traces de cet usage; on n'y trouva rien. On interrogea un vieillard âgé de 107 ans, qui lui dit qu'il se souvenait bien que l'an 1200, son père, laboureur, alla à Rome gagner l'indulgence, et lui

conseilla de suivre son exemple cent ans après, s'il était encore en vie. En France, deux vieillards du Diocèse de Beauvais, qui avaient passé 100 ans, confirmèrent cette tradition, ainsi que plusieurs vieillards d'Italie. Boniface VIII donna une bulle qui accordait indulgence plénière à ceux qui visiteraient l'Eglise des Apôtres cette année, et toutes les centièmes années suivantes. Clément VI réduisit ce terme à 50 ans. — La bulle que ce Pontife donna à ce sujet est remarquable par le ton d'autorité qu'il y prend avec les Anges, comme s'il était une des trois personnes de la Sainte Trinité. *Prorsus mandamus Angelis Paradisi, quatenùs animam illius, à Purgatorio penitùs absolutam, in Paradisi gloriam introducant.* « Mandons aux Anges d'ouvrir les portes du Paradis, sans qu'il soit nécessaire que l'âme de celui qui aura visité la Basilique de Saint Pierre, ait été purifiée par les flâmes du Purgatoire. »

* Je veux faire mon *jubilé*.

— Il ne faut donc plus voir l'objet qui vous enflamme,

— Je m'y résous, mon Père, et je suis consolé.

— Mais ce n'est pas le tout, il faut voir votre femme.

— Je ne fais plus mon *jubilé*.

JUDICIAIRE, JUDICIAIREMENT, JURIDIQUE. — On appelle *judiciaire* tout ce qui se fait en Justice, ou dans les formes *juridiques*. — Le massacre des huguenots, au tems de la S. Barthélemi, fut aussi horrible dans plusieurs villes du royaume, qu'il l'avait été à Paris. Il y en eut plus de deux mille qui furent égorgés à Lyon. Le bourreau de cette ville, à qui le Gouverneur ordonna d'aller en expédier quelques-uns qui étaient dans les prisons, lui répondit qu'il ne travaillait que *judiciairement*. Voilà donc (dit l'auteur des *Essais historiques sur Paris*), voilà l'homme le plus vil par son état, qui a plus d'honneur qu'une Reine et son Conseil.

— *Judiciaire* se prend quelquefois substantivement pour la faculté de juger. Son adjectif est *judicieux* :

Ha ! voilà donc cet homme au-dessus du vulgaire,
Dont vous vantiez l'esprit et la *judiciaire*.
(Piron, *dans la Métrom.*)

JUGER, JUGE, JUGEMENT.

Jeunesse est ignorante et prompte à mal *juger*.
(*Nivernois.*)

* N'es-tu que Roi? commande. Es-tu *juge?* examine.
(Voltaire.)

— *Si* JUDICAS, *cognosce; si regnas, jube.* (Senèque.)

* Aristide était le plus *juste* comme le plus vertueux des hommes. Son nom est devenu l'expression de la probité personnifiée. Un jour qu'il présidait au *jugement* de la cause de deux particuliers, l'un des deux, pour le prévenir en sa faveur, dit que sa partie adverse s'était toujours montrée opposée aux démarches d'Aristide. Eh! mon ami, reprit le *juge* intègre, en l'interrompant, dis le mal qu'il t'a fait, car c'est ta cause que je *juge*, et non la mienne.

* Hannon, Archevêque de Cologne, qui mourut en 1075, et qui fut canonisé, était si zélé pour la *justice*, qu'il fit arracher les yeux à tous les *juges* d'un tribunal qui avaient fait injustement perdre un procès à une pauvre femme. *(Mél. d'une gr. Bibliot.)*

* Lord Mansfield, chef de la cour du Banc du Roi, fut un des *juges* les plus intègres qu'ait eu l'Angleterre. Lors du jugement du procès en adultère entre lady Grosvenor et le Duc de Glocester,

frère du Roi; Messieurs, dit-il aux jurés, vous avez à prononcer entre le frère du Roi et Milord Grosvenor. Que la qualité de l'une des parties ne vous en impose pas. *Jugez* entre le Prince et le Lord comme vous *jugeriez* entre *A* et *B*. —Le frère du Roi fut condamné à vingt mille guinées de dommages et intérêts.

* Un domestique du Prince Henri, fils aîné d'Henri IV, Roi d'Angleterre, est accusé au banc du Roi, et saisi par ordre de ce tribunal. Le Prince, qui l'aimait, regarde cette entreprise comme un manque d'égards pour sa personne. Il se rend au siége de la *justice*, et ordonne aux Officiers de remettre sur-le-champ son domestique en liberté. Sir William Gascoigne, chef de la *justice*, exhorte le prince à se soumettre aux lois du royaume. Si vous êtes résolu de sauver votre domestique de la rigueur des lois, lui dit-il, adressez-vous au Roi, et demandez-lui grâce pour le coupable. Le jeune Henri insiste et menace. Je tiens ici, dit le lord-*juge*, la place du Souverain votre père; sous ces deux titres, Prince, vous me devez une double obéissance. Je

vous ordonne de renoncer à vos projets, de donner un tout autre exemple à ceux qui doivent être quelque jour vos sujets; et pour réparer la désobéissance et le mépris que vous venez de marquer pour la loi, vous vous rendrez en ce moment en la prison, où je vous enjoins de demeurer jusqu'à ce que le Roi votre père vous fasse connaître sa volonté. La gravité du *juge* et la force de l'autorité produisirent l'effet d'un coup de foudre. Le Prince en fut si frappé, que remettant tout-à coup son épée à ceux qui l'environnaient, il fit une profonde révérence aux *juges*, et sans répliquer un seul mot, se rendit droit à la prison. Le Roi, instruit de ce qui venait de se passer, approuva la conduite de Sir William, et levant tout d'un coup les mains et les yeux vers le ciel, il s'écria, dans une espèce de transport: O Dieu! quelle reconnaissance ne dois-je pas à ta bonté! tu m'as donc fait présent d'un *juge* qui ne craint pas d'exercer la *justice*, et d'un fils qui non-seulement sait obéir, mais qui a la force de sacrifier sa colère à l'obéissance!

* Marie Stuart, Reine d'Ecosse, avait

été aussi passionnée pour les hommes qu'elle fut malheureuse. Elisabeth, Reine d'Angleterre, sa rivale, et qui lui fit trancher la tête, disait, en refusant de lui donner les *juges* qu'elle avait droit de demander : Je ne veux pas que Marie soit *jugée* par ses amans.

* La sévérité avec laquelle on punissait les *juges* iniques sous les Rois de Perse, fait assez connaître avec quel scrupule on exerçait la *justice* chez ce peuple. Les *juges* ordinaires étaient pris dans le corps des vieillards, dans lequel on n'entrait qu'à l'âge de cinquante ans. Ainsi personne n'exerçait la *judicature* avant ce tems, les Perses étant persuadés que l'on ne pouvait apporter trop de maturité à un emploi qui décide des biens, de la vie, et de la réputation des citoyens. Le Roi veillait avec grand soin à ce que les *juges* ne se laissassent point corrompre. Il arriva cependant, sous le règne de Cambyse, fils de Cyrus, qu'un ministre de la *justice* se laissa entraîner par des présens, à prononcer une sentence injuste. Cambyse en fut instruit, et après s'être assuré de la vérité du fait, il fit écorcher ce *juge* inique, et or-

donna qn'on tapissât de sa peau le siége où s'asseyaient les *juges*, et où son fils, qui succédait à sa charge, devait s'asseoir, afin que lui et ses successeurs fussent continuellement avertis de leur devoir par la vue de cet objet. (*Hist. ancienne.*) Ce trait a exercé plus d'une fois le pinceau des Peintres.

* Le célèbre Le Maître plaidait un jour pour un marchand de bœufs, devant un petit *juge* de village; celui-ci fut si ébloui de l'éloquence de l'Avocat, et de la force de ses raisons, qu'il se leva de son siége, se mit à genoux devant Le Maître, et s'écria, *jugez* vous-même la cause, Monsieur, vous en savez plus que moi.

(*Esprit des Journ.*)

* Le Président du Harlay avait coutume de dire: rien n'est plus aisé à *juger* qu'une affaire quand elle se présente dans les tribunaux; quand les Avocats ont parlé, rien n'est plus difficile.

* On appelait autrefois les combats corps à corps, et en champ clos, les *jugemens* de Dieu, parce qu'on était persuadé que celui qui demandait vengeance, était innocent: delà ces mots d'Orbassan à Amenaïde dans Tancrède:

Les lois des Chevaliers ordonnent ces combats,
Le *jugement* de Dieu dépend de notre bras;
C'est le glaive qui *juge* et qui fait l'innocence.

* Un gentilhomme Breton, nommé *Eon*, qui vivait au milieu du XII°. siècle, se prétendait le fils de Dieu, et le *juge* des vivans et des morts. Il fondait ses extravagantes prétentions sur ces mots du Rituel : *Per EUM qui venturus est JUDICARE vivos et mortuos.* Ce qu'on aura le plus de peine à croire, c'est que cet insensé ait fait des prosélytes assez fanatiques pour aimer mieux se laisser brûler vifs, que de renoncer à leur délire. Un de ces extravagans, qu'on appelait le *Jugement*, criait, en allant au supplice : Terre, entr'ouvre-toi pour engloutir mes ennemis, comme Coré, Dathan et Abyron. La terre ne s'entr'ouvrit point; il fut brûlé. Quant à son chef *Eon*, il était mort misérablement dans une prison, trop heureux de n'avoir pas été *jugé* aussi sévèrement que le furent ses sectateurs après sa mort. *(Dict. hist.)*

* Un *juge* plein de probité,
Toujours ferme au chemin de la droite équité,
Mérite une gloire immortelle.
Je fléchis le genou dès qu'il s'en présente un :
Mais bon *juge* et femme fidèle,
Il n'est rien de si peu commun. *(Le Noble.)*

JUIF, JUDAISME, JUDAISER. — Jésus naquit *juif*. Il fut présenté au Temple comme *juif*; baptisé comme *juif*, du batême de Jean qui était *juif*, et qui baptisait les *juifs* selon l'ancien rit *juif*. Jésus allait au temple *juif*, il accomplissait les cérémonies *juives*. S'il injuriait les prêtres *juifs*, c'est parce qu'ils étaient des hypocrites, pétris d'orgueil et d'avarice; pour lui il n'en était pas moins un saint *juif*. Quelques jours avant sa mort, il fit la pâque *juive* avec ses disciples, qui étaient *juifs*. Il mourut *juif*, et depuis sa résurrection jusqu'à son ascension, comme il continua d'être *juif*, il continua d'adorer Dieu et d'aimer son prochain. Après lui, les Apôtres furent Chrétiens, c'est-à-dire Disciples de Jésus-Christ; mais ils continuèrent de *judaïser*. Enfin, c'est de la religion *juive* que s'est formée la religion chrétienne. Pourquoi donc la haine pour la religion *juive* va-t-elle, de la part des Chrétiens, jusqu'à refuser de prier pour eux? Quand Jésus-Christ a dit qu'il fallait aimer Dieu par dessus tout, et le prochain comme soi-même, on ne voit pas qu'il ait ajouté, excepté les

juifs. Aimons donc les *juifs*, ou du moins, souffrons-les. Donnons leur de l'argent s'ils en ont besoin, et gardons-nous de leur en emprunter. *(Voltaire.)*

* En 1218, les *juifs* furent chassés du domaine royal, par St. Louis, avant son départ pour la Croisade. Il s'empara de leurs biens, non pour se les approprier, mais pour restituer à ses sujets les usures que les *juifs* avaient tirées d'eux. Ils furent rappelés, au retour de la Croisade, en 1253. Chassés de nouveau en 1268, et rétablis quelques mois après; ils furent obligés, à cette époque, de porter un morceau de drap rouge sur la poitrine et sur le dos pour qu'on les reconnut, à peine de dix livres d'amende. On nommait cette marque *Rota JUDÆORUM*, la roue des *juifs*, parce qu'elle était de forme ronde.

* Lorsque le Maréchal de la Ferté fit son entrée dans Metz, les *juifs*, qu'on y tolère, vinrent, comme les autres, pour le complimenter. Quand on les eut annoncés, le Maréchal dit: Je ne veux pas voir ces marauds-là, ce sont eux qui ont fait mourir mon Maître;

qu'on ne les fasse pas entrer. Ils répondirent qu'ils en étaient fâchés, d'autant plus qu'ils apportaient un présent de quatre mille pistoles qu'ils auraient été charmés que Monseigneur le Commandant voulut bien accepter. — Faites-les entrer, dit le Maréchal à qui on rapporta cette réponse; ces pauvres diables ne connaissaient pas Jésus-Christ quand ils l'ont crucifié. (*Mercure de Fr.* 1790.)

* On a pendant long-tems fait brûler les filles qui avaient commerce avec les *juifs*, de même que les chrétiens qui avaient eu les faveurs d'une *juive*. La raison qu'en apporte le Jurisconsulte Gallus, c'est que coucher avec un *juif* ou une *juive*, et coucher avec un chien ou une chienne, c'est absolument la même chose. — Il faut convenir que ce Gallus était un Jurisconsulte bien éclairé et bien humain!

JUILLET. — Le mois de *juillet* a été ainsi nommé de *Julius* César, en l'honneur de qui il reçut ce nom, au lieu de *Quintilis* qu'il avait auparavant.

* Il y eut en 1561 un édit qui fut appelé l'édit de *juillet*. Il condamnait à mort ceux des Calvinistes qui tien-

draient des assemblées. Cet édit tenait le milieu entre deux autres extrêmes qui avaient été proposés, dont l'un consistait à arrêter toutes les poursuites contre les Calvinistes, l'autre à les punir tous du dernier supplice. (*Esprit de la Ligue, liv.* Ier.)

* On donnait au théâtre, vers la fin de *juillet*, une pièce ayant pour titre *Juliette*. Un plaisant qui était à la première représentation, ne trouvant pas la pièce de son goût, s'écria : *Juliette* ne verra pas août.

JUIN, (le sixième mois de l'année.) Il n'y a rien de positif sur l'origine du mot *juin*, en latin *junius*. Les uns le font venir *à juvenibus*, des jeunes-gens, par opposition au mois de mai, *MAIUS à majoribus ;* les autres de *Juno*, *Junon*, dont le temple fut consacré le premier de ce mois; les autres enfin de *Junius* Brutus, qui signala ce même mois par l'expulsion des Tarquins. (*Noël, Dict. de la Fable.*)

Point de glace, bon Dieu ! dans le fort de l'été !
Au mois de *juin*..... (*Boileau.*)

— Les mois de *juin*, au siècle de ce poëte, étaient donc bien chauds ! Les nôtres sont souvent bien froids ! Faut-il s'étonner après cela que la muse de nos poëtes modernes soit toute de glace, quand celle des anciens poëtes était toute de feu ?

JULEP. — Potion médicinale.

Succombant à ses maux, beaucoup moins qu'aux remèdes,
Ci gît l'infortuné d'Ormèdes !
A qui, d'un air capable, un célèbre assassin,
Sot, et soi-disant Médecin,
Criait : Pour vous tirer de ce danger extrême,
Avalez ce *julep*, lui seul peut vous guérir...
Non, dit l'agonisant, bourreau, prends-le toi-même,
Sans ton *julep* je saurai bien... mourir.

JUMEAU, JUMELLE. Du latin *Geminus*, double. — MM. de Banquemare, l'un Président aux Requêtes du Palais, à Paris, l'autre Gouverneur de Bergues-Saint-Vinox, en Flandre, étaient frères *jumeaux*. Etant morts presqu'en même tems, à la fin du mois de janvier 1697, âgés de 65 ans, on leur fit cette épitaphe :

Arrête, un peu, passant ! regarde ici la cendre
De deux frères *jumeaux* également bien faits,
Et si semblables pour les traits,
Qu'il était mal-aisé de ne s'y pas méprendre :
Mais ce qui paraissait encor plus merveilleux,
Souvent ils ressentaient en même tems, tous deux,
Par l'effet de la sympathie,
Mêmes passions, mêmes maux :
Et pour les rendre en tout égaux,
La Parque a mis enfin même terme à leur vie.
L'un d'eux mourut subitement,
L'autre dans le même moment
Sentit son cœur frappé d'une atteinte mortelle,
Et soudain eut un pareil sort.
Unis d'une amitié parfaite et fraternelle,
Tous deux furent exempts de la douleur cruelle
D'être séparés par la mort.

JUMENT. — La femelle d'un cheval. On dit en proverbe : Jamais coup de pied de *jument* ne fit mal à cheval ; c'est-à-dire qu'un galant homme ne s'offense point de recevoir les gourmades d'une jeune et jolie femme.

* L'histoire grecque fait mention d'une *jument* d'airain si bien imitée par un sculpteur, que tous les chevaux entiers du canton couraient après elle. (*Mél. d'une gr. Bibliot.*)

* Philotas disputant le prix de la course, tombe de cheval. La *jument* qu'il montait continue de courir, dépasse le but, et s'arrête devant les juges, qui décernent la couronne à son maître, en lui permettant de se faire représenter avec sa *jument*, comme l'instrument de sa victoire. (*Voyage du jeune Anacharsis.*)

* Un Allemand monté sur un cheval entier, criait à un Français qu'il voyait galopper droit à lui : Monsieur, si votre chifal être un *jument*, approchez-vous bien loin té moi. (*Les Contes ou.... de B. Desperriers.*)

JUPE, JUPON. — Une femme demandait à Charleval de lui lever une *jupe* chez son marchand. Ce Poëte se tira d'affaire par ce quatrain :

Cloris, cherchez ailleurs vos dupes,
Me prenez-vous pour un lourdaut des champs ?
J'aime bien à lever les *jupes*,
Mais ce ne fut jamais chez des marchands.

* Henri III portait un *jupon* au lieu de haut-de-chausses. (*Mœurs et cout. des Français.*)

JURAT, JURÉ, JURI. — C'est le titre que l'on donne en France et en Angleterre à certains Officiers publics établis sous la loi du serment, pour les vérifications, les comptes, les visites, les expertitions, les accusations de fait, etc. On choisit les *Jurés* en Angleterre dans toutes les professions quelles qu'elles soient. Il n'y a que les seuls bouchers qu'on n'admet point parmi les *Jurés*. Pourquoi admet-on des chasseurs, disait Newton?-C'est du sang des animaux que le premier glaive a été teint, dit Ovide.

* Un coupable, au civil comme au criminel, ne peut être condamné en Angleterre que sur l'accord unanime des *Jurés*. Un fait affirmé par nombre d'auteurs, milite impérieusement en faveur de cette loi. Un Anglais était accusé d'avoir assassiné un de ses voisins. Des témoins ou séduits, ou abusés, le chargeaient de l'assassinat. Le crime était évident aux yeux de onze des *Jurés*. Le douzième s'obstine à dire qu'il était innocent, et lui sauve la vie. Ce douzième *Juré* était lui-même l'assassin. (*Révol. de Paris.*)

*. Ce fut Alphred-le-Grand qui, sur la fin du IX°. siècle, institua le *Juri*.

JURE-CRIEUR. — Les *Jurés-Crieurs*, qui étaient les ordonnateurs des convois, et qui y assistaient en robe noire, étaient les descendans des *Crieurs-de-vin* qui, autrefois, annonçaient dans Paris que tel bourgeois en avait de son cru qu'il voulait vendre en gros ou en détail. Ils joignaient à cet emploi celui de crier les confrairies, d'annoncer les fêtes, et enfin les enterremens. (*Journal de littérature, 1782.*)

* Autrefois le *Juré-Crieur* se couvrait d'un habillement fort bisarre, pour asisster aux cérémonies funèbres. L'héritier, qui jouait la douleur, ne pouvait s'empêcher de sourire, et ón s'en apercevait à travers son long crêpe. Les héritiers ne souffrirent pas long-tems qu'on surprit ainsi le fond de leur âme, et pour montrer plus de gravité, les *Crieurs* endossèrent la robe des Avocats. (*Tableau de Paris.*)

— La devise des *Jurés-Crieurs* était :

Je ne puis être heureux qu'à force de trépas.

JURER, JUREUR, JUREMENT.

Je *jure* par les Dieux... — Ne *jure* point ; promets.
(Voltaire, *Lois de Minos.*)

* Un peintre à Nicolas son gendre,
Avait emprunté dix écus :
Nicolas les demande et reçoit un refus :
L'autre niait devoir ce qu'il ne pouvait rendre.
Le cause étant portée au tribunal du lieu,
On fit jurer le peintre, il hésitait un peu :
Mais sa femme était là derrière,
Qui lui dit : *jure* donc vaurien,
Puisque tu gagnes à le faire ;
Tu *jures* si souvent pour rien ! (*Léonard.*)

* Une loi de la République romaine obligeait les fonctionnaires publics, sortant de charge, à rendre compte de leur conduite, et à *jurer* qu'ils avaient fait leur devoir. Lorsqu'après son consulat Cicéron fut sur le point de prêter ce serment,

Le Tribun Metellus, ardent à l'outrager,
Au moment qu'il allait prononcer sa harangue,
Du sublime orateur veut captiver la langue ;
Mais dédaignant de se venger,
Le Consul dit ces mots : Je *jure*...
Le tribun l'interrompt, et le peuple murmure.
Le père des Romains hésite un seul instant ;
Et d'une voix tonnante aussitôt il reprend :

Je *jure* que mon zèle a sauvé la patrie.
Tout à coup le peuple enchanté
Ecrasant sous les pieds les serpens de l'envie,
S'écria : Nous *jurons* qu'il dit la vérité.

* Le *jurement* de Louis XI était : *Par la pâque Dieu ;* celui de Charles VIII : *Jour de Dieu ;* celui de Louis XII : *Le diable m'emporte ;* François Ier : *Foi de Gentilhomme ;* Charles V : *Foi d'homme de bien ;* Henri IV : *Ventre-saint-gris.* Quant à Charles IX, il *jurait* de toutes les manières, et tel qu'un sergent qui mène pendre un homme, suivant l'expression de Brantôme.

* Quoique Louis XIV eut beaucoup d'amitié pour le comédien Dufresny, il le menaça un jour de lui faire percer la langue d'un fer rouge s'il continuait de *jurer* au jeu. Dufresny promit au Monarque irrité de se contenir. Peu après il joue, il perd ; mais la crainte du fer rouge l'empêche d'éclater. *Jurant* entre ses dents, et n'y pouvant plus tenir, il quitte la partie avec quelques louis qui lui restaient. Il marchait au hasard, en se mordant les lèvres, lorsqu'il aperçoit un malheureux qui se désolait, à l'écart. Qu'avez-vous, lui dit-il ? Je suis ruiné,

répond l'autre. Tant mieux! Tenez, voilà deux louis; allez vîte *jurer* pour moi, car je ne peux *jurer* moi-même, le Roi me l'a défendu. (*Gal. de l'anc. Cour.*)

* Au lansquenet quelques joueurs perdaient,
Mots grenadiers et blasphêmes trotaient,
Le tout en chœur, hors un à qui la perte
Semblait égale. Une main dans son sein,
Payant de l'autre, il avait l'air serein.
Par-là corbleu, ce qui me déconcerte,
Dit un perdant, c'est ce beau sang-froid-là!
Rien ne l'émeut; apparemment qu'il a
D'un publicain chez lui la caisse ouverte.
Lui, retirant de dessous sa chemise
Doigts dégoutans et de sang et de chair,
Que de son flanc il venait d'arracher,
Amis, dit-il, chacun *jure* à sa guise.

JURISDICTION, JURISPRUDENCE, JURISCONSULTE, JUSTICE, GENS DE JUSTICE.

La *justice* n'est pas une vertu d'état.
(*Corneille.*)

* C'est moins à l'amour de Frédéric II pour la *justice* qu'à sa politique rafinée contre les *gens de justice* que la Prusse doit la réforme de sa *jurisprudence*

et de ses *jurisconsultes*. Nous devons, écrivait ce Prince à son neveu, la *justice* à nos sujets, comme ils nous doivent le respect. C'est une chose convenue; mais il faut bien prendre garde de nous laisser subjuguer par elle. Représentons-nous-la, conduisant le malheureux Charles sur l'échafaud. Je suis né trop ambitieux pour vouloir dans mes Etats quelqu'Ordre qui me gêne, et c'est ce sentiment qui m'a obligé uniquement à faire un nouveau Code de *jurisprudence* civile et criminelle, et à diminuer le nombre des *jurisconsultes*. Je sais bien que j'ai mis Madame la *Justice* en pet-en-l'air; mais je craignais ses yeux, parce que je connais de quel poids elle est parmi le peuple. La plus grande partie de mes sujets a cru que j'avais été touché des malheurs qu'entraîne après elle la chicane. Hélas! je l'avoue, et j'en rougis : bien loin de l'avoir eue en vue, je regrette les petits avantages qu'elle me procurait. Car la diminution du droit établi sur la procédure, et le papier marqué, a opéré celle de cinq cent mille livres dans mes revenus. Ne nous laissons point éblouir

par le mot de *justice ;* c'est un mot qui a différens rapports, et qui peut être expliqué de différentes manières. Voici le sens que je lui donne. La *Justice* est l'image de Dieu ; or, qui peut atteindre à une si haute perfection? N'est-on pas même raisonnable quand on se désiste du projet insensé de la posséder entièrement? Voyez tous les pays du monde, et examinez bien si on la rend dans deux royaumes de la même façon. Consultez ensuite les principes qui conduisent les hommes, et voyez s'ils s'accordent. Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire que chacun veuille être *juste* à sa manière ? Quand j'ai voulu jeter les yeux sur tous les Tribunaux de mon royaume, j'ai trouvé une armée immense de *jurisconsultes*, tous censés honnêtes gens, mais tous soupçonnés de ne le pas être. Chaque Tribunal avait son supérieur ; moi-même j'avais le mien, car on formait opposition aux *jugemens* rendus par mon Conseil. Combien il faut être homme de bien, et rempli de bons principes pour permettre qu'on pèse tous les jours nos actions ! Quand on a de l'ambition, il faut renoncer à cette délicatesse. Je n'au-

rais rien fait si j'avais été gêné. Peut-être eusse-je passé pour un Roi *juste ;* mais on m'eut refusé le titre de grand Roi. (*Matinée du Roi de Prusse.*)

* Quand un reste d'humanité porta les Espagnols à interdire aux *jurisconsultes* l'entrée de l'Amérique, quelle idée fallait-il qu'ils eussent de leur *jurisprudence ?* Ne dirait-on pas qu'ils ont cru réparer par ce seul acte tous les maux qu'ils avaient faits à ces malheureux Indiens ? (*J. J. Rousseau.*)

* St. Bernard ne voulait pas que l'Eglise s'attribuât aucune *jurisdiction.* J'ai lu, disait-il, que les Apôtres ont comparu debout devant le tribunal des *Juges;* mais je n'ai pas lu qu'ils aient fait comparaître les autres devant leur tribunal pour y être *jugés: Stetisse quidem* JUDICANDOS *apostolos lego ; sedisse* JUDICANTES *nunquam lego.*

* Cujas, le plus célèbre des *Jurisconsultes*, ne pouvait souffrir qu'au milieu de ses délassemens on lui proposât quelque question de *jurisprudence.* (*Eloge des Hommes savans.*)

JUS, JUTEUX. — Mont-Maur dînait un jour chez le Chancelier Séguier. En desservant, on laissa tomber tout le *jus* d'un plat sur lui, ce qui fit une tache très-large sur son habit. Il se douta que le tour lui avait été joué par l'ordre du Magistrat qui avait voulu exciter sa bile, et s'amuser à ses dépens. Mont-Maur le regarde, et prononce gravement ce texte de la loi, plaisamment analogue à la circonstance : *Summum JUS, summa injuria.*

JUSQUE ou JUSQUES.

A une jolie femme qui portait deux fontanges à son bonnet, et deux oranges à son côté.

Que vous montrez d'appas depuis vos deux fontanges
Jusqu'à votre collier !
Mais que vous en cachez depuis vos deux oranges
Jusqu'à votre soulier.

* Des juges éclairés pressèrent Crébillon d'achever sa tragédie de Catilina, qu'il avait commencée depuis trente ans, dont il avait lu quelques morceaux à quelques amis, et dont on parlait comme d'une merveille dramatique. Le public,

qui depuis long-tems entendait louer cette pièce, et ne la voyait jamais, quoiqu'on la promit toujours, s'écriait quelquefois avec Cicéron : « *Jusques* à quand abuserez-vous de notre patience, Catilina ! » *Usque quò tandem, etc.* (D'Alembert, *Eloges.*)

JUSTAUCORPS. — On mettait autrefois le *justaucorps* entre la veste et le surtout, comme nous mettons aujourd'hui l'habit entre le gilet et la redingote. — Quand j'arrive dans une province, disait Frédéric II, j'ai toujours l'air fatigué. Je me montre au peuple avec une perruque mal peignée, et un mauvais *surtout*. Ce sont des riens qui font souvent une impression singulière, et je me rappelle qu'un paysan me plaignit un jour de tout son cœur, parce qu'en voyant mon mauvais *surtout*, il ignorait que j'avais par dessous un excellent *justaucorps*. (*Matinées du Roi de Prusse.*)

* Sur le Parnasse, un *justaucorps* usé
Fut toujours l'habit d'ordonnance,
C'est par-là qu'un rimeur est naturalisé
Fils d'Apollon par excellence. (*La Décade.*)

— Le Régulus de Pradon fut assez bien reçu, et son Antigone fort mal. C'est par allusion au sort si différent de ces deux pièces, qu'un Seigneur ayant trouvé cet auteur qui portait un assez mauvais habit sous un beau manteau d'écarlatte, lui dit : Pradon, voilà le manteau de Régulus sur le *justaucorps* d'Antigone.

JUSTESSE, JUSTE.

Guillot, bossu par-devant, par-derrière,
Et goguenard (car tous bossus le sont),
Pour se baigner, au bord de la rivière
Mit ses habits, comme tant d'autres font.
Or un voleur à les embler fut prompt.
Mais quand Guillot eut fait son tripotage,
Et décrassé son sale parchemin,
Il regagna l'infidèle rivage,
Bien rafraîchi, mais nu comme la main.
Lors, de plus près, avisant son dommage,
Il le supporte en Empereur Romain.
De souhaiter que le Diable l'emporte,
Maudit voleur de mon seul vêtement,
Serait, dit-il, vengeance un peu trop forte :
Pour un tel cas je voudrais seulement,
Pour te punir, du moins vaille que vaille,
Que cet habit, acquis furtivement,
Pût te servir, et fut *juste* à ta taille.

(*Sénecé.*)

* Après la *justesse* d'esprit, ce qu'il y a de plus rare, ce sont les pierres précieuses. (*La Bruyère.*)

— Louis XIII tirait supérieurement de l'arquebuse. Quelqu'un demandait un jour pourquoi l'on avait donné à ce Prince le nom de *juste*. — C'est, répondit un autre, qu'il venait à cet instant de tirer de l'arquebuse. (*Longuerue.*)

JUSTICE, JUSTE, JUSTEMENT.

Le premier des devoirs sans doute est d'être *juste*.
(*Voltaire.*)

* Quelque paîtri que l'on soit de malice,
On veut paraître ami de la *justice*.
(*J.-B. Rousseau.*)

* Marc-Aurèle disait : la *justice* seule peut égaler les hommes aux Dieux. Un Souverain *juste* a l'Univers pour son temple, les gens de bien en sont les prêtres et les ministres.

* Aux yeux des immortels et devant leur splendeur,
Il n'est point de basesse, il n'est point de grandeur.
Le plus vil des humains, le Roi le plus auguste,
Tout est égal pour eux, rien n'est grand que le *juste*.
(*Voltaire.*)

* L'aïeule de Jean Desmarets, assassiné par le Seigneur de Talart, étant venue se jeter aux pieds de François 1er., pour lui demander *justice* de l'assassin de son fils : relevez-vous, lui dit le Roi, il n'est pas nécessaire de se mettre à genoux pour demander *justice*. A la bonne heure si c'était une grâce; je ne la dois à personne, mais je dois *justice* à tous.

* Un certain Omar, marchand d'Akclalt, ville de la Syrie, eut la hardiesse de présenter contre le Sultan Saladin une requête au Cadi de Jérusalem, à l'occasion d'une esclave dont il réclamait la succession, que le Sultan avait recueillie. Le Juge, étonné, avertit Saladin des prétentions de cet homme, et lui demanda ce qu'on devait faire. Ce qui est *juste*, répliqua le Sultan. Il comparut au jour nommé, défendit lui-même sa cause, la gagna; et loin de punir la témérité de ce marchand, il lui fit donner une grosse somme d'argent, voulant le récompenser d'avoir eu assez bonne opinion de son intégrité pour oser réclamer contre lui la *justice*, dans son propre Tribunal, sans craindre qu'elle y fut violée.

(Hist. de Saladin.)

* Ci gît Cléon, ce Président avare,
Qui vendit la *justice* à chaque citoyen,
Croyant qu'une chose si rare
Ne dût pas se donner pour rien.
(François de Neufchâteau.)

* Le Religieux qui accompagna l'infortuné Calas au supplice, s'écria en descendant de l'échafaud : c'est un *juste* qui est mort! *(Vie de Voltaire.)*

JUSTICIER, JUSTICIABLE. — Exécuter par ordre de Justice.

— San-Piétro, connu en France sous le nom de Pierre, était né à la Bastie, capitale de Corse, au commencement du 16e. siècle. Il avait sucé avec le lait une haine héréditaire contre les Génois, qu'on lui peignit de bonne heure comme les oppresseurs de sa Patrie. Dès l'enfance il porta les armes contre eux, et devint par sa bravoure, et sa science militaire, un homme redoutable à la république. Ses exploits le rendirent célèbre, et lui gagnèrent le cœur de Vanina-Ornano, fille du Vice-roi de Corse, très-belle et très-riche héritière, qui l'épousa, quoiqu'il fut né d'une famille obscure. — Pierre pouvait vivre tran-

quille, au moyen de ce mariage avantageux, s'il ne s'était persuadé que jamais les Génois ne lui pardonneraient leurs défaites. Plein de ces idées et de nouveaux projets, il se retira en France, avec sa femme et ses enfans. Il y servit heureusement pendant nos guerres civiles; mais toujours tourmenté par le désir d'affranchir sa patrie, il ne cessait de susciter des affaires aux Génois. Il alla même jusqu'à Constantinople, solliciter le Grand Seigneur d'envoyer une flotte contre eux. — Pendant ce voyage la République, attentive aux démarches de Pierre, détacha auprès de sa femme, restée à Marseille, des agens secrets, qui l'exhortaient de revenir dans sa patrie, sous la promesse qu'on lui rendrait ses biens, et dans l'espérance que cette confiance lui ferait obtenir la grâce de son mari. La crédule Vanina se laisse persuader; elle envoie devant elle ses meubles et ses bijoux, et part pour Gênes avec ses enfans. Un ami de San-Piétro, averti à tems, arme un vaisseau, poursuit la fugitive et l'atteint. Il la ramène en France, et la remet entre les mains du Parlement d'Aix, qui lui donne des

gardes. Pierre apprend cette aventure en arrivant de Constantinople. Un de ses domestiques, qui avait eu quelque connaissance du complot, et qui n'avait osé s'y opposer, est poignardé de sa main. Il se rend à Aix et redemande sa femme. Le Parlement appréhendant tout de ce furieux, ne voulait pas la lui remettre; mais quoique certaine de quelque funeste événement, Vanina, supérieure à la crainte, fait elle-même instance pour être rendue à son mari. On ne peut la refuser, et ils partent ensemble pour Marseille. — Arrivé à sa maison, Pierre la trouve vide. Cette vue lui rend toute sa fureur. Sans s'écarter du respect qu'il conservait toujours pour sa femme, comme infiniment supérieure à lui par la naissance, il lui reproche sa faute, et lui déclare qu'elle ne peut s'expier que par la mort. Il ordonne ensuite à deux esclaves de faire de son épouse ce qu'il appelait *justice*. Je ne fuis pas le châtiment, répond la tendre Vanina; mais puisqu'il faut mourir, je vous demande, pour dernière grâce, que ce ne soit pas par la main de ces êtres méprisables, mais par celle du plus valeureux des

hommes, que son courage m'a fait prendre pour mari. Le barbare fait retirer les bourreaux, se jette aux pieds de son épouse, lui demande pardon en termes humbles et soumis, et fait venir devant elle ses enfans, qu'elle embrasse; il pleure avec l'infortunée sur les tristes gages de leur tendresse, passe à son col le fatal cordon, et fait, en l'étranglant de ses propres mains, l'office de *haut-justicier*. San-Piétro part aussitôt pour la Cour. La nouvelle de son crime l'avait devancé. On le fait avertir de ne point paraître. Il avance néanmoins et se présente au Roi. Son audace étonne, on l'écoute. Il parle de ses services, en réclame le prix, et découvrant sa poitrine cicatrisée par les blessures : qu'importe au Roi, dit-il, qu'importe à la France la bonne ou mauvaise intelligence de Pierre avec sa femme ? Tout le monde frémit d'une atrocité soutenue avec autant de hardiesse; mais on n'osa le faire *justicier* à son tour. — D'Aubigné rapporte qu'Alphonse d'Ornano, fils de ce San-Piétro, *justiciait* avec le même sang-froid ceux de ses soldats qui avaient manqué. Un de ses neveux s'étant trouvé dans ce

cas, vient se présenter à sa table. Alphonse se jette sur lui, le poignarde, demande à laver ses mains, et se remet tranquillement à dîner.

* Le Président du Harlay étant allé aux eaux de Bourbon, assembla tous les Médecins de la ville, les fit asseoir dans des fauteuils, et voulut être assis sur un simple tabouret, leur déclarant qu'il se reconnaissait leur *justiciable.* (*Merc. de Fr. 1769.*)

JUSTIFIER, JUSTIFICATION.

La vertu s'avilit à se *justifier.*

(Voltaire, *dans OEdipe.*)

* C'est aux hommes communs, aux âmes ordinaires
A se *justifier* par des moyens vulgaires ;
Mais un homme d'honneur, un homme tel que moi,
Quand il a dit un mot en est cru sur sa foi.

(*Le même.*)

— Il est plus aisé de commettre un crime que de le *justifier :* réponse sublime et courageuse que fit Popinien, Préfet du Prétoire, à l'Empereur Caracalla, qui lui demandait d'employer toutes les ressources de son éloquence pour le *justifier* du meurtre de Géta son frère,

qu'il avait fait poignarder dans les bras de Julie sa mère.

* La Duchesse de Bavière, Dauphine de France, sous le règne de Louis XIV, était d'une faible santé, ce qui la rendait triste et mélancolique. On l'accusait de bisarrerie, et on traitait ses maux de vapeurs. Je vois bien, disait-elle, qu'il faudra que je meurs pour me *justifier*.

(Souven. de Mad. de Caylus.)

* Hortense Mancini, qui avait épousé le Duc de Mazarin, neveu du Cardinal de ce nom, refusait d'habiter avec son mari. Sur quoi madame de Sévigné disait: Madame de Mazarin est dispensée des règles ordinaires; quand on voit M. de Mazarin, on voit la *justification* de sa femme.

* Si une courte satire amuse, une longue *justification* ennuie. (*J. Jaques.*)

K.

Le *K* partant jadis pour les *K*alendes grecques,
Laissa le *Q*, le *C*, pour sérvir d'hypothèques.
Et revenant chez nous, de vieillesse cassé,
Seulement à *K*imper il sé vit caressé.

(Piis, *Harm. init.*)

Par la loi *Remmia*, les calomniateurs, chez les Romains, étaient condamnés à être marqués au front de la lettre *K*.

* Un Bas-Breton, nommé *Franqlin*,
Se croyant le cousin-germain
Du savant de Philadelphie,
Vint à Paris, de Quimper-Corentin,
Pour compulser sa généalogie.
Voilà mon homme convaincu
De son bon droit, qui déduit sa demande.
Monsieur, dit un plaisant, la différence est grande
Entre ces noms, et l'on vous a déçu.
Le docteur pose un *K* où vous posez un *Q*;
Sa signature ainsi de tout tems fut écrite;
Mais, pour vous tirer d'embarras,
De votre *Q* faites un *K*,
Et vos papiers vous serviront ensuite.

KAN-KAN. — Un des sujets de dispute entre le célèbre Professeur Ramus et l'Université de Paris, vint de ce que Ramus prononçait *quisquis, et quamquam*, comme on les prononce aujourd'hui. L'Université s'éleva contre cette dangereuse innovation, et soutenait avec chaleur qu'il fallait prononcer *kis kis* et *kan kan*. Cette importante querelle agita tous les cerveaux scientifiques. Ramus

disait toujours *quamquam*, et l'Université ne cessait de crier *kan-kan ;* ce qui donna naissance au proverbe : faire bien du *kan kan*, pour dire faire bien du bruit, bien des plaintes, bien des criailleries.

KARAT. — Il est sot à vingt-quatre *karats ;* c'est-à-dire, sot à tel point qu'on ne peut l'être davantage. Cette expression est prise du terme *karat* qui est propre aux orfèvres, pour marquer le degré de bonté de l'or, dont le plus haut degré de perfection a été fixé à 24 *karats.* (*Dict. Comiq. de Leroux.*)

KIOSQUE. — C'est le nom que les Lévantins donnent à un petit cabinet ouvert de tous côtés, où ils se retirent pour prendre le frais. Les *kiosques* sont fort ornés à Constantinople. Il y a eu des *kiosques* sur les Boulevards de Paris. Ils commencent à devenir rares, et le goût n'y perd pas :

Bannissez des jardins tout cet amas confus
D'édifices divers prodigués par la mode,
Obélisque, rotonde, et *kiosque* et pagode.
(*Delille.*)

KYRIELLE. — Expression familière qui signifie une longue et fâcheuse suite de choses, formée abusivement de *kyrie-eleison*, qui se répète neuf fois de suite à la messe.

Fin du onzième Volume.

627427
SBN

Errata du Tome XI.

Page 33, *ligne* 2; demeure, *lisez* demeurer.

Page 177, *lig.* 1re; enserrée, *lis.* enterrée.

Page 268, *lig. dernière*; un entilhomme, *lis.* un gentilhomme.

Page 273, *lig.* 6; l'invalle, *lis.* l'intervalle.
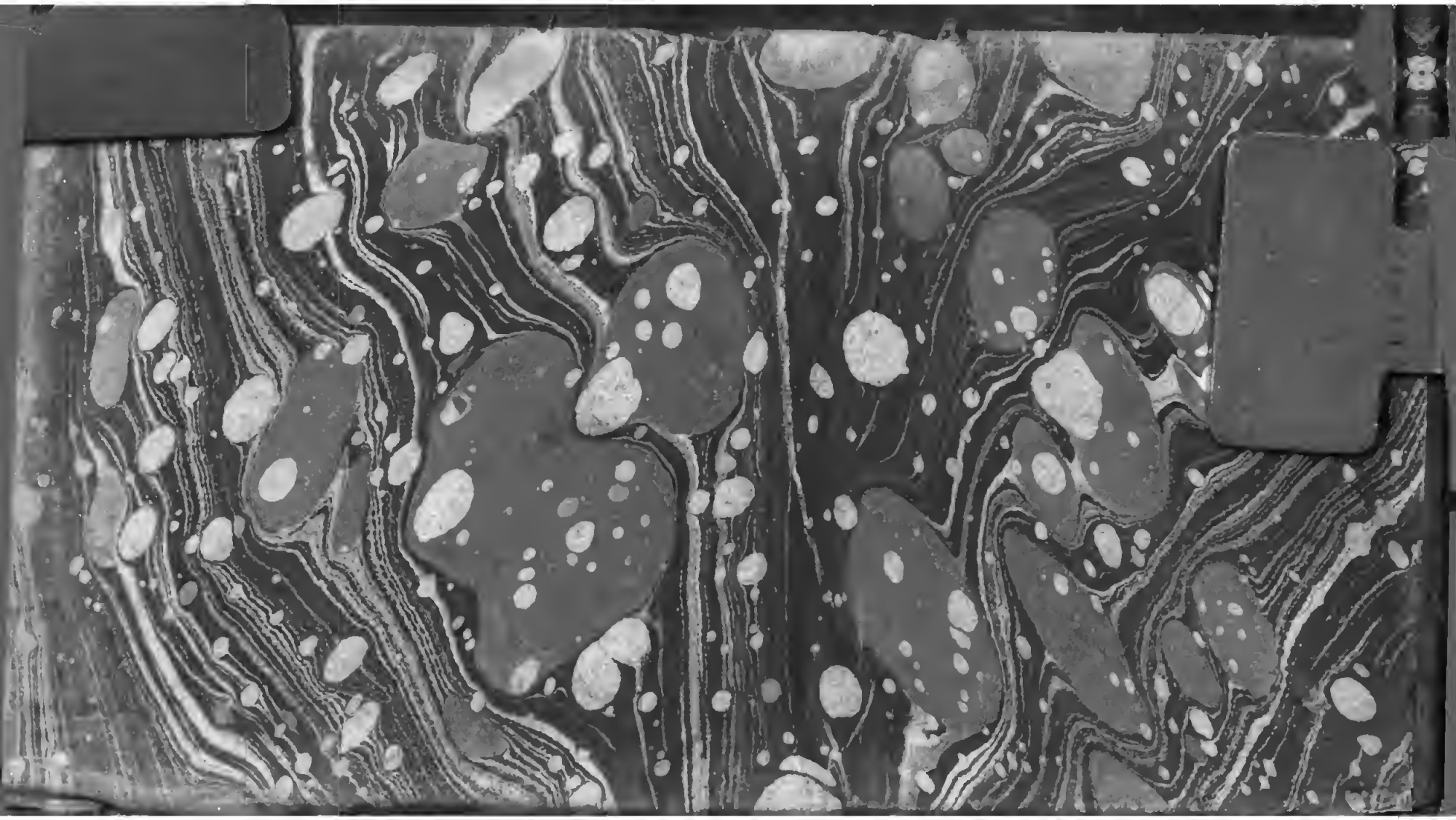
Page 274, *lig.* 21 *et* 22; faire ser, *lis.* faire passer.